TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 330 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 16 - LUNDI 17 AVRIL 1978

SELON PARIS ET BERNE

Les deux otages du Tchad ont été libérés sans condition

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,60 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La majorité à l'épreuve en Italie

Il y a un mois exactement, le 16 mars, M. Aldo Moro était enlevé en plein Rome par les Brigades rouges, après l'assassinat des cinq membres de son escorte. Malgré tous les moyens mis en œuvre, malgré la mobilisation populaire décidée par les principaux partis et les syndicats, le président de la démocratie chrétienne et ses ravisseurs demeurent introuvables.

M. Moro était le principal artisan de la nouvelle majorité parlementaire comprenant les communistes, qui devait voir le jour précisément ce 16 mars. Relevant le défi des terroristes, la Chambre et le Sénat donnèrent alors naissance en quelques heures à cette majorité de salut public destinée à permettre à l'Italie de résoudre des problèmes urgents dans les domaines de l'économie et de l'ordre public en particulier.

Dans un premier temps, l'affaire Moro a conduit les partis à resserrer les rangs, à faire taire les polémiques concernant le rôle des communistes. Mais, les jours passant et les terroristes continuant à défier l'Etat, les contradictions ont fini par émerger. La base communiste, par exemple, ne s'est pas mobilisée de bon gré pour défendre un homme qui, malgré ses qualités personnelles, symbolise le régime démocrate-chrétien. Et le parti gouvernemental, désorienté par la disparition de son chef, a accusé le P.C.I. d'avoir engendré *le terrorisme.*

La cohésion de la majorité parlementaire n'a pourtant pas été sérieusement mise en cause. Paralysée pendant des semaines, elle fait front de nouveau pour aborder les autres problèmes du pays. Plusieurs échéances se rapprochent en effet : les élections locales partielles du 14 mai, qui toucheront cinq millions de citoyens, et les référendums du 11 juin, réclamés par plus de six cent mille signatures.

Pour épargner au pays de nouvelles divisions, les principaux partis veulent éviter à tout prix ces référendums, qui portent sur des sujets brûlants comme l'ordre public et l'avortement. Des deux moyens dont ils disposaient, l'un est caduc : la dissolution anticipée, puisque des élections législatives ne peuvent pas être organisées pendant le semestre précédant l'élection du président de la République. Reste donc seulement la modification des textes de lois dont l'abrogation devait être décidée par référendum.

Un premier pas a été franchi en ce sens : la Chambre a, en effet, adopté le 14 avril, par 308 voix contre 275 (partis laïques contre démocratie chrétienne et extrême droite), une proposition de loi rendant beaucoup plus facile l'interruption volontaire de grossesse. Si, comme on le prévoit, le Sénat confirme ce vote, le référendum, sur ce point, se trouvera définitivement annulé.

La majorité « laïque », qui vient de l'emporter, ne s'est jamais formée autrement que sur ce sujet ! Elle n'est en rien une solution de rechange. Encore a-t-elle accepté l'un des amendements de la démocratie chrétienne en portant à dix-huit ans au lieu de seize l'âge minimum pour avorter plus ou moins librement. En contrepartie, la démocratie chrétienne n'a pas fait d'obstruction. Quant au parti radical, dont les quatre députés se relayaient de façon ininterrompue à la tribune pour bloquer le vote, il a fini par se rallier au compromis.

D'ici au 11 juin, plusieurs autres lois soumises à référendum seront vraisemblablement modifiées. Les Italiens n'auront donc plus à se prononcer que sur des thèmes marginaux : le financement public des partis et peut-être la réforme de la commission d'enquête parlementaire. Mais si, dans l'immédiat, la médiation et le réalisme l'emportent, la prolongation de l'affaire Moro risque de mettre à rude épreuve l'unité de la majorité.

La junte argentine s'efforce d'élargir sa base politique

La junte argentine paraît vouloir lancer une importante offensive politique ; tel est notamment le sens des contacts pris à Paris par l'amiral Massera, l'un de ses membres, avec certains dirigeants du mouvement péroniste. Les militaires argentins visent deux objectifs : contenir la campagne déclenchée contre leur régime avant l'organisation dans leur pays, en juin, de la Coupe du monde de football, et donner une certaine assise civile à leur pouvoir pour franchir une étape délicate : le passage à la retraite dans le courant de l'année des trois membres de la junte.

Les services de sécurité argentins n'en intensifient pas moins leur action policière, en particulier en direction des exilés politiques en Europe.

La police de Buenos-Aires enquêterait en Europe sur les activités des exilés

La récente rencontre, à Paris, entre l'amiral Emilio Massera et des dirigeants du mouvement péroniste, est intervenue après une série de contacts pris par le commandant en chef de la marine avec des personnalités politiques argentines, tant à l'intérieure qu'à l'extérieur du pays. L'amiral Massera vise essentiellement deux secteurs : d'une part, la direction de la C.G.T. (la centrale syndicale unique), qui avait pourtant été persécutée, dans les premiers temps, par la junte (M. Casildo Herreras, secrétaire général de la C.G.T. au moment du coup d'Etat militaire, faisait partie du groupe qui s'est entretenu, à Paris, avec l'amiral Massera) ; d'autre part, contact a été pris, tant à Buenos-Aires qu'à Paris et Madrid, avec les milieux péronistes conservateurs, notamment ceux qui étaient proches de l'ancienne présidente Isabel Peron.

L'offensive de l'amiral Massera n'est évidemment pas sans arrière-pensée. Le commandant en chef de la marine ne fait pas mystère de ses ambitions politiques. Il tente actuellement de dégager la responsabilité de la marine en ce qui concerne les « excès » commis dans la répression, dont il rend l'armée de terre seule responsable, et de mettre en valeur ses idéaux « démocratiques ». N'était-il pas allé, dans une discussion avec des journalistes, jusqu'à déplorer l'existence d' « éléments fascistes » au sein de l'armée de terre ? Son entreprise paraît rencontrer quelque écho à Washington. Elle est cependant difficile : on n'a guère oublié, à Buenos-Aires, le rôle joué par la marine — et avant tout par l'Ecole de mécanique de la marine de Buenos-Aires — dans la répression « parallèle » des bandes armées d'extrême droite.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 3.)

LES SYNDICATS APRÈS L'ÉCHEC DE LA GAUCHE

• C.G.T. : recherche d'une ouverture de la F.S.M. au congrès de Prague

Le IX° congrès de la F.S.M (Fédération syndicale mondiale) commence à Prague, ce dimanche 16 avril, avec, en toile de fond, une double crise : celle de l'économie mondiale et celle du syndicalisme international. Si la F.S.M. ne se rénove pas, elle est condamnée à disparaître dans l'indifférence générale, disait en octobre dernier M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., seule importante confédération du bloc occidental affiliée à cette « internationale ».

La centrale française a fait des propositions en ce sens. Une partie d'entre elles a été retenue dans le projet de charte universelle des droits des syndicats, qui comporte notamment la reconnaissance explicite du droit de grève dans tous les pays et celle des libertés syndicales, sans ingérence ni contrôle des gouvernements ou des employeurs. Les dirigeants cégétistes (près de la moitié du bureau confédéral participe à la délégation présente à Prague) estiment que cette ouverture, pour réelle qu'elle soit, ne suffira pas, si la F.S.M. ne s'emploie pas, sur divers autres points, à matérialiser son indépendance vis-à-vis du bloc soviétique.

Evoquant cette réunion dans ses éditions du 15 avril, *l'Humanité* écrit : « *Un congrès que la C.G.T. souhaite ouvert et franc, sans tabous. Pour que la F.S.M. sorte de vieux schémas et se mette à l'heure de notre temps.* »

(Lire page 19 l'article de JOANINE ROY.)

• C.F.D.T. : amorce d'un dialogue avec le gouvernement

Poursuivant ses conversations avec les partenaires sociaux, M. Raymond Barre recevra M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., le jeudi 20 avril, à 9 heures 30. Il s'entretiendra ensuite avec des délégations de la C.F.T.C. et de la FEN le vendredi 21 avril, de la C.G.C. le lundi 24 avril, de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises et de la C.G.T. le mardi 25 avril. Les représentants de l'agriculture et de l'artisanat seront également reçus à l'hôtel Matignon à une date non encore précisée.

Le premier ministre avait accordé vendredi 14 avril un long entretien — deux heures trente — à une délégation de la C.F.D.T. conduite par M. Edmonde Maire (nos dernières éditions datées du 15 avril). *Cette entrevue qui s'est* « engagée sur un ton différent », *selon M. Maire, et* « s'est déroulée dans un très bon climat », *affirme-t-on dans l'entourage du premier ministre, marque l'amorce d'un véritable dialogue entre la C.F.D.T. et le gouvernement.*

Remettre les montres à l'heure

par PIERRE DROUIN

La cure de réalisme continue. Après M. Bergeron, M. Edmond Maire s'est prêté avec le premier ministre au jeu de la vérité. De son côté, M. Raymond Barre, qui campait trop obstensiblement sur des positions dures en brandissant le drapeau du franc, a compris que, sans ouverture sociale, on pouvait craindre, après l'échec électoral de la gauche, des actions incontrôlables. Rarement depuis que se tiennent des entretiens entre syndicats et pouvoirs publics, souvent formels, souvent glacés, on avait enregistré, à la sortie, des appréciations aussi convergentes.

« *Recherche naturelle de solutions constructives* », « *très bon climat* », entendait-on jeudi du côté de M. Raymond Barre. « *Nous avons constaté une entrée dans la discussion réelle. L'attitude de Raymond Barre a changé depuis la rencontre* [illegible] *de septembre. Dans le bon sens* », déclarait M. Edmond Maire.

Il serait imprudent, certes, de laisser s'engouffrer un trop fort vent d'optimisme, et, comme les météorologues aujourd'hui, les risques de se tromper sur la suite des événements ne sont pas minces. Il n'empêche que les deux parties ont cette fois intérêt à ne pas se tourner le dos.

M. Edmond Maire n'a pas été long à comprendre les leçons qu'il devait tirer du succès de la majorité aux élections. Le premier, il a demandé audience au président de la République. Non pour une quelconque allégeance, on s'en doute bien, mais pour manifester que la C.F.D.T. entendait tout de suite tirer sur un plan concret le meilleur ou, en tout cas, le moins mauvais parti de la situation. Puisque le président de la République parlait d'ouverture sociale, il fallait le prendre au mot.

Il convenait également, estimait M. Edmond Maire de « *remettre sa montre à l'heure* » après le verdict des urnes. Et sans attendre. Le flambeau politique n'étant plus disponible, il fallait donner à l'organisation syndicale de quoi s'éclairer à d'autres sources. On ne peut rester les bras ballants quand tant de revendications n'ont pas encore été entendues, et la reprise en main de troupes déçues autant par les résultats électoraux que par la manière dont la gauche avait conduit son affaire était indispensable.

Le gouvernement n'avait pas moins intérêt à « remettre sa montre à l'heure » du dialogue, après la tempête manichéenne de la campagne électorale. Déjà, pour des raisons conjoncturelles, M. Barre avait dû ramener souvent à un simulacre de négociations les rencontres avec les salariés des entreprises publiques ou les fonctionnaires, et pratiquement tourner le dos à leur politique contractuelle, pour peser sur le rythme d'augmentation des salaires. La pire des positions après le succès des urnes eût été de se boucher les oreilles et de continuer comme par devant, en espérant que le fort chômage ralentirait de lui-même l'agitation sociale. A partir d'un certain degré de colère, les freins sautent.

(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

Vivre sa mort et mourir sa vie

Les formules sont en général d'autant plus frappantes qu'elles sont dépourvues de signification. Celle qu'on emploie pour désigner l'initiative du sénateur Caillavet ne fait pas exception à la règle.

Vivre sa mort, c'est ce que tout homme fait dès qu'il a pris possession de son corps et de sa conscience. Si ces mots ont un sens, vivre sa mort, c'est tout simplement vivre. Auquel cas mourir sa vie, c'est, tout au long d'une existence, refuser d'être vivant.

Mais, dès lors que le choix est fait, est-on vraiment libre de jamais revenir sur lui ? Certes, on comprend l'intention généreuse du sénateur Caillavet, mais qu'il lui souvienne du bûcheron de La Fontaine.

ROBERT ESCARPIT.

Panama : au-delà du canal

Le Sénat américain doit se prononcer le mardi 18 avril sur les accords Carter-Torrijos, signés en septembre 1977, qui définissent les modalités de transfert de souveraineté de la zone du canal à la République de Panama. La première partie des accords, relative à la neutralité permanente de la voie d'eau internationale, a été ratifiée par le Sénat le 16 mars.

Mais les amendements introduits, en particulier celui du sénateur démocrate DeConcini (Arizona), qui accorde un droit d'intervention militaire illimité aux Etats-Unis, ont suscité l'inquiétude et l'irritation des dirigeants panaméens. Le président Carter, qui multiplie les démarches pour obtenir un vote favorable des deux tiers des sénateurs sur l'ensemble des traités, s'efforce de négocier une « atténuation » de l'amendement DeConcini.

I. — LE BANCO DU GÉNÉRAL

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Panama. — A première vue, les deux mondes qui s'imbriquent de Panama à Colon sont toujours aussi différents, voisins, mais sur la réserve. Sur 80 kilomètres, la route qui relie le Pacifique à l'Atlantique effleure deux attentes de sens contraire, met en évidence l'abîme qui sépare encore la zone du canal, oasis américaine climatisée, d'une petite nation en voie de développement de moins de deux millions d'habitants.

« *Que c'est net, que c'est propre !* » Avec un ton de sincérité non feinte, le chauffeur de taxi panaméen s'extasie une fois de plus sur le raffinement de la zone américaine où la jungle équatoriale elle-même donne l'impression d'être domestiquée. A Summit Garden, la réserve forestière a des allures de parc helvétique. Les routes d'accès aux quatorze bases militaires ont des bas-côtés peignés à la tondeuse électrique. Pas un brin d'herbe inutile, pas une bouteille de bière abandonnée. Vers San-Lorenzo, les marigots à crocodiles semblent tracés au cordeau.

Demeures confortables et fonctionnelles, style Louisiane, bien à l'aise sur leurs pelouses d'un vert tendre, restaurants de Balboa où le T-Bone Steak vient chaque jour du Texas, supermarchés spéciaux, hôpitaux réservés, piscines, églises baptistes et librairies : tout est prévu dans la zone pour le confort matériel et moral des employés civils de la Compagnie du canal et des militaires chargés de la défense de la voie d'eau. Rutilante, insolente, cette vitrine américaine, sans faille ni grain de poussière visibles, suscite à la fois l'admiration, l'envie et l'irritation des Panaméens. Une certaine perplexité aussi. « *Croyez-vous*, demande le chauffeur, *que nous aurons vraiment bientôt le droit de nous installer ici ?* »

Contraste brutal. A Panama, les vieux quartiers d'immeubles en bois, vétustes, insalubres de Chorillos bordent l'avenue des Martyrs, rebaptisée en souvenir des victimes des émeutes de 1964. Colon est un Harlem tropical de soixante mille personnes avec des Noirs en tricot de corps, les yeux luisants de fièvre, des nuées d'enfants à moitié nus et sales, des bandes de jeunes chômeurs rôdant dans les ruelles étroites tendues de linge multicolore. La police a l'ordre de tirer à vue sur les délinquants. Les vitrines des magasins de caméras, d'électrophones et de porcelaine de Limoges sont protégées par des grilles. Le vénérable hôtel Washington somnole dans ses splendeurs victoriennes, et les marins, descendus des cargos qui attendent au large leur ticket d'entrée pour les écluses de Gatun, confient, l'œil égrillard : « *Pour le porno et le tableau vivant, Colon est ce qui se fait de mieux au monde.* »

A mieux observer, quelque chose pourtant a changé. Une certaine volonté réciproque de coexistence s'est développée au cours des quatorze années de négociations laborieuses entre Panama et Washington pour un nouveau statut du canal. De bon ou de mauvais gré, des barrières se sont baissées. Subtilement, le rapport de forces, au plan psychologique bien sûr, a commencé d'osciller.

(Lire la suite page 3.)

DES MONDES DIVINS AU XXe SIÈCLE

Pouvoirs et idéologies

Quelques années après le succès de son « Histoire de la philosophie », François Châtelet nous donne une « Histoire des idéologies » aussi importante que la précédente — trois forts volumes réalisés grâce à la collaboration de quelque vingt-cinq auteurs — mais d'un dessein à la fois plus original et moins précis.

Il s'agit en effet de savoir ce qu'on entend par « idéologies ». Châtelet s'en explique dans l'introduction générale de l'ouvrage. Refusant la définition sociologique comme la définition marxiste, trop étroites l'une et l'autre, il choisit d'appeler « idéologie » tout système de représentations (images, idées), d'institutions et de pratiques par lequel les hommes, au sein d'un groupe donné, s'efforcent de penser les rapports qu'ils entretiennent entre eux, avec le monde ou avec les forces qui les dépassent. Respecter à la lettre une telle définition aurait évidemment conduit à une présentation générale de toutes les grandes civilisations qui se sont succédé sur la terre. Il fallait donc choisir. Et pour choisir, il fallait disposer d'au moins un fil d'Ariane. Celui que Châtelet et son équipe se sont donné a le mérite d'être clair : il s'agit du rapport des idéologies avec l'Etat.

En effet, les idéologies comme telles ne naissent qu'avec l'Etat (elles se substituent donc aux mythes, caractéristiques des sociétés sans Etat), et leur première fonction est bien de servir d'instrument, autrement dit de légitimation au pouvoir. Sans doute existe-t-il aussi des idéologies qui traduisent la volonté de liberté d'un peuple : mais toutes sont, d'une manière ou d'une autre, complètement immergées dans la réalité sociale et doivent, avant toute chose, servir d'armes dans des luttes dont l'enjeu est toujours le pouvoir.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(Lire la suite page 17.)

idées

CENTRISME

LA DOUBLE MAJORITÉ

par RENÉ LENOIR (*)

BEAUCOUP de Français, les 12 et 19 mars, auraient voulu pouvoir voter deux fois: une fois pour la majorité, et une fois pour l'opposition. Cette hésitation n'est pas un phénomène de surface, la marque de gens indécis désireux de changer tout en ayant peur du communisme. Elle traduit un trouble profond, un débat plus noble qu'il faut s'efforcer de rendre clair.

Depuis huit siècles, l'idée que les hommes se font de la société oscille entre deux pôles. Pour les uns, la société est un tout vivant, organique. Avec ses mœurs, ses lois, sa langue, elle est une matrice de l'individu au moins autant que le ventre de sa mère. Ils rejettent la distinction entre société civile (sphère de la vie personnelle, familiale et économique) et la société politique (sphère du pouvoir, de l'Etat). Hobbes, Hegel, Comte, Marx, la plupart des sociologues, sont de ce côté-ci.

Pour les autres, l'individu est premier. La société ne peut être vue que comme contrat (Rousseau) ou trust (Locke) entre individus libres. La société politique n'est admise que pour servir la société civile, pour permettre aux personnes un exercice non débridé de leur liberté. Les valeurs essentielles sont au-delà des institutions et de la politique ; les hommes gardent la loi au moins autant que la loi garde les hommes. Cette conception trouve son expression la plus nette dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

Des revendications contradictoires

C'est elle qui imprègne, communistes exceptés, la plupart des citoyens des sociétés industrielles. Or, si la société moderne protège l'individu et favorise son épanouissement, elle utilise pour cela des techniques de plus en plus socialisées. Elle n'impose plus comme la société médiévale une loi morale unique (*cujus regio, ejus religio*), mais un ensemble de règles de fait, dont la Sécurité sociale est l'exemple-type par sa généralité et son caractère contraignant (1). Ainsi, ce sont les demandes des citoyens eux-mêmes qui aboutissent à tisser autour de leurs activités une toile de règlements de plus en plus serrée. Comme la requête d'indépendance reste vive, les revendications contradictoires abondent. Par exemple, on veut à la fois la propriété privée et l'égalité de fait ; or l'égalité de fait — et non seulement de droits ou de chances — suppose l'abolition ou une forte limitation de la propriété privée.

Selon les aléas de sa vie, son âge, sa santé, etc., le citoyen ressent donc confusément la société de deux façons : comme une association d'individus qu'il convient d'entraver le moins possible ; ou comme le grand tout dispensateur de sécurité et d'égalité.

Si moins de 1 % des voix sépare majorité et opposition, si les sondages se sont trompés, c'est que nous sommes à un point d'équilibre entre ces deux modèles sociaux. A force de gravir des degrés dans la socialisation, on risque de franchir un seuil et de basculer dans un type d'organisation où les personnes deviennent subsidiaires par rapport à la société.

Les socialistes en avaient bien conscience et insistaient sur ces contrepoids à l'étatisation et à la bureaucratie que pourraient être l'autogestion, l'autonomie communale et régionale, la vie associative. Mais, avec le programme commun, l'accent était mis sur le quantitatif, les nationalisations, les offices publics. Beaucoup d'électeurs ont senti que le seuil d'irréversibilité allait être franchi. L'instinct de la liberté l'a emporté sur les revendications.

Les libéraux ont mis en évidence l'ampleur de l'œuvre réalisée depuis vingt ans. Mais durant cette période l'intervention de la collectivité s'est faite plus précise, plus pesante, dans de nombreux domaines (les prix, le commerce, l'habitat et l'urbanisme, l'environnement, la sécurité sociale). Et dans le domaine social, le volume des interventions n'est pas forcément un signe de bonne santé.

Il n'est pas simple de tenir compte des revendications, en partie contradictoires, des Français et de prévenir le danger que représente l'excès de socialisation.

On peut cependant retenir deux lignes d'action :

— Il faut augmenter les revenus primaires les plus bas, plutôt que de multiplier les interventions sociales. C'est une mesure coûteuse, qui ne peut se réaliser en un jour, mais elle préserve la dignité et l'autonomie des personnes, elle évite la multiplication des assistés. Son corollaire, c'est de limiter les interventions sociales à la lutte contre l'insurmontable, c'est-à-dire ce qu'un individu, ou une famille, ne peut surmonter seul (la maladie, le handicap, le veuvage). De ce point de vue, beaucoup a déjà été fait ;

— Pour la majorité des Français, dont les satisfactions matérielles ne pourront s'accroître au rythme des années 60, l'accent doit être mis sur les aspects qualitatifs de la vie. Citons, sans être exhaustif, l'environnement, les horaires souples, la retraite à la carte, la participation dans le travail, la vie communale, la vie associative, les rapports avec l'administration. Le programme de Blois comme les programmes des partis comportent des indications intéressantes sur ces points. Dans ce domaine, la compétition ne peut être que bénéfique : les mesures en cause compensent la nécessaire socialisation par un renforcement du rôle et des responsabilités des citoyens.

S'en tenir à quelques mesures simples, mais profondes, c'est permettre aux Français de bénéficier d'une protection nécessaire, mais suffisante, sans changer de société, c'est-à-dire sans abdiquer leurs responsabilités personnelles au profit d'organismes collectifs. C'est répondre à cette double aspiration que, plus ou moins confusément, le scrutin vient de faire apparaître.

(*) Ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

(1) Le vote récent des artisans en faveur d'une retraite complémentaire *obligatoire* est caractéristique de cette socialisation.

NAISSANCE D'UNE GRANDE ESPÉRANCE

par CLAUDE CHEVALLIER-APPERT (*)

LA majorité ne doit pas s'abuser. Si elle conserve le pouvoir, c'est parce que le parti communiste en a décidé ainsi. Elle doit en être consciente et ne pas se méprendre sur les raisons d'un succès qui est plus la conséquence d'une volonté, sans doute délibérée, des communistes qu'un choix non ambigu de l'électorat. Encore qu'ils n'aient pas fini de payer le prix de leur « victoire ». Le centralisme démocratique ne semblant plus être un argument suffisant pour faire taire les voix qui, déjà, désavouent la stratégie électorale de Georges Marchais. Cette stratégie aura évité à *Valéry Giscard d'Estaing le chemin* de croix qu'aurait été *son maintien*, voulu et annoncé, à l'Elysée, après la victoire présumée de l'opposition.

L'homme isolé d'avant le 12 mars, conforté par le succès inespéré des élections, se trouve désormais porteur d'une immense et redoutable espérance. Il doit agir vite. Le temps *lui est compté*. Passé la courte période où, porté par un puissant courant populaire, il peut faire prendre un virage décisif à la politique sociale et économique du pays, les groupes de pressions, les pesanteurs sociologiques d'une partie de sa majorité se manifesteront à nouveau. Nanti de l'autorité que lui confère une cote de popularité qui n'a cessé de croître depuis des mois. Fort *du succès* d'une U.D.F., née seulement quarante-cinq jours avant les élections, mais pesant *désormais* d'un poids pratiquement équivalent à celui du R.P.R., comme vient de le confirmer l'élection de Jacques Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée. Nouvel acte — pas le dernier — d'un drame shakespearien qui se joue depuis 1974 entre Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac et l'ex-premier ministre de Georges Pompidou. Fort, ainsi, d'une modification effective du paysage politique. Fort, enfin, que la rupture socialo-communiste du 22 septembre ait confirmé son ancienne et inébranlable conviction que l'union de la gauche ne pouvait être durable.

Voici que l'histoire offre au chef de l'Etat la chance d'être le promoteur de ce consensus national que tout le monde dit souhaiter mais que nul n'a pu — ou voulu — réaliser jusqu'à ce jour. Le fédérateur qu'a tenté d'être, à plusieurs reprises, Charles de Gaulle. Avec un demi-succès. Les temps n'en étant pas encore venus. La chance de réaliser maintenant l'ambitieux dessein de toute sa vie politique : gouverner au centre. Sans provoquer, pour autant, un élargissement de sa majorité qu'un surcroît inespéré de quatre-vingt-dix sièges ne rend pas, dans l'immédiat, nécessaire. Le processus, d'ailleurs, en serait délicat. Un ralliement prématuré de radicaux et de socialistes n'étant ni souhaitable ni conforme à une certaine morale politique. Mais en pratiquant une indispensable politique d'ouverture, sans « débauchage » de parlementaires. Qui tienne compte des 50 % de Français frustrés d'un succès de l'opposition qu'ils étaient fondés à considérer comme acquis. L'éclatante victoire personnelle de Valéry Giscard d'Estaing qui en fait, au moins jusqu'à la fin de la session parlementaire, le maître du jeu politique français, lui permet de conduire, avec sa seule et large majorité, une action sociale et économique dont les conséquences se feront sentir jusqu'au terme de son septennat. Et de la nouvelle législature. Et au-delà.

Faire rentrer la participation dans les faits

Voici quelles devraient en être les grandes lignes de force.

Un calendrier d'augmentations substantielles et progressives du SMIC, portant celui-ci à 2 400 francs dans le courant de l'année 1979. Un impôt sur le capital avec un montant et des modalités d'application alignés sur ceux des pays libéraux les plus évolués socialement. Cette mesure écartant la perspective d'une augmentation des droits de succession qui achèverait le démembrement — déjà très avancé — du patrimoine foncier, notamment terrien. Un resserrement de l'éventail des salaires, tenant compte de la somme considérable de connaissances, de responsabilités et de temps passé que représentent les postes directoriaux des entreprises et, notamment, des plus grandes d'entre elles. La réforme de celles-ci, avec une représentation effective des salariés dont le rôle ne devra pas être que consultatif et qui fera rentrer dans les faits, la participation, idée-force lancée par Charles de Gaulle.

Réhabiliter le profit

Dans le même temps où seront prises ces dispositions indispensables pour instaurer une plus grande justice sociale, devra être conduite une politique courageuse et efficace pour remettre l'appareil de production sur une voie conforme aux intérêts des travailleurs, des employeurs et aux principes du libéralisme. Il s'agit d'abord, de réhabiliter le profit qui fonde la prospérité du pays, celle des entreprises, sur quoi repose le maintien et l'augmentation de l'emploi, et l'amélioration de la condition des travailleurs. Que nul n'oublie l'apophtegme du social-démocrate Helmut Schmidt : *« Le profit, c'est l'investissement de-main et l'emploi d'après-demain. »* A partir de cette évidence, qu'on ne devrait pas avoir à rappeler, il appartient au nouveau Parlement, au-delà des intérêts partisans, de voter des lois propres à transformer la fiscalité, dans cette perspective. Rappelons aussi les déclarations des responsables de deux des plus grandes entreprises françaises, Michelin et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson : *« ...Seules, nos productions réalisées à l'étranger dégagent des profits. Celles de l'Hexagone laissent, au mieux, un compte d'exploitation étale. Au pire, ce qui est le plus fréquent, des déficits considérables. »* Il ne suffit pas de dire qu'ils interdisent les investissements indispensables à l'amélioration de la productivité. Par les emprunts bancaires qu'ils nécessitent et les frais financiers qui les accompagnent, ils mettent en cause la survie de l'entreprise et, par conséquent, l'emploi. Il faut donc que le nouveau gouvernement de Raymond Barre, après avoir, en partie, réalisé son objectif de stabilisation des prix, s'engage dans une politique, audacieuse mais nécessaire, d'une certaine libéralisation de ceux-ci. Faute de quoi, l'appareil de production de demain ne sera plus compétitif face à celui de nos partenaires du Marché commun. Avec les conséquences inéluctables que l'on sait. Notamment pour l'emploi.

Ce n'est pas l'objet du présent article de brosser un tableau chiffré de la situation économique dans beaucoup de domaines de notre activité. Mais citons, parmi tant d'autres, le cas de Dunlop, dont le blocage des prix a provoqué, en 1977, un déficit artificiel d'exploitation de 50 millions de francs. Et celui de Kléber-Colombes dont les pertes artificielles d'exploitation, pour les mêmes raisons, sont passées de 30 millions de francs en 1975 à 60 millions de francs en 1977. Et nous parlons là d'un secteur en pleine expansion qui bénéficie de l'avance technologique que lui a donné Michelin. Que dire de ceux dont le marché chancelle sous les coups d'une concurrence sauvage, quand elle n'est pas pirate. Le textile n'affronte-t-il pas dramatiquement la production du tiers-monde ?...

Un autre facteur doit retenir prioritairement l'attention du gouvernement et du législateur. Il constitue un aspect différent du même problème : provoquer l'injection de l'épargne privée dans l'industrie que le profit, amenuisé d'année en année, a découragée. Au bénéfice d'investissements improductifs dans la pierre qui, certes, ont valu au pays de reconstituer un patrimoine immobilier dépéri entre les deux guerres mondiales. Mais au détriment de la productivité et de la compétitivité industrielles. Le marché solvable étant désormais, en grande partie, saturé et, par ailleurs, l'avoir fiscal ne constituant plus une mesure incitative suffisante pour orienter l'épargne vers la Bourse, les distributions de dividendes étant dérisoires, il faut donc modifier la fiscalité des entreprises et des actionnaires. Changer les modalités de financement des charges sociales. En budgétisant certaines d'entre elles. En France, elles ne sont supportées par le budget qu'à hauteur de 11,5 %. Contre 27,5 % en Allemagne fédérale. Et 42 % en Grande-Bretagne. Mettre en œuvre de puissants moyens stimulant l'investissement privé dans l'industrie. Pour favoriser la création de nouvelles entreprises. Notamment des P.M.E. Alors que tout tendait, jusqu'à maintenant, à les décourager.

L'ensemble de ces dispositions marquera l'entrée effective du pays dans une social-démocratie de fait. Un pouvoir économique demeuré entre les mains du capital. Des charges sociales et des pressions fiscales qui ne découragent pas la libre entreprise au profit de la sécurité du fonctionnariat. En face d'un pouvoir politique authentiquement social qui achèvera de détacher la C.F.D.T. de son encombrant partenaire, la C.G.T., dont la préoccupation majeure sera le maintien et la création de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, manuels ou non. Par la promotion de l'entreprise privée. Cette social-démocratie que François Mitterrand a rejetée pour élaborer un programme commun, étape vers le collectivisme, qui a déchiré ses signataires aussi inéluctablement que Saturne dévorait ses enfants.

Au rendez-vous qu'il a, ainsi, manqué avec l'histoire, c'est Valéry Giscard d'Estaing qui se rendra. Il en avait la capacité. Le talent. Il en a désormais les moyens. Ne doutons pas qu'il en ait la volonté.

(*) Membre du conseil national du Carrefour social-démocrate.

QUEL AVENIR POUR L'U.D.F. ?

par PIERRE FAUCHON (*)

LA *facilité* avec laquelle l'U.D.F. s'est imposée montre que l'entreprise correspond bien à la nature des choses électorales et plus spécialement au système majoritaire à deux tours. A cet égard il était singulier de voir les plus fermes partisans de ce système reprocher à leurs partenaires l'unité de candidature, rendue nécessaire précisément pour affronter un tel scrutin.

Simple apparentement électoral, prolongé comme il se devait par la constitution d'un groupe à l'Assemblée nationale, ou force politique neuve, se substituant rapidement à ses composantes, tels sont les deux termes de l'alternative qui semble s'offrir à l'U.D.F.

Il peut paraître difficile de fondre en un seul corps, depuis les militants de base jusqu'aux leaders nationaux, des formations riches — et lourdes — d'un passé qui ne fut pas toujours commun, et inscrites dans des perspectives d'avenir qui ne sont pas tout à fait les mêmes, en y amalgamant un nombre grandissant de nouveaux venus.

A l'égard de ces derniers, il serait cependant bien mal venu d'adopter l'attitude sceptique et méfiante qui est quelquefois le *réflexe des vétérans en présence de néophytes.*

Ces *néophytes attendent beaucoup*. Pour eux *l'U.D.F.* n'est pas *seulement une fructueuse opération électorale : c'est la voie actuelle*, la possibilité concrète d'incarnation d'un courant politique neuf et novateur.

A travers l'inévitable confusion des germinations spontanées, quelques traits caractéristiques se font jour et donnent à ce courant une figure originale, ouverte et généreuse : indifférence à la logomachie des partis, refus même de se définir en termes de partis ou de classes, sensibilité plus vive aux problèmes concrets de notre société, exigeance d'une réelle diffusion des responsabilités dans la cité comme dans l'entreprise, recherche des solutions moins dans les « programmes » classiques, plus ou moins bien actualisés, que dans le recours à l'imagination et à l'innovation ; souci de l'efficacité et du résultat concret. Ces nouveaux venus ne sont d'ailleurs pas sans expérience, car ils ont souvent fait leurs preuves dans le cadre de leur profession, de leur commune et des associations qu'ils animent. *Ils y ont découvert l'importance du pouvoir politique*. C'est ce qui a déterminé un engagement qui procède davantage du goût de l'action que du désir de « faire carrière ».

Il ne suffirait pas de répondre à cet appel par la mise en place d'une vague coordination où ces nouveaux venus se verraient offrir quelques strapontins, tandis que les formations traditionnelles se cantonneraient dans la position dominante de « pères fondateurs ».

⁂

Il faut aller plus loin pour favoriser l'irruption dans notre vie publique de ce personnel nouveau, porteur d'une conception plus moderne de la politique et peut-être capable de provoquer, par contagion, de proche en proche, le renouvellement général dont les dernières élections ont montré, de part et d'autre, la nécessité.

Pour autant, faudrait-il proclamer dans l'enthousiasme l'abolition des formations classiques au profit de la jeune U.D.F. ? Ce ne serait sans doute ni possible ni même souhaitable.

Est-il de l'*intérêt* de la *majorité* de faire disparaître une diversité de composantes qui fait sa richesse et qui lui permet, l'expérience vient de le prouver, de conserver la confiance d'une partie de ces électeurs centristes que l'on disait exilés sans esprit de retour vers l'*opposition* ?

N'en résulterait-il pas, d'autre part, un certain durcissement de la division des deux courants de la majorité, durcissement qui aviverait inutilement leur concurrence et pourrait provoquer une certaine réduction de l'autorité morale du président ?

Est-il indispensable de confondre au niveau local des équipes de militants et de responsables qui diffèrent profondément et dont la fusion serait *trop artificielle pour ne pas entraîner, de tous côtés*, des pertes regrettables, alors qu'il suffit d'organiser leur association dans le respect des particularismes ?

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, ces formations ont fait la démonstration de leur vitalité propre sans que soit compromis *la convergence de leur action et, plus précisément*, leur effort légitime *pour aboutir à l'unité de candidatures. La preuve est donc faite* que l'unité d'action au plan national peut parfaitement se concilier avec la pluralité des organismes.

Les *conceptions mêmes que l'on peut avoir ici et là sur la* raison d'être d'un parti et sur les modalités d'existence qui s'ensuivent ne sont pas immédiatement compatibles. La fidélité à un homme issu de ses rangs caractérise à juste titre le P.R. L'exigence de progrès social, la confiance dans le projet européen, comme le souci d'une ouverture politique que l'on imagine mal sans un changement au moins partiel du mode de scrutin, sont la raison d'être des démocrates sociaux, qui ne doutent pas de constituer à eux seuls un courant. Les radicaux aussi ont leur particularisme et réclameront, comme d'autres, le « *droit à la différence* ».

L'existence de telles différences ne signifie pas qu'elles soient insurmontables. *Elle signifie seulement* que la suppression de familles politiques profondément enracinées ne saurait se décréter. Il reste que sur la base d'une association de ces familles et des *éléments* nouveaux, l'U.D.F. peut se construire, au fil des mois à venir, non *pas par effacement ou alignement, mais par dépassement*.

Encore *faudra-t-il* que soit *renouvelé* et prolongé l'élan momentané des *élections législatives*.

C'est l'action du gouvernement *nouveau* qui pourra *tout* à la fois entraîner l'U.D.F. et s'appuyer sur elle, dans la *mesure* où cette action ne bornera pas son ambition à la gestion des affaires mais s'attachera à réaliser les réformes qui répondent aux grandes questions de notre temps, qui pourront seules réduire l'actuelle désunion des Français.

(*) Membre du bureau politique du C.D.S.



LES MUTATIONS EN AMÉRIQUE LATINE

CHILI

Les civils sont majoritaires dans le nouveau gouvernement

Santiago (A.F.P., Reuter). — Le nouveau gouvernement chilien a été nommé, vendredi 14 avril, par le président Pinochet, sur proposition de M. Sergio Fernandez, qui avait été chargé de le former le mercredi 12, et qui prendra le portefeuille de l'intérieur. Pour la première fois depuis le coup d'Etat militaire de 1973, les civils seront majoritaires. Ils détiennent onze des seize portefeuilles ministériels, soit quatre de plus qu'avant le remaniement : outre l'intérieur, les affaires étrangères (M. Hernan Cubillos), l'agriculture (M. Alfonso Marquez de la Plata) et les transports (M. José Luis Fedricci).

Il s'agit, officiellement, de passer du stade de la « collaboration » des civils au gouvernement à celui de leur « participation », dans le cadre de la normalisation progressive annoncée par le chef de l'Etat. Mais la présence plus importante de civils au sein du cabinet vise aussi à renforcer un régime militaire mis en difficulté à la fois par les développements de l'affaire Letelier, du nom de l'ancien ministre des affaires étrangères assassiné à Washington, et par un isolement diplomatique dangereux.

M. Sergio Fernandez : un fidèle du général Pinochet

Formateur du gouvernement — une tâche jusqu'ici réservée au président Pinochet, — nouveau ministre de l'intérieur, M. Sergio Fernandez apparaît comme une sorte de premier ministre civil. S'il s'agit là d'une innovation, il serait cependant hâtif d'y voir un signe de changement véritable. En fait, M. Fernandez symbolise bien les limites de la « normalisation » mise en œuvre à Santiago Avocat, professeur universitaire, il est surtout connu pour son allégeance au président Pinochet.

Ministre du travail de mars à décembre 1977, il s'est signalé par l'intransigeance totale avec laquelle il a exercé sa charge et par ses contacts difficiles avec les milieux syndicaux. N'affirmait-il pas que « la réalité contemporaine exige l'élimination de la grève comme solution des conflits de travail » *et que* « la grève a désormais perdu son fondement moral » ? *Devenue illégale, la grève avait même, grâce à lui, disparu de la terminologie du régime : interrogé au sujet d'arrêts de travail qui s'étaient produits dans le pays, M. Fernandez affirmait qu'il n'y avait jamais eu de* « grève », *mais tout au plus des* « absentéismes collectifs ».

En décembre, il fut nommé procureur de la République en remplacement de M. Hector Humeres, « mis à la retraite » *pour avoir déclaré illégal le décret du général Pinochet organisant un référendum pour le 4 janvier. La première décision de M. Fernandez, au lendemain de sa nomination, fut d'annuler la mesure prise par son prédécesseur.* — Th. M.

PANAMA

Au-delà du canal

(Suite de la première page.)

Cette évolution s'est accélérée au cours des derniers mois avec la perspective d'une ratification par le Sénat américain des accords Torrijos-Carter de septembre 1977.

C'est la zone, reflet et symbole de la toute-puissance américaine, qui donne, aujourd'hui, l'impression d'être sur la défensive. Les quelque cinquante mille « Zoniens », civils et militaires, sont à l'écoute de Washington, incertains quant aux conséquences réelles sur leur style de vie de l'éventuelle approbation des traités. Une consigne officielle impérative : éviter tout incident avec les Panaméens. La zone vit au ralenti. Des enfants roses et blonds jouent sous le regard attentif des nurses en blouse amidonnée. Les femmes des officiers de Fort Sherman rêvent sous les paillotes de leur plage privée. Les pistes de la base aérienne d'Albrook sont désertes et l'activité sur les autres bases militaires, où la plupart des installations sont il est vrai enterrées, semble réduite au minimum. « *Sans doute*, dit un diplomate. *Mais il ne manque pas une vis, et tout le dispositif américain de la zone du canal peut être réactivé en quelques instants si besoin était.* »

Des exercices de tirs, à balles réelles, se poursuivent la nuit dans le ravin qui longe la tranchée de la Culebra, là même où l'ingénieur français Gaillard s'était, lors de la première et malheureuse tentative de percement du canal, efforcé en vain de couper la falaise de basalte. Les chars manœuvrent sur les routes de Fort-Gulick à San-Lorenzo où les ruines du fort, surplombant l'embouchure du rio Chagres, témoignent de l'audace des conquérants espagnols. Mais l'armée américaine a déjà entrepris de vastes travaux de terrassement près de Fort-Clayton et des écluses de Miraflores pour le regroupement de ses quatorze bases actuelles. Et le trafic du canal lui-même est ralenti. « *Il ne passe guère qu'une quinzaine de bateaux par jour*, dit un pilote. *Contre trente ou quarante en temps normal.* » Ce fléchissement n'est pas seulement dû, semble-t-il, à la baisse inquiétante du niveau des eaux dans les lacs Gatun et Madden après une longue et anormale période de sécheresse.

« *La zone est à nous...* » Les autorités panaméennes, elles, sont en avance sur l'histoire. Ce cachet officiel qui frappe passeports et documents du gouvernement est aussi un cri, un acte de foi, une revanche mûrie depuis 1903 (1). « *Les soixante-treize années de colonialisme dans la zone du canal sont la honte des deux cents ans d'indépendance des Etats-Unis* », a déclaré le général Omar Torrijos, chef du gouvernement et homme fort de Panama, lors des fêtes du bicentenaire. Toutes les arguties pour ou contre les accords de septembre 1977 — et le Sénat américain les a amplement analysées, — ne peuvent rien contre cette évidence têtue : la zone, pour les Panaméens, est une enclave coloniale dont l'existence n'a que trop duré. Le débat, à ce niveau, est d'abord et surtout sentimental, passionnel. En s'identifiant totalement à cette revendication nationaliste, le général Torrijos, au pouvoir depuis 1968, a conquis une grande popularité qu'il risque pourtant de perdre si trop d'ambiguïtés et de « réserve » devaient limiter la portée des accords conclus avec Washington. D'où cette hâte des dirigeants panaméens à proclamer que l'affaire est déjà réglée au mieux des intérêts de la petite République, et leur agacement croissant face aux nouvelles conditions et aux « interprétations » imposées par les sénateurs américains.

Le calme à Panama est trompeur alors que les lourds nuages qui s'amoncellent chaque soir annoncent la saison des pluies. De violentes manifestations d'étudiants ont encore eu lieu au début d'avril. Prudent, le gouvernement a repoussé la reprise des cours au 17 avril. Mais les affiches murales annoncent les colères de demain. « *Non aux bases...* ». D'énormes slogans à la peinture rouge s'étalent sur les murs des amphis. « *Les traités légalisent et garantissent l'intervention militaire américaine dans notre pays.* »

L'âpreté des débats sur les traités a cependant contribué un peu plus à dissimuler les « autres réalités ». Pour important que soit son avenir, le canal, cette huitième merveille du monde, n'est pas tout Panama. Il l'est même de moins en moins, son importance économique et stratégique étant en déclin constant.

Créée artificiellement au début de ce siècle avec un seul objectif : construire le canal, la République de Panama est devenue une nation dont le destin n'est plus seulement conditionné par la voie d'eau. Quelles que soient les « retombées » des traités Torrijos-Carter, il semble bien que la « dépendance » de Panama à l'égard des Etats-Unis ne pourra que s'accentuer.

Panama, au cours des dernières années, s'est « américanisée ». Les cabarets avec go-go girls, qui se déhanchent à moitié nues sur les comptoirs, ont supplanté les cantinas et les maisons de passe sordides de Rio-Abajo. Les machines à sous sont à chaque coin de rue. Cinémas de plein air *drive-in*, base-ball, tours géantes des nouveaux hôtels de Paytilla : un air de Porto-Rico flotte sur Panama.

Mais ceci n'est que l'aspect « touristique » de liens puissants créés par la zone franche de Colon et le renforcement du centre financier international de Panama. « *Cœur du monde et pont entre les deux Amériques* », proclament les slogans officiels. C'est vrai, mais Panama est d'abord un paradis fiscal. Le dollar est la monnaie d'échange courante, et aucune contrainte n'est exercée sur les mouvements de capitaux et les bénéfices des sociétés. La zone libre a été établie au début des années 50 sous le patronage du département américain du commerce. Plate-forme d'exportation, de stockage et d'assemblage au service des multinationales du monde entier, c'est la seconde de la planète après Hongkong.

Deux cent cinquante sociétés et une vingtaine de grandes banques opèrent dans la zone franche. Chiffre d'affaires : plus d'un milliard de dollars par an. Emplois offerts : cinq mille. Le contraste est spectaculaire, et pénible, entre les immenses entrepôts de la zone franche et la ville de Colon, zone de misère, de sous-emploi, de délinquance et de prostitution. Les gratte-ciel de verre et d'acier qui ont poussé en quelques années sur la via España, l'artère principale de Panama, illustrent d'autre part le boom du centre financier international : Chase Manhattan, First National City Bank, Bank of America, Bank of Tokyo, sans oublier le Banco Fiduciario, filiale de la Banque nationale de Paris, au second rang parmi ces géants de la finance internationale. Avec ses quelque vingt mille emplois offerts et ses 200 millions de dollars versés en salaires chaque année, la zone du canal demeure importante mais n'est plus le « moteur » principal d'une économie panaméenne basée pour l'essentiel sur la mise en place d'une vaste structure de services offerte aux opérations des transnationales.

Panama a très mal supporté depuis 1976 la récession mondiale. L'expansion a été stoppée et la crise aggravée par les réserves des milieux d'affaires et des banquiers qui attendent de connaître l'issue du débat engagé sur les traités Torrijos-Carter. Le chômage atteint 12 % de la population active (soixante mille sur cinq cents mille personnes), la construction est à peu près stoppée et le taux de croissance du P.N.B. a été proche de zéro en 1977. Le gouvernement a décrété un plan d'urgence pour lutter contre le chômage et son plan quinquennal de développement (1976-1981) offre de belles perspectives dans de nombreux domaines agricoles et industriels (2). Mais tout est lié à cette levée d'hypothèque que représente la ratification définitive par le Congrès des Etats-Unis des traités sur le canal.

Le général Torrijos en est conscient, et vit ses heures les plus longues comme principal responsable du « pari » panaméen. Il est pris entre des objectifs contradictoires : gagner cette « bataille de la dignité et de la souveraineté » mais favoriser aussi cette relance économico-financière indispensable et liée à un accord sur le canal « acceptable » par les Etats-Unis. Par un singulier paradoxe, le général Torrijos, qui joue toute sa carrière politique sur la bataille du canal, est aussi un dirigeant, simple et lucide, qui ne cesse de défendre les vertus du « pays profond », celui de « l'intérieur », de Chiriqui et de Veraguas, contre toutes les « distorsions » étrangères. Les nouvelles exigences américaines l'ont contraint à relancer sa mise, et à jouer cette fois le tout pour le tout sur le tapis vert de la négociation.

MARCEL NIEDERGANG.

MER DES CARAÏBES — COLON — FORT SHERMAN — Fort S. Lorenzo — Fort Davis — Gatun — FORT GULICK — 0 10 20 kilomètres — LAC — Rio Chagres — I. Barro Colorado — MADDEN — Escobal — Gamboa — Ecole de survie — LAC GATUN — Ecluse de Miraflores — Fort Clayton — Rio Abajo — Red Tank — ALBROOK — ZONE DU CANAL — PANAMA — Balboa — Amador — Route panaméricaine — Fort Kobbe — OCÉAN PACIFIQUE

Prochain article :

DES CARTES BISEAUTÉES

(1) Le traité de 1903, négocié directement par Bunau-Varilla avec les Etats-Unis, n'a pas été signé par les Panaméens. Pour 40 millions de dollars, Washington obtenait à perpétuité une zone de 10 miles de large à travers l'isthme sur laquelle ils pourraient construire un canal et exercer des droits « comme s'ils étaient souverains ».

(2) En particulier un projet d'un milliard de dollars pour l'exploitation des mines de cuivre de Cerro Colorado, dans la province de Chiriqui, qui dispose des réserves les plus importantes du monde.

ARGENTINE

La police de Buenos-Aires enquêterait en Europe sur les activités des exilés

(Suite de la première page.)

L'amiral Massera vise-t-il la présidence de la République, un poste *qui devrait revenir, dans le courant de l'année, à un militaire.* À la retraite ? Il se poserait alors en rival du général Jorge Videla, qui a *la même ambition : tout en abandonnant* prochainement son poste de commandant en chef de l'armée, ce dernier entend bien se succéder à lui-même à la tête de l'Etat. Il a d'ailleurs, lui aussi, entamé une offensive politique, par l'intermédiaire de son chef d'état-major, le général Roberto Viola, qui jouit d'une certaine audience dans les milieux « libéraux » et parmi certains des syndicalistes opposés à la droite péroniste.

A *la recherche d'une base politique*, la junte militaire paraît cependant décidée à contrôler de plus près les activités de l'opposition « irréductible » Dans les milieux de réfugiés argentins, on a dénoncé à *plusieurs reprises* l'arrivée en Europe, au début du mois de mars, via Madrid, de plusieurs dizaines de membres des forces de sécurité argentines, *venus enquêter* sur les activités des exilés dans plusieurs villes européennes. Une opération similaire paraît *avoir déjà été discrètement* menée au Mexique.

L'un des principaux objectifs des *autorités argentines serait aujourd'hui* la capitale française. Dans un témoignage recueilli par la commission *œcuménique* d'entraide *Cimade* et par la commission d'entraide Justice et Paix, une réfugiée argentine affirme avoir formellement reconnu, *lors d'une récente réunion d'exilés* à Paris, un membre des services de sécurité argentins, qui avait réussi à s'infiltrer à Buenos-Aires au sein de la « commission des familles de personnes disparues », dont elle faisait partie. Cet individu voyagerait aujourd'hui avec un passeport au nom d'Alberto Escudero. Ses indications auraient entre autres conduit à l'enlèvement dans la capitale argentine, en décembre dernier, d'une quinzaine de membres de la commission et des deux religieuses françaises, sœur Alicia Domon et sœur Léonie Duquet, disparues depuis.

THIERRY MALINIAK.

● *L'Union des journalistes argentins en France*, s'adressant aux journalistes français qui se rendront en Argentine pour la Coupe du monde de football, leur propose « *au nom de la liberté d'expression, au nom de la liberté syndicale et politique et de la solidarité humaine qu'ils exigent du gouvernement argentin : la liberté des collègues emprisonnés, l'apparition et la libération des disparus, la restitution des syndicats de presse aux dirigeants légitimement élus et le retour à la liberté de la presse en Argentine* ». L'Union rappelle qu'on compte aujourd'hui en Argentine soixante-dix journalistes emprisonnés, quarante disparus et vingt-neuf assassinés.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe — OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

EUROPE

Union soviétique

L'affaire de « la Dame de Pique » à l'Opéra de Paris

La « Pravda » refuse de publier la réponse de M. Lioubimov aux attaques dont il a été l'objet

M. Iouri Lioubimov, le directeur du théâtre moscovite de la Taganka, devait mettre en scène à l'Opéra de Paris « la Dame de Pique », de Tchaïkovski, d'après un récit de Pouchkine. Le 8 mars, il était pris à partie une première fois dans la presse soviétique pour une interview accordée à « l'Humanité » quatre mois auparavant. Deux jours plus tard, la « Pravda » publiait un article incendiaire du chef d'orchestre du Bolchoï, M. Juraïtis, accusant M. Lioubimov de vouloir « outrager un classique de la culture russe » en apportant des modifications à la partition de Tchaïkovski. M. Juraïtis avait réussi, alors qu'il dirigeait à l'Opéra de Paris « Roméo et Juliette », de Prokofiev, à prendre connaissance par des moyens frauduleux du travail préparatoire réalisé par M. Lioubimov, le compositeur Schnitke et le chef d'orchestre Rojdestvenski.

Au même moment, les autorités soviétiques faisaient savoir à M. Libermann, l'administrateur de l'Opéra de Paris, que MM. Lioubimov, Schnitke et Rojdestvenski ne seraient pas autorisés à se rendre à Paris pour remplir leur contrat ; elles proposaient à M. Libermann de faire appel à d'autres artistes soviétiques. L'administrateur de l'Opéra a refusé cette proposition du ministère de la culture soviétique, et son successeur, M. Bernard Lefort, a fait savoir qu'il renonçait, lui aussi, aux projets de coopération avec l'U.R.S.S. envisagés pour 1982 et 1983.

Nous publions ci-dessous le texte de la lettre ouverte adressée à la « Pravda » et à M. Juraïtis par MM. Lioubimov, Alfred Schnitke et Guennadi Rojdestvenski, qui tiennent à défendre leur conception. On trouvera ensuite l'argumentation pour le moins curieuse, du rédacteur en chef de la « Pravda » pour dénier aux trois personnes attaquées le droit de réponse.

« Après avoir lu dans la *Pravda* du 11 mars la lettre de A. Juraïtis « Défense de la *Dame de Pique* », nous avons décidé d'énumérer quelques faits relatifs à notre travail sur l'opéra de Tchaïkovski :

1) Juraïtis ne connaît pas la conception scénique du spectacle dont la mise en scène nous avait été confiée par le ministère de la culture de l'U.R.S.S.

2) La lettre de Juraïtis a été rédigée en fonction d'une connaissance superficielle du brouillon d'une variante de partition de piano qui se trouvait à l'Opéra de Paris ; actuellement le ministère de la culture de l'U.R.S.S. est en possession de la variante définitive de la partition de piano, variante dont Juraïtis n'a pas eu connaissance.

3) Si Juraïtis avait soigneusement étudié la partition de piano (même celle se trouvant à l'Opéra de Paris) il aurait pu se persuader qu'aucune note n'a été ajoutée au travail de Tchaïkovski. Conformément au plan de la mise en scène, prévoyant tout au long du spectacle la lecture de fragments du récit de Pouchkine dans la traduction de Prosper Mérimée, est apparue la nécessité d'introduire des intermèdes musicaux. Mais ces intermèdes ne constituent pas une musique « nouvelle », seulement la répétition des thèmes de l'opéra (interprétés au clavecin). (...)

4) En ce qui concerne les abréviations et les modifications, Juraïtis ne peut pas, en tant que collaborateur du Bolchoï, ignorer que nombre d'opéras et de ballets du répertoire de ce théâtre sont donnés avec des coupes considérables et des rajouts composés, parfois même dans des réorchestrations.

A titre d'exemple, M. Lioubimov cite le cas des opéras et ballets *Prince Igor, Ivan Soussanine, Rouslan et Loudmila, la Belle au bois dormant, Don Carlos, Sadko, la Guerre et la Paix, Semion Kotko, Roméo et Juliette, Ivan le Terrible, Carmen-Suite.*

Il est évidend, poursuit la lettre, que dans chacun des cas il y avait des raisons concrètes aux coupes et aux modifications ; nous en avions aussi et qui ne visaient pas à « une action préméditée de destruction d'un monument de la culture russe » mais à obtenir une concordance maximale de la partition avec la conception scénique (...)

5) Nous n'avons abrégé que quelques épisodes choraux. Voici le jugement que portait sur ceux-ci le compositeur lui-même :

« Ce que vous dites de la première scène dans le Jardin d'été *est parfaitement juste ; j'ai bien peur, moi aussi, que cela n'apparaisse comme une opérette, comme une farce.* » (Lettre au grand duc Constantin du 3 août 1890). (...)

« Je ne veux pas, catégoriquement, que l'on interprète les pages chorales de la Dame de Pique *(...) De toute manière, les choeurs n'ont pas d'importance dans cet opéra, ils ont une importance secondaire.* » (Lettre à P.-I. Jurgenson du 12 févier 1890).

6) *Le fait* d'avoir pris connaissance de la partition de piano ne saurait fournir à Juraïtis un motif pour prétendre qu'« un grand nombre de pages » ont été réorchestrées — pour cela il aurait fallu lire la partition, — or, aucune partition n'existe, puisque pas une seule page n'a été réorchestrée et ne devait l'être. Il y a eu entente pour copier (c'est-à-dire, en fait, recopier), les partitions des pages abrégées (*pour en faciliter l'exécution*), et aussi la répétition de l'épisode à huit temps du cinquième tableau, un demi-ton plus bas, ce pour quoi il faudra naturellement écrire une partition, tout en conservant exactement l'orchestration. Dans ce cas précis, nous sommes mus par des règles autres que Juraïtis qui s'est permis d'améliorer l'orchestration (« *le Lac des cygnes* », le final de la *Sixième Symphonie)*, de ce même Tchaïkovski dont nous sommes censés avoir écartelé l'âme. Apparemment, pour Juraïtis, l'âme de Borodine est moins vulnérable — sinon il ne se serait pas permis d'interpréter durant ses concerts au Japon le nocturne du *Deuxième Quatuor* de Borodine dans sa transposition pour orchestre à cordes et... maracas.

7) En revoyant par endroits le livret de l'opéra, nous nous sommes basés avant tout sur le fait que nombre de détails du livret de Tchaïkovski avaient été imposés au compositeur et au librettiste par la direction des théâtres impériaux. (...)

Une « Interprétation vivante »

8) Il n'est pas hors de propos de rappeler à Juraïtis qu'en se lançant dans une polémique, il faut connaître le sujet, en l'occurrence, les classiques russes. Pouchkine n'a pas écrit un poème intitulé *la Dame de pique*, comme l'écrit l'auteur de la lettre à la *Pravda*, mais un récit.

Juraïtis ne connaît que fort superficiellement les circonstances dans lesquelles fut écrit l'opéra comme la correspndance laissée par P.I. Tchaïkovski. En témoigne ne serait-ce que la mention « des chaudes nuits florentines » : dans les lettres et le journal du compositeur prédominent les doléances sur le temps froid. (...)

L'auteur de la lettre fait montre aussi d'une ignorance élémentaire des postulats de l'esthétique en comparant l'attitude à l'égard des monuments de l'architecture et de la peinture à celle concernant les œuvres musicales et théâtrales : l'architecture et la peinture exigent conservation et surveillance, alors que la musique et le théâtre ont besoin d'une interprétation vivante.

9) De surcroît, notre travail a une série de précédents dans l'histoire mondiale de l'art. Des interprétations créatrices d'œuvres classiques ont été le fait de Bach, Mozart, Mahler, R. Strauss, Rimsky-Korsakov, Chtchédrine, Brecht, Meyerhold, Stanislavsky, Nemirovitch-Dantchenko, etc.

10) Effectivement, on ne doit pas dénaturer des œuvres classiques. Mais juger d'un spectacle qui n'a pas encore été mis en scène équivaut à juger un livre d'après des brouillons. Si Juraïtis nourrissait quelque inquiétude sur le sort d'un chef-d'œuvre de la musique russe, il aurait pu s'adresser à nous pour obtenir des éclaircissements et non pas s'empresser de publier sa lettre, injurieuse par le ton et qui dénature les faits, dans un journal aussi compétent que la *Pravda*, induisant ainsi en erreur la rédaction du quotidien et ses nombreux millions de lecteurs.

A la lumière des faits mentionnés et des explications données, nous aimerions demander à Juraïtis ce qu'il avait à l'esprit en parlant « d'action monstrueuse », de « croisade contre tout ce qui nous est cher », de « musical américanisé », d' « outrages aux classiques russes », de « bas intérêts pour une publicité étrangère à bon marché », « d'amateur de sensationnel », etc. ?

La lettre de Juraïtis donne l'impression curieuse d'être empreinte d'intolérance et d'animosité, et elle contredit complètement par son esprit les normes de vie de notre société et l'éthique des relations professionnelles.

M. Afanassiev, rédacteur en chef de la Pravda, *a adressé la réponse suivante à M. Lioubimov:*

Honoré Iouri Petrovitch, la *Pravda* a bien reçu votre lettre. (...) L'ayant soigneusement étudiée, la *Pravda* a décidé de ne pas la publier. La raison principale est que nous ne sommes pas persuadés de votre sincérité. Vous savez sûrement fort bien que la place de tout brouillon est dans la poche ou sur la table de l'auteur. Mais votre « brouillon » s'est retrouvé dans une bibliothèque musicale. Curieux, n'est-ce pas ? Autre raison : la *Pravda* ne publie que des originaux ; vous ne nous avez adressé qu'une copie. Où est donc l'original ?

D'ailleurs, le contenu de votre lettre à la *Pravda* est connu de nombre de personnes à Moscou, des étudiants aux académiciens. Votre fougueuse défense de votre « esprit novateur » suscite l'étonnement et une certaine admiration. Mais à qui cela profite-t-il ? Ni au pays ni au parti dont vous êtes membre, j'en suis persuadé.

Enfin, une dernière chose : il n'est pas très sérieux d'agir contre ses opposants selon la méthode « Tu fais la même chose ». Pourquoi rappeler toutes les fautes d'A. Juraïtis, préciser s'il faisait froid ou chaud durant les jours où Tchaïkovski créa son chef-d'œuvre, s'il s'agit d'un récit ou d'un poème de Pouchkine, etc. ? Tout cela a l'air mesquin.

La *Pravda* a reçu des centaines de réactions à la lettre de A. Juraïtis. Malheureusement, il n'y en a pas une seule en votre faveur. Les auteurs des lettres considèrent qu'il n'est pas permis, même à vous, grand novateur et réformateur, de mutiler ce qui est cher au peuple. Avec mes meilleurs vœux de nouveaux succès créateurs...

« Apostrophes » sur Antenne 2

L'internationale des « empêchés »

Consacrée aux écrivains qui n'ont pas dans leur pays la liberté de s'exprimer, le cent quarante et unième émission d' « Apostrophes », sur Antenne 2, revêtait, vendredi soir, 14 avril, une allure inhabituelle, puisque, aucun des auteurs dont on présentait l'ouvrage n'était présent dans le studio. Ils étaient — selon une formulation délicate et bienséante — « empêchés »...

Le programme annonçait treize auteurs, de quatre continents. Il aurait pu y en avoir des centaines : ceux des prisons d'Amérique latine, d'Iran, d'Afrique du Sud ou de Tchécoslovaquie, ceux des camps de l'Est et de l'Ouest, ceux qui ne peuvent pas voyager, ceux qui ont été contraints à l'exil (et qu'on choquerait beaucoup en leur disant qu'ils ont de la chance !), et tous ceux qu'on a réduits au silence, ceux qu'on a « suicidés » ou assassinés, ceux dont la trace s'est perdue et dont on ne sait plus s'ils sont morts ou vivants, ceux dont on ne saura jamais rien, parce que leurs écrits ont été détruits sans même une lecture.

Pour faire parler cette armée d'ombres, qui ne nous hanteront jamais assez, Bernard Pivot avait fait appel à des « intermédiaires » qui donnèrent une « voix » aux « empêchés », exprimant leur pensée par délégation, par effraction. Mais comment évoquer cet effrayant martyrologe ? Nul ne sait où sont aujourd'hui les trois gardes rouges auteurs de Chinois, si vous saviez ! ; on ne connaît en France qu'un roman, vieux de trente ans, de Pa Kin, l'un des maîtres de la littérature chinoise, rescapé de la révolution culturelle ; on a confisqué les manuscrits du philosophe tchèque Karel Kosik ; le poète sud-africain Breyten Breytenbach a été condamné à neuf ans de camp ; l'Argentin Antonio di Benedetto, les Uruguayens Eduardo Galeano, Juan-Carlos Onetti, le chanteur Daniel Viglietti, et tant d'autres, sont emprisonnés, exilés, disparus ; Anatole Kouznetsov, condamné à quinze ans de camp pour un crime qu'il n'a pas commis, selon une loi qui n'existait pas, sera peut-être libre en décembre 1986...

Les bons sentiments, les idées généreuses ne font pas forcément des bonnes émissions. Bernard Pivot, à son corps défendant, en a donné une preuve avec cette longue pétition pour l'internationale des « empêchés ». Mais ce n'était pas inutile, même si ce n'était pas littéraire.

NICOLE ZAND.

Chypre

Nicosie estime que les propositions turques ne constituent pas une base de négociation

La délégation turque à Vienne devait, contrairement aux prévisions, rencontrer M. Waldheim ce 15 avril dans l'après-midi. Elle voudrait que le secrétaire général de l'ONU affirme publiquement que les propositions d'Ankara sont suffisantes pour permettre la reprise des pourparlers intercommunautaires, et qu'il réunisse MM. Denktash et Kyprianou lors de son voyage à Nicosie le 19 avril.

Mais M. Waldheim semble hésiter à se prononcer avant d'avoir consulté les Chypriotes grecs.

De notre correspondant

Nicosie. — L'espoir d'un règlement du problème chypriote qui était apparu au cours des dernières semaines s'évanouit une fois de plus : l' « *esquisse de propositions* » qui vient d'être présentée au secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, par la partie turque n'est pas de nature à conduire à une reprise des pourparlers intercommunautaires et encore moins à un règlement équitable du conflit chypriote.

Si le porte-parole du gouvernement de Nicosie a tenu à préciser que celui-ci « *définira sa position après avoir reçu le texte officiel intégral des propositions turques* », le contenu de celles-ci est en fait déjà largement connu et commenté dans la capitale chypriote. La presse chypriote grecque estime que « *ces propositions constituent une plaisanterie* ». Le ministre des affaires étrangères, M. Nicos Rolandis, a déclaré que « *la partie turque semble s'intéresser plutôt à faire du tapage au sujet de ces propositions, à susciter des impressions et sans doute à influencer les membres du Congrès américain plutôt qu'à négocier de façon substantielle* ».

Ne respectant pas les engagements pris tout récemment encore envers le secrétaire général de l'ONU, les propositions turques, précise-t-on dans les milieux gouvernementaux, sont « *une répétition de celles présentées à Vienne en 1977* ». « *Leur imprécision est encore plus marquée, mais le vocabulaire est sans doute plus courtois* », ajoute-t-on.

En ce qui concerne l'aspect constitutionnel du problème de Chypre, les propositions turques prévoient seulement la mise en place d' « *un système confédéral avec un gouvernement central fantôme* » et non pas d'un système fédéral. L'Etat confédéral ne dispose d'aucun pouvoir exécutif, législatif ou judiciaire, ces pouvoirs étant exercés par les deux administrations communautaires. Par ailleurs, le gouvernement central ne possède aucun pouvoir en matière de protection des droits de l'homme et n'a pratiquement aucun rapport avec les citoyens.

L'aspect territorial

Sur les vingt-sept pages que compte une « *note explicative* » qui accompagne les propositions, vingt-quatre pages et demie sont consacrées à la justification du fait que des propositions concrètes et de fond ne sont pas présentées, deux pages et demie portent sur les propositions constitutionnelles, et un seul paragraphe sur l'aspect territorial, qui constitue « *la clé de la solution du problème* », pour la partie chypriote grecque.

La partie turque se dit « *prête à entamer des négociations en vue d'un réajustement de la ligne de démarcation entre les deux secteurs* ». Quatre régions sont suggérées à ce propos, qui représentent environ 5 % du territoire de l'île. Or la zone « morte » existant actuellement entre les secteurs nord et sud du pays représente déjà 3,5 % de la superficie de Chypre. On en conclut donc que la partie turque n'a nullement l'intention d'accepter un retrait quelconque de ses troupes de la zone qu'elle occupe depuis l'été 1974 et qui représente environ 40 % de l'île.

En ce qui concerne Famagouste, troisième ville du pays, occupée depuis août 1974 par l'armée turque, les propositions mentionnent que « *certains propriétaires chypriotes grecs peuvent y retourner* », ce retour étant cependant subordonné à de nombreuses conditions qui, en fait, excluent pratiquement une telle éventualité.

L'assemblée fédérale proposée par la partie turque comprendrait dix membres, cinq Chypriotes grecs et cinq Chypriotes turcs, c'est-à-dire, souligne-t-on dans les milieux gouvernementaux, une participation égale de la majorité grecque, représentant 82 % de la population, et de la minorité turque, qui n'en constitue que 18 %.

Une fois encore, le pessimisme s'installe chez les Chypriotes grecs au sujet des intentions réelles d'Ankara. Le secrétaire général des Nations unies, qui se rend à Chypre mercredi prochain, sera-t-il en mesure de surmonter ce nouvel obstacle et de convaincre la partie chypriote grecque d'entamer un nouveau tour de négociation ? On est convaincu à Nicosie que, si les pourparlers intercommunautaires sont relancés, ils n'auront qu'un caractère symbolique et seront sans doute limités à la seule session inaugurale.

DIMITRI ANDREOU.

Portugal

Les milieux politiques attachent plus d'importance à la mission du F.M.I. qu'au vote du budget

De notre correspondant

Lisbonne. — Par 127 voix (socialistes et centristes) contre 100 (sociaux-démocrates, communistes, cinq députés indépendants (ex-P.S.) et un représentant de l'Union démocratique populaire (extrême gauche) le Parlement portugais a approuvé les projets de plan et de budget pour 1978, dont la discussion s'est achevée le vendredi 14 avril.

« *La politique économique proposée par le gouvernement consistant à bloquer les salaires et à libérer les prix entraînera une concentration des richesses aux mains des capitalistes qui bénéficieront de l'appauvrissement progressif de la majorité du peuple portugais* », a considéré un des députés du parti communiste, justifiant ainsi le vote de son groupe parlementaire.

« *La réduction du pouvoir d'achat, le renchérissement du crédit*, a poursuivi le même député, *provoqueront d'énormes difficultés dans la production et amèneront beaucoup de petites et moyennes entreprises à disparaître, ce qui augmentera encore le nombre de chômeurs.* »

Ce même pessimisme a été manifesté par le P.S.D. : « *Une politique d'austérité n'a de sens que dans la mesure où elle est destinée à redresser économiquement le pays. Jamais elle ne doit servir à payer une facture qui ne fait cependant que monter* », a estimé de son côté M. Mota, membre de la commission politique du parti social-démocrate.

Le fait que le résultat du vote ait été connu d'avance, la majorité P.S.-C.D.S. n'enregistrant aucune défection, a retiré une bonne partie de l'intérêt de ces débats. Pendant cinq séances, les interventions se sont succédé dans le même climat de monotonie, illustré d'ailleurs par des galeries désertes et par un hémicycle assez dégarni.

Le ministre des finances et du plan, M. Constancio, a repoussé en ces termes les critiques formulées par l'opposition : « *Le P.S.D. n'a, en ce moment, aucun projet économique cohérent et le P.C.P. persiste à présenter des solutions de rechange parfaitement illusoires.* »

Tous les témoins de ces échanges oratoires avaient conscience que le dénouement de la crise actuelle se jouait plutôt dans les bureaux du ministère des finances et de la Banque du Portugal, où se déroulent en ce moment les négociations avec les experts du F.M.I. Presque à l'unanimité, la presse portugaise s'insurge contre les exigences posées par ces « *hommes sans visage* », comme les appelait récemment l'hebdomadaire *O Jornal* : « *Il ne faut pas trop tirer sur la corde* », dit-on dans les milieux politiques de Lisbonne, où l'on craint la réaction populaire face à des « *restrictions excessives* ». Une manifestation contre la hausse des prix des produits alimentaires et des services publics a déjà réuni, le vendredi 14 avril, plusieurs milliers de personnes devant le ministère du commerce.

JOSÉ REBELO.

Norvège

PAS DE JAZZ POUR L'HYMNE NATIONAL

(De notre correspondant)

Oslo. — *Un orchestre de jazz suédois qui avait enregistré l'hymne national norvégien vient d'être sanctionné par le ministère norvégien de l'enseignement, chargé des affaires culturelles. Un trente-trois tours où le groupe interprète à sa façon quelques chants traditionnels norvégiens et aussi l'hymne national vient d'être interdit à la vente.*

Selon la décision du ministère, prise selon les conseils d'une commission chargée de défendre les droits des œuvres d'art originales, ce disque ne pourra plus être diffusé à la radio ni à la télévision. L'orchestre aura néanmoins le droit de continuer à jouer sa version au cours de concerts. Le ministère estime que le disque viole l'esprit de l'hymne, et porte atteinte au sentiment patriotique de la population

La compagnie productrice déplore la décision, mais elle ne regrette sûrement pas la publicité qui lui est faite par cette controverse : le disque est sorti il y a cinq semaines et la quasi-totalité de la production est déjà vendue ou distribuée — S. M.

Espagne

LES NATIONALISTES CANARIENS EXIGENT UN « IMPOT RÉVOLUTIONNAIRE » DES AGENCES DE VOYAGE

Le Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel des Canaries (M.P.A.I.A.C.) réclame un « impôt révolutionnaire » *aux industriels opérant aux Canaries et aux agences de voyages scandinaves dont les clients séjournent dans l'archipel, a déclaré vendredi 14 avril, à Alger, M. Domingo Acosta, l'un des responsables du mouvement. Cet impôt, a-t-il précisé, devrait être versé annuellement au M.P.A.I.A.C. et serait calculé d'après les* « profits réalisés dans le pays ». *Les réfractaires seraient menacés d'attentats à la bombe.*

A Madrid, le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Aguirre, s'adressant aux membres de la Fédération internationale des organisateurs de voyages, a déclaré que le gouvernement espagnol s'efforcerait d'assurer une « sécurité maximale » *aux Canaries, où, comme le démontrerait la semaine prochaine la visite du chef du gouvernement, M. Suarez, la situation est* « absolument normale ».

Cependant, selon le journal danois Berlingske Tidende, *le M.P.A.I.A.C. a déjà demandé à plusieurs agences de voyages scandinaves des rançons de 90 000 à 180 000 dollars (400 000 à 800 000 francs) pour assurer la sécurité de leurs clients. A Stockholm, les organisations de voyages ont déclaré qu'elles n'avaient pas l'intention de satisfaire aux exigences des nationalistes canariens.* — (A.F.P. - A.P.)

PROCHE-ORIENT

Les États-Unis souhaitent réglementer strictement l'utilisation des bombes à fragmentation par Israël

Un porte-parole du département d'Etat a annoncé, vendredi 14 avril, que des conversations avaient eu lieu entre Etats-Unis et Israël par le canal diplomatique sur de futures livraisons de bombes à fragmentation à Tel-Aviv. Dans la matinée, les milieux militaires de Jérusalem avaient laissé entendre que les Etats-Unis avaient interrompu la livraison de ce type d'armes, *« dans l'attente d'un nouvel arrangement quant aux modalités de leur utilisation »*. Selon le correspondant de *Haaretz* à Washington, *« les explications données par Israël sur les raisons de l'utilisation de ces bombes au Sud-Liban n'ont pas convaincu l'administration américaine, et le président Carter a donné l'ordre de suspendre les livraisons pour le moment et de n'en recommencer éventuellement la fourniture qu'à des conditions limitant de manière très sévère leur utilisation »*.

Le *Jérusalem Post* estime, pour sa part, que l'utilisation de ces bombes par Israël pourrait avoir porté préjudice aux chances de Jérusalem d'acquérir de nouvelles fournitures militaires. Le quotidien croit savoir que Washington a suspendu l'approbation des commandes militaires à Israël, à l'exception d'une seule, concernant des hélicoptères, et qu'il pourrait s'agir *« d'une pression politique directe sur Israël pour hâter le processus des négociations avec l'Egypte »*.

Vendredi soir, le ministre des affaires étrangères israélien, M. Moshe Dayan, s'est efforcé de fournir à ce sujet quelque apaisement à Washington en affirmant qu'Israël estimait que la résolution 242 du Conseil de sécurité s'appliquait autant à la Jordanie qu'à l'Egypte, à la Syrie et au Liban, alors que le premier ministre, M. Begin, s'est refusé jusqu'à présent à accepter le principe d'un retrait, même partiel, de Cisjordanie et de Gaza.

Des déclarations ambiguës

Les déclarations de M. Dayan restent cependant ambiguës. *« Si Israël accepte la résolution 242 dans son intégralité*, a-t-il en effet précisé, *il se refuse à y ajouter des précisions qui spécifieraient clairement un retrait de Cisjordanie, et cela pour une raison évidente : la résolution 242 s'applique aux relations entre Etats. Parler, dans ce cadre, de la Cisjordanie et de Gaza serait mettre ces territoires sur le même pied qu'un Etat et amener à la création d'un Etat palestinien, ce à quoi Israël reste opposé. »* — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Un sondage*, publié à New-York par la chaîne de télévision C.B.S., indique que le nombre des Américains favorables à Israël a considérablement baissé en six mois, passant de 54 % en octobre dernier à 43 %.

CORRESPONDANCE

L'arrestation de Mme Raymonda Tawil

Après la mise en « détention administrative » par les autorités israéliennes de Mme Raymonda Tawil, personnalité palestinienne de Cisjordanie (le Monde *du 13 avril), M. Pierre Vidal-Naquet nous adresse le témoignage suivant :*

Raymonda Tawil est certes une *« avocate fervente de la cause palestinienne »*. J'ai rencontré chez elle toute une série de personnes qui faisaient vivre cette cause, la rendaient présente et convaincante : des journalistes de la presse arabe de Jérusalem, des intellectuels, mais aussi un jeune homme qui avait été torturé. Mais cette avocate s'exprimait sans haine. De la fenêtre de sa maison, elle montrait les lumières de Tel-Aviv et savait fort bien que les Palestiniens devraient vivre aux côtés d'une société et d'une nation israéliennes dont l'implantation est irréversible en dehors d'une perspective apocalyptique. Elle réclamait la coexistence, mais d'abord la justice pour les siens. Est-ce un motif de détention ?

LES COMBATS DE BEYROUTH AURAIENT FAIT UNE SOIXANTAINE DE MORTS ET DEUX CENT CINQUANTE BLESSÉS

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Après cinq jours d'affrontements meurtriers, Beyrouth a connu, vendredi 14 avril, sa première journée de calme. Le bilan provisoire de ces affrontements serait de l'ordre de soixante morts et de deux cent cinquante blessés.

Une controverse s'est instaurée sur le rôle de l'armée syrienne au cours des troubles. Pour y couper court, le gouvernement libanais a fait une mise au point précisant qu'il avait donné l'ordre à la F.A.D., en tant qu'*« armée de l'autorité légale au Liban »*, et donc aux troupes syriennes qui la composent pour l'essentiel, d'entrer en action à Chyah et à Ain-Remmaneh. Parallèlement, une déclaration officielle dans le même sens a été publiée à Damas assurant que la Syrie ne se mêlait pas des affaires intérieures libanaises, mais qu'elle avait mis une partie de son armée sous les ordres directs du président libanais.

Sur un autre plan, les déclarations de M. Louis de Guiringaud sur le rôle limité des « casques bleus » français (*le Monde* du 15 avril) ont contribué à apaiser les inquiétudes de certains milieux dans le camp palestino-progressiste. Exprimant une opinion largement répandue aussi bien au sein de l'O.L.P. que du Mouvement national libanais, le secrétaire général du parti communiste, M. Georges Haoui, a développé, au cours d'un meeting vendredi, l'argument qu'il était inutile de créer de faux problèmes qui profitent à Israël en détournant l'attention du véritable débat, lequel porte sur l'occupation du Sud. M. Haoui a notamment affirmé que le procès d'intention fait à la France n'était pas réaliste, car il ne tenait compte ni de la conjoncture internationale ni de la situation intérieure française. *« Si la France s'écartait des résolutions de l'ONU*, a-t-il dit, *elle se retrouverait en confrontation avec nous et dans une position qui ne servirait pas ses intérêts. Le danger essentiel proviendrait plutôt des tentatives d'utiliser les forces arabes au Liban comme moyen de pression sur la résistance palestinienne et les forces progressistes. Nous espérons que la Syrie continuera de ne pas céder aux sollicitations dont elle est l'objet pour jouer ce rôle. »* — L. G.

● *L'état-major de la 44e division parachutiste*, basée à Toulouse, a annoncé, le samedi 15 avril, que l'élément de renfort prévu pour les « casques bleus » français au Liban — soit quatre cents hommes — embarquera mardi ou mercredi à bord d'un Boeing-747 pour gagner le Sud-Liban et y rejoindre les six cents hommes du 3e R.P.I.Ma.

BIBLIOGRAPHIE

Menahem Begin

de Victor Malka

Ce livre est dû à un admirateur du premier ministre israélien, et l'auteur en convient dès la première page. A ses yeux, le « beginisme » est *« l'action d'un homme qui a tenté de dompter l'Histoire ; une vie faite d'audace et de célérité mais aussi de certitude d'être dans le vrai... »*. On ne trouvera rien, dans ce livre, qui concerne l'homme du refus israélien par excellence : refus des accords d'armistice avec les pays arabes voisins en 1949, opposition au retrait du Sinaï et de Gaza après la campagne de Suez en 1956, refus d'accepter, au lendemain de la guerre de six jours, la résolution 242 du Conseil de sécurité, opposition à l'initiative du secrétaire d'Etat américain, M. Rogers, en été 1970, qui a mis fin à la « guerre d'usure » sur le canal de Suez, rejet du cessez-le-feu à la fin de la guerre du Kippour ainsi que des accords de dégagement des forces en 1974 avec l'Egypte et la Syrie, et par la suite de l'accord intérimaire de septembre 1975 avec l'Egypte sans lequel l'initiative de M. Sadate n'aurait pas vu le jour. Toute initiative de paix relevant d'une certaine souplesse fut toujours rejetée par M. Begin.

« Nous n'avons jamais fait de mal à un seul Arabe », aurait dit le premier ministre. L'auteur passe donc sous silence les activités de l'Irgoun contre des civils arabes (comme, par exemple, la bombe jetée au marché de Haïfa, en 1938, et qui avait fait cinquante victimes palestiniennes). Il modifie deux mots clefs de l'hymne du Betar (jeunesses du parti de M. Begin), écrit par son maître M. Jabotinski : *« Avec le sang et la sueur une nouvelle race se dressera, fière, généreuse et cruelle. »* Avec M. Malka, « race » « génération » et « cruelle » se transforment en « forte » (p. 104)... Il rappelle la devise de l'Irgoun : « Seulement ainsi », mais oublie de mentionner qu'elle figurait dans son emblème au-dessus de la carte représentant la Palestine et la Transjordanie et où, à la place du Jourdain, figurait un fusil. Comme le dit une chanson célèbre du Betar : *« Le Jourdain a deux rives, celle-ci est à nous, l'autre aussi. »*

M. Victor Malka, juif d'origine marocaine, décrit en quelques pages la situation difficile de ses frères orientaux en Israël et s'en prend aux Travaillistes. A propos de la politique sociale du nouveau cabinet, dont souffrent surtout les classes défavorisées, constituées principalement par des juifs orientaux, il assure, en revanche, que *« le nouveau pouvoir s'engage peut-être dans la voie d'une plus grande justice sociale... »*. Restent les éloges du style de vie austère de M. Begin et de sa « modestie ».

AMNON KAPELIOUK.

(*) Victor Malka, *Menahem Begin*, éditions Média, Paris 1977, 200 p.

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi

« Le Monde », Vente au numéro : 5, rue des Italiens. — 75427 Paris Cedex 09

ASIE

Cambodge

UN REPORTAGE DE LA TÉLÉVISION YOUGOSLAVE

Villes mortes et camps de travail...

Après la déclaration du premier ministre cambodgien, M. Pol Pot, proposant son « amitié cordiale » (« le Monde » du 14 avril) au Vietnam, Radio-Hanoï s'est étonné, vendredi 14 avril, qu'après trois ans de « propagande haineuse, d'incidents de frontière et de massacres de civils innocents, Pol Pot parle de solidarité et d'amitié avec le Vietnam ». « Les actes des dirigeants de Phnom-Penh montrent que ceux-ci sont des traitres, a ajouté le commentateur. (...) Leur erreur est d'avoir frappé les véritables révolutionnaires et patriotes du Cambodge qui se sont engagés fermement maintenant dans la résistance ». Par ailleurs, la radio a annoncé la récente visite dans la province frontalière de Song-Be de M. Truong Chinh, président de l'Assemblée nationale et « numéro trois » du régime vietnamien.

Pour sa part, la radio cambodgienne a diffusé récemment un appel rappelant la nécessité absolue de « respecter la discipline » au sein du P.C. Ce texte reconnait implicitement l'existence de certaines pratiques répressives : « Nous devons absolument éviter d'appliquer la discipline du parti parmi les masses en utilisant la peur ou les menaces de toute nature, comme par exemple en disant que quiconque viole la discipline du parti sera puni ou torturé. Une telle discipline ne serait pas respectée », a assuré Radio-Phnom-Penh.

De notre correspondant

Belgrade. — Après plusieurs articles des envoyés spéciaux de la presse yougoslave au Cambodge, le public yougoslave a eu l'occasion, vendredi 14 avril, de voir sur le petit écran un impressionnant reportage dans ce pays (1). Filmé par M. Nicolas Vitorovitch, spécialiste de l'Indochine, il montre des images saisissantes de Phnom-Penh, cité morte : rues et boulevards du centre sans piétons ni véhicules, magasins, cafés, restaurants, cinémas et théâtres fermés ; maisons d'habitation désertes, où, à travers des fenêtres brisées, le vent fait flotter des haillons de rideaux noircis par la pluie et le soleil. D'autres villes cambodgiennes tombent en ruine ou commencent à disparaître dans la végétation.

Assis dans un grand fauteuil recouvert de tissu vert, le premier ministre, M. Pol Pot, habillé d'une vareuse à la Mao, et tout souriant, explique à M. Vitorovitch que son régime a procédé à la déportation de la population citadine d'abord parce qu'il était impossible de la nourrir et ensuite parce que, dans cette population, se dissimulaient des *« agents de l'impérialisme américain »*, dont il a fallu se débarrasser à tout prix.

Dans les rizières et sur les grands chantiers, des fourmilières humaines édifient, avec des moyens très primitifs, des canaux d'irrigation ou des barrages. Sur l'un de ces chantiers, cinq mille femmes manient, du matin au soir, la bêche et la pioche ou transportent des paniers de pierre et de terre. Séparées de leurs maris, elles ne touchent rien pour leur travail, *« l'Etat nous procurant tout ce dont nous avons besoin »*, dit l'une d'entre elles. Au coucher du soleil, elles rentrent dans leurs baraques en longues files, à pas lents, exténuées de fatigue.

Le régime porte une attention spéciale à la formation de la « jeune classe ouvrière ». Des enfants d'une douzaine d'années à peine, présents sur tous les chantiers et dans toutes les usines, travaillent, comme leurs aînés, neuf heures par jour. Un certain nombre d'élèves fréquentent des écoles techniques, les seules avec quelques écoles primaires qui soient ouvertes. Car le nouveau régime a immédiatement fermé tous les établissements d'enseignement secondaire et universitaire. M. Vitorovitch a filmé un certain nombre d'imposants bâtiments qui les avaient abrités avant la révolution. Ils sont tout aussi vides que les temples bouddhistes désertés par les bonzes, la religion ayant été « supprimée ». Selon Mme Yun Yat, ministre de la culture, de l'éducation et de l'information, la fermeture des écoles a été dictée par la nécessité d'*« accélérer le développement économique »*. Quant à la religion, *« elle fut l'instrument de pression et d'exploitation du peuple par les classes possédantes »*.

Les très belles prises de vues des paysans cambodgiens sur fond de palmiers à sucre et de lauriers-roses géants, des cours d'eau paisibles, des rizières fertiles où la moisson se fait par endroits trois fois l'an, donnent l'image de la terre promise. Et, pourtant, sur les nombreux visages qui défilent sur l'écran, il n'y a pas un sourire...

PAUL YANKOVITCH.

(1) Ce film sera diffusé sur Antenne 2 le mercredi 19 avril.

Inde

DU PLUTONIUM AMÉRICAIN « OUBLIÉ » DANS L'HIMALAYA

La C.I.A. a-t-elle contaminé l'un des plus beaux sommets de l'Himalaya — le Nanda-Devi, 7 817 mètres — et risque-t-elle d'empoisonner les eaux du Gange ? Deux parlementaires américains ont demandé au président Carter d'ouvrir une enquête après les révélations faites par la revue « Outside ».

Selon celle-ci, en 1965, un groupe d'« alpinistes » américains, de connivence avec des services spéciaux indiens, ont entrepris d'escalader le Nanda-Devi, qui se trouve à proximité de la Chine, pour y déposer un appareil d'espionnage électronique fonctionnant au plutonium 238, dont la radioactivité reste dangereuse pendant plusieurs centaines d'années. Le mauvais temps les empêcha d'atteindre le sommet et ils durent déposer l'engin, destiné à détecter les explosions chinoises, au fond d'une crevasse. Quand ils revinrent, quelques mois plus tard, il avait été écrasé par une avalanche. En 1967, ils déposèrent un second appareil de ce type sur une autre montagne plus accessible ; mais celui-ci fut à son tour abandonné deux ans plus tard au profit des satellites-espions.

Le gouvernement indien a demandé des explications à Washington sur cet incident qui risque, selon « Outside », de rendre radioactives les eaux du fleuve sacré, qui prend sa source près du Nanda-Devi, lorsque l'enveloppe de l'appareil aura perdu son étanchéité. — (A.P., U.P.I.)

● L'AGENCE DE PRESSE OFFICIELLE SAMACHAR a cessé d'exister vendredi 14 avril. Les quatre agences indépendantes — deux en langue anglaise, PTI et UNI, et deux en hindi, Hindustan Samachar et Samacher Bharati, — qui avaient été contraintes de fusionner en 1976, sous l'état d'urgence, par Mme Gandhi, ont repris leurs activités. — *(U.P.I.)*

● *Le choléra continue de s'étendre en Thaïlande et en Malaisie.* — Cinquante et une des soixante-douze provinces thaïlandaises sont désormais atteintes. 2 129 cas ont été signalés, dont 559 à Bangkok, entraînant la mort de 77 personnes. En Malaisie, 55 cas ont été signalés. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA COOPÉRATION GRÉCO-ALBANAISE PROGRESSE LENTEMENT

(De notre correspondant.)

Athènes. — La nouvelle ligne aérienne Athènes-Tirana a été inaugurée le 28 mars. Elle est assurée par Olympic Airways qui, une fois par semaine, le mardi, prolonge sa ligne intérieure Athènes-Janina jusqu'à la capitale albanaise, avec vol retour le même jour. Le vol Janina-Tirana dure un peu plus d'une heure car l'appareil emprunte un couloir aérien qui longe la côte au lieu de couper directement par l'intérieur du pays.

Les milieux gouvernementaux grecs expriment leur satisfaction pour le chaleureux accueil que les autorités albanaises ont réservé au ministre du commerce, M. Panayotopoulos, qui s'est rendu à Tirana pour signer le nouveau protocole réglant les échanges commerciaux entre les deux pays.

Les déclarations de M. Enver Hodja qui exprima le souhait de voir se développer les amicales et confiantes relations entre l'Albanie et la Grèce, ont été appréciées à Athènes, et plus particulièrement le passage concernant le respect des droits de la minorité grecque en Albanie du Sud.

En dépit de la réserve manifestée par les dirigeants albanais dans certains domaines dont celui du tourisme, la coopération entre les deux pays progresse lentement mais régulièrement. Et les Albanais qui boudaient les manifestations sportives inter-balkaniques se montrent déjà plus coopératifs. Ils participeront aux Jeux balkaniques d'athlétisme qui auront lieu à Thessalonique, au mois d'août prochain. Les Albanais avaient participé pour la dernière fois aux Jeux balkaniques en 1963 et avaient réapparu en Grèce en 1975 pour les championnats d'Europe d'athlétisme juniors.

M. M.

Les propositions françaises pour le désarmement

LES SOVIÉTIQUES ESTIMENT QUE LE CONTROLE INTERNATIONAL PAR SATELLITE EST « A DISCUTER, MAIS COMPLIQUÉ »

Hôte à un déjeuner d'adieu de l'Association de la presse diplomatique, M. Victorov, conseiller de presse de l'ambassade de l'U.R.S.S. — auquel succède M. Bogatchev — a commenté, vendredi 14 avril, les propositions françaises sur le désarmement.

Les Soviétiques, a-t-il dit, sont *« contents »* que la France reprenne sa place dans la discussion, *« mais il ne faut pas oublier ce qui est acquis dans ce domaine »*. Il n'existe pas actuellement, a-t-il souligné, d'autres organismes habilités à discuter du désarmement que ceux dont la France conteste l'efficacité. Il a qualifié de *« techniques »* les entretiens que le sénateur Taittinger, chargé du désarmement, vient d'avoir à Moscou. Ils pourront, selon lui, permettre de progresser plus rapidement quand les décisions politiques seront prises.

A propos de la taxe sur le *« surarmement »* proposée par la France, les Soviétiques s'attendent que chacun défende âprement son propre *« seuil d'armement »*. Si l'on prend en considération la taille des Etats, a-t-il indiqué en substance, l'U.R.S.S. est moins armée qu'Israël. Quant à la proposition française d'un contrôle international par satellites, M. Victorov estime qu'elle est *« à discuter, mais compliquée »*.

Le porte-parole soviétique s'est étonné que la France ne se prononce pas sur la bombe à neutrons. Interrogé sur ce que l'U.R.S.S. est disposée à concéder en échange d'une renonciation américaine à cette arme, il a déclaré que l'U.R.S.S. s'était toujours contentée de *« répondre »* aux *« poussées militaires »* américaines. Selon M. Victorov, enfin, des vérifications dans le domaine de l'armement ne sont pas nécessaires, les Etats-Unis sachant *« tout ou presque »* de ce qui se passe en U.R.S.S. et réciproquement.

● *M. Ceausescu*, en visite aux Etats-Unis, s'est entretenu, vendredi 14 avril, avec des responsables de la société Combustion Engineering, spécialisée dans le génie nucléaire, des possibilités de construire en Roumanie une centrale nucléaire de 800 mégawatts. Si la vente d'une centrale nucléaire à la Roumanie était autorisée par l'administration Carter, il s'agirait du premier marché du genre conclu entre les Etats-Unis et un pays communiste. — *(Reuter.)*

● *Les Neuf et le Comecon.* — Le commissaire européen chargé des relations extérieures, M. Haferkamp, se rendra fin mai à Moscou pour rencontrer le secrétaire général du Comecon, M. Fadeev, a-t-on annoncé vendredi 14 avril, de source communautaire à Bruxelles. Ce voyage aura pour but, précise-t-on, de poursuivre les conversations exploratoires en vue entre la C.E.E. et le Comecon. — *(A.F.P.)*

...sitions turques de négociation

AFRIQUE

La libération des deux otages des rebelles tchadiens a été obtenue « sans conditions » *affirment Paris et Berne*

Un peu moins de trois mois après leur enlèvement, le 18 janvier, par des rebelles tchadiens se réclamant de la « troisième armée occidentale » du Frolinat, l'otage français Christian Masse, vingt ans, et son compagnon de captivité, de nationalité helvétique, André Kümmerling, vingt-sept ans, ont été remis en liberté vendredi soir 14 avril dans le nord-est du Nigéria. Tant à Paris qu'à Berne, les autorités affirment que ces libérations ont été obtenues « sans conditions ».

Les deux jeunes gens ont été accueillis vendredi soir vers 20 h 30 locales à proximité du lac Tchad par les ambassadeurs de France et de Suisse au Nigéria. Ils ont été conduits en avion à Lagos d'où ils devaient regagner l'Europe au cours du week-end. Ils sont en bonne santé.

A Paris, le ministère des affaires étrangères a publié, samedi 15 avril, le communiqué suivant : « *Le gouvernement français se réjouit de la libération de Christian Masse et de son compagnon. Il tient à remercier les autorités des Etats de la région pour les efforts qu'elles ont déployés à sa demande, et, en particulier, les autorités nigérianes, dont l'action persévérante, menée en plein accord avec lui, a été décisive et a permis l'heureux dénouement de cette affaire.* »

Interrogé sur les modalités de cette libération, le porte-parole du Quai d'Orsay a répondu : « *Dès le début, la position du gouvernement français a été claire : il n'a pas été question de satisfaire les conditions posées par ceux qui détenaient Christian Masse. Ce n'est d'ailleurs pas la France qui a négocié sa libération mais les autorités du Nigéria.* »

D'autre part, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a adressé à son homologue nigérian, le général Goaba, un télégramme remerciant le gouvernement nigérian pour la « *libération inconditionnelle* » de Christian Masse.

En échange de la libération du jeune Français, accusé par ses ravisseurs « *d'espionnage* » pour le compte de « *l'impérialisme français* » ceux-ci avaient exigé avant le 12 février 1978 le rapatriement du « *corps expéditionnaire français* » (six cents hommes) du Tchad, le versement d'une rançon de 500 millions de francs C.F.A. (10 millions de francs français) dont une partie en matériel militaire, et la libération à N'Djamena d'un détenu du nom d'Adoum Adam Moustapha.

En ce qui concerne André Kümmerling, seule une rançon du même montant avait été réclamée, le délai de rigueur imparti étant fixé cette fois au 20 février

Deux jours après l'annonce de l'enlèvement, le Frolinat avait démenti catégoriquement être à l'origine d'un rapt, qu'il qualifiait d'« *acte de pur banditisme* ». Il ajoutait que le chef de la « *troisième armée occidentale* » avait été exclu du Frolinat en mai 1977.

Bien qu'on ignore le détail des démarches entreprises pour obtenir l'élargissement des deux jeunes gens, il est probable que celles-ci ont exigé de multiples contacts intergouvernementaux. Berne a d'ailleurs remercié, vendredi soir, outre le Nigéria, les gouvernements du Tchad, de la Libye et du Niger ainsi que la Croix-Rouge internationale pour leur « *coopération* ». Les autorités de Lagos, dont M. de Guiringaud, au cours de sa visite au Nigéria, avait sollicité l'aide début mars, ont contribué à l'heureux dénouement de l'affaire.

La mère de M. Christian Masse a déclaré dans la nuit de vendredi à samedi : « *J'attendais la libération de mon fils depuis lundi.* » L'otage français a précisé à sa mère au téléphone : « *Les gens qui nous retenaient, André et moi, ont fait le maximum pour que nous soyons bien. Nous avions notre liberté de mouvement et nous les avons même aidés à soigner des malades.* »

● *Conformément à l'« accord de Monrovia »* du 18 mars, la Côte-d'Ivoire et la Guinée ont décidé d'établir des relations diplomatiques à partir du vendredi 14 avril, indique un communiqué conjoint signé à Abidjan. Le même communiqué fait état de la signature d'un traité d'amitié et de coopération et d'un accord économique guinéo-ivoiriens. — *(A.F.P.)*

Ghana

LE GOUVERNEMENT MILITAIRE FAIT ARRÊTER DIX-SEPT PERSONNALITÉS CIVILES

Accra *(Reuter)*. — Le gouvernement militaire a ordonné l'arrestation de dix-sept importantes personnalités politiques, apparemment hostiles aux projets constitutionnels du chef de l'Etat, le général Ignatius Acheampong. Les mandats d'arrêt ont été délivrés le 5 avril dernier, a rapporté, vendredi 14 avril, l'agence ghanéenne de presse. Cette mesure n'avait pas été rendue publique.

L'agence n'indique pas si les dix-sept personnalités sont d'ores et déjà toutes sous les verrous. Parmi elles figurent un ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement civil renversé en 1972 par les militaires, M. William Ofori Atta, ainsi qu'un ancien ministre des finances de Kwame N'Krumah, M. Komla Agbeli Gbedema.

Le 30 mars, le général Acheampong avait fait approuver par référendum (*le Monde* du 4 avril) un projet constitutionnel visant à instaurer un régime politique « *d'union nationale* » associant les civils à l'armée et à la police. Les partis politiques sont interdits au Ghana depuis 1972. Le 3 avril, le chef de l'Etat avait interdit trois mouvements hostiles à sa politique.

République Sud-Africaine

● UN AFRICAIN EST MORT après avoir subi des tortures dans les locaux de la police à Welkom, à 200 kilomètres au sud de Johannesburg, a révélé vendredi 14 avril le quotidien *Rand Daily Mail*. Le journal indique qu'une enquête a été ouverte à la suite du décès, le 19 mars dernier, de ce détenu, M. Jankie Mahlomola Matobako, âgé de vingt-cinq ans. — *(A.F.P.)*

EN VISITE A PEKIN

Le président Syaad Barre dénonce l'« insolente intervention » de l'U.R.S.S. dans le conflit somalo-éthiopien

De notre correspondant

Pékin. — Banquet diplomatiquement « chaud », vendredi soir 14 avril au Palais du peuple, en l'honneur du président somalien, M. Syaad Barre : dès les premières phrases de son discours, le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien, dénonçait « *la superpuissance qui, en proie à une folle ambition, s'est livrée à l'agression et à l'expansion dans la corne de l'Afrique* ». Les diplomates représentant l'U.R.S.S. et ses plus proches alliés — Pologne, Bulgarie, Hongrie, Tchécoslovaquie, R.D.A. et Mongolie — quittaient aussitôt la salle du banquet. C'est la première fois que ce genre d'incident se produit depuis le début de l'année. Les représentants de l'Ethiopie et de Cuba s'étaient pour leur part abstenus d'assister à la réception.

L'éditorial de bienvenue au président somalien publié le même jour par *le Quotidien du peuple* avait, il est vrai, préparé le terrain dans des termes dépourvus de toute ambiguïté. L'organe du P.C. chinois avait en effet célébré la résistance de la Somalie « *aux menaces du social-impérialisme soviétique* » et à ses tentatives de pénétration dans la corne de l'Afrique.

Encouragé peut-être par cet exemple, le président Syaad Barre employa un langage plus clair encore pour accuser l'Union soviétique « *d'avoir non seulement nié le droit du peuple de la Somalie occidentale à l'autodétermination (...), mais encore d'avoir fourni aux colonisateurs abyssins des armes les plus perfectionnées* ». L'orateur eut encore quelques formules pour dénoncer l'« *insolente intervention de l'Union soviétique* » et ajouta qu'« *aucune force ne pourra empêcher la chute de l'empire éthiopien, qui n'a pas sa place dans l'idéologie socialiste dont l'Abyssinie se réclame faussement* ». Le président somalien — que quatre gardes du corps entouraient pendant son allocution à la tribune — évoqua enfin brièvement « *la récente tentative de coup d'Etat perpétré par une poignée d'officiers dont l'aventure insensée a été écrasée* ».

Les discours prononcés vendredi soir, comme l'éditorial du *Quotidien du peuple*, appellent cependant trois observations. A la différence de M. Syaad Barre, le vice-premier ministre chinois s'est abstenu en premier lieu de toute allusion directe au rôle de forces cubaines, se bornant à évoquer l'envoi de « *mercenaires* », dont l'origine n'est pas précisée. M. Li Hsien-nien, en second lieu, s'est gardé de porter la moindre accusation contre l'Ethiopie, faisant peser toute la responsabilité du conflit sur l'intervention de forces extérieures et prônant la solution des problèmes entre pays africains « *par des moyens pacifiques et à travers des consultations amicales* ». Enfin, M. Li Hsien-nien a cherché à contrebalancer ses attaques contre l'U.R.S.S. — non expressément désignée — par des accusations contre « *l'autre super-puissance* » (les Etats-Unis), qui « *s'obstine à épauler les régimes racistes de Vorster et de Smith* » en Afrique du Sud et en Rhodésie.

En dépit de l'incident diplomatique dont ce banquet a été l'occasion, on trouve ici la marque de la prudence accrue dont la Chine fait preuve désormais dans sa politique africaine.

ALAIN JACOB.

● *L'ambassadeur éthiopien à Nairobi*, M. Mengiste Desta, a mis en garde, vendredi 14 avril, Mogadiscio contre les risques que comporte la poursuite du soutien qu'il accorde aux maquis somalis en Ogaden. « *Toute nouvelle provocation*, a-t-il dit, *entraînera une risposte en territoire somalien.* » — *(Reuter.)*

CORRESPONDANCE

Le service civil en Tunisie

M. Bahrini Bahri, étudiant tunisien à Paris, nous écrit, à propos de l'article de Daniel Junqua sur le « service civil » en Tunisie (le Monde *du 9 mars*) :

Les événements tragiques du 26 janvier en Tunisie sont loin d'être oubliés et les plaies cicatrisées... Ils ont donné et donnent encore lieu à des interprétations fort diverses, souvent simplistes, et à des spéculations honteuses qui ne font aucunement honneur à leurs auteurs... Dans un pareil contexte, la loi votée le 7 mars instituant un service civil ne peut, hélas, échapper à des diatribes, même si, comme le rapporte votre correspondant, M. Deuré, elle a été envisagée dès 1966 et étudiée depuis deux ans.

Le service civil peut constituer une tâche honorable, que tout citoyen est appelé à accomplir afin de sortir son pays des crises qu'il traverse. Tous les pays ont, à ma connaissance, recouru, à un moment ou à un autre de leur existence, à ce système, y compris la France. Le service civil peut également constituer « *un travail forcé... limitant les libertés publiques* », ainsi que l'écrit M. Junqua. Selon lui, c'est cette seconde acception du terme qui va s'appliquer à la Tunisie.

Certes, il y a eu des erreurs commises dans la conduite des affaires publiques..., certes, il y a un chômage inquiétant... Mais que l'on regarde la Tunisie avec l'œil d'un Tunisien, et non avec l'œil d'un Européen, que l'on prenne ses données locales pour pouvoir la juger, qu'on ne lui transpose pas celles de l'Occident, que l'on ne compare pas la Tunisie à la France, par exemple. Que l'on n'oublie pas que la Tunisie est un pays en voie de développement.

Nous avons besoin de toutes nos forces vives pour édifier notre pays. Des orientations sont donc nécessaires, et chaque orientation comporte un certain degré de contrainte qu'il faut accepter. Aucun pays au monde n'a été édifié, à ma connaissance, uniquement avec des médecins, des avocats ou des ingénieurs. La diversité des tâches est indispensable.

Nous n'avons pas la richesse de nos voisins pour nous permettre des folies. Et il n'y aura pas, à mon humble avis, de différence d'application du service civil, d'une part, en Algérie et au Maroc, et, d'autre part, en Tunisie. Si la durée du service civil est explicitement déterminée en Algérie et au Maroc, elle est conditionnelle en Tunisie ; elle semble même plus courte que dans ces deux pays ; il suffit pour cela « *que l'intéressé justifie d'un emploi acceptable* ». Je pense que les appelés au service civil seront affectés à des tâches en fonction de leur formation et de leur qualification. Je ne crois pas, comme le laisse entendre M. Junqua, que les responsables tunisiens, « *pour se débarrasser discrètement des éléments remuants à l'université, dans les lycées ou dans les usines* », se contenteront « *de les exclure ou de les licencier* » pour leur appliquer la nouvelle loi « *car ils seraient devenus oisifs* ».

Je n'ai aucunement l'intention de justifier les erreurs commises en Tunisie, et encore moins l'existence du chômage. Il faut que les premières soient enrayées et que le second soit résorbé. Je suis convaincu que nos responsables s'emploient activement à le faire et qu'ils s'y emploient même avec beaucoup de zèle.

LES CONSÉQUENCES DU CONFLIT DE L'OGADEN

Le Haut Commissariat pour les réfugiés demande une aide internationale pour assister trois cent mille civils

De notre correspondante

Genève. — A la suite du conflit de l'Ogaden, 500 000 réfugiés ont, selon Mogadiscio, gagné la Somalie. Leur situation exige une aide urgente du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.). Addis-Abeba a, pour sa part, sollicité l'intervention du H.C.R. pour « *venir en aide à plus de 500 000 personnes directement affectées par les récents combats dans les régions de Hararghe, Bale et Sidamo, en Ogaden* ».

Le H.C.R. doit, au surplus, aider, en Afrique, quelque 220 000 réfugiés du Zaïre en Angola, 100 000 Angolais au Zaïre, 28 000 Angolais en Zambie, plus de 160 000 réfugiés de Rhodésie au Mozambique, 150 000 réfugiés du Burundi et 24 000 du Rwanda en Tanzanie, auxquels il faut ajouter un grand nombre de réfugiés ayant fui l'Ouganda (mais qui n'ont pu être recensés avec précision). Or cet organisme ne dispose pas des fonds suffisants pour répondre à toutes les demandes d'assistance.

M. Poul Hartling, nouveau haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a donc lancé un appel pressant à 68 gouvernements (dont ceux de Cuba et d'Union soviétique), en vue d'obtenir les 12 millions de dollars indispensables pour mener à bien le programme élaboré en faveur de 300 000 réfugiés à Djibouti, en Ethiopie et en Somalie.

Une mission d'information du H.C.R. dans une zone de l'Ogaden interdite à tout autre observateur a pu constater la destruction de nombreux villages. En Somalie, 82 000 personnes — dont une forte majorité d'enfants et de femmes — vivent dans des camps de fortune. Ces réfugiés manquent de nourriture, de vêtements, de tissus, de couvertures, de médicaments — et surtout d'eau. Le programme d'aide dispensé par le H.C.R. a été établi de manière équilibrée, afin qu'il puisse profiter équitablement à tous les réfugiés et que les gouvernements des pays donateurs ne puissent être accusés de favoriser l'une ou l'autre des parties. Un projet-pilote prévoyant la réinstallation des agriculteurs dans des zones rurales des pays d'accueil a été également mis au point par le H.C.R.

ISABELLE VICHNIAC.

A TRAVERS LE MONDE

Indonésie

● UNE PUISSANTE EXPLOSION a détruit en partie la mosquée Istiqlal à Djakarta, vendredi 14 avril au soir ; une personne a été blessée. Plusieurs suspects ont été arrêtés. Inaugurée en février dernier, cette mosquée est l'une des plus grandes du monde. — *(Reuter.)*

Madagascar

● DANS UN MESSAGE transmis, vendredi 14 avril, au président Ratsiraka, M. Giscard d'Estaing a renouvelé à celui-ci une invitation à se rendre en visite en France. Le principe de ce voyage, dont la date sera fixée ultérieurement, a été accepté par le chef de l'Etat malgache. — *(A.F.P.)*

Philippines

● L'ARCHEVEQUE DE MANILLE, Mgr SIN, président de la conférence des évêques philippins, a demandé, vendredi 14 avril, l'ouverture d'une enquête sur les accusations de fraude électorale dans le scrutin du 7 avril. D'autre part, le président Marcos a ordonné le même jour la libération de l'ancien sénateur Tanada, l'un des chefs de l'opposition. — *(A.F.P., A.P.)*

Pologne

● UN PAVILLON CONSACRE AU PEUPLE JUIF devait être inauguré dimanche 16 avril au musée d'Etat, dans l'ancien camp de concentration d'Auschwitz. Nombre de personnalités du Congrès juif mondial, dont son ancien président, M. Nahum Goldman, devaient assister à l'ouverture de ce pavillon. Une partie de la documentation a été fournie par le Centre de documentation juive contemporaine à Paris et par le Musée israélien de Yad-Vashem. Une fausse note à cette cérémonie : les autorités polonaises ont refusé un visa à Mme Beate Klarsfeld, militante antinazie, car elle avait manifesté en août 1970 à Varsovie pour protester contre les mesures antisémites du gouvernement de l'époque.

Tchécoslovaquie

● UN JEUNE CONSCRIT TCHECOSLOVAQUE de dix-neuf ans, dont le nom n'est pas révélé, s'est enfui en Allemagne fédérale où il a demandé l'asile politique, annonce la police frontalière bavaroise. — *(Reuter.)*

Vietnam

● LA « DEUXIEME ASSEMBLEE INTERNATIONALE POUR LE PANSEMENT DES BLESSURES DE GUERRE ET ET POUR LA RECONSTRUCTION DU VIETNAM » a eu lieu à Zurich du 11 au 13 avril. Cent soixante personnes, représentant une centaine d'organisations vietnamiennes, et un prêtre de Ho-Chi-Minh-Ville y ont pris part.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

La direction du parti est disposée à prendre en charge une part du débat en cours entre communistes

Les membres de la direction du parti communiste, qui observaient en silence les mouvements qui agitent leur parti, sortent de leur réserve et, depuis quarante-huit heures, utilisent radios et télévisions pour accompagner le courant critique, expliquer que tout cela est parfaitement naturel et se préparer ainsi à canaliser la discussion. M. Roland Leroy est allé jusqu'à affirmer que « la direction du parti communiste a pris l'initiative d'un grand débat démocratique ».

Le comité central, qui siégera les 26 et 27 avril, pourrait décider d'organiser la discussion dans la presse communiste. La direction du P.C.F. est, en effet, disposée à prendre en charge une partie du débat en cours entre communistes. Elle espère ainsi mettre un terme à la confrontation publique à laquelle sont amenés à se livrer des intellectuels communistes et qui fait clairement apparaître que plusieurs stratégies politiques coexistent au sein du P.C.F.

Si la discussion actuelle donne l'impression d'une certaine confusion c'est parce qu'elle se déroule à deux niveaux. Dans les cellules, un très grand nombre de militants — intellectuels et non intellectuels — s'attachent à analyser, souvent de manière critique, la manière dont le parti communiste a conduit sa campagne électorale. On déplore le « misérabilisme », certains aspects sectaires dans les attitudes prises vis-à-vis du P.S. Un parti socialiste dont pratiquement personne ne doute qu'il a effectivement « viré à droite » lorsqu'il s'est trouvé confronté à la perspective concrète de l'arrivée au pouvoir. Le bureau exécutif du P.S. aurait tort de penser que seule la direction du P.C.F. a fait cette analyse.

A la base du P.C.F. est également critiqué le manque de démocratie dans le fonctionnement du parti. Les militants ont trop souvent eu l'impression de ne pas être partie prenante, de devoir suivre, comme n'importe quel citoyen, les péripétie des négociations au sein de la gauche à travers les comptes rendus de la presse.

Ce premier niveau de débat, parce qu'il concerne un grand nombre d'adhérents, est désormais admis par la direction du P.C.F. Celle-ci est même disposée à accepter une autocritique partielle. Sans remettre en question le bien-fondé des options prises au cours des derniers mois, elle pourrait admettre que leur mise en œuvre a parfois été insuffisante, trop schématique. Ayant le sentiment d'avoir été entendus, les militants se calmeraient, d'autant que, avec le temps, une certaine lassitude risque de se manifester.

Il suffirait alors à la direction du P.C.F. de jouer du réflexe de « patriotisme de parti » en utilisant, par exemple, l'exploitation du débat en cours effectuée aussi bien par les organes de presse que par le P.S. ; de laisser agir — voire d'encourager discrètement — l'anti-intellectualisme qui a toujours existé au sein du P.C.F., pour venir à bout de la seconde discussion, celle qui la gêne vraiment.

La confrontation entre les intellectuels

La discussion à la base est, en effet, relayée par une confrontation entre intellectuels. Il ne s'agit plus seulement d'une analyse critique de la campagne électorale. Le débat est élargi et met, dès lors, en cause la stratégie — ou l'absence de stratégie — du parti communiste. Les intellectuels effectuent, en l'occurrence, une tâche parfaitement conforme à leur fonction. Cela la direction du P.C.F. n'est pas disposée à l'accepter. Pour mettre un terme à cette confrontation publique, en isolant les protagonistes, elle compte pouvoir jouer sur leurs divisions et leurs contradictions.

Deux courants critiques, nettement distincts, se manifestent en effet. Le premier, très minoritaire, a pour chef de file le philosophe Louis Althusser. Il exerce certes une influence importante au sein de l'Union des étudiants communistes, mais il demeure, pour l'essentiel, circonscrit au milieu universitaire. Léniniste, ce courant réclame le retour du parti à une démarche plus révolutionnaire.

Le second courant, symbolisé par l'historien Jean Elleinstein, souhaite au contraire que le P.C.F. rompe avec le léninisme et opte franchement pour le réformisme. On retrouve un peu dans cet affrontement — toutes proportions gardées bien évidemment — l'opposition qui s'était manifestée au début du siècle entre Lénine et le théoricien allemand Karl Kautsky.

L'analyse de M. Elleinstein est partagée par nombre de cadres de l'appareil communiste et se trouve ainsi relayée jusqu'au sein du bureau politique du P.C.F. Ce phénomène n'est pas propre au courant communiste français. Le discours de M. Elleinstein est très proche de celui qui s'exprime actuellement à la tête du P.C. espagnol et qui va peut-être conduire cette formation à abandonner, lors de ses prochaines assises, toute référence au léninisme. Il est intéressant de constater que le P.C.F. sera représenté le 19 avril au congrès de Madrid par M. Paul Laurent, député de Paris, membre du secrétariat, accompagné de M. Jacques Denis, membre du comité central. M. Laurent est, en effet, un partisan de l' « ouverture » au sein de son parti.

Au-delà de leur opposition de fond sur la stratégie du P.C.F., « léninistes » et « réformistes » se retrouvent dans une critique commune du stalinisme et militent en faveur d'une déstalinisation authentique du P.C.F. Ils estiment, en effet, que ce processus n'est pas encore parvenu à son terme. Cette partie de leur analyse demeure inacceptable pour une majorité de membres de la direction du P.C.F. Des hommes comme MM. Gaston Plissonnier et Jean Kanapa doivent toute leur carrière aux mécanismes staliniens. Ils ne sont pas les seuls. MM. Georges Marchais et Roland Leroy ont accédé à la tête du parti à l'occasion du dernier procès de type stalinien mené au sein du P.C.F. Ils avaient appuyé Maurice Thorez, qui, refusant de tirer les conclusions du vingtième congrès du P.C. d'Union soviétique au cours duquel les crimes de Staline avaient été dénoncés, avait décidé d'écarter de la direction du P.C.F. les partisans de Khrouchtchev, les partisans de la déstalinisation.

C'est pourquoi ces dirigeants redoutent une analyse historique autocritique du parti qui les mettrait personnellement en cause.

THIERRY PFISTER.

M. Leroy : *nous ne portons pas de responsabilités politiques dans l'échec de la gauche*

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, a déclaré jeudi 14 avril à TF 1, en réponse à M. Elleinstein, qui a expliqué, dans *le Monde*, que le socialisme n'existe que de façon très incomplète en U.R.S.S. :

« Il me semble avoir lu cela d'une façon plus nette encore et plus explicite dans les résolutions du vingt-deuxième congrès. Tout le monde se souvient que nous avons montré clairement que nous proposons au peuple de France un chemin qui lui permettra d'édifier un « socialisme aux couleurs de la France », c'est-à-dire un socialisme qui ne peut se construire que dans la démocratie et dans la liberté. Nous disons même que c'est pousser la démocratie jusqu'au bout qui permettra de faire un socialisme, oui, inédit, jamais vu nulle part ailleurs, parce qu'il correspond aux conditions de notre époque, à l'idéal du socialisme, et aux besoins du peuple de France en même temps qu'à ses possibilités. »

En ce qui concerne le débat au sein du P.C.F., M. Leroy a ajouté :

« La direction du parti communiste a pris l'initiative d'un grand débat démocratique, et il y a actuellement une discussion d'une immense richesse. Ce qui est vrai, c'est qu'actuellement il y a un certain nombre de gens qui voudraient que nous pratiquions la sanction et la réprimande contre les camarades qui posent des questions, qui interpellent la direction du parti ou même la critiquent. Je le dis très nettement, nous ne nous laisserons pas entraîner sur le terrain de l'invective, de l'insulte, de la sanction, de l'anathème, de l'amalgame simpliste, entre les camarades qui posent légitimement des questions et ceux qui veulent essayer d'abuser de cette situation pour estomper les responsabilités de la droite et estomper les responsabilités du parti socialiste. »

Le directeur de *l'Humanité* a conclu :

« Le parti communiste ne porte pas de responsabilités politiques dans l'échec de la gauche. Cela ne signifie pas que nous estimions que tout ce que nous avons fait est parfait, sans critiques. Nous encourageons au contraire à la recherche de la critique. Cela signifie simplement que du point de vue de la stratégie politique, du comportement politique, nous avons tout fait pour le renforcement de l'union et pour la victoire de l'union de la gauche. »

A TOULOUSE

Un ancien responsable fédéral quitte le P.C.F.

De notre correspondant régional

Toulouse. — M. Paul Seff, professeur de lettres à Toulouse, qui milite dans les rangs du parti communiste français depuis 1944, vient d'adresser sa démission de cette formation, afin de protester contre l'orientation prise par ce parti. Dans le passé, M. Seff a occupé dix ans durant des responsabilités à l'échelon de la fédération de la Haute-Garonne du P.C.F.

Dans une lettre adressée à M. René Piquet, membre du secrétariat du P.C.F. et responsable de la région Midi-Pyrénées, il écrit notamment :

« La direction du P.C. a préféré prendre le risque de tout perdre, de ne rien offrir de plus aux travailleurs, aux masses populaires qui espéraient tant de la gauche au pouvoir, parce que les partenaires n'étaient pas d'accord sur les limites maximales du possible. Seule l'histoire permettra d'expliquer un comportement aussi aberrant : c'est elle qui a pesé de tout son poids dans le jugement des dirigeants communistes à l'égard du parti socialiste, et qui est sans doute la première responsable de l'échec de la gauche. C'est bien à cause de 1947, de 1956 et de 1958 (entre autres) que les communistes n'ont voulu voir dans le P.S., et ce sur le seuil du pouvoir, qu'un parti voué par sa nature éternelle à la collaboration de classe, aux « virages à droite », aux « tentatives centristes », etc. (...)

» (...) L'esprit de défiance, tant qu'il subsistera, finira toujours par tuer l'union, même si on le nomme « esprit de parti ». La gauche, prisonnière de ses origines, de sa mémoire, de ses hantises, de ses ressentiments réciproques, ne sera jamais une force capable de gagner et de gouverner. Aucune fatalité ne condamne les communistes à subir les séquelles du stalinisme ; ils ont déjà beaucoup changé.

» Aucune fatalité ne condamne les socialistes à s'enfoncer toujours dans le marais social-démocrate (ils ont choisi une autre voie). On peut se libérer de l'histoire, à condition de considérer avant tout les chances e tles possibilités du présent. »

M. VARGAS (P.C.F.) : Jean Elleinstein est un antiléniniste.

M. Yves Vargas, membre du P.C.F. et auteur, avec M. Gérard Molina, de *Dialogue à l'intérieur du P.C.F.*, a commenté, jeudi 13 avril, au micro de France-Inter, les articles publiés par l'historien communiste Jean Elleinstein dans *le Monde*. Il a déclaré :

« Il faut appeler un chat un chat. Il faut appeler Elleinstein un antiléniniste. Jean Elleinstein est un camarade qui a pris des positions très extrémistes qui sont des positions — je vais être aussi extrémiste que lui — de liquidation de tout un aspect du parti communiste. Il veut même liquider le mot communiste.

» Il propose qu'on enlève le nom, c'est-à-dire qu'il veut liquider finalement un demi-siècle de luttes et de victoires de la classe ouvrière. Elleinstein a déclaré, dans une presse étrangère : « Je » ne suis pas léniniste, je suis » marxiste. » C'est ce que disait Léon Blum. La S.F.I.O. aussi disait : « Nous ne sommes pas léni- » nistes, nous sommes marxistes. » Donc, ce que dit Elleinstein, c'est extrêmement intéressant parce que très souvent Elleinstein exprime des idées qui sont communes à beaucoup de camarades, très souvent il est la pointe avancée du mouvement libéral dans le parti et cela a des aspects positifs contre le stalinisme, mais on ne peut pas suivre ce camarade jusqu'au bout parce qu'il viderait le parti de son contenu révolutionnaire. »

A Saint-Malo

Le P.S. est hostile à la reconduction de la liste d'union de la gauche

De notre correspondant

Saint-Malo. — M. Paul Callimez, sous-préfet de Saint-Malo, a installé jeudi 13 avril une délégation spéciale qui assurera l'intérim à la mairie de Saint-Malo après l'annulation des élections municipales de mars 1977 par le Conseil d'Etat (*le Monde* du 8 avril). La délégation, présidée par M. Paul Antonin, ancien receveur des finances de l'arrondissement de Saint-Malo, restera en fonction jusqu'à l'élection du nouveau conseil municipal.

Après l'annonce de la décision du Conseil d'Etat, le parti communiste avait proposé au parti socialiste que la liste d'union de la gauche élue en mars 1977 se représente aux électeurs *« dans la même composition et avec le même programme »*. Vendredi 14 avril, cette proposition a été refusée par le P.S., qui a estimé que *« la reconduction de la liste sortante* [ne serait pas] *la solution la plus juste et ne permettrait pas à la gauche de vaincre »*. Considérant que *« l'union de la gauche ne peut se faire que dans la clarté et le respect mutuel »*, la section malouine du P.S. a décidé, *« à l'unanimité »*, de présenter une *« liste de gauche »* conduite par M. Chopier. Cette liste pourrait être ouverte aux représentants du M.R.G. et de l'U.D.B. (Union démocratique bretonne).

De son côté, le P.C. a précisé qu'il est *« toujours fidèle à la politique de l'union de la gauche »*. Se refusant à accepter la position du P.S., il lui demande de la *« reconsidérer »*.

La résolution de la section locale socialiste a reçu l'aval des instances nationales, et M. François Mitterrand a annoncé qu'il participera pendant au moins deux jours à la campagne.

Dans les rangs de la majorité, l'union souhaitée par M. Yvon Bourges, R.P.R., ministre de la défense et élu de l'arrondissement, ne semble pas se réaliser. Trois listes sont actuellement en préparation. L'une, constituée par M. François Debonnet (proche du R.P.R.), qui avait conduit sans succès une liste en mars 1977 ; une autre formée par M. Marie-Ange Réhel (socialiste démocrate) et M. Bernard Mousson (proche du P.R.), également candidats malheureux sur des listes distinctes en mars 1977. Une troisième liste serait menée par M. Christian Morvan, président de la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Malo, qui avait d'abord été pressenti par MM. Réhel et Mousson pour conduire une liste largement ouverte et permettre l'élection d'une *« municipalité de salut public »*.

ANDRÉ MEURY.

LES SÉNATEURS M.R.G. SOUHAITENT LE MAINTIEN DE M. FABRE A LA PRÉSIDENCE DU MOUVEMENT

A la veille de la réunion du comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, qui siège le samedi 15 avril, les seize sénateurs membres du M.R.G. ont chargé M. Gaston Pams, sénateur des Pyrénées-Orientales, vice-président du mouvement, de demander le maintien de M. Robert Fabre à la présidence du M.R.G. Les sénateurs estiment que le député de l'Aveyron est à l'origine du mouvement et qu'il le symbolise vis-à-vis du pays.

De son côté, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, délégué général du M.R.G., a déclaré vendredi au micro de TF 1 : *« Ce n'est pas l'union totale au sein du M.R.G., mais ce n'est pas la division non plus. J'espère qu'il n'y aura pas de scission. Notre ambition est au contraire de sauvegarder et de renforcer l'unité du mouvement. »*

● *M. Michel Le Mappian*, adjoint au maire de Nantes, a annoncé le 11 avril sa démission de ses fonctions de secrétaire de la fédération du M.R.G. de la Loire-Atlantique. M. Le Mappian, membre du comité directeur du Mouvement, a constaté que sa fédération penchait vers le retour à l'autonomie par rapport à ses alliés de gauche. *« C'est une résistance grave et significative à la candidature de M. Michel Crépeau à la présidence du Mouvement*, a indiqué M. Le Mappian. *Cette candidature est pour moi la chance du radicalisme dans le cadre d'une nouvelle pratique de l'union de la gauche. »*

S.O.S. ENVIRONNEMENT SOUHAITE LA CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION ÉCOLOGIQUE

M. Jean-Claude Delarue, président du mouvement S.O.S. environnement, a préconisé, jeudi 13 avril, la création d'une « fédération écologique », indépendante des partis politiques. Cette proposition s'adresse aux mouvements qui s'étaient rassemblés en vue des élections législatives, sous le nom du Collectif écologie 78, et aux associations de défense de la nature et du cadre de vie. Il s'agit, selon M. Delarue, de créer une *« passerelle »* entre le mouvement associatif et les écologistes qui ont participé aux élections, afin d'éviter une *« marginalisation »* de la contestation écologique et de rendre celle-ci plus efficace.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

AGRICULTURE : M. Jean-François Carrez, directeur du cabinet de M. Méhaignerie.

M. Jean-François Carrez, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé directeur du cabinet de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

[Né le 17 février 1940 à Lons-le-Saunier (Jura), M. Jean-François Carrez est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié ès sciences économiques. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Montesquieu), il entre en 1966 comme auditeur à la Cour des comptes dont il est conseiller référendaire depuis 1974. Rapporteur près la commission technique des ententes et positions dominantes, M. Carrez reste du 1er juillet 1969 au 1er septembre 1970 comme conseiller technique (officieux) au cabinet du secrétaire d'Etat au tourisme (Marcel Anthonioz). Nommé en mars 1971 rapporteur près la commission consultative des marchés communs à plusieurs départements ministériels (ministère du travail, de l'emploi et de la population, de la santé publique et de la sécurité sociale, de la justice), il entre au commissariat général au tourisme comme chargé de mission en 1972, avant de devenir deux ans plus tard adjoint au commissaire général au tourisme. M. Carrez a dirigé le cabinet de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat d'avril 1975 à août 1976 puis de la qualité de la vie de septembre 1976 à mars 1977.]

SANTE ET FAMILLE.

Au cabinet de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, M. Bertrand Fragonard, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé directeur adjoint.

EDUCATION.

Au cabinet de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, M. José Rossi, docteur en droit, est nommé chargé de mission.

Au cabinet de M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, M. Edouard Gourtovoy, est nommé chargé de mission, et M. Claude Dreyfus, inspecteur d'académie, conseiller technique.

INDUSTRIE.

M. Claude Duval est nommé chef de cabinet de M. André Giraud, ministre de l'industrie.

COMMERCE EXTERIEUR.

MM. François David, administrateur civil, Hélie de Noailles, conseiller des affaires étrangères, et Daniel Tenenbaum, ingénieur en chef de l'armement, sont nommés conseillers techniques au cabinet de M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur.

LOGEMENT.

Au cabinet de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie (logement), M. Jean-Loup Picard, ingénieur en chef des mines, est nommé chargé de mission.

ENVIRONNEMENT.

Au cabinet de M. François Delmas, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie (environnement), M. Emile Quinet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé chargé de mission.

● *M. Nicolas de Tavernost*, chargé de mission au cabinet de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications (*le Monde* du 14 avril), est chargé des relations avec le Parlement et avec la presse.

Le Monde

société

AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TARBES

Les activités d'une chaîne d'agences matrimoniales font l'objet d'une plainte pour escroquerie

De notre correspondant

Tarbes. — Le tribunal de grande instance de Tarbes a examiné, vendredi 14 avril, une plainte pour escroquerie déposée contre les époux Desrumeaux, gérants de la chaîne de cabinets de mariage Sud-Union, par quatre de ses concessionnaires. Les plaignantes, demeurant à Bordeaux, Cahors, Grenoble et Perpignan, avaient signé en 1975 un contrat de concession aux termes duquel elles devaient bénéficier, moyennant 5 000 F et une participation mensuelle de 1 200 F, de la fourniture de « techniques de comportement avec la clientèle » et de la mise à disposition d'un fichier central.

L'instruction a établi que Sud-Union ne disposait à ses débuts que de deux douzaines de fiches valables seulement pour les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques et aucune pour les villes précitées.

M. Rabatens, procureur de la République de Tarbes, s'est élevé contre « la jungle des agences matrimoniales qui vendent des maris comme on vend du yaourt ou des chaussettes » et a demandé une peine d'amende pour escroquerie caractérisée.

L'avocat des époux Desrumeaux (qui affirment s'être mariés grâce à... une agence matrimoniale) a demandé leur relaxe, soulignant qu'ils avaient, depuis les faits qui leur sont reprochés, organisé trente-deux concessions de leur agence dans le sud-ouest de la France, rapportant à leurs responsables entre 12 000 F et 16 000 F par mois.

Le tribunal se prononcera le 28 mai.

A l'occasion de cette affaire, Mme Renée Berton, secrétaire générale du syndicat CID-UNATI des agences matrimoniales, nous a rappelé qu'elle réclamait « une réglementation de la profession discréditée, selon elle, par les chaînes à succursales ».

G. D.

Le commerce de la solitude

Françoise, jeune et jolie professeur de lettres, s'ennuie dans la *petite ville de province où elle vient* d'être mutée. Point de prince charmant en vue. Surtout si on répugne à aller le dénicher dans une boîte de *nuit*. Un *jour, pourtant*, elle découvre dans le quotidien *régional* une annonce ainsi libellée : « *Médecin, trente ans, cherche vue mariage affectif J. F. douce.* » Des heures durant Françoise hésite, puis se décide à rédiger une lettre mi-tendre *mi-réservée*.

Deux jours plus tard, enfin une réponse. Mais c'est une lettre dactylographiée et des imprimés... Ils proviennent d'une agence matrimoniale. « *La personne pour laquelle nous avons inséré l'annonce parue dans la presse serait désireuse de savoir s'il y a compatibilité de caractères entre vous. Nous vous demandons donc de vous mettre en rapport avec notre organisme.* » Françoise se précipite sur la coupure glissée sous le réveil vérifie : pas d'erreur, l'annonce ne mentionnait pas l'agence. Quel culot ! Payer pour rencontrer quelqu'un. C'est bon pour les autres, pas pour elle. Mais tout de même, ce médecin, ce bonheur peut-être, ce serait trop bête de le laisser passer.

Le lendemain, Françoise se rend à l'agence. On la fait patienter avec pour lecture de gros classeurs contenant de nombreuses lettres de remerciements et témoignages d'huissiers. La porte s'ouvre. L'accueil de la directrice, femme d'âge mûr, est chaleureux. Puis on passe aux choses sérieuses : l'argent. Le contrat par abonnement annuel, le moins cher, coûte 1 500 F comptant ou en deux versements de 800 F. Françoise remplit ensuite un questionnaire : « *Date de naissance, quel âge paraissez-vous, religion, études, profession, revenus ; êtes-vous propriétaire de votre logement ? marque* de votre voiture ; quels sont vos *goûts ?* »

Deux jours plus tard, à Françoise qui s'inquiète de ne pas avoir de nouvelles du médecin, l'agence répond tout simplement : « *Nous sommes désolés, mais il vient de trouver chaussure à son pied.* » Dans les semaines qui suivent, Françoise reçoit une lettre d'un ouvrier chaudronnier puis d'un ouvrier agricole, ne répondant en rien aux critères mentionnés dans le questionnaire : c'est à son tour de servir d'appât. A sa lettre de désistement, l'agence réplique en réclamant, sous peine de poursuites, le solde de son paiement. Françoise paie.

Un mannequin payé à la soirée

Danielle, veuve de quarante-trois ans, voudrait refaire sa vie. Elle choisit un « forfait à conclusion » pour 3 000 francs valable jusqu'au mariage. Au bout de deux mois, les choses n'ayant guère avancé, elle se plaint à son agence qui lui ménage enfin un rendez-vous.

Au jour dit, elle attend dans un des salons de l'agence, très émue. Une demi-heure passe, puis une heure. La secrétaire ouvre enfin la porte : « *Il s'est décommandé, je crois qu'il vient de rencontrer quelqu'un.* »

Trois mois plus tard, devant son insistance et ses visites *fréquentes*, on lui propose un deuxième rendez-vous : un cadre supérieur âgé de quarante ans. Cette fois, l'homme est là, et plutôt bien de sa personne. La soirée est charmante. Danielle est heureuse comme elle ne l'a pas été depuis longtemps. Quelques jours plus tard elle déchante : le cadre supérieur, dont elle n'a ni adresse ni numéro de téléphone, ne lui donne plus signe de vie. Cette fois, elle n'ose plus retourner à l'agence et se dit en sanglotant que décidément personne ne veut plus d'elle.

Comment pourrait-elle deviner que le premier rendez-vous était inventé et que le « cadre supérieur » était un « mannequin » payé à la soirée par l'agence pour faire patienter les clientes récalcitrantes.

Christine, vingt-huit ans, s'étonne de voir revenir, avec la mention « inconnu à l'appel des préposés », sa lettre écrite, à partir d'une fiche fournie par son agence matrimoniale à un certain M. Paul, vétérinaire à Angers. Evelyne, la responsable de l'agence matrimoniale, est encore *plus surprise. Elle a acheté pour* 18 000 francs *une licence* de « concessionnaire matrimoniale » à la direction d'une chaîne de « franchisage ». *En échange* de cette somme et du versement d'un pourcentage sur les adhésions réalisées, la direction de la chaîne s'était engagée à payer certains frais et surtout à fournir un fichier d'adhérents, pour lancer l'affaire. Mais on a oublié *de préciser à Evelyne que ces fiches sont fausses et qu'elle doit s'en* servir uniquement pour appâter sa *clientèle*, en *les laissant* apercevoir *sans les communiquer.* Evelyne alerte quelques-unes des autres responsables d'agences de la même chaîne. *Mais* plusieurs sont des parentes ou amies des *membres* de la direction et les autres veulent soit récupérer leur *mise* en trompant à leur tour des clients, soit revendre sans perte leur licence en évitant qu'on *ne fasse du bruit* autour de l'affaire.

Les victimes d'une agence *matrimoniale* (en *majorité* des *femmes*) *ne* s'en plaignent que rarement, *par* honte d'avouer qu'elles ont besoin de ce truchement *pour rencontrer* l'âme sœur. Les *services juridiques* de l'Institut national de la consommation ou de l'Union fédérale des consommateurs ne *réussissent* à obtenir des *remboursements* à l'amiable que pour des cas extrêmes, notamment pour des handicapés. Les *plaintes* auprès des parquets, très *inférieures* au *nombre* des victimes, sont fréquemment classées sans *suite*, l'escroquerie étant souvent difficile à *prouver.*

On peut certes critiquer l'existence même de ces agences. Mais *celles-ci se multipliant* (faute de recensement *précis on* estime *leur* nombre à deux mille), le plus urgent est de mettre de l'ordre dans une *profession* dont ni l'accès ni l'exercice *ne* sont *réglementés.*

Les tarifs sont très variables et peuvent atteindre 8 000 F. Les contrats proposés, quand ils existent, *permettent* à l'agence tantôt de multiplier les rencontres, sans tenir compte des désirs exprimés (abonnement annuel), tantôt de les raréfier (forfait à conclusion). Le Bureau de vérification de *la* publicité (B.V.P.) a bien émis quelques recommandations, mais il ne dispose guère de *moyens* pour les imposer à une *profession* composée en majorité d'*agences incompétentes* (pour pouvoir proposer une personne correspondant aux critères souhaités d'âge, de *situation*, etc., *il* faut avoir un très *grand nombre* d'adhérents que n'ont pas la plupart) ou aux *pratiques* douteuses. Certaines de ces dernières n'hésitent pas d'ailleurs à se targuer de leur appartenance au B.V.P. ou à un pseudo-syndicat professionnel, dont elles sont l'unique *membre.*

Le Syndicat national des organisations matrimoniales a élaboré un projet de loi. Ecartant une impossible *obligation* de résultat, il préconise diverses améliorations, comme la suppression des annonces-appâts *ne correspondant pas* à un adhérent existant. Mais *ses membres* sont moins d'une dizaine. Les pouvoirs publics ne semblent guère pressés de *donner* suite à ce projet. Ils hésitent à élaborer *une réglementation* qui aboutirait à *reconnaître* un statut à la profession et envisagent seulement d'attaquer les publicités mensongères. Or celles-ci ne sont pas toujours *évidentes*, ce qui limite singulièrement l'action possible.

En attendant, chaque jour, des solitaires en *quête d'une* âme sœur se font escroquer.

MICHEL CIDHOM.

APRÈS SON CONGRÈS DE NANTES

Le mouvement Freinet va publier un « projet d'école populaire »

De notre correspondant

Nantes. — Au terme de son trente-quatrième congrès réuni à Nantes du 10 au 14 avril, l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM), pédagogie Freinet, a annoncé la publication d'ici à la fin de l'année de son projet d'école populaire (PEP). Ce document, en chantier depuis trois ans, a été défini comme « la première parole collective à caractère de synthèse » depuis la mort de Célestin Freinet en 1966.

L'ICEM veut faire de ce projet un outil de communication avec les organisations syndicales, politiques, familiales et les mouvements d'éducation populaire dont il est proche. L'ICEM s'est déjà engagé dans cette voie en signant une plate-forme commune avec les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (CEMEA) et le Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.). D'autre part, confronté à une multiplication des projets de réforme de l'éducation, le mouvement Freinet manquait jusqu'ici de synthèse de ses idées et de ses pratiques.

« *Ne laissez pas l'ICEM crever sous le pédagogisme... Reprenez les mots d'ordre de Freinet.* » C'est un vétéran, M. Raymond Dufour, quatre-vingt-trois ans, vieux compagnons de Célestin Freinet, qui est venu lancer cet avertissement à la tribune du congrès au cours de la séance plénière de clôture vendredi 14 avril. Pendant cinq jours, les « instituteurs Freinet » ont pratiqué l'autocritique du mouvement, en mettant avec humour le doigt sur les difficultés de ce congrès, et en signalant des travers : trop de théorisation en pédagogie, alors que par ailleurs les groupes restaient bien étriqués sur le projet d'école populaire (P.E.P.).

Les quelque huit cents participants, dont une dizaine de délégations étrangères, ont surtout travaillé en une soixantaine de commissions ou chantiers.

Le P.E.P. commence par une critique du système actuel : l'école développe un nouvel obscurantisme, on y fait entrer les enfants non pour leur apprendre, mais pour leur faire prendre conscience qu'ils ont des lacunes et qu'il faut se référer à ceux qui savent. Il faut changer l'école non seulement dans ses structures, mais dans sa finalité. Il faut changer le moyen éducatif pour provoquer de nouvelles relations avec le groupe (organiser les classes de manière coopérative) et une nouvelle relation au savoir (les enfants choisissent eux-mêmes les thèmes sur lesquels ils travaillent, avec pleins pouvoirs sur le contenu). L'évaluation se fait par des unités de valeur accordées pour reconnaître les acquis au fur et à mesure.

Ce projet d'école populaire, conçu comme un outil de confrontation sans cesse perfectible, doit assurer un rayonnement plus large des idées et des actions par le dialogue avec des interlocuteurs extérieurs au mouvement Freinet. L'animation départementale servira de relais à son travail, ainsi que les équipes pédagogiques, qualifiées de « fer de lance du mouvement ». Ces dernières ont soulevé le problème de l'inspection des maîtres dans les classes, et sur ce sujet le congrès a enregistré une poussée de fièvre.

A long terme, tout le monde à l'ICEM est d'accord pour la suppression de l'inspection, mais certains voudraient que ce soit tout de suite et qu'on décide le boycottage général.

Au-delà de cet éclat de voix, les résultats des travaux des commissions démontrent que les enseignants Freinet sont d'accord sur l'essentiel.

Cependant, à cette unité de pratique ne correspondait plus, depuis la mort du « fédérateur Freinet », une unité de discours en raison des divergences d'options politiques des membres du mouvement. Après trois années, le projet d'école populaire se présente comme une synthèse. On y a abouti autant sous la pression des événements et les multiples questions posées par les autres projets éducatifs que par une démarche dynamique. C'est ce qui explique peut-être la hâte subite à publier le document, alors que les congressistes étaient arrivés à Nantes sans même connaître le programme de ce chantier de recherches. C'est en tout cas un compromis entre les attentistes qui proclament : « *On ne peut rien changer tant qu'on ne peut pas tout changer* », et ceux qui piaffent d'impatience devant ce repli qui limite l'efficacité. Avec son projet d'école populaire, l'ICEM a décidé de se remettre en marche... en bon ordre.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

VINGT MILLE INSTITUTEURS

On estime le nombre des « instituteurs Freinet » à vingt mille en France. Ils appartiennent à l'enseignement public, car Freinet (1896-1966) a voulu transformer l'« école du peuple », et non créer des établissements privilégiés.

La pédagogie de l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM, nom du mouvement Freinet) est née... du mauvais état de santé de Célestin Freinet. Grièvement blessé devant Verdun, gazé, Freinet est nommé instituteur de Bar-sur-Loup (Alpes-Maritimes) en 1920, après quatre ans de séjour en hôpital. Il doit fréquemment s'étendre pour reprendre son souffle : il cherche alors une pédagogie où le maître ait moins à parler, les enfants plus à agir, à coopérer.

Les techniques Freinet mettent en jeu la communication : correspondance interscolaire, journal, texte libre. L'imprimerie à l'école « rétablit l'unité entre la pensée et l'activité » *de l'enfant.*

Au cours de sa carrière, Freinet a eu des démêlés avec l'éducation nationale qu'il a dû quitter, en 1933, pour fonder sa propre école. Beaucoup de ses idées ont été reprises officieusement. Aujourd'hui, les « instituteurs Freinet » ne sont, en général, ni brimés ni encouragés. — C. V.

« *Il a fallu les pousser...* »

Avec, en bandoulière, sa petite musette de cuir rouge qu'on jugerait empruntée à l'une de ses élèves, Martine Lelam, vingt-six ans, un bébé (c'est le père qui a pris un mi-temps pour s'en occuper), sera institutrice titulaire remplaçante dans deux ans, s'il y a des postes budgétaires. La pédagogie Freinet, elle l'applique dans les classes où elle est nommée. Une chance : l'an dernier et cette année, elle a assuré des remplacements de congés maternité avec prolongation. Ce fut sa plus longue expérience, cinq mois dans un cours élémentaire. Elle a terminé en mars pour aller en maternelle. Elle raconte :

« Au C.E. 1, j'ai fait en sorte qu'il y ait une libération de la parole et que les enfants mettent en place des règles de vie. Mais ils ne bougeaient *pas*..., il a fallu les pousser aux fesses. Puis, quand c'est parti, peu après les vacances de Noël, j'ai eu du mal à les contrôler. Comme je voulais les laisser à jour du programme pour le retour de la titulaire, j'ai dû alors les forcer : ils ont violemment réagi. Dans une autre classe, l'an dernier, les enfants se sont plaints au bout d'une dizaine de jours : « On ne fait rien. » En fait, ils faisaient du texte libre, de l'imprimerie (matériel prêté par la commune) et une recherche sur les marais salants. Mais, pour eux, c'était un jeu. A la limite, si on fait passer des connaissances comme ça, c'est aussi bien, non ? Là, au moins, ils ne s'embêtent pas, et nous non plus. »

Ce qui intéresse Martine, ce sont les échanges avec d'autres enseignants sur une nouvelle relation avec l'enfant. Elle est arrivée à l'enseignement après un an de chômage et plusieurs emplois temporaires. Avec son baccalauréat technique, elle pouvait devenir analyste dans un laboratoire médical. Elle a essayé : « Je n'ai pu supporter le milieu médical... mais j'aime bien les gamins. » — J.-C. M.

PAR UN ARRÊT DE LA COUR D'APPEL DE RENNES

Des cultivateurs sont réintégrés dans une ferme de Loire-Atlantique trois ans après leur expulsion

De notre correspondant

Rennes. — « La juridiction saisie ne peut refuser la réintégration dès lors que celle-ci ne se heurte à aucune impossibilité et n'est contraire à aucune autre disposition légale. » *En posant ce principe du droit pour un fermier de réintégrer l'exploitation agricole lorsque la reprise de cette dernière s'est faite « de façon frauduleuse », la 5e chambre sociale de la cour d'appel de Rennes a prononcé, jeudi 13 avril, un arrêt qui sera abondamment commenté et analysé dans les milieux agricoles.*

En ordonnant la réintégration de Charles et Marie Pellerin dans la ferme de la Pinsonnière, à Mesanger (Loire-Atlantique), qu'ils exploitaient depuis 1964 et dont ils avaient été violemment expulsés par les forces de l'ordre le 27 juin 1975, les magistrats de la cour d'appel de Rennes ont nettement affirmé la prépondérance des droits de l'exploitant non-propriétaire sur ceux du propriétaire non exploitant, confortant ainsi dans leur position les partisans d'une nouvelle et radicale évolution du statut du fermage. Confirmant « la reprise frauduleuse » *de la ferme de La Pinsonnière par M. Clovis Retier, ainsi que le montant des dommages et intérêts accordés aux époux Pellerin le 21 juillet 1977 par le tribunal paritaire des baux ruraux de Nantes, la cour d'appel de Rennes a précisé, dans son arrêt, que la réintégration de Charles et Marie Pellerin était* « une mesure d'autant plus conforme non seulement au droit, mais aussi à l'équité que les époux Pellerin n'ont pas trouvé à louer une autre ferme et qu'ils exploitent à titre essentiellement précaire des terres mises à leur disposition par la SAFER ».

Le préfet de Loire-Atlantique témoignera-t-il, pour l'exécution de cette décision de justice, du même zèle que celui ostensiblement manifesté lors de l'expulsion des époux Pellerin et de leurs amis le 27 juin 1975 par quelque cinq cents C.R.S. et gendarmes mobiles ?

Petites gens, grands principes

Défense de la cellule familiale et respect de la loi, querelle entre petites gens au nom de grands principes, le tout sur fond de réforme du statut du fermage, l'affaire Pellerin avait été évoquée jeudi 9 mars devant la cinquième chambre sociale de la cour d'appel de Rennes. Elle illustre parfaitement l'épineuse question de la validation d'un congé donné au fermier par un propriétaire. Le problème était d'autant plus délicat qu'il ne s'agissait aucunement, en l'espèce, d'un duel entre un riche propriétaire et un pauvre fermier, mais d'une longue querelle de principe entre deux familles modestes.

La ferme de la Pinsonnière, à Mésanger, une exploitation de 29 hectares louée depuis 1964 par M. Charles Pellerin, quarante-huit ans, fut achetée en mars 1970 par un employé de la S.N.C.F., M. Clovis Retière, cinquante-cinq ans, au nom de sa fille, alors mineure, Mlle Jacqueline Retière. M. Retière y avait, en effet, investi le montant de l'indemnité allouée à sa fille à la suite d'un très grave accident de la circulation.

Le congé donné à M. Pellerin, le 17 mai 1971, était validé le 20 avril 1972 par le tribunal paritaire des baux ruraux de Nantes au profit de Mlle Retière, qui se trouvait dès lors dans l'obligation d'exploiter personnellement la ferme pendant une durée minimale de neuf ans. Or, pour Me André Tinière, du barreau de Saint-Nazaire, défenseur des époux Pellerin, c'est M. Clovis Retière qui exploitait effectivement la ferme de la Pinsonnière au nom de sa fille devenue institutrice et atteinte d'une incapacité permanente de 50 % depuis son accident de 1969.

Une procédure pour reprise frauduleuse était donc engagée devant le tribunal paritaire des baux ruraux de Nantes qui, dans un jugement du 21 juillet 1977, considérait que Mlle Retière, devenue entre-temps Mme Chassanite, n'était pas l'exploitante effective de la ferme ; il accordait, en outre, à M. Pellerin une indemnité de 60 000 francs en réparation de son préjudice matériel et une de 10 000 francs en réparation de son préjudice moral.

Toutefois, ce jugement n'ordonnait pas la réintégration des époux Pellerin à la ferme de la Pinsonnière, ce que Me Tinière réclamait à la cour d'appel. Il avait rappelé, à cet effet, un arrêt en date du 21 février 1966 disant que cette réintégration est de droit. Il sollicitait, d'autre part, l'augmentation de l'indemnité accordée à ses clients en réparation de leur préjudice moral, en insistant sur les difficiles conditions de vie de la famille Pellerin depuis 1974.

Mobilisation

Plusieurs dizaines d'agriculteurs de Loire-Atlantique, et notamment des paysans-travailleurs, se mobilisèrent pour s'opposer à l'expulsion de la ferme, qui fut cependant exécutée le 27 juin 1975 par plusieurs centaines de C.R.S. et de gendarmes mobiles. Depuis, alors que son cheptel était dispersé chez des agriculteurs de Mésanger, M. Pellerin a obtenu une terre de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), mais son contrat de louage est arrivé à échéance en novembre dernier.

A cette défense des droits d'un fermier, Me Dalido, du barreau d'Orléans, répondit par un autre thème : la protection de la cellule familiale, en s'étonnant de ce que l'on veuille « *interdire à un père de venir en aide à sa fille, victime d'un grave accident et qui a dû devenir institutrice parce qu'il faut bien vivre* ». Rappelant que la ferme de la Pinsonnière avait été longtemps en vente, il s'était demandé pourquoi la SAFER ne l'avait pas alors achetée pour ensuite la louer à la famille Pellerin : « *Mes clients sont de petites gens qui ont beaucoup travaillé. M. Retière, simple cheminot, a pris sa retraite anticipée afin de pouvoir venir en aide à sa fille qui, en raison de son état de santé, ne peut plus conduire un tracteur ou faire des travaux pénibles. Pourquoi veut-on empêcher une fille et son père de vivre sous un même toit ?* »

YANN ENJEU.

GRÈCE

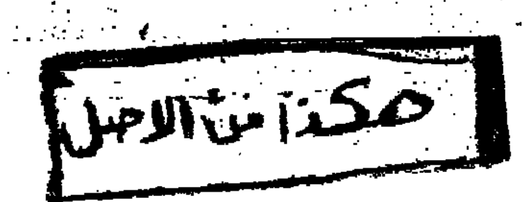
La révolte des

CROQUIS

Un soir d'audace

GUY CHATY.

L'essor des associations



LA COUR D'APPEL DE RENNES

teurs sont reintegrés
me de Loire-Atlantique
après leur expulsion

s, grands principes

Le Monde aujourd'hui

GRÈCE

La révolte des aveugles

DANS ce monde qui avance à coups de contestations, les révoltes sont monnaie courante. Les femmes, les jeunes, les cadres, les extrémistes de droite ou de gauche, les écologistes, les viticulteurs, les instituteurs, les régionalistes et mille autres. Chez tous ces fauteurs d'ordre, un seul désir : le changement de la condition humaine et sociale. Violence et pacifisme, raisons crapuleuses et désintérêt, se mélangent. On ne sait plus où donner de la tête. Aussi, notre sympathie est, d'avance, acquise aux non-violents, quels qu'ils soient.

En Grèce, comme ailleurs, c'est la même chose. Quitte à décevoir les amoureux de folklore, la chute des colonels et l'instauration de la République, ont porté ce pays encore plus près de nous. Ce que perd la couleur locale, c'est la fraternité qui semble le gagner.

L'autre jour, dans une salle de projection proche des Champs-Elysées, on passait, une seule fois, « la Lutte des aveugles en Grèce », un documentaire non commercial de Marie Papalios. Des aveugles français étaient là par solidarité pour leurs frères grecs. Des jeunes filles traduisaient pour eux, simultanément, et on voyait ces regards, immobiles et perdus dans le monde du silence, fixer l'écran.

La révolte des aveugles grecs a commencé voilà deux ans. Son objectif : ne plus vivre en marge de la société. Ses slogans : « Du travail, pas de mendicité ! » et « de l'éducation, pas de philanthropie ! ». Les autorités, elles, sont embarrassées. L'Eglise et l'Etat, qui gèrent ou supervisent les « maisons de l'aveugle », ont réagi avec nervosité.

Les tabous tombent : les aveugles ne veulent plus être à la charge de la société, provoquer la pitié. Philanthropes et bien-pensants se trouvent frustrés de l'aumône qu'ils ne peuvent plus faire. « Car, voyez-vous, ils ne demandent pas plus, mais quelque chose qu'ils peuvent seuls conquérir, la dignité dans la vie », dit une jeune fille qui soutient le mouvement.

Travailler aux standards téléphoniques, dans l'artisanat, et même dans certaines professions libérales, est un rêve pour beaucoup.

Le maire d'Athènes, qui a reçu les délégations, est perplexe. D'une part, la mendicité des aveugles a pratiquement disparu. Ça faisait mauvais effet pour le tourisme. Mais de là à leur délivrer des permis de petit commerce...

Dans le stade d'un faubourg d'Athènes, ils ont organisé un festival. Un vrai grand festival, pour aveugles. Les chanteurs, les orchestres, les vendeuses de Coca-Cola, tous aveugles. Ça a marché. Au micro, leur président a clamé : « On ne veut plus de la pitié ni de la compassion, on exige la dignité. Nous voulons gérer nos maisons seuls ! »

Enfants, vieux ou adultes, ils ont eu le même regard sur les photos de cette fête : l'absence d'images, le rêve intérieur, la solitude, la fraternité, le droit d'être comme tout le monde.

DIMITRI T. ANALIS.

CROQUIS

Un soir d'audace

LE métro était presque arrêté. Presque seulement. La dame, assez âgée, faillit tomber en descendant. Un homme la retint à temps. La dame se remit d'aplomb sur ses jambes et remercia : « J'ai voulu faire la maligne », *dit-elle. Elle donnait l'impression d'avoir senti comme une bouffée d'audace monter en elle un soir de sa soixantième année.*

« Je croyais que je pouvais, *expliqua-t-elle au monsieur prévenant.*

— Surtout pas dans ce sens, *coupa-t-il, déjà lointain.*

— Ah bon ! *fit la dame, la lunette levée, attentive et reconnaissante,* ah bon ! »

Il semblait qu'ainsi instruite elle méditait de recommencer, mais cette fois dans le bon sens, peut-être dans quelques années, quand ça la reprendrait, un autre soir d'audace.

GUY CHATY.

VIOL

Qu'allait-elle faire dans cette voiture ?

L'HYPERMARCHE ferme ses portes à 22 h. Comme chaque soir, Gisèle, vingt-sept ans, qui y est caissière, traverse, à pied, le pont sur l'autoroute pour rentrer chez elle. Ses deux gosses sont déjà couchés. Elle ira les embrasser avant de partager son repas avec René, son mari, qui l'attend en regardant la T.V. Le vent, qui souffle en rafales aigres, rend la pluie fine encore plus cinglante. Gisèle, les doigts serrés autour du col de son imper, se hâte.

Par la vitre baissée de la voiture jaune, qui vient de s'arrêter à sa hauteur, passe la tête d'un automobiliste qui la hèle. Gisèle, à cause du vent, ne l'avait pas entendu venir. A côté du chauffeur, qui l'invite à monter, il y a trois autres silhouettes d'hommes. Une main invisible a entrouvert la portière. Gisèle, un peu inquiète, a un mouvement de recul. Elle refuse l'invite du conducteur, qui insiste : « *On vous raccompagne jusque chez vous. Soyez pas entêtée. Avec le temps qu'il fait...* » Gisèle reprend sa marche en pressant le pas. La voiture la suit comme son ombre. La voix se fait rassurante. « *Vous y seriez déjà, chez vous.* »

« Mais je n'habite pas très loin. »

L'homme pare tous les arguments : « *Justement, qu'est-ce que vous risquez ? Seulement d'être au chaud plus vite... Allez, montez.* »

Gisèle se laisse convaincre. A l'arrière, on s'est poussé pour lui faire place. Aussitôt, la voiture démarre en trombe dans une direction opposée à celle que Gisèle vient d'indiquer. Une main, en bâillon sur sa bouche, écrase ses lèvres et étouffe les cris, tandis que d'autres mains s'égarent sous la jupe, dans le corsage. La voiture s'arrête dans une traverse sombre, et là...

Mais ouvrons le quotidien du lendemain. « *Et là, l'infortunée jeune employée dut subir les assauts de trois des automobilistes déchaînés qui la soumirent successivement à leurs caprices avant de l'abandonner à proximité de son domicile.* »

C'est en ces termes fleuris que l'on commente généralement ce genre d'affaire, à la rubrique des faits divers. L'angoisse, les larmes, l'humiliation, le traumatisme irrémédiable, s'expédient en trois lignes. Cela n'intéresse pas le lecteur mâle qui se repaît de ce type de nouvelles

Qu'est-ce qui l'intéresse, au fait, le lecteur, dans une telle histoire ? Interrogeons le phallocrate moyen. Ni pire ni meilleur qu'un autre. Ce qui le choque, ce n'est pas que quatre hommes aient prémédité leur coup, tendu leurs filets, abusé de la supériorité physique et du nombre pour forcer leur proie, au sens cynégétique du terme. Il n'a pas un mot à leur sujet. Ce qui l'intrigue, par contre, c'est l'attitude de la femme. « *Comment ? s'offusque-t-il. Elle aperçoit quatre hommes dans la voiture et elle y monte ? Une femme mariée ?*

— En somme, ils lui ont en quelque sorte fait payer la course ?

— *Non, je n'irai pas jusque-là. Mais peut-être, quand elle a accepté de se faire accompagner, ont-ils pris ça pour... Vous voyez ce que je veux dire ?*

— Je vois. Bref, pour un peu vous diriez que c'est elle qui les a provoqués !

— *Non, ne me faites pas dire ce que je ne dis pas. Mais tout de même, elle devait bien se douter de ce qui l'attendait, non ?*

— Je ne sais pas. Je n'avais pas vu l'affaire sous cet angle. Je manque d'expérience, sans doute. Je ne pensais pas que la vie pouvait être si simple. »

Dorénavant, au lieu d'être parfois agacé par l'argumentation de certaines « pétroleuses » du M.L.F., je me dirai seulement qu'elles ne crient pas encore assez fort. Grâce aux actions qu'elles ont menées, les coupables sont, aujourd'hui, presque toujours châtiés. Plus difficile sera d'obtenir, maintenant, que les victimes soient aussi innocentées.

JEAN CONTRUCCI.

DIAGNOSTIC

Entretien au bord de la Terre

« *LE monde moderne, dans toute sa puissance, en possession d'un capital technique prodigieux, entièrement pénétré de méthodes positives, n'a su toutefois se faire ni une politique, ni une morale, ni un idéal, ni des lois civiles ou pénales, qui soient en harmonie avec les modes de vie qu'il a créés, et même avec les modes de pensée que la diffusion universelle et le développement d'un certain esprit scientifique imposent peu à peu à tous les hommes.* »

Qui a formulé, en une phrase de cette frappe et de cette lucidité, le diagnostic impitoyable de notre maladie d'humains ?

Paul Valéry, dans une conférence prononcée le 16 novembre 1932 (1).

Quarante-cinq ans ont passé là-dessus, avec leur lot de catastrophes, conflits, progrès, violences, révolutions, découvertes, et la parole du poète resplendit toujours du même feu sombre et désolé, aussi fondée aujourd'hui, hélas ! que si elle venait d'être prononcée.

***

Ces jours-ci, un explorateur délégué par une lointaine galaxie atterrit en douceur chez nous, descend de sa soucoupe, avise un indigène :

— *Salut ! C'est une première visite. Mon horaire interstellaire est un peu serré. Je dispose d'un quart d'heure seulement pour savoir comment ça va par ici. Excusez-moi.*

— Asseyez-vous donc, vous prendrez bien un verre, quand même ?

— *Avec plaisir, mais sans façon, je vous prie. Qu'est-ce que c'est, ce vin ?*

— Du vouvray...

— *Clap,* fait l'extraterrestre, *fameux ! Je suis où, au juste ?*

— En Touraine. Vous apercevez Chenonceaux, là-bas.

— *Très réussi... Dites-donc, c'est partout comme ça, sur la Terre ? Ces forêts, ces vallées, ces fleurs, ces vergers, ces châteaux...*

— Pas tout à fait. Il y a aussi des déserts, des banquises, des régions arides, des complexes industriels...

— *Mais vous ne vivez pas mal, en somme ?*

— Mon Dieu, cela peut aller, on a de quoi.

— *Et vous vous entendez bien, entre vous ?*

— Heu, vous savez, les coteries, au village...

— *Non, je voulais dire : sur cette planète. Les gens des pays arides, vous les aidez, bien sûr ? Avec vos surplus...*

— Oui, enfin, on en parle beaucoup, n'est-ce pas, mais...

— *Mais ?*

— Les dépenses d'armement, vous comprenez...

— *Armement, c'est quoi ?*

— Ben, le matériel pour faire la guerre.

— *La guerre ? Comprends pas.*

— Faut bien être prêts si on nous attaque.

— *Qui veut vous attaquer ?*

— Je ne sais pas, moi. Les autres.

— *Attendez, que j'essaie de me faire une idée en bref : je n'ai plus grand temps. Donc, vous avez ici tout ce qu'il faut pour vivre joliment, à condition de vous entraider un peu. Au lieu de quoi vous employez le quart de vos revenus à accumuler les moyens d'exterminer vos semblables, tout en empoisonnant de gaieté de cœur, dans l'intervalle, si j'ai bien observé, votre air, votre eau, vos paysages, vos animaux et vous-mêmes ?*

— Ma foi...

— *Eh bien, voilà, au revoir. Bonne chance, à la prochaine. Et merci pour le vouvray...* »

L'ultragalactique remonte dans son engin, s'envole et note dans son carnet de bord :

« *Système solaire. Planète Terre. Habitée, mais par des zinzins complets. Avaient tout pour être heureux. Ont tout gâché (sauf le vouvray, du côté de Tours). N'en ont plus pour longtemps avant de se faire sauter. A éviter soigneusement.* »

***

Pardonnez, nobles mânes du grand Valéry, cette paraphrase en langue vulgaire de votre cristalline, de votre incisive observation. Puisse-t-elle n'être que le prétexte, vite oublié, de lire ou relire une éblouissante trentaine de pages que devraient méditer parfois les six ou sept personnages de qui dépend en dernier recours le destin de notre sphère bleutée, afin de ne pas nous faire, comme le craignait l'auteur de *la Jeune Parque,* « *entrer dans l'avenir à reculons* ».

JEAN GUICHARD-MEILL.

(1) Recueillie dans *Variété* : « La politique de l'esprit, notre souverain bien ». Ces quelques lignes sont d'ailleurs en italique dans le texte.

Au fil de la semaine

L'essor des associations

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UNE petite ville du Centre, très repliée sur elle-même. Ici, guère de souvenirs historiques, aucun site extraordinaire, nul monument remarquable, pas même un de ces hauts lieux de la gastronomie dont les guides assurent qu'ils « méritent le détour ». Juste assez de personnages historiquement notoires pour baptiser quelques rues, mais point de véritables célébrités.

Seize mille habitants, avec peu de très « gros » et peu de très misérables, une population mollement catholique par tradition et vaguement socialiste pour suivre le courant. Quelques entreprises moyennes qui hésitent encore, quand elles survivent, entre l'artisanat et la petite industrie. Un gros bourg commerçant en somme, dont les établissements scolaires drainent les enfants des campagnes d'alentour, ce qui fait que les enseignants sont un peu plus nombreux que la moyenne nationale, les salariés du secteur privé l'étant un peu moins.

Paris est loin — 230 kilomètres, une autre planète, — la sous-préfecture a été supprimée sous la III[e] République, et, du boulevard de Stalingrad à la place du Sacré-Cœur, on s'ennuie un peu. Ce qu'on appelle « la France profonde ».

***

PLACE de la Poterie, au cœur de la ville, quelques cafés et magasins. « Ici, dit l'un des commerçants, il faut sans cesse mettre la main à la poche. » Il ouvre un tiroir, près de la caisse. Le tiroir déborde de cartes et de reçus. Cercle gymnique. Société d'éducation physique et de gymnastique. Carte de membre honoraire. Sporting-Club. Reçu la somme de 10 francs, cotisation de membre bienfaiteur. La Saint-Cyrienne, société sportive et d'éducation populaire. Membre d'honneur. Union vélocipédique. Sports athlétiques. Boxing-Club. Judo-Club et Budo-Club (aïkido F.F.A.D.) — ne pas confondre ! — La Boule d'or (siège social : Café de Bel-Air). Automobile-Club. Touring-Club. Moto-Club...

Ce n'est pas tout, loin de là. Après le sport, la musique et les arts. L'Harmonie, société d'éducation musicale populaire. Chorale Saint-Cyr : elle chante le dimanche à la grand-messe. Le Réveil, fanfare de trompettes, clairons, tambours et cors, toujours vaillante le 14 juillet. Bataillon des majorettes, pour ouvrir la grande quinzaine commerciale. Cercle laïque artistique et Centre culturel et artistique Saint-Roch — il ne doit pas s'agir de la même culture.

La jeunesse a bien de la chance. D'abord, on l'aide : Coopérative scolaire du collège d'enseignement technique de jeunes filles, Coopérative du collège des bernardines, Amicale du lycée technique agricole, Association sportive du collège d'enseignement secondaire mixte. Ensuite, on l'encadre : Maison des jeunes Ambiance-Jeunesse (la plus ancienne maison des jeunes, fondée en 1962). Cercle Point H Jeunesse-Loisirs : là encore, gare aux confusions. Association des anciens élèves du Centre ménager. Anciens du patronage du Sacré-Cœur, les Amis des Eclaireurs et des Scouts, et des Guides, et des Louveteaux. Les Jeunes Amis des animaux, les Jeunesses musicales, le Club des modèles réduits et l'Association de vol à voile.

Enfin, le culte du souvenir comme on dit, et là, on a la tête qui tourne : U.N.C. et U.N.A.C.R., F.N.D.I.R. et F.N.D.I.R.P., F.F.L., F.T.P. et F.F.C., 2[e] D.B. et 1[re] D.F.L., Prisonniers de guerre et mutilés des yeux, Sous-Officiers de carrière et Souvenir français, Résistants et Déportés, Veuves de guerre et Fils de tués, Rhin et Danube et Poilus d'Orient, Evadés de France et Médaillés militaires, Anciens de Verdun, Anciens de Norvège, Anciens d'Indochine, Anciens d'Algérie, Anciens militaires de la gendarmerie (devise : Civilité et Amitié), Caisse d'entraide et Fonds de solidarité, Amicale et Union, comité et fédération... Et, bien sûr, puisque ce sont toujours les mêmes qui dansent, la Société des sapeurs-pompiers.

D'autres cartes, encore. L'Amicale des vieux travailleurs. Le RIPPE, société de pêche et de pisciculture (avec les remerciements des sociétaires), les unions commerciales, associations de défense du commerce et de l'artisanat, le Rotary et les Lyons, le bureau de bienfaisance, l'Aéroclub, le Syndicat d'initiative, le denier du culte, la kermesse de la paroisse et le Cercle philosophique... N'oublions pas les grandes causes : Croix-Rouge, Ligue contre le cancer, Comité du timbre antituberculeux, Société protectrice des animaux — « Pour les pauvres abandonnés, merci ! » — Ligue ou Mouvement contre le racisme et pour la paix, Orphelinat mutualiste de la police nationale, Union de défense des consommateurs, Cannes blanches, associations de parents d'élèves aux sigles mystérieux...

On a laissé de côté les partis politiques, les syndicats et tout ce qui, à des titres et à des degrés divers, s'en réclame et s'y rattache. Et, bien sûr, dans ce tiroir qui déborde, rien ne parle de ces groupements spontanés, minuscules et éphémères, qui réunissent les locataires d'un immeuble, les habitants d'une rue, les usagers d'un service public, les mères de famille autour d'une crèche ou les jeunes d'un quartier autour d'un animateur, pour faire entendre une protestation, aboutir une revendication et, plus simplement, pour faire quelque chose ensemble. Ces mouvements-là, groupe de pression ou essais de participation, n'ont ni existence juridique, ni adhérent, ni carte et même pas de président.

Car, pour les autres, pour tout ceux qu'on vient de citer et nombre de ceux qu'on a omis, chaque carte, chaque reçu, porte deux, trois, quatre signatures, voire davantage. Deux cents organisations et plus, mille présidents et vice-présidents, directeurs ou délégués, trésoriers adjoints, secrétaires ou membres du conseil d'administration, du bureau, du comité. Certains noms reviennent à plusieurs reprises ici ou là, sous des couleurs diverses. Mais, en pratique, un adulte sur dix au moins peut se prévaloir de quelque poste honorifique, de quelque mandat.

***

JAMAIS les associations de toutes sortes n'avaient été aussi nombreuses en France. Jamais autant de groupements n'avaient déclaré leur naissance et déposé leurs statuts dans les préfectures. Jamais les conseils généraux et municipaux, les entreprises et les commerces, les habitants et, même dans la rue, les passants, n'avaient été aussi souvent sollicités de voter des subventions, d'octroyer des dons, de verser leur obole.

Aux vieilles organisations traditionnelles viennent s'ajouter, chaque jour, une foule de mouvements nouveaux, dans un foisonnement hétéroclite. Hier méprisées ou moquées, ces activités de groupes rencontrent, depuis quelques années, un intérêt qui ne cesse de croître et connaissent un prestige tout à fait inédit chez nous, à la différence des pays anglo-saxons, de l'Amérique et de l'Allemagne en particulier, où elles avaient, depuis longtemps, leurs lettres de noblesse.

Autogestion ou contre-pouvoir, prolongement de l'administration ou déguisement du commerce, elles visent à satisfaire des besoins ou à faire triompher des idées, elles marient le goût des démarches individuelles à celui des institutions, ou, si l'on préfère, la réaction contre la solitude et l'anonymat au juridisme qui consacre une notoriété formelle. Toutes ces associations ne doivent pas cependant faire illusion. Elles sont, certes, une école de démocratie, un facteur d'innovation. Mais, la démocratie de participation ne nous est pas naturelle.

Le mouvement associatif bénéficie aujourd'hui d'un préjugé favorable à l'excès après avoir été tout aussi injustement regardé avec défiance et dérision. Sa récupération par les formations politiques, syndicales et idéologiques, à commencer par les pouvoirs locaux et nationaux, va bon train. Et pourtant notre vie communautaire demeure sous-développée.

Il faudra renoncer à bien des faux-semblants, dégonfler une foule de mystifications, dissiper nombre de malentendus, avant que les associations soient vraiment le fer de lance de la démocratie. Pour l'instant, on ne peut guère qu'enregistrer leur essor et s'en féliciter, ébaucher l'analyse qui permettra d'y voir plus clair (1) et prendre acte de ce phénomène surprenant.

(1) Ce qu'a entrepris avec mesure et lucidité le groupe Echange et projets, qui a consacré à cette étude un chapitre de son récent ouvrage : *la Démocratie à portée de la main* (Albin Michel 1977).

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

THE WALL STREET JOURNAL

Les intellectuels et le « papillon »

« Qu'y a-t-il de commun entre le ministre de la justice des Etats-Unis, Edward Levi, le représentant républicain Otis Pike, le juge à la Cour suprême John Paul Stevens, le journaliste Joseph Alsop et le directeur de la librairie du Congrès Daniel Boorstin ? », demande gravement le *WALL STREET JOURNAL*, le quotidien des milieux financiers américains.

Réponse : *« Leur passion pour les nœuds papillon. M. Boorstin assure avoir remarqué cette préférence chez quelques-uns des meilleurs historiens et autres intellectuels de haute volée. Pour l'historien Arthur Schlesinger, cette « originalité » indique en effet un esprit clair, précis et non conformiste (...) ».*

Ces intéressantes révélations ont été faites à un juriste de Washington, spécialisé dans la communication, M. Marcus Cohn, qui a envoyé un questionnaire de quatre pages à plusieurs douzaines de personnalités qu'il savait « aficionadas » du « papillon ».

« La rapidité et le détaillé des réponses ont révélé que nombre d'amateurs de « papillon » se sentent méprisés et persécutés par les porteurs de cravates (...). Un avocat de Washington a déclaré que ce goût lui venait de son « individualisme passionné ». Pour un homme d'affaires de New-York, les amateurs de « papillon » sont en général plus réfléchis, intellectuels et ouverts que les autres, et moins combatifs (...). L'ancien gouverneur du Michigan, M. Mennen Williams, raconte qu'il s'est converti au « papillon » le jour où, jeune assistant du ministre de la justice de l'Etat, il recevait le gouverneur à dîner lorsqu'il s'aperçut que sa cravate trempait dans le potage... »



Les charmes discrets de la D.M.Z.

Le pire peut être l'allié du bien, si l'on en croit *TIME*. L'hebdomadaire américain écrit :

« La zone démilitarisée qui s'étend, en Corée, sur 151 miles (220 kilomètres) le long du 38° parallèle où, pendant un quart de siècle, deux armées adverses se sont affrontées, parfois violemment sur 2,5 miles (4 kilomètres) de profondeur, reste étroitement surveillée. Des êtres humains n'y restent jamais longtemps, et, parce qu'elle est devenue un no man's land, *la D.M.Z. (demilitarized zone) est favorisée par la nature.*

» En une génération, la D.M.Z. s'est transformée en l'une des plus belles réserves naturelles d'Asie (...). Les riches terrasses où on cultivait le riz sont devenues des marais colonisés par le gibier d'eau. Les vieux pièges à tanks, envahis par les mauvaises herbes, servent de terriers aux lapins. Les fourrés impraticables abritent des hardes de daims de rivière.

» A l'est, dans les montagnes sauvages du Taebaek, les lynx et les tigres chassent. Se hasarder autour de Panmunjom peut être dangereux, non à cause des coups de feu possibles, mais parce qu'une armée de faisans bien gras risque de couper le chemin de votre Jeep.

» La zone démilitarisée est l'une des rares régions du globe épargnées par les pesticides et les herbicides, et le gouvernement de Corée du Sud utilise une partie de son budget annuel de 400 000 dollars, destiné à la protection de l'environnement, pour les grains que ses soldats distribuent aux oiseaux de leur côté de la D.M.Z. »



L'agression

L'hebdomadaire socialiste marocain *LIBERATION* dénonce une nouvelle forme d'adoration du Veau d'or :

« Voilà bientôt vingt ans que l'essai de reconquête de soi, de son être culturel, ne cesse de s'amplifier ; mais l'évolution des faits montre que la marche est à reculons (...).

» Jugez-en, dans un seul domaine : celui de nos demeures, de nos villes, de nos monuments. Il vous est certainement arrivé de passer, en médina, à côté d'une maison riche sans en soupçonner l'équilibre architectural, la finesse et l'élégance de la décoration, l'harmonie qui se dégage de l'ensemble. Ce n'est guère affaire d'argent : mais de goût sûr, de juste appréciation de la place de chaque élément dans la composition générale de la décoration et des volumes. En somme, la devise était discrétion au-dehors, mesure au-dedans ; le sens de l'espace et la sobriété atteignant parfois la dimension de l'intuition artistique.

» Aujourd'hui, vous n'avez pas besoin de regarder les riches demeures d'une bourgeoisie occulturée. Elles vous agressent au passage. Leurs façades regorgent de stucs, de bois, de carreaux de toutes sortes, de toutes nationalités, de toutes couleurs ; un bric-à-brac de colonnades grêles sous des auvents écrasants de lourdeur, de grilles alambiquées, vous montrent qu'on ne lésine pas sur les dépenses pour vous persuader qu'on est riche et fier de le faire savoir. C'est au nombre de matériaux différents qu'on juge dorénavant de la hiérarchie sociale et du niveau des fortunes (...). »



_$Dt/dt1 = dg/dt2$_

Selon le *FINANCIAL TIMES*, de Londres, le très renommé Journal de politique économique de l'université de Chicago a d'étranges préoccupations : sous le titre *« Une théorie des aventures extraconjugales », M. Ray C. Fair, professeur, à Yale,* « expose la division du temps » individuel entre le travail et deux types de loisirs : le » temps passé avec votre conjoint et le temps passé avec » votre petit (e) ami (e) ».

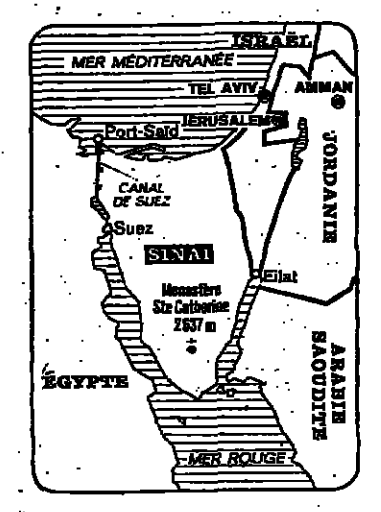
» Citant le poète élizabéthain John Donne (« Le plaisir n'est rien s'il n'est divers »), *le professeur Fair publie trois pages d'équations et de jargon algébrique d'où il ressort, notamment, que,* « à son optimum, l'utilité » marginale du temps passé dans le mariage est égale à » l'utilité marginale du temps passé à l'intrigue amou» reuse, soit $df/dt1 = dg/dt2$) » *(...).*

» Fair estime que la décision de prendre un amant ou une maîtresse est analogue à la décision de commettre un crime (...), mais le degré de foi religieuse entre peut-être en ligne de compte (...).

» J'ai essayé, poursuit l'auteur de l'article du *FINANCIAL TIMES, de savoir pourquoi le saint des saints des monétaristes avait publié cette histoire. Cela n'a pas été facile, car l'un des rédacteurs en chef était en Israël, l'autre à Hawaï (...). J'ai cependant eu Fair au téléphone, qui m'a déclaré que cette étude avait été entreprise dans l'esprit des récentes enquêtes économiques sur le suicide, le mariage et la fréquentation religieuse. »*

Lettre du Sinaï

Tous les wadis mènent au djebel



LE soleil s'efface derrière l'horizon. Dans le command-car, chacun a enfilé depuis longtemps un anorak ou un blouson. Car le froid de décembre vient vite, quand on roule en plein vent. Et puis la piste traverse des massifs de plus en plus élevés, vagues granitiques sur lesquelles s'accrochent des buissons de graminées. Nous sommes maintenant à près de 1 500 mètres d'altitude, en plein cœur de la péninsule. Le moteur rugit pour attaquer une côte assez raide. Au sommet, un panorama splendide se dévoile.

Sur la droite, la tache blanche d'une mosquée domine une colline. Devant, l'immense hammada d'Er-Raha, la plaine où se tenaient les tribus d'Israël quand Moïse interrogeait l'Eternel. Et à gauche, le ras Safsafa puis le djebel Musa. De ces deux montagnes, entre lesquelles se cache le monastère de Sainte-Catherine, la dernière est identifiée au Sinaï. Demain matin, très tôt, nous en ferons l'ascension.

Il a été décidé de passer la nuit près d'une petite remise qui appartient aux Bédouins du voisinage. Autour du feu rapidement construit, les bouilloires de thé et de café circulent. Les ombres s'étendent sur le paysage. Les mains se tendent vers les flammes. Et les esprits se détendent après un voyage d'approche qui a duré deux jours.

Nous avions quitté Eliath à l'aube. Eliath avec son intense activité portuaire et ses touristes très nombreux qui profitaient d'un temps superbe. La route sur plusieurs dizaines de kilomètres avait suivi la côte, nous permettant d'admirer le fjord, une baie d'émeraude et de turquoise, et l'île des Coraux, où subsistent les vestiges d'un fort byzantin devenu position stratégique importante à l'époque de Saladin et des Croisés.

Nuweiba, première halte. Une oasis occupée par deux tribus bédouines, les Tarrabin et les Muzeina, qui cohabitent pacifiquement avec les familles d'un moshav récemment créé. Située au débouché de l'ancien delta du wadi Watir, Nuweiba est riche de palmiers qui s'étendent jusqu'à la mer. Nous avions ensuite obliqué vers l'intérieur, et déjà s'étaient révélées de grandes étendues ocres, auxquelles la solitude et le silence donnaient tout leur prix. Par une boucle, la route avait rejoint le littoral, à Dahab, une autre oasis, la plus grande de la région. Nous y avions campé. Au matin, notre groupe avait découvert les reliefs sous-marins (la longue faille née en Anatolie, le Rif, débouche dans le golfe d'Eliath) et les poissons multicolores qui passaient entre les bancs de corail.

UNE fois quitté l'horizon maritime, le vrai désert avait commencé. La piste habituelle pour rejoindre le monastère par le sud emprunte le lit du wadi Naseb. La spécificité des roches renouvelle constamment l'attrait de ce monde minéral. La moitié supérieure du Sinaï est constituée principalement de sable. Mais ici le calcaire, le grès nubien et surtout le granite prédominent. L'érosion creuse dans les blocs d'innombrables alvéoles créant de véritables sculptures contemporaines. Elle met aussi en relief les dykes, ces filons de granite récent, gris ou noir, qui se dressent en colonnes au milieu des masses arrondies, beiges ou mauves, du granit plus ancien.

Aucune végétation sur un sol caillouteux, excepté les genêts épars, et les acacias isolés, dont le feuillage à l'occasion nourrit les chèvres et les chameaux, et dont le bois tombé sert à tous les usages. Les pluies soudaines rendent parfois existence aux wadis, mais ne fertilisent pas la terre. Elles glissent et vont se perdre dans les sables ou dans la mer. Cette absence d'humus explique en grande partie la sécheresse du climat. Une nature austère, donc, à laquelle le nomade est habitué. Mais le voyageur, lui, qui vient d'un monde ruminant, aime en elle le dépouillement, la réduction à l'essentiel. Rien ne vient troubler ce fragile équilibre. Il n'y a pas encore, heureusement, de hordes touristiques avec leurs pollutions. Pas encore, mais pour combien de temps ? Les Israéliens construisent une route qui permettra d'aller directement d'Eliath à Sainte-Catherine...

Le wadi s'était resserré de plus en plus, rendant très lente la progression du véhicule. Excellente occasion pour faire une longue marche, en avant-garde. Quelques câpriers épineux, un, puis deux palmiers apparurent. Derrière une palissade grossièrement assemblée poussaient des légumes. Aucun doute possible : nous approchions d'une oasis. Bientôt ses propriétaires nous offrirent le thé. Des hommes tranquilles, aux gestes lents, qui reçurent civilement les deux gros sacs de riz — présent de l'administration israélienne — que nous avions emporté, et qui vivaient dans un état de dénuement bien fier. Et puis il fallut repartir.

L'obscurité est encore totale quand nous ouvrons les yeux. En quelques minutes, chacun est prêt. Le temps de rouler les sacs de couchage, dans lesquels nous avons dormi habillés (la température nocturne descend largement en dessous de zéro) et de prendre un rapide petit déjeuner. En file indienne, nous suivont l'étroit sentier qui s'enroule sur la face sud-est de la montagne. A quelques centaines de mètres du sommet, des marches sont taillées. Elles sont encore couvertes de glace, et de nombreuses plaques blanches attestent de récentes chutes de neige. Les plus impatients d'entre nous se pressent, car des langues de feu ont commencé à tutoyer les crêtes.

Enfin nous arrivons sur la plate-forme. Une chapelle et une mosquée s'y trouvent. La croix et le croissant. Le Sinaï est aussi sacré pour les musulmans, et Moïse à leurs yeux prend naturellement place parmi les grands prophètes. Ici Dieu s'est révélé à Moïse. Le jour se lève, et l'univers aussi. Immensités de pics tout autour, allant du golfe de Suez au golfe d'Eliath, de la mer Rouge aux plaines du nord, forêts d'orgues bruissant du même hymne d'infini, variations de la lumière irradiant les quatre points cardinaux. Même si le djebel Katherina, que nous apercevons au sud-ouest, est le plus haut sommet de la péninsule (2 644 mètres), cette surface étroite où nous sommes domine le reste du monde. Car elle est cime de théophanie.

LE retour s'effectue lentement. Les marches, au nombre de trois mille, vont maintenant nous conduire au monastère. Elles s'arrêtent un instant au centre d'un amphithéâtre naturel, celui-là même où Moïse, Aaron, Nadab, Abiu et soixante-dix anciens « ... *virent le Dieu d'Israël : sous ses pieds était comme un ouvrage de brillants saphirs, pur comme le ciel même. Et il n'étendit pas sa main sur les élus des enfants d'Israël : ils virent Dieu, et ils mangèrent et burent* » (Exode 24, 1-2, 9-11.) Dans une des grottes de ce lieu, le prophète Elie, fuyant la colère du roi Achab, se retira, afin de pouvoir communiquer avec Yahvé. Deux portes viennent interrompre encore la descente. Près de la première se tenait Stéphanos, un moine qui confessait les pèlerins au sixième siècle après Jésus-Christ, et dont la vie fut si édifiante que saint Jean Climaque l'a placé au septième degré de l'échelle du paradis. La deuxième porte, un peu plus bas, marque la limite du saint territoire. Et puis au-delà, par une échancrure, le monastère apparaît.

Le bâtiment a la forme d'un rectangle irrégulier, ceint de hauts murs fortifiés. Construit sur ordre de l'empereur Justinien, au septième siècle, à l'emplacement du buisson ardent, il doit sa pérennité à la présence ininterrompue des moines, qui sont une quinzaine actuellement. Des jardins parmi lesquels émergent des cyprès jouxtent la poterne d'entrée. Après une avant-cour, où un moine s'enquiert de la pureté de nos intentions (parfois les visiteurs sont refusés — signe de l'indépendance monastique), nous pouvons découvrir le cloître.

Dès les premiers pas, l'impression d'être en Grèce vous tient, et ne vous lâche plus. Un ensemble de chapelles, de galeries, de dortoirs et de constructions diverses, réunis par des escaliers où les pots de fleurs voisinent avec les plantes vertes au bas de murs chaulés. La bibliothèque possède trois mille manuscrits, dont le plus précieux est certainement le Codex Syriacus, qui remonte au cinquième siècle. Et que dire des icônes ? par leur nombre (deux mille) et leur ancienneté (plusieurs sont du sixième siècle), elles représentent un trésor inestimable.

Bien évidemment, on ne laisse voir qu'une infime partie de cet héritage, juste orgueil de la communauté. Un des frères reste en permanence à l'intérieur de la basilique. Non pour garder des œuvres d'art monumentales comme l'iconostase crétois de bois doré, ou la mosaïque de la Transfiguration au-dessus du chœur, mais bien plutôt pour éviter les profanations involontaires de la chapelle du buisson ardent, où l'on est admis que déchaussé. Une fois l'an, le 23 mars, le soleil se glisse dans la chapelle par une étroite fenêtre et vient illuminer l'emplacement où Dieu s'adressa à Moïse.

Retournons-nous maintenant vers la nef. Le sarcophage de sainte Catherine, en marbre blanc, luit dans une demi-pénombre. Le corps de la sainte, martyrisée à Alexandrie, fut découvert au faîte de la montagne qui porte son nom, et ramené ici. Les bédouins Djebeliyeh, qui vivent autour du monastère, vénèrent sainte Catherine, comme les chrétiens. Ils ont pour ancêtres des Valaques et des Egyptiens, chrétiens justement, envoyés par Justinien afin de servir les moines, et qui furent convertis, bien plus tard, à l'Islam de force. Ils sont méprisés par les autres tribus, qui leur reprochent leurs origines.

Mais lorsqu'on sort de la basilique, que voit-on ? Faisant face au clocher, un minaret, construit à l'époque de la conquête musulmane, se découpe dans la même voûte bleutée. Et l'on se prend à croire en ce symbole, à espérer qu'il se matérialise, en un temps où des tribus sont séparées, en un temps où le fils d'Israël et le fils de Pharaon essaient de parler la même langue. Le Sinaï est une terre de promesses, autant qu'une terre de révélations. Son immensité cristallise le plain-chant du combat humain. Origène avait raison d'écrire : « *Dans les déserts l'air est plus pur, le ciel plus près, et Dieu plus proche...* »

ALAIN ZECCHINI.

DANEMARK

La conscience de Jensen ou les méfaits de l'économie

DANS ce train danois, devant le bar rempli de conservants, colorants, agents de sapidité et autres additifs, j'écoute l'inspecteur Jensen, préposé au recouvrement de la taxe à l'office danois de radiodiffusion. Son travail consiste à détecter ces asociaux qui regardent la télévision sans avoir acquitté leur redevance. Il gagne un tiers de moins qu'un ouvrier qualifié, mais sa situation lui a taillé une personnalité policière. Digne dans son costume-gilet-cravate, il toise un autre buveur de bière : *« Tu bois une Faxe, c'est pas de la bière ça. Faut être de Fionie pour boire une bière pareille. »* L'autre vient effectivement de Fionie. Il va faire un stage dans une entreprise du nord du Jutland. Jensen a lu les journaux, il sait que le patron de ladite entreprise est parti de rien, qu'il est resté très près des humbles et n'hésite pas à conduire un Caterpillar de temps en temps. *« Toi aussi tu finiras comme ça, tu as une belle carrière devant toi mon gars, et je m'y connais. »* On parle région. Jensen demande au Fionien ce que fut la contribution de sa région au pays. *« Ah ! il y a bien eu Hans Christian Andersen qui a rapporté quelques devises, mais à part ça... »*

Les interlocuteurs s'épuisent. Il ne reste plus que moi. *« Inspecteur Jensen de l'office de radiodiffusion. Et toi qui est-tu ? Un Français qui enseigne l'économie au Danemark. Comme si on n'en avait pas assez chez nous ! Tu veux mon avis ? Eh bien, tous ces professeurs d'université, on ferait mieux de leur donner une pioche et de les envoyer construire des autoroutes... Parce que, hein, on ne pourra jamais mesurer les répercussions économiques de ce que vous faites. Alors que moi, je peux tout de suite voir combien j'ai rapporté à mon entreprise ! »*

Jensen est en plein forme. Quand je lui ai demandé qu'elle avait été, selon lui, la contribution de son pays à la civilisation, il a tout de suite su me répondre : *« Et notre produit national brut, il n'est pas beau peut-être ? »*

D. BOUCHET.

APARTHEID

Le combat de Donald Woods

« JE retournerai dans mon pays lorsqu'il sera démocratique et dirigé par une équipe favorable à la mise en place d'un gouvernement à majorité noire. Cet objectif ne peut être atteint du jour au lendemain. Mais le régime actuel doit prendre l'engagement solennel d'y parvenir au plus vite. » *Mèche grisonnante et visage juvénile, Donald Woods, journaliste sud-africain blanc,* « libéral, réformiste et non-violent », *s'est vu contraint à l'exil pour préserver sa sécurité physique et celle de sa famille.*

Son itinéraire personnel témoigne assez bien de la prise de conscience d'une frange — très isolée il est vrai — de l'intelligentsia blanche, indignée par la poursuite d'une politique d'apartheid qu'elle juge scandaleuse et suicidaire. Pendant douze ans, Donald Woods fut rédacteur en chef du Daily Dispatch, *quotidien d'East-London. Sympathisant du parti fédéral progressiste (opposition anglophone), animé par Helen Suzman et Colin Eglin — qu'il tient aujourd'hui pour trop timorés, — il préconisait, comme eux, dans son journal, une déségrégation raciale de la société sud-africaine, graduelle mais constante.*

En juin 1976, l'éruption sanglante de Soweto ébranle les Blancs libéraux. Une blessure plus intime marquera Donald Woods : la mort en prison, le 12 septembre 1977, de son ami Steve Biko, fondateur du mouvement de la Conscience noire. Selon la police, le jeune dirigeant noir s'est « laissé mourir de faim ». *Woods, qui n'en croit pas un mot, somme le ministre de la justice* « de dire la vérité » *et exige l'ouverture d'une enquête publique. Désormais, il est devenu aux yeux des autorités un personnage dangereux. Le 19 octobre 1977, il est* « banni » *(assigné à résidence) pour cinq ans, et, de ce fait, interdit de journalisme.*

Quelques semaines plus tard, l'un de ses cinq enfants, ouvrant un colis reçu à domicile, est sérieusement brûlé par un tee-shirt imprégné d'acide. Cet attentat hâte sa décision : il partira. Le 30 décembre, affublé d'une moustache et de grosses lunettes, les cheveux teints en noir, il gagne, en auto-stop, le bantoustan du Transkei, où il retrouve sa famille, arrivée la veille. Poursuivant seul sa fuite rocambolesque, il franchit à la nage la rivière qui marque la frontière du Lesotho. La Grande-Bretagne lui accorde aussitôt le droit d'asile (le Monde *du 4 janvier).*

Urgente nécessité

Depuis lors, Donald Woods parcourt le monde, tentant de persuader les gouvernements qui n'ont pas encore rompu avec Pretoria de l'urgente nécessité d'exercer de vives pressions — notamment économiques — sur les dirigeants afrikaners pour les contraindre à prendre en compte les aspirations de seize millions de Noirs. Il plaidait récemment en ce sens à Paris devant l'UNESCO, qui patronne l' « année internationale anti-apartheid ». « Le régime de M. Vorster, *nous dit-il avec gravité,* laisse se développer un terrorisme d'extrême droite, qui frappe les adversaires de la ségrégation raciale. Je suis un modéré pro-occidental. Je ne peux accepter que la jeunesse noire d'Afrique du Sud, qui dénonce l'hypocrisie de l'Occident, trouve ses meilleurs amis à l'Est. »

Pendant les semaines qui ont suivi la mort de Steve Biko, Donald Woods a minutieusement mené sa propre enquête. Il en a fait un livre dont la version française sortira à Paris en septembre prochain, un an après le drame : ouvrage de combat et témoignage d'une fidélité.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

RADIO-TELEVISION

Jean Hélion en question

Leçon de peinture

AU risque de passer pour un traitre, de décevoir — ce qui arriva — Jean Hélion, après un an et demi de captivité dans un camp de Poméranie, revient en 1942 à la peinture figurative. Evolution à contrario d'un peintre qui, dix années durant, avait participé à la défense de la peinture abstraite. « Je n'avais jamais été très heureux en tournant le dos au monde »...



★ Escalier, 1944.

« L'abstraction : une façon pour les autruches de mettre la tête dans le sable »... déclare aujourd'hui le peintre aux cheveux blancs, en lunettes rondes et visière, qui respire par tout le corps une étonnante jeunesse.

C'est l'homme en question de l'émission de Pierre-André Boutang. En question ? pas vraiment. Ceux qui sont là — Mary MacCarthy, Alain Jouffroy, Michel Tournier, Eduardo Arroyo (presque un disciple) — n'auront pas grand-chose à ajouter aux propos du peintre filmé dans son atelier (« l'artiste dans son atelier, c'est l'artiste toutes tripes dehors ») à côté de Chartres par Philippe Collin.

La peinture d'Hélion, on aime ou on n'aime pas. L'homme, le peintre, est fascinant de vivacité, d'intelligence, qui depuis près de quarante ans, s'attache à inventer, improviser, exprimer le rapport de l'être étonné qu'il est au monde qui l'entoure, si vaste, si riche; dans sa quotidienneté, son banal, la rue, l'étalage de légumes, les citrouilles et les poireaux d'un « immense printemps » (après l'hiver abstrait). « J'ai peint toujours au ras de moi-même, au fond de moi-même... Tout sort de la terre... Depuis quelque temps, on cultive des idées... Les images des idées sont plus sommaires... »

Hélion, un peintre qui parle mieux que personne de sa peinture, de la peinture, du rôle de la couleur, cet « instrument pour faire frémir la toile blanche, en faire quelque chose de vivant. La vérité en peinture, c'est ça, la création dans cette surface inerte de quelque chose qui vive, comme au dehors »...

On peut lui reprocher cette « présence louche », comme dit Tournier, du pain sur la nappe — « j'ai traité ces pains comme des belles dames à qui j'ai mis de belles jupes », — la vie des natures mortes et la mort des personnages costumés comme au théâtre, en chapeau melon et complet moulé. Il répond par une leçon de peinture. On est aux antipodes du réalisme, mais « il y a plus de réalité dans un vers d'Holderlin que dans une page de journal ». Hélion, le fait pictural, eh oui !

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *L'Homme en question*, dimanche 16 avril, FR3, 21 h. 35.

« LÉGENDAIRES » EN CORSE

PLUS VIEILLES QUE LA VIEILLESSE

LA pluie ne tombe pas, elle se dresse, soufflée par le vent, comme soulevée par la violence du coup de tonnerre. Brouillard aquatique qui remonte en sifflant dans la montagne, gicle sur la pierre noire, éclate en torrents qui défient les lois de la pesanteur et le sens commun. Il pleut à l'envers. Monde à l'envers. Ciel bouché sans Dieu. L'homme n'est rien.

Comme le petit Poucet posait des cailloux dérisoires, les hommes ont inventé des repères pour s'aider dans la montagne et l'hiver corses. Et elles sont là, familières et inquiétantes comme les grand-mères dans les livres d'enfants (grand-mères ou sorcières ?), issues directement de la folie des éléments, des arguties rassurantes, du mythe. Deux vieilles plus vieilles que la vieillesse, avec leur fichu de coton noir, le rire et la voix aiguë, une dent — « au courant ». La première fait des signes de croix au-dessus d'une assiette, goutte d'huile dans l'eau de l'assiette : « *Tu as du courage ?* », demande-t-elle à l'homme qui consulte. Tic-tac de la pendule, bruit étouffé de l'orage. Silence de la maison.

Après « Les Faiseurs de mort : I mazzeri » (diffusée le 2 mars), qui était axée sur une certaine vision de la mort — « *une vision orientale* », « l'Ochju ou Il faudra venir la nuit de Noël », seconde émission d'une série de quatre, réalisées par Antoine Léonard Maestrati, parle des différentes pratiques surnaturelles utilisées encore en Corse...

En Corse, on se rend chez la Signadora pour une migraine, pour une hémorragie, pour sauver une vache qui meurt, pour repérer le mal, « le mauvais œil » (on regarde si l'eau reste claire ou si l'huile se disperse, la signadora détecte le mal mais ne le soigne pas). On arrête les incendies avec un œuf pondu le matin de l'ascension avant le lever du soleil, on arrête la tempête avec un brin d'herbe cueilli le même jour... « L'Ochju ou Il faudra venir la nuit de Noël », fait partie des « Légendaires », grande enquête de Pierre Dumayet, Philippe Alfonsi et Patrick Pesnot, sur la sorcellerie, la magie et ses pratiques en France. Ce n'est pourtant pas tout à fait de cela qu'il s'agit ici. Comme si Antoine Léonard Maestrati tenait un autre discours.

« A priori, *je nie les « Légendaires »*, dit Antoine Léonard Maestrati, *du moins j'y suis réticent. Cela évoque pour moi l'idée de cartes postales. La légende, c'est le résultat de tout un passé. Ne raconter que la légende c'est raconter quelque chose qui rejoint le folklore, quelque chose qui est mort. L'anecdote pour l'anecdote ne m'intéresse pas. Ce qui m'a paru important c'était d'expliquer qu'elle est liée à une culture, que cette culture est orientale, que les Corses sont différents des Français. J'ai tâché d'effacer la carte postale et d'aller plus profond.* »

Dans cette enquête-reportage qui avance de la mort au chant (les chants incessants, splendides, de Canta u populu corsu), du surnaturel au présent (celui d'un pays qui se vide, où les jeunes, faute de travail, s'expatrient), d'une génération à l'autre, il y a non pas une analyse mais la sensation vivement ressentie que le passé, la légende, (les légendaires et la magie) ne doivent pas être pris au pied de la lettre mais qu'ils sont les éléments d'une culture globale à reconsidérer. Antoine Maestrati, témoin impliqué (il est Corse et sans doute n'aurait-il pu réaliser ce travail s'il n'avait appartenu à cette culture, s'il ne parlait la langue...) a réussi, sans que l'on puisse définir très bien comment, à éviter le trouble d'une nostalgie suspecte.

La leçon des choses

« *Ma grande peur est le passéisme,* dit Antoine-Léonard Maestrati, *la sorcellerie ne m'amuse pas, je pense que c'est une chose dangereuse, y compris le mauvais sort, le mauvais œil (qui se fait souvent involontairement et par excès d'amour), je n'ai pas voulu faire entrer la force des maléfices dans la tête des gens. Mais je n'ai pas voulu non plus juger. Ce qu'expriment ces femmes est irrationnel. Mais je crois à leur sincérité, je n'ai pas à la mettre en doute, mais à tenter de voir pourquoi elles croient à ce qu'elles croient.* »

« L'Ochju ou Il faudra venir la nuit de Noël » tire sa force — et son explication — de l'orage ahurissant. La beauté sombre des images, le silence et les bruits de la nature sont la voie naturelle qui permet de *saisir* le récit des deux vieilles. C'est-à-dire l'origine du récit et ce pourquoi il est recueilli. Sans que cela soit dit. Il y a l'orage. Il y a aussi les jeunes qui écoutent. Les vieilles leur apprennent la leçon des choses : un héritage, une géographie.

Les émissions d'Antoine-Léonard Maestrati sont en corse, sous-titrées en français, et ce n'est pas gênant « *J'ai refusé le doublage*, précise-t-il. *Il est capital que les gens s'expriment dans leur langue, avec un vocabulaire, des images très riches, comme il est capital de l'entendre.* » La langue donne une odeur qui s'allie au brouillard, aux visages des hommes et des femmes à la veillée (« U ratagiu ou la veillée » sera la troisième émission).

Au milieu des jambons, chacun raconte son histoire. On entend des chants aux sonorités basses, les paghjelle, proches des chants grégoriens, que des paysans semblent chercher quelque part à un endroit précis, au fond d'eux-mêmes.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Jeudi 20 avril, A2, 22 h. 05.



★ Affiche : « Juin 1774 dans le Niolo. »

LES APRÈS-MIDI DE TF 1 ET D'ANTENNE 2

PAUVRETÉ BIEN INTENTIONNÉE

IL y a huit ans, Armand Jammot créait « Aujourd'hui Madame » sur la deuxième chaîne. C'était la première fois que la télévision présentait, en semaine, un programme l'après-midi. A la suite de la réforme de 1974, les sociétés, bien que cela ne soit pas inscrit dans leur cahier des charges, ont poursuivi cet effort. Eliane Victor, sur TF 1. Jean Lanzi, sur Antenne 2, sont actuellement responsables des après-midi. Depuis janvier 1975, Antenne 2, qui a conservé « Aujourd'hui Madame » à 14 h., propose du lundi au vendredi (sauf le mercredi), de 16 h. à 18 h. « Aujourd'hui Magazine ». De son côté, TF 1 a ouvert l'antenne aux mêmes heures en janvier 1976 (le mercredi étant, comme sur Antenne 2, réservé aux jeunes et le jeudi et le vendredi aux programmes du Centre national de documentation pédagogique). Gaies ou tristes, ces émissions sont dissemblables d'une chaîne à l'autre.

Sur TF 1, « Restez donc avec nous » (c'est le titre donné à l'ensemble de l'après-midi) est conçu comme une superposition de rubriques : un programme scolaire, un feuilleton, des variétés, des informations pratiques, et des dossiers ou des témoignages ; le lundi « C'est un métier » et « Que serais-je sans toi », le mardi, « Télé troisième âge ». Si le cadre reste le même, l'esprit change chaque jour ; car, sur cette chaîne, il existe un producteur attitré par après-midi. Marc Briones et Claudine Kirgener s'occupent ainsi des lundis, et Eve Ruggieri des mardis.

« *Lorsqu'on nous a confié l'antenne, à Marc Briones et à moi-même*, dit Claudine Kirgener, *nous avions une expérience de la télévision mais pas celle-là, ce qui nous obligeait à définir vis-à-vis de ce nouveau travail une attitude morale. Nous avons très vite senti que nous serions amenés à parler de sujets qui touchaient la vie quotidienne. Et comme le métier est une des préoccupations les plus importantes de notre époque, nous avons créé une rubrique : « C'est un métier », illustrée par un film de treize minutes, qui permet aux intéressés de saisir le profil et les qualités requises. On choisit, en général, des professions où le chômage sévit peu.* »

En direct, sur le plateau, suit un débat entre des représentants de la profession et des stagiaires, accompagné d'offres d'emplois, en liaison avec l'Agence nationale pour l'emploi. On ne parle donc pas du chômage dans l'émission, ni des secteurs touchés par le phénomène, ce qui restreint évidemment le choix des métiers.

De grands cœurs rouges

Dans un deuxième temps, Marc Briones et Claudine Kirgener ont créé « Que serais-je sans toi ? » « *Un défi à l'indifférence* », dit la productrice. Pour cette séquence, ils invitent ceux qui ont une activité remarquable ou une relation exemplaire avec quelqu'un. « *Ce sont des gens heureux qui viennent témoigner* », dit-elle encore. Annette Poivre et Raymond Bussières, Colette Brosset et Robert Dhéry, Marie-José Nat et Michel Drach sont venus. Claude Mauriac a évoqué son père et Gabrielle Dorziat sa vie au théâtre. Ces personnages, érigés en modèle, donnent une leçon de morale où le dévouement est prôné comme une valeur sûre.

Elle a des idées, et elle aime les dossiers. Elle en prépare un sur l'art russe et un autre sur la femme et l'expression poétique pour le 16 mai et garde une nostalgie de son travail de l'an dernier sur les femmes et le cinéma. Aujourd'hui, pourtant, l'émission d'Eve Ruggieri, le mardi, offre un caractère hétéroclite. Les séquences y sont trop nombreuses et trop brèves.

A l'intérieur de son émission, elle consacre deux fois par mois (de 16 heures à 16 h 30) une rubrique au troisième âge. Elle a commencé avec Jacqueline Tarta et Jean-Claude Vernier par établir un fichier qui regroupe quinze cents adresses de clubs du troisième âge dont elle suit les activités à Paris et en province.

Tous les quinze jours à l'antenne, un petit film présente une initiative prise dans une région ou dans un quartier. Cela peut être le travail bénévole de jeunes chez des fermiers bretons qui, en échange, leur apprennent la langue. Cela peut être une troupe de théâtre ou encore ces enfants de Suisse, qui peignent pour les personnes âgées de grands cœurs rouges qu'elles accrochent à leur fenêtre en cas de détresse. « *Les retraités doivent se prendre en charge et ne pas attendre que la société leur organise des goûters* », pense Jacqueline Tarta. En s'appuyant sur le constat de l'abandon et de la misère des personnes non productives et âgées, l'émission cherche à pallier les manques propres à cette situation, mais elle n'explique pas leur origine. En ce sens, elle est insuffisante... Elle ne révèle pas non plus les inégalités sociales de cette classe d'âge. Elle ne met pas en question les loisirs-substituts qu'on propose aux « vieux ». L'équipe de ce « Télé-troisième âge » est assez lucide pour savoir qu'en esquivant ces sujets, sa tentative est incertaine.

Les lundis et les mardis sur TF 1 sont comme des arbres au tronc mort. Les plans sont mornes, les décors composés de cubes sont pauvres et les espaces souvent vides. Les invités sont mal à l'aise dans le rôle étroit qu'on leur imposé. Ces émissions sont trop prudentes. Restent les intentions et le sérieux. Les producteurs (jeunes) de ces après-midi ressemblent à des comédiens dont le jeu ne passe pas tout à fait la rampe. Est-ce seulement une question de grille et de budget ?

Sur Antenne 2, le vendredi 31 mars, « Aujourd'hui Madame » abordait un sujet délicat : la prostitution des mineurs en France. On compte en France cent neuf mineurs (quatre-vingt-huit filles et vingt et un garçons), arrêtés pour prostitution en 1977. Il est bon d'avoir dévoilé ces chiffres. Le choix des sujets sur cette chaîne, leur lien avec l'actualité, témoignent d'une autre conception des après-midi. Deux temps forts (« Aujourd'hui Madame » et « Aujourd'hui Magazine ») sont séparés par une série diffusée à 15 heures.

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

(Lire la suite page 12.)

Marionnettes pour les enfants

UN jour, il y eut Casimir. Et les petits parlèrent de Casimir ainsi que de Léonard et d'Hippolyte, ses compères. Ils en parlent toujours : Casimir revient et ils le retrouvent comme ils aiment retrouver Albert et Barnabé. Mais voilà que, en octobre dernier, les assidus de cette plage réservée, « l'île aux enfants », sur TF 1, ont fait la connaissance de Pierre et Charlotte. Tête ronde, bouche largement fendue, yeux mobiles (minuscules, exorbités), longues chaussettes rayées en guise de bras et de jambes : les deux marionnettes sont arrivées chantant en rythme, se couvrant de fleurs et de petits baisers. Pierre et Charlotte ont proposé de fabriquer des kanapoutz. Un kanapoutz : « C'est quelque chose qui sert à faire des choses, ce qu'on veut. Ça s'invente. Ça se construit. C'est un bonhomme de neige sans neige. Ça se fait avec des bouts de bois. Ou avec des cartons et du chiffon. Un kanapoutz ça peut avoir plusieurs formes. »

C'est ainsi que l'ont défini les élèves de l'école primaire de la rue Cane, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Il y a toutes sortes de Kanapoutz : le kanapoutz porte-manteau, le kanapoutz-table, celui qui chante, celui qui fabrique de l'énergie et celui qui montre la séparation, puis la réconciliation. Il y a le kanapoutz du dimanche et le kanapoutz réaliste. Un autre est tout en couleurs. Si cela n'est pas très clair pour le lecteur, les enfants lui expliqueront mieux. Ils lui feront un dessin... ou un kanapoutz. Ils fredonneront la musique du sketch qu'ils préfèrent. Ce sont, en effet, des petites histoires de deux à trois minutes chacunes. Donati et Petiol — les « parents » d'Albert et Barnabé — ont mis au point ces marionnettes, inventé tout ce qu'elles sont capables de faire. La première série des Kanapoutz a déjà été diffusée plusieurs fois, la suite des aventures de Pierre et Charlotte sera bientôt prête. Les huit à dix ans, et même les plus jeunes ou les plus âgés, attendent leurs nouvelles prouesses. Donati et Petiol travaillent pour Belokapi, autrement dit pour une société privée de production qui propose ses services à Christophe Isard et Cécile Roger-Machart, les responsables de « l'île aux enfants ».

Miréla et Lamiré

Déjà Belokapi a présenté d'autres marionnettes (Toba et les autres, d'Yves Brunier et Gribouille, de Denis Dugas). Belokapi encore a fourni Variations et Trajectoires, des jeux sur les volumes, ainsi que les aventures d'Antivol, l'oiseau de Gay et Fournier, un oiseau qui a le vertige, sans oublier les histoires de Primo.

La dernière création de Belokapi s'appelle dans le langage des grandes personnes le CRAMTI (Conservatoire de recherches et d'application musicales des techniques instrumentales). Ce titre, c'est pour rire : CRAMTI, c'est comme Kanapoutz, cela ne veut rien dire. Recalés au concours d'entrée au CRAMTI, Allegro, qui joue du piano, Triolet, batteur, et Becarre, flûtiste, se retrouvent avec Miréla et Lamiré, deux jumelles un peu follettes dans un grenier rempli d'instruments et de parchemins. Ces cinq marionnettes-là ont été conçues par Boris Schaigam. Le pianiste (orange) a des cheveux longs et de vrais doigts, il tape sur les touches d'un vieux piano droit les notes de la Lettre à Elise. *Il est celui qui sait. Triolet, le rose, et Becarre, le violet au gros nez, expliqueront l'origine du saxophone, la différence entre le jazz et la musique de western. Les jumelles chantent entre autres :* Il pleut bergère. *Tous se déguisent. Et les éléments mobiles du décor très simplifié permettent de figurer une île de la Martinique aussi bien que le temps des troubadours ou celui de Beethoven et de Bach. Ces brèves séquences de quelque deux à trois minutes sont chacune une leçon de musique qui, par le rire et le jeu, expliquent les choses sérieuses, donnent des détails techniques.*

Comme pour les kanapoutz, l'équipe de Belokapi, dirigée par Nicole Pichon, est allée dans quelques écoles savoir comment ces images, ces sons et ces dialogues étaient perçus, compris. Il sera tenu compte des réflexions des enfants dans l'élaboration des numéros suivants. Tout ce travail est réfléchi, attentif. Educatif, en intelligence avec ceux qui ont six-huit, huit-dix, ou dix-douze ans. Les « tranches » d'âge d'ordinaire si défavorisées, y compris dans « l'île aux enfants ».

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Du lundi au vendredi. TF1. 18 h. 30.

Mythologies

J'ADORAIS Colombo. *Là, pas de problème, on peut le dire, le lieutenant à la gabardine délabrée a toujours eu bonne presse, même à gauche, où l'on est particulièrement difficile pour les succès populaires. Il était, il est (car j'espère toujours qu'il reviendra) le parfait antihéros, le parfait antimythe, antijeune et antitout, ce qui est peut-être une autre façon d'être un mythe. Oui, j'adore* Colombo.

Mais, hélas ! — et avouer cela, il faut le faire, par le temps qui court — j'adore aussi Drôles de dames. *Je sais bien que la promotion de ces trois femmes à un emploi naguère réservé aux hommes repose sur un malentendu, voire sur une mystification criante.*

Je sais bien, Mme Halimi (ou camarade Gisèle, j'hésite sur le traitement) que cette émancipation-là n'en est pas une, qu'elle est au contraire l'expression éclatante — et comment ! — de la femme-objet de consommation au plus haut degré, les trois femmes accomplissant leurs exploits de détectives grâce à leur façon de mettre en œuvre les plus ignobles ressources de leur « métier » de femmes. Sans parler de leur soumission au « dieu » Charlie tout-puissant et hors d'atteinte — « Peut-on aller le voir ? » « De quelle couleur a-t-il les yeux ? », *etc., — cette soumission au mâle, qui veut que Sabrina, alors qu'elle vient de sauver la vie du journaliste-play-boy-homme d'affaires, se voit protégée par le bras viril du sauvé au moment où se produit l'explosion.*

Oui, je sais tout cela, mais je n'y peux rien : à chaque fois, elles me font marcher. Je ne sais pas qui a eu l'idée, mais il faut un sacré génie pour rassembler trois femmes d'une beauté aussi heureuse, aussi différente et aussi complémentaire.

Bon, excusez-moi, camarade Gisèle (ou Mme Halimi), de cet article passablement réac et/ou phallocrate. Mais, que voulez-vous, c'est le printemps...

PABLO DE LA HIGUERA.

★ *Drôles de dames* a été diffusé tous les dimanches à 14 h. 30, du 8 janvier au 9 avril, sur Antenne 2.

RADIO-TELEVISION

« LES LAVANDES ET LE RÉSÉDA »

ROMAN-PHOTO

IL était une fois à Caussenargues, petit village de Haute-Provence, deux soldats allemands, gardiens d'une Kommandantur, qui, après avoir démontré leur antimilitarisme et sauvé la vie d'une femme, étaient parvenus à se faire accepter des habitants. A la grande colère du châtelain local, qui tua un des soldats. Resté seul, Klaus Richter — le plus jeune et le plus beau — ne voulut point retourner dans son pays parce que toute sa famille, comme lui anti-nazie, avait disparu, et qu'il aimait Rose, la fille du maire de Caussenargues, un résistant.

Cette histoire racontée dans un film de la série de Cinéma 16, réalisée par Jean Prat, avait pour titre les Lavandes et le Réséda. *Diffusé en avril 1976, le téléfilm avait plu.*

Non seulement il repasse à l'antenne, le samedi 15 avril, mais Jean Prat lui a construit une suite en deux épisodes. Alexandre Rivemale avait écrit le premier scénario. C'est Armand Meffre qui l'a relayé pour les numéros 2 et 3. Cet ancien agriculteur du Midi, venu au théâtre avec Roger Planchon et beaucoup vu à la télévision, a pris les choses où elles en étaient restées.

Arrive la libération. Un paysan compréhensif confie à Klaus des terres. Le jeune intellectuel allemand vit l'existence d'un cultivateur de lavandes : il laboure, il sarcle, c'est dur. Le maire confie à Klaus la main de sa fille. Ils auront un fils : ils l'appelleront Wolfgang. L'histoire a pour titre les Lavandes et la Liberté.

Au cours de la Bataille pour les lavandes, *dernier volet du triptyque, leur naîtra un deuxième enfant. Il sera aussi question de la construction d'un barrage hydroélectrique, puis des méfaits du tourisme sur la vraie vie d'un vrai village. A l'aventure édifiante sont ainsi greffées de nombreuses vues et images également exemplaires. Considérations imprégnées de nostalgie style sourire et larme à l'œil.*

Quelques petites touches de poésie ou d'observation juste estompent par instants la naïveté de ce conte qui pourrait d'ailleurs, tant l'auteur est bavard, se poursuivre en feuilleton. Des heures et des heures. Et comme il semble que le réalisateur Jean Prat soit séduit par ce pays rassurant, on peut tout craindre. Ou tout espérer.

Il n'y a rien à espérer de cette télévision qui invite à tourner les pages d'un album de lieux communs jaunis. Dommage : Armand Meffre, qui interprète ici Delmas le paysan, est attachant. Et Georges Claisse se tire au mieux de son rôle de héros germanique. Pourquoi cantonner dans les romans-photos du petit écran un acteur qui connaît les exigences du cinéma de qualité ?

M. L. B.

★ 15, 19, 22 avril, FR 3, 20 h. 30.

UN POINT DE VUE SUR LES RADIOS LOCALES

ORGANISER LA LIBERTÉ

par le collectif RADIO-100 (*)

*LES mauvais présages s'amoncellent sur le berceau des « radios locales ». Non content de brouiller leurs émissions, le gouvernement vient de publier un décret qui menace leur existence même (*le Monde *du 25 mars).*

Voilà bientôt cent ans que la parution d'un article de journal n'est plus soumise à autorisation. Plus récemment, la France a ratifié la Convention européenne des droits de l'homme qui stipule : « Tout individu a droit à la liberté d'expression... par quelque moyen que ce soit. »

En France, les radios libres sont encore dans l'enfance. Le brouillage orchestré par Télédiffusion de France ne leur a permis que des balbutiements. Mais le phénomène est irréversible. L'Italie le montre à l'envi. Hélas, ce pays offre aussi le spectacle d'une libération anarchique qui favorise les radios les plus « commerciales » au détriment des plus innovatrices. Il faut en tirer la leçon : malgré leur jeunesse, les radios libres françaises doivent se garder des revendications infantiles. Au premier chef, celle d'une suppression pure et simple du monopole.

Emettre plusieurs heures par jour, cela suppose de l'argent et du temps. De l'argent pour un émetteur, un studio, des centaines de disques, un ou plusieurs salariés. Du temps pour l'animation, les reportages, les idées. Jusqu'ici, les souscripteurs et les animateurs bénévoles suffisaient à la tâche. Mais demain ? Quels que soient le talent et l'énergie qu'ils mettront en œuvre, ils ne pourront pas longtemps résister à la concurrence et aux puissants émetteurs des radios commerciales. Dans un contexte de libre entreprise totale, on peut prévoir, sans trop s'avancer, la victoire des « radios-fric », gorgées de publicité, sur les radios d'expression, politique ou culturelle.

Il n'est pas question d'interdire : radios commerciales et radios libres ont toutes également droit à l'existence. Mais que les premières n'étouffent pas les autres. Que la radio « alternative » ne soit pas obligée de se « prostituer » pour survivre. Pour toutes ces raisons, le collectif Radio-100 propose les aménagements suivants :

— Les radios libres n'émettent que sur modulation de fréquence (F.M.). En pratique, cela limite leur rayon d'écoute à 40 km, dans les meilleures conditions. Il est donc impossible qu'elles concurrencent le monopole au niveau national. De même l'utilisation de « banques de programmes », c'est-à-dire la diffusion d'une même émission par plusieurs stations, est sévèrement réglementée. Les radios libres ont avant tout une vocation locale.

— La puissance de leur émetteur est limitée à 500 W. Cela pour éviter une « course à la puissance » qui permettrait aux stations les plus riches de couvrir les stations moins bien équipées. La mise de fonds nécessaire à l'acquisition du matériel doit rester accessible au plus grand nombre.

— Une commission technique indépendante procède à l'attribution des fréquences. Un seul critère : la place disponible sur la bande F.M., entre 88 et 104 MHz. A titre d'exemple, il y a de la place dans une ville comme Paris pour une cinquantaine d'émetteurs supplémentaires, sans interférence avec ceux de Radio-France.

— Les radios se financent comme elles l'entendent (souscriptions, publicité...). Elles peuvent choisir le statut de radio à but non lucratif. Dans ce dernier cas, elles bénéficient du reversement d'une taxe prélevée à leur profit sur les activités des stations purement commerciales ; elles peuvent également recevoir des subventions des collectivités locales. En contrepartie, elles sont soumises à certaines contraintes de programmation (émissions d'intérêt général, publicité commerciale limitée à une minute par heure d'émission).

Il est indispensable d'avoir une vision globale des problèmes que pose l'éclosion de centaines de radios libres à caractère local.

(*) Radio-100 émet tous les soirs sur 100 MHz en modulation de fréquence. Elle couvre Paris et la proche banlieue (lorsqu'elle n'est pas brouillée).

Les après-midi de TF 1 et d'Antenne 2

(Suite de la page 11.)

L'allure du programme est plus cohérente. Gilbert Kahn, producteur d'« Aujourd'hui Magazine », assure avec une équipe de dix journalistes et de six conseillers artistiques huit heures d'antenne par semaine. « *J'ai essayé,* dit-il, *de concevoir un magazine en quatre feuillets avec un éditorial et un papier de fond.* »

Un public fidèle

Le lundi, une personnalité construit son émission et elle en choisit les thèmes. Le 17 avril, par exemple, un rendez-vous est fixé avec François Truffaut, et le 15 mai avec Arletty. Le mardi est réservé à un sujet d'actualité (comme l'affaire Conti et la vie d'une communauté agricole dans un village d'Ardèche) ou à une profession mise sur la sellette (les assureurs, les journalistes, les garagistes). Le jeudi s'appelle « C'était hier » : on y commémore un événement. Le vendredi est tourné plus particulièrement vers les vacances et les loisirs. Deux jeux ponctuent l'émission : « Au pied de la lettre » (assez proche d'un mot croisé) et « Astralement vôtre ». Ici et là, comme sur TF 1, des variétés en interlude. « *Le travail,* ajoute Gilbert Kahn, *se fait dans des conditions difficiles. Pour renouveler les décors, par exemple, on joue sur un stock qu'on a précieusement composé.* » D'abord éviter l'ennui et la tristesse.

Ces après-midi apparaissent un peu comme le parent pauvre des chaînes. Sur Antenne 2, elles représentent 33 % du total des émissions. (Six cent quatre-vingt-neuf heures d'antenne par an), mais le budget 6 % seulement. Pourtant, un public leur est fidèle. Un public de femmes, de retraités (hommes et femmes), de commerçants (surtout le lundi), de travailleurs (ceux qui font les trois-huit), de malades et maintenant de chômeurs. Selon une enquête faite par le Service des études de TF 1, 10 % des téléspectateurs parmi les 57 % présents chez eux à 13 h. 30 regardent la télévision tous les après-midi ; soit trois millions de téléspectateurs de plus de dix-huit ans. Mais l'audience atteint seulement 4 % entre 16 et 18 h. sur les deux chaînes réunies.

Aujourd'hui des changements sont envisagés. Déjà sur TF 1, « Ces chers disparus » remplacent chaque mardi « Star Story ». Et « Les collectionneurs » ont débuté le lundi 10 avril; « Les lettres d'amour » qui feront place à « Eh bien ! dansez maintenant » sont prévues pour le 8 mai. Pour la rentrée de septembre, on attend des transformations plus importantes. Eliane Victor et Jean Lanzi souhaitent élaborer un programme qui n'aurait rien à envier à celui des soirées. En ont-ils les moyens ?

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

★ « C'est un métier » : Footballeur. Lundi 17 avril, TF 1, 15 h. 50.

★ « Télé-troisième âge » : « Un car pour Libos ». Mardi 18 avril, TF 1, 16 h. 15.

Écouter-voir

● **ENQUÊTE : CHILI-IMPRESSIONS. — Dimanches 16 et 23 avril, A 2, 21 h 40.**

« *En ce moment, nous sommes en train de résoudre le problème de la lutte des classes.* » M. Medina, représentant unique des travailleurs chiliens, désigné par la Junte, rayonne d'autosatisfaction. Entre l'évêque des forces armées, le président de la commission constitutionnelle et lui, un même langage où se mêlent la dénonciation de l'autre et l'exaltation des vertus morales.

Le marxisme, apprend-on, est « *une doctrine intrinsèquement perverse* », il y a en lui « *quelque chose de l'esprit du mal* ». L'armée, elle, est une grande famille où l'on apprend la dignité et le respect de l'autre.

La vivisection du langage de la droite chilienne, poursuivie par Chantal Baudis et José Berzosa dans cette seconde émission, mérite l'attention. Son ridicule ne le tue pas ni ses contradictions. Son efficacité est meurtrière.

La visite du Sénat déserté depuis septembre 1973, les silences prudents ou les réquisitoires désespérés rappellent l'autre face de cette droite au sourire bon enfant. Le film de Berzosa et Baudis montre ce que pourrait être une vraie télévision d'information.

● **HOMMAGE A JOSEPH DELTEIL. — Lundis 17 et 24 avril, A 2, 21 h 30.**

A la Tuilerie de Massane, près de Montpellier, Jean-Marie Drot était allé rencontrer ce vieux monsieur droit et sec, Joseph Delteil, qui n'avait alors que soixante-dix-huit ans. C'était en 1972. Deux ans après, Jean-Marie Drot était revenu pour une série d'entretiens, et l'année dernière, on a passé *Une journée dans la vie de Joseph Delteil*, grâce à Madeleine Attal. Ce jour-là, on ne savait pas si Joseph Delteil pourrait se lever de son lit.

Mais en 1972, dans *Vive Joseph Delteil*, et *la Grande Journée*, on arrive en pleine vie. En pleine nature. Il ne s'agit pas de littérature, on s'installe au milieu des vignes, des arbres et du soleil, puis au milieu des vieux meubles, au coin du feu, ou d'une table, dans une maison où un couple semble heureux, depuis 1937.

● **DOCUMENTAIRE : CONTES A VIVRE DEBOUT. — Mardi 18 avril, TF 1, 21 h 20.**

André Voisin et Jacotte Chollet (*Evasion, Civilisations*) reviennent avec une série d'émissions ambitieuses, les *Contes à vivre debout*, où ils mettent en scène la vie moderne. On verra notamment un village, une ville moyenne, et c'est par le treizième arrondissement rénové que l'on commence.

Trois tours et puis s'en vont... s'intitule ce premier volet : « *J'ai l'impression d'être une fourmi* », dit un habitant du quartier vertical ; « *C'est pourri, on préfère le vieux Paris* », disent les jeunes, cependant qu'une vieille dame estime qu'elle vit là mieux qu'autrefois. Le promoteur et l'architecte s'expliquent sur ce qu'ils ont voulu faire, et les arguments se bousculent, dans une cacophonie un peu lassante. Au bout d'une heure, malgré l'entassement des interviews, on peut quand même avoir sa propre idée de la vie en cité nouvelle.

● **PORTRAIT : PIERRE HERBART. — Vendredi 21 avril, France-Culture, 20 h.**

L'écrivain Pierre Herbart est mort en 1974 dans la misère et l'oubli. Aujourd'hui, on ne le connaît pas, on ne le lit plus.

Le portrait que propose Anouk Adelmann (avec notamment la participation de Clara Malraux et Raphaël Sorin) est donc l'occasion d'une étrange découverte, celle d'un homme, communiste, qui fut pendant vingt ans le secrétaire d'André Gide. Journaliste, il a collaboré à *Marianne* et à *Vendredi*. Avant de partir pour la guerre d'Espagne, il a dirigé à Moscou la *Revue internationale*. Résistant, il devient à la Libération éditorialiste à *Combat*, et rédacteur en chef de *Terre des hommes*. Il a laissé des essais et des souvenirs de voyages en U.R.S.S., un portrait d'André Gide, et quelques romans insolents.

● **RÉCIT : L'ÉPOPÉE DE GILGAMESH. — *Samedis 22 et 29 avril, 6 et 13 mai*, France-Culture, 20 h.**

Il était une fois Gilgamesh, fils de Lugalbanda, roi de la cité d'Uruk, et de Ninsun, la déesse. Le jeune Gilgamesh devient roi (isshaku) à la mort de son père, pour le plus grand malheur de son peuple. Les dieux lui envoient alors celui qui deviendra son ami, Enkidu.

L'arrivée à Uruk d'Enkidu est le premier épisode de cette *Epopée de Gilgamesh*, héros de la mythologie assyro-babylonienne et d'un vaste poème dont on connaît quelques fragments sumériens, et que Richard Banks a voulu reconstituer pour une version radiophonique en quatre parties.

● **MUSIQUE : EN DIRECT DE PÉKIN. — Dimanche 23 avril, France-Musique, 10 h 30.**

Après avoir tenté l'an dernier une retransmission de *Boris Godounov* en direct depuis le théâtre Bolchoï de Moscou, France-Musique se tourne vers la Chine populaire. La liaison directe en stéréophonie sera cette fois assurée par satellite.

La Société philharmonique centrale (fondée en 1956), dont le but est de créer des œuvres musicales socialistes mais qui ne méprise pas pour autant certains compositeurs occidentaux un moment condamnés lors de la révolution culturelle, a inscrit au programme l'ouverture du *Carnaval romain*, de Berlioz, et la *Symphonie héroïque*, de Beethoven, puis deux œuvres de compositeurs chinois contemporains : un poème symphonique de Chen Pei-xun d'après *le Pavillon de la grue jaune*, de Mao Tse-tung, et un concerto pour piano, œuvre collective exaltant l'héroïsme des dockers : aube sur le port, venue du typhon, lutte contre les éléments, victoire des dockers.

Les films de la semaine

● **TROIS MILLIARDS SANS ASCENSEUR, de Roger Pigaut. — Dimanche 16 avril, TF 1, 20 h. 30.**

Le « casse » sensationnel d'une petite bande de ratés vivotant à Courbevoie. Thème de série noire traité en comédie populiste. Roger Pigaut, ancien interprète de Jacques Becker, s'est souvenu d'*Antoine et Antoinette*. Une œuvre gentille, sympathique, où les acteurs jouent en copains.

● **LA VIE PRIVÉE D'UN TRIBUN (PARNELL), de John M. Stahl. — Dimanche 16 avril, FR 3, 22 h. 30.**

La figure exaltante de Charles Parnell, député de l'Irlande à la Chambre des communes et chef du mouvement nationaliste irlandais, recréée par Clark Gable. Vie politique et vie sentimentale, costumes 1880 et romanesque hollywoodien. Un beau spectacle historique où Mirna Loy apporte au grand tribun la tendresse amoureuse.

● **LE FILS, de Pierre Granier-Deferre. — Lundi 17 avril, TF 1, 20 h. 30.**

Un Corse, gangster à New-York, retrouve sa jeunesse, son pays, son passé, en venant assister sa mère qui va mourir. Granier-Deferre traite ce sujet comme s'il s'agissait d'une de ces adaptations de Simenon dont il est devenu le spécialiste. A force de raffiner sur le style psychologique et les détails de comportement, il glisse vers l'académisme. A voir surtout pour Yves Montand.

● **LUMIÈRE, de Jeanne Moreau. — Lundi 17 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Quand une actrice prend la plume et la caméra pour parler des comédiennes de cinéma affrontant les difficultés sentimentales et les accidents de la vie. Broderies esthétiques sur un monde qui paraît bien superficiel malgré une certaine sensibilité des images et des interprètes. Jeanne Moreau telle qu'elle se retrouve à plusieurs âges de son existence. Lucia Bose, Francine Racette et Caroline Cartier étant, chacune, un de ses reflets.

● **VICTOIRE A ENTEBBE, de Marvin Chomsky. — Mardi 18 avril, A 2, 20 h. 30.**

Tourné en vidéo, et en studio, pour la chaîne de télévision américaine A.B.C., ce « documentaire reconstitué » a été, hors les Etats-Unis, exploité au cinéma. L'événement réel qu'il rapporte — le détournement d'un avion israélien puis le raid de commandos israéliens sur l'aéroport d'Entebbe (Ouganda) en juin 1976 — a été réduit à une sorte de feuilleton d'action et de propagande où les pirates de l'air agissant pour la cause palestinienne sont assimilés à des nazis. Ce film est, aussi, un défilé de vedettes.

● **LA BATAILLE DU RAIL, de René Clément. — Mardi 18 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Le meilleur — et de loin — des films consacrés, en France, à la Résistance, après la fin de la guerre, le seul qui se rapproche, par ses méthodes de tournage (décors naturels, comédiens peu connus ou non professionnels), du « néo-réalism » italien de la même époque. Magistrale réalisation de René Clément, qui, outre la vérité et l'exactitude, a donné à ce sujet une dimension épique (séquence de l'exécution des otages dans une gare, par exemple).

● **LA TULIPE NOIRE, de Christian-Jaque. — Jeudi 20 avril, A 2, 15 h.**

Film de cape et d'épée et histoire de sosies dans la province du Roussillon, qui se prépare à la Révolution de 1789. Il passe, dans les dialogues d'Henri Jeanson et la mise en scène de Christian-Jaque, des souvenirs de *Fanfan-la-Tulipe*. Et Alain Delon, en vengeur masqué, semblait déjà jouer Zorro. Malheureusement, il n'était pas fait pour ce genre de rôle.

● **HISTOIRE D'ADÈLE H., de François Truffaut. — Jeudi 20 avril, A 2, 20 h. 30.**

Adèle Hugo au bout du monde, à la poursuite de sa chimère : un homme dont elle a fait, sans qu'il s'en soucie, le grand amour de sa vie. Histoire vraie, inspirée du « journal » de cette femme qui sombra dans la folie. Histoire d'une idée fixe reconsidérée par Truffaut pour atteindre le déchirement intérieur et les fantasmes de la passion romantique. Réalisation hantée comme l'interprétation — discutée et, pourtant, admirable à condition de ne pas y chercher le décalque physique du personnage historique — d'Isabelle Adjani. Le plus beau des derniers films de Truffaut auquel répond, aujourd'hui, *la Chambre verte*.

● **LE PACHA, de Georges Lautner. — Jeudi 20 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Faux pas d'un bon cinéaste commercial, dont on aime voir et revoir les comédies policières d'humour noir. Dans ce duel implacable d'un commissaire de police pour qui tous les moyens sont bons et d'une bande de truands, il n'y a que complaisance envers des situations faisandées, des effets usés et la grosse artillerie des dialogues d'Audiard. Même Gabin, monstre sacré, solide comme un roc, ne sauve pas le film.

● **DYNAMITE JACK, de Jean Bastia. — Vendredi 21 avril, TF 1, 14 h. 55.**

Lourde parodie de western tournée dans la région d'Aix-en-Provence. Fernandel, petit bourgeois français émigré, est le sosie d'un bandit de l'Arizona. Il a beau se dédoubler, cela ne fait pas rire deux fois plus.

● **LE PRÉ DE BEJINE, de Serge Mikhaïlovitch Eisenstein. — Samedi 22 avril, FR 3, 22 h.**

En prélude à l'hommage que va rendre à Eisenstein le « cinéma de minuit », le montage photographique (reconstitué par Serge Youtkevitch et Naoum Kleiman) d'un film interdit pour « formalisme » et dont l'unique copie fut détruite pendant la guerre par un bombardement allemand. Des images superbes qui rendent un peu de la substance de l'œuvre.

● **L'AIGLE SOLITAIRE, de Delmer Daves. — Dimanche 23 avril, TF 1, 20 h. 30.**

Sans atteindre à l'importance de *la Flèche brisée*, où Delmer Daves montrait, pour la première fois dans le cinéma américain, que les Indiens n'étaient pas des sauvages, ce western s'attache à peindre honnêtement — encore que le portrait du chef renégat ne soit pas flatté — les difficultés de la « pacification » des terres de l'Ouest sous la présidence d'Ulysse Grant. Un des meilleurs rôles d'Alan Ladd, « héros » un peu oublié de nos jours.

● **LA GRÈVE, de Serge Mikhaïlovitch Eisenstein. — Dimanche 23 avril, FR 3, 22 h. 30.**

Première réalisation d'Eisenstein (vingt-six ans), premier film d'un cycle sur la révolution russe qui comprend ensuite *le Cuirassé Potemkine*, *Octobre* et *la Ligne générale*. Grève dans une usine métallurgique en 1912, montée de l'espoir, combat douloureux et inégal, répression. Le prolétariat pris comme personnage collectif, un jaillissement d'images baroques et convulsives, les audaces visuelles d'un art nouveau au service du lyrisme révolutionnaire.

● **LA CHOSE D'UN AUTRE MONDE, de Christian Nyby. — Lundi 24 avril, TF 1, 21 h. 30.**

Signé du monteur habituel d'Howard Hawks, mais produit, écrit et supervisé par celui-ci, un film de science-fiction qui cherche à s'appuyer sur des données réalistes pour examiner l'hypothèse de la venue d'une « chose » extra-terrestre dans un objet volant non identifié. Aucun attrait spectaculaire ou presque, mais on retrouve l'état d'esprit d'une époque (guerre froide et malaise intérieur des Etats-Unis) dans la hantise d'un danger venu d'ailleurs et la destruction d'une entité maléfique.

● **LA BONNE SOUPE, de Robert Thomas. — Lundi 24 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Les eaux grasses du théâtre de Boulevard (une pièce de Félicien Marceau adaptée, alourdie par Robert Thomas) dans lesquelles pataugent des comédiennes et des comédiens qui ont eu du talent ailleurs.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 15 avril



CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Demis Roussos) ; 21 h. 30, Série américaine : Serpico ; 22 h. 20, Téléfoot.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Série policière : Madame le juge, réalisation P. Condroyer, avec S. Signoret (dernier épisode : Autopsie d'un témoignage).

Dans un état d'esprit aussi vide que l'appartement où elle vient d'emménager, Mme le juge aperçoit un jour un homme fuir sur les toits... Le lendemain, on découvre un cadavre.

22 h. 5, Le dessus du panier, de Ph. Bouvard ; 23 h., Jazz : Spécial Earl Hines.

(« Cover the water », « Closed to you », « Tea for two », « Santa Fe », « Out of nowhere », « Satin doll ».)

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Ciné 16) : LES LAVANDES ET LE RESEDA, de J. Prat (1978, rediff.), avec G. Claisse, J. Pignol, A. Meffre.

Chronique d'un village provençal à l'heure allemande. Deux soldats viennent surveiller la population, et voudraient bien qu'on les aime.

Lire notre article page 12.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Au café », de P. Bodin, avec J. Danno, J. Dufilho. Réalisation A. Barroux ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, poésie : Jean-Christophe Bailly.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... le Quatuor Panocha : « Quatuor n° 3 » (Haydn) ; « Quatuor n° 4 » (Beethoven) ; « Quatuor n° 6 » (Dvorak) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit : récital à deux clavecins : B. Verlet et W. Christie (Couperin, Krebs, Mozart, Bach).

Dimanche 16 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques : A bible ouverte ; chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Pierre de Montrouge ; 11 h. 53, Midi moins sept ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie ; 16 h., Sports première.



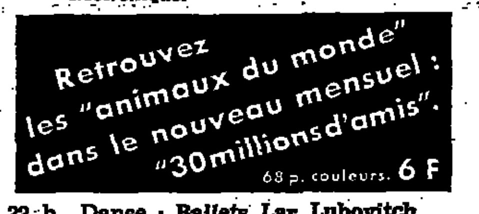
17 h. 55, Téléfilm : L'ARBRE DE MA JEUNESSE, de J. Hardy, d'après le roman de B. Smith, adapt. F. Davis et T. Slesinger.

Dans le Brooklyn de 1912, misère, chômage. A dix-sept ans, Katie, qui est concierge et fait vivre sa famille, épouse Johnny. Celui-ci chante dans un saloon et noie ses chagrins dans l'alcool.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : TROIS MILLIARDS SANS ASCENSEUR, de R. Pigaut (1972), avec S. Reggiani, M. Bouquet, M. Bozzufi, B. Fresson, D. Carrel, F. Rosay, Amidou.

Cinq copains de Courbevoie, vivant de petites combines ou de petits travaux, décident de s'emparer d'une collection de bijoux exposés dans une tour, sous protection électronique.



22 h., Danse : Ballets Lar Lubovitch.

On pourra voir ici « Exultate Jubilate » (sur une musique de Mozart), « Avalanche » (Bach), « Marimba » (Steve Reich) par un danseur et chorégraphe inspiré, doué, sensible. Lar Lubovitch est typiquement américain dans sa manière d'exalter le bonheur de danser.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 25, Concert : Concerto pour violon, opus 47, de Sibelius, par l'Orch. philharmonique dir. G. Amy, soliste S. Marcovici.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom pom pom... pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20, et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 15 h. 25, La lorgnette ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Série documentaire : Chili - impressions, de José-Maria Berzoza (deuxième émission : voyage au bout de la droite).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'I.C.E.I., destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque (enregistré en Tunisie) ; 16 h. 35, La révolution nucléaire (reprise de l'émission du 14 avril) ; 17 h. 30, Espace musical (Narciso Yepès, guitariste) ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton polonais : Brioche.

20 h. 5, Histoire de France, d'A. Conte : Cinq Mars (le conflit qui opposa Richelieu au favori du roi Louis XIII) et Derniers témoins : Riom, le procès boomerang.

21 h. 30, L'homme en question : Jean Helion.

Lire notre article page 11.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Clark Gable) : LA VIE PRIVEE D'UN TRIBUN (PARNELL), de J.-M. Stahl (1937), avec C. Gable, M. Loy, E. Gween, E.-M. Oliver, A. Marchal, D. Crisp, B. Burke (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).

Dans les années 1880, un homme politique irlandais, militant pour l'indépendance, a une liaison avec une femme mariée. Ses ennemis se déchaînent contre lui.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Poésie : Jean-Christophe Bailly (et à 14 h.) ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (J. Rivier, Honegger, Aubert, Milhaud) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Bout de la route », de J. Giono, avec J. Destoop, R. Arrieu, M. Tristani ; 16 h. 5, VI° Biennale de la musique à Berlin-Est... Concert par le Quatuor Erbe. L'orchestre de chambre Musica Nova, direction W.-D. Hauschild : « Quartet n° 6 » (Dessau) ; « Quintette » (Meyer) ; « Perpetuum mobile » (Horvat) ; « Horizon Dorian » (Takemitsu) ; « Concert pour flûte et orchestre à cordes » (Rosenfeld) ; 17 h. 30, Rencontre avec... R. Barjavel ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Jean-Christophe Bailly et Alexis Ori-Baatsch ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Fosse commune », par V. Forrester et A. Orr ; « Cortège à Enez-Ver », par A. Orr (rediffusion) ; 23 h., Black and Blue (K. Jarret) ; 23 h. 50, Poésie... Claude Minière.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique (Rossini, Delibes, Lalo, Poulenc) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert au Théâtre d'Orsay... le Medici String Quartet : « Quartettsatz » (Schubert) ; « l'Américain » (Dvorak) ; « Quatuor » (Ravel) ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Gandolfo » ; « les Jumeaux de Bergame » (Lecocq) ;

13 h. 40, Jour « J » 77 ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Quatrième Symphonie » (Tchaïkovski) ; 17 h., Le concert égoïste de X. Darasse (Monteverdi, Amy, Schubert, Darasse, Bach, Debussy) ; 19 h., Musiques chorales (Mozart) ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Cycle symphonique... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction G. Amy. Avec le clarinettiste G. Deplus : « Symphonie en sol majeur » (Mozart) ; « Concerto n° 1 » (Weber) ; « Sitis » (Moene) ; « Symphonie n° 1 » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... une chanteuse aux enfers ou la musique du diable : Lully, Campra, Clérambault, Bernier ; 23 h., Musique de chambre (Mozart, Beethoven, Milhaud) ; à 0 h. 5, Une journée avec Frédéric II.

Lundi 17 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Série : Aux frontières du possible ; 17 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : 1, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 5, Une minute pour les femmes (Dix-sept femmes à la nouvelle Assemblée nationale) ; 19 h. 40, Eh bien, raconte !

20 h. 30, FILM : LE FILS, de P. Granier-Deferre (1972), avec Y. Montand, L. Massari, M. Bozzufi, G. Delbat, F. de Pasquale, H. Gignoux.

Un caïd de la pègre new-yorkaise revient en Corse, son pays natal, au chevet de sa mère mourante. Il est suivi par deux tueurs chargés de l'abattre.

22 h. 5, Portrait : Montand à l'aventure.

Yves Montand parle de lui-même, de son enfance, de sa vie de chanteur et de comédien, de la politique. Un portrait vivant et chaleureux.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : la peinture chinoise ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (Sheila).

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Hommage à Joseph Delteil : Vive Joseph Delteil, de J.-M. Drot.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 35, Bande à part : Fernand Chatelain, un paysan singulier.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Vladimir Jankélévitch ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LUMIERE, de J. Moreau (1975), avec J. Moreau, F. Racette, L. Bose, C. Cartier, K. Carradine, F. Simon, J. Spiesser.

Quatre comédiennes d'âges divers, réunies dans une villa près de Saint-Tropez, évoquent une semaine de leur vie et leurs problèmes sentimentaux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : 8 h., Les chemins de la connaissance... De Saturne au Sabbat ; à 8 h. 32, La géographie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Histoire économique et sociale du monde » (XIV°-XVI°), de P. Léon, avec P. Chaunu ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches vocales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Colline du mauvais conseil », d'A. Oz ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : M. Maréchal, directeur de l'Institut d'optique ; 17 h. 32, La musique française de 1950 à 1975 (les années 50 à 60) ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Présence des arts : la Joconde ;

20 h., « L'inconstance de l'anticyclone », de X. Combes, avec A. Natanson, J.-F. Duhamel ; « les Chiens de lune », de J.-C. de Repper, avec C. Basin, M. Ruhl ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Qui est le Zarathoustra de Nietzsche ? » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Biographie : R. Gary.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 7 h. 40, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... le crépuscule des idoles : Schumann, Bloch, Schoenberg ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Wolf, Fauré) ; à 15 h. 32, Portrait de M. Constant ; à 17 h., Postlude (Messager, Migot, Saint-Saëns) ;

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Démons et merveilles... Apparitions (Mendelssohn, Prokofiev, Petit, Adam) ; 21 h. 30, Orchestre symphonique de la radio de Vienne, direction H.-W. Henze : « Symphonie n° 39 » (Mozart) ; « l'Ode au vent de l'ouest » (Henze) ; « Ragtime » (Stravinski) ; « Folia di Spagna » (Henze) ; 24 h., France-Musique la nuit ; à 0 h. 5, Une journée avec Louis XIV.

Mardi 18 avril

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 30, Série : Aux frontières du possible ; 16 h. 15, Télé 3° âge : Un car pour Libos ; 17 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : 1, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (Un séjour linguistique pour votre enfant) ; 19 h. 40, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Variétés : Arouapeka.

Le « grand cirque » avec Annie Cordy, Marie-Paule Belle, Popeck, Lucky Blondo, Anouk, René Joly, Gertrude, Piero...

21 h. 20, Série documentaire : Contes à vivre debout, d'A. Voisin et J. Chollet (Trois petits tours et puis s'en vont).

Lire nos « Ecouter-voir ».

22 h. 20, Magazine littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. A. Besançon (les Origines intellectuelles du léninisme) ; *A. Bosquet* (Une mère russe) ; *D. Boulanger* (Miroir d'ici et l'Enfant de Bohême) ; *H. Salmieri* (Notes de voyage dans l'île) ; *G. Lagorce* (la Vitesse du vent) ; *A. Peyrefitte* (pour le Mythe de Pénélope et les Roseaux froissés).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Feuilleton : Un ours pas comme les autres ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Angkor ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila).

20 h. 35, Les Dossiers de l'écran : FILM : VICTOIRE A ENTEBBE, de M. Chomsky (1976), avec H. Berger, T. Bikel, L. Blair, J. Harris, K. Douglas, E. Taylor, R. Dreyfuss.

En juin 1976, le raid-éclair de commandos israéliens sur l'aérodrome d'Entebbe, en Ouganda, pour délivrer les passagers d'un avion détourné.

Vers 22 h., Débat : Les détournements d'avion.

Avec MM. B. Porat, journaliste et écrivain israélien ; S. Hillel, ancien membre du gouvernement israélien d'Y. Rabin ; I. Hartuv et Mme A. Zeitan, otages à Entebbe ; MM. M. Venet, commandant de bord d'Air France ; P. Corterier, député social-démocrate (S.P.D.) ouest-allemand.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Ligue nationale contre la vivisection ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA BATAILLE DU RAIL, de R. Clément (1945), avec T. Laurent, Desagneaux, Leroy, Redon, Pauléon, J. Rauzena, J. Daurand (N. rediffusion).

La résistance des cheminots français sous l'occupation allemande. La destruction d'un train blindé, montant vers le front de Normandie, en juin 1944.

22 h. 5, Magazine : Réussite.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... De Saturne au Sabbat ; à 8 h. 32, La géographie ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée des autres (l'Océanie et l'Islande) ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec J. Roy ; 11 h. 2, Histoire du premier siècle phonographique (1878-1900) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Un peintre de notre temps », de J. Berger ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Le modèle de développement français ; à 16 h., Match : F. Romerio-M° P. Lemaire ; à 16 h. 25, En direct avec M. Franck ; 17 h. 32, La musique française de 1950 à 1975 (Ohana, Dutilleux, Boulez, Xenakis) ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine de Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences : Le bois ;

20 h., Dialogues : Qu'est-ce que guérir ? Avec les professeurs M. Tubiana et J. Chrétien ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Histoire de Kafka, par F. Berthet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Le crépuscule des idoles ou « Découvrir l'opus 40 de Brahms » ; à 10 h., Musique en vie ; 11 h. 20, L'aube du vingtième siècle : Schoenberg ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : E. Strauss, F. Gerhart, Theodorakis, J. Lanner, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Haydn, Mozart, Beethoven ; 15 h. 30, Musiques d'autrefois : Gesualdo, M. Locke ; 17 h., Postlude : Liszt, Bruckner, Brahms ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Présentation de la soirée.

20 h., Saison lyrique... La grande écurie et la chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire : « Hippolyte et Aricie » (J.-P. Rameau), tragédie en cinq actes de M. Pellegrin, avec A. Anger, C. Watkinson, E. Moser, A.M. Rodde ; 23 h. 15, France musique la nuit, nouveaux talents, premiers sillons... « Autour de Paganini », le pianiste Setrak et le violoniste Boris Belkin avec l'Israël Philharmonic, dir. Z. Mehta : Paganini ; 0 h. 5, Une journée avec le régent Philippe d'Orléans : Philidor, Campra, P. d'Orléans, M.-A. Charpentier.

Mercredi 19 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (pour les vacances d'été des jeunes diabétiques) ; 19 h. 43, Eh bien, raconte ! ; 19 h. 50, Loto.

20 h. 30, Série : Les Claudine. Deuxième partie : Claudine à Paris, d'après Colette, adapt. D. Thompson, musique de C. Bolling, avec M.-H. Breillat, G. Marchal, J. Desailly.

22 h., Série documentaire : Journal de voyage avec André Malraux (Manet ou la naissance de l'art moderne), par J.-M. Drot.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., En direct de l'Assemblée nationale ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila).

20 h. 35, Feuilleton : Septième Avenue.

L'ascension sociale d'un jeune homme pauvre.

21 h. 30, Magazine : Question de temps.

« Spécial Cambodge », document exclusif réalisé par la télévision yougoslave.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : LES LAVANDES ET LA LIBERTE. Réalisat. J. Prat, avec G. Claisse, A. Lignais, P. Meyrand.

Lire notre article page 12.

22 h., Magazine : Ciné-regards, avec François Truffaut, Jean-Pierre Beauviala...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... De Saturne au Sabbat ; à 8 h. 32, La géographie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Histoire du premier siècle phonographique (1900-1914) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre des voix : « l'Inconnu sur la Terre », de J.-M.-G. Le Clézio ; 14 h. 45, Les après-midi de France-culture... Pédagogie et photo ; à 16 h. 25, En direct avec un photographe animalier ; 17 h. 32, La musique française de 1950 à 1975 (Henry, Boulez, Messiaen, Amy, Nigg) ; 18 h. 30, « la Vente à Montréal », de A. Dhôtel, par J. Magre ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Schubert, ombre et lumière, par D. Cairns : Schubert, Mozart, Beethoven ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Fiction, par J. Frémont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Album de famille en direct du studio 19 : Brahms ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : B. Gérard, P.-M. Dubois, Cl. Delvincourt ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Pergolèse, C. Ph. E. Bach, L. Mozart, M. Haydn ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... Quatuor Via Nova : Haydn, Mozart ; 17 h., Postlude : Beethoven, Schumann, Weber ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Démons et merveilles ou le Diable et son train : Stravinski, Rubinstein, Gounod, Liszt, Alkan ;

20 h. 30, Musique à découvrir... Deux et trois pianos, quatre et huit mains, avec N. Fabien, soprano, O. Chaynes, A.-M. Fontaine, G. Ibanez, C. Bonneton : « Fantaisie sur des valses pour deux pianos » (J. Strauss), « Rapsodie française pour deux pianos », « Rapsodie viennoise pour deux pianos » (F. Schmitt), « Et si c'était une valse pour deux pianos » (C. Chaynes), « Sonate pour deux pianos », « Rondo pour deux pianos » (Smetana), « Pianologie pour trois pianos, chant et percussion » (J. Castarede) ; 22 h. 30, France-musique la nuit... Une chanteuse aux enfers ou la musique du diable (feuilleton musical et baroque) : Lully, Campra, Clérambault, Monteclair, Mouret ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Une journée avec Léopold d'Anhalt-Coethen : J.-S. Bach.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 8 h., J. Paugam, 9 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., O. Nanteau, L. Bozon et J.-C. Weiss ; 12 h. 30, Inter-midi (reprises magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h. 30, Le grand parler ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 15 h. 15, Un prénom, une vie ; 15 h. 45, Les oubliés de l'histoire ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 20 h., Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h., Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 20 h., le Masque et la Plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Disque d'or ; 23 h., Jam parade.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Henry Bonnier (lundi), Georges Haldas (mardi), Roger Caillois (mercredi), Serge Bando (jeudi), Raymond Marcellin (vendredi).

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Grande Loge de France (le 16), l'Union rationaliste (le 23) ; 10 h., Messe.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 20 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 30, Emission régionale ; 13 h. 50, Objectif santé (la stérilité féminine) ; 16 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h. 2, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (la lutte contre le cancer) ; 19 h. 15, Monsieur Neige ; 19 h. 43, Emission consacrée aux partis politiques.

20 h. 30, Série : Jean-Christophe (huitième épisode : le Buisson ardent), d'après R. Rolland ; adapt., C. Mourthe et F. Villiers.

Après l'émeute du 1er mai à Paris, Christophe s'est réfugié dans une petite ville suisse. Il s'éprend d'Anna.

21 h. 25, Magazine d'information : L'événement ; 22 h. 30, Ciné première (avec M. Lorjou).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., FILM : LA TULIPE NOIRE, de Christian-Jaque (1964), avec A. Delon, V. Lisi, D. Adams, A. Tamiroff, R. Manuel, F. Blanche (rediffusion).

En Roussillon, à la veille de la Révolution française, deux jeunes aristocrates, frères jumeaux, prennent successivement le masque d'un justicier appelé « la tulipe noire ».

16 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Passé simple : Fernand Ledoux ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila).

20 h. 35, FILM : HISTOIRE D'ADELE H., de F. Truffaut (1975), avec I. Adjani, B. Robinson, S. Marriott, R. Dorey, J. Blatchley, C. Hathwell.

Dans les années 1860, Adèle, fille de Victor Hugo, poursuit, au Canada, un lieutenant anglais dont elle est éprise, et qui l'a délaissée, oubliée.

22 h. 7, Légendaires, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot : L'orchju ou Il faudra venir la nuit de Noël.

Lire notre article page 11.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti socialiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE PACHA, de G. Lautner (1967), avec J. Gabin, D. Carrel, J. Gaven, M. Garrel, F. Marten, A. Pousse, S. Gainsbourg. (Rediffusion.)

Pour venger un vieil ami, corrompu et tué par un dangereux truand, un commissaire de police n'hésite pas à sortir de la légalité.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... De Saturne au Sabbat ; à 8 h. 32, La géographie ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, L'histoire du premier siècle phonographique (1914-1925) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « La douceur de vivre », de Paul Morelle ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... La photo, mémoire du monde ; à 16 h. 25, En direct avec un photographe du « risque » ; 17 h. 32, La musique française de 1950 à 1975 (Eloy, Malec, Ohana, Dutilleux) ; 18 h. 30, G. Beaumont par R. Faure ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Méfie-toi du basilic », de Guyette Lyr, M.-A. Duthell, J.-C. Isler, F. Perrin ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Histoire de Kafka, par F. Berthet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Le crépuscule des idoles : Du côté de la sainte Russie ; à 9 h. 15, Cérémonies : Moussorgsky, Tchaïkovski, Stravinski ; à 10 h. 30, Le matin des musiciens... L'aube du vingtième siècle : « Quatuor n° 1 en ré mineur » (A. Schoenberg) ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : S. Lange, R. Roger, P. Bonneau, Anderson ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Brahms, Fauré, Boulanger ; 15 h. 30, Musique française aujourd'hui... compositeurs et chefs d'orchestre : J. Martinon, A. Jolivet, M. Constant, J. Bondon ; 17 h., Postlude ; G. Pierne, Poulenc, Dukas, Chabrier ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 45, Démons et merveilles ou le diable et son train... Imitations : Alkan, Tartini, Paganini, Meyerbeer ;

20 h. 30, Concert retransmis en direct de l'église Saint-Louis des Invalides... Orchestre national de France, dir. N. Santi, avec L. Molnar-Talajic, G. Bumbry, C. Bergonzi : « Requiem » (Verdi).

23 h., France-Musique la nuit... actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Une approche de la musique baroque : Monteverdi, Bach.

Vendredi 21 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 35, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Emission philosophique : La source de vie ; 14 h. 25, Emission pédagogique : Cousons, cousines.

14 h. 55, FILM : DYNAMITE JACK, de J. Bastia (1961), avec Fernandel, L. Raimbourg, E. Vargas, A. Corri, J. d'Yd, C. Studer.

En 1880, un Français expatrié au Texas est pris pour un redoutable bandit auquel il ressemble physiquement.

16 h. 35, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (cinq sous pour monter son ménage) ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Amphitryon 38, de J. Giraudoux. Mise en scène J.-L. Cochet au Théâtre Edouard-VII. Avec S. Valère, J. Desailly, Y. Chauviré, J.-L. Moreau.

Trente-huitième version théâtrale de la légende d'une femme fidèle qui résista à Jupiter et fut trompée par la duplicité du dieu. Ecrit à la veille de la guerre, celle de 39.

22 h. 10, Magazine : Questionnaire.

André Braunschweig, la justice mal aimée.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Feuilleton : La mission Marchand (Fachoda) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le Groenland ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila).

20 h. 30, Feuilleton : Les brigades du Tigre (le village maudit), de C. Desailly, réal. V. Vicas, avec J.-C. Bouillon, J.-P. Tribout.

Un cas exemplaire de possession démoniaque. Printemps 1913, en Auvergne.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (La vie d'artiste).

Avec MM. C. Bonnefoy (Ronceraille), J. Fabbri (Etre saltimbanque), P.-J. Remy (Callas, une vie), P. Ustinov (Cher moi) et Mme M. Robinson (les Canards majuscules).

22 h. 50, Télé-club : Salomé, d'après O. Wilde, réal. P. Koralnik. Avec L. Tchérina, M. Auclair, M. Sologne.

La violente passion de la belle fille d'Hérode, écrite à l'intention de Sarah Bernhardt, réalisée dans un esthétisme conforme aux beautés orientales.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Eglise arménienne ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Le mystère Kennedy... Six secondes pour tuer, enquête et réalisation : J.-M. Charlier.

Contre-enquête sur le rapport Warren.

21 h. 35, Série documentaire : La révolution nucléaire... L'atome d'après-guerre (1945-1977), par C. de Givray et H. Champetier.

La course à la recherche nucléaire à des fins militaires.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... De Saturne au Sabbat ; à 8 h. 32, La géographie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, L'histoire du premier siècle phonographique (1925-1939) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Burr », de G. Vidal ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Les Français s'interrogent sur le portrait photographique ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, « La Planesse », d'A. Savinio, par G. Tréjean ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les mathématiques ;

20 h., Pierre Herbart, par A. Adelmann (lire nos « Ecoutez-Voir ») ; 21 h. 30, Musique de chambre... œuvres de Victoria et Palestrina par les Chœurs de Radio-France, « Sonate en la majeur » (Haydn) par le pianiste G. Smadja, « Sonate K 296 » (Mozart) par le violoniste K. Franke, « Quatuor n° 1 » (Janacek) par le Quatuor Kocian ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Répétition par C. de Bechade : les tziganes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... le crépuscule des idoles : Wagner ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Suppe, J. Strauss, M. Weesma, F. Lehar ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Schubert, Mendelssohn ; 15 h. 30, Musiques d'ailleurs... Finlande : Crusell, Sibelius, Kokkonen ; 17 h., Postlude : Elgar, S. Barber ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 45, Démons et merveilles ou le diable et son train... Rituels et exorcisme : Liszt, Scriabine, Penderecki, Stravinski, Respighi, Dvorak ;

21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands, en direct de Baden-Baden... Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. E. Bour, avec B. Finnilä : « Symphonie n° 40 en sol mineur K 550 » (Mozart), « le Chant de la terre » (Mahler) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Da capo : Schubert ; 0 h. 5, Une journée avec Stendhal : Berlioz, Rossini, Mozart.

Samedi 22 avril

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h., Philatélie Club ; 12 h. 30, Cuisine légère (sardines glacées au vin rouge) ; 12 h. 45, Jeunes pratiques ; 13 h. 35, Les musiciens du soir.

14 h. 5, Restez donc avec nous ; 14 h. 15, Les envahisseurs ; 15 h. 4, Dessins animés : Mordillissimo ; 15 h. 14, L'île perdue ; 15 h. 45, Moto : Les Vingt-Quatre Heures du Mans ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série américaine : Serpico (Trafiquants d'armes).

21 h. 30, Du Palais des congrès à Paris : Concours Eurovision de la chanson 1978.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des mal-entendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto chansons (reprise à 17 h.) ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 18 h., Chroniques du temps de l'ombre · Ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Top club (Sheila).

20 h. 35, Série dramatique : Les enquêtes du commissaire Maigret (Maigret et le marchand de vin).

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de la Caisse nationale des allocations familiales : Faire garder son enfant ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, TELEFILM (cinéma 16) : BATAILLES POUR LES LAVANDES, de J. Prat, avec G. Claisse, A. Lignais, P. Meyran.

Lire notre article page 12.

22 h. FILM (avant-première du cycle Eisenstein) : LE PRE DE BEJINE, de S. M. Eisenstein (1935-1936), avec V. Kartashov, B. Zakhava, E. Teleseheva (N.).

Des « koulaks » veulent s'opposer à la création d'un kolkhoze. Un jeune pionnier est tué par son père.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, 78...2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches, avec D. Laporte ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Le grand refuge : l'émigration protestante en Hollande, par C. Bourdet et H. Soubeyran ; 16 h. 20, Le livre d'or : musique baroque par l'Ensemble de Drottningholm ; Pour mémoire : l'illusion de la fête ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « L'Epopée de Gilgamesh », de R. Banks, musique d'A. Wheatley, avec F. Beaulieu, J. Topart, J. Magre (lire nos « Ecoutez-Voir ») ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalises : Chabrier ; 11 h., Jour « J » de la musique ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du studio 118... récital de jeunes solistes, Rafael Oleg, violon ; Yves Rault, piano : J.-S. Bach, Schumann ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 32, L'art des bruits, par le G.R.M. de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique ;

20 h. 5, présentation de la soirée lyrique ; 20 h. 30 (programme non communiqué).

0 h. 5, Concert de minuit au musée Guimet, par l'Octuor de Paris : Bancquart, Philippot, B. Mache ; 0 h. 55, Bizarre... Bizarre.

Dimanche 23 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Moto : Vingt-Quatre Heures du Mans ; 9 h. 30, Emissions religieuses et philosophiques : Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante (avec le poète Pierre Emmanuel et l'exégète Corina Combet-Gallund) ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur (Les mains et la lumière) ; 11 h., Messe au couvent des Dominicains de Toulouse ; 11 h. 53, Midi moins sept ; 12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche : 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 15, Série policière : Section longue enquête ; 17 h. 10, Sports première.

17 h. 55, Téléfilm : Le jeune homme et le lion, scénario, adapt. et dialogues de J. Anouilh, réal. J. Delannoy. Avec G. Wilson, M. Carrière, L. Eymond, R. Party.

Histoires d'amour et d'amitié dans un temps qui se situe au Moyen Age, le lieu est la cour royale de Charlemagne, les héros, Roland et Charlemagne...

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : L'AIGLE SOLITAIRE, de D. Daves (1954), avec A. Ladd, A. Dalton, M. Pavan, R. Keith, R. Acosta, C. Bronson, W. Anderson.

En 1872, un homme, chargé par le président Grant de pacifier les territoires de l'Ouest, se heurte à l'intransigeance et au fanatisme d'un chef indien renégat.

21 h. 15, Emission musicale : Les grands mystères de la musique.

Sur le thème « à propos des enfants prodiges ». Avec Ch. Boulier, violoniste (neuf ans) ; E. Naoumof, compositeur (onze ans) ; P.-M. Vigneau, harpiste, percussionniste (quinze ans) ; L. Aconcha, pianiste (sept ans) ; des professeurs, des compositeurs et chefs d'orchestre et un psychiatre.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 20, Concert.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Music and musique ; 21 h. 40, Série documentaire : Chili impressions, de J.-M. Berzosa (3e émission : Au bonheur des généraux).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque (variétés avec un reportage sur les commerçants immigrés) ; 16 h. 35, Documentaire : La révolution nucléaire (reprise de l'émission du 21 avril) ; 17 h. 30, Espace musical, par J.-M. Damian ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Brioche.

20 h. 5, Magazine... Hexagonal : Histoires de France (le capitaine Lacuzon), par A. Conte ; 20 h. 30, Les derniers témoins (La guerre des observatoires), par R. Arlaud et J.-J. Sirkis ; 21 h. 35, L'homme en question... Georges Mathieu.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit) : LA GREVE, de S. M. Eisenstein (1924), avec M. Chtrauch, G. Alexandrov, M. Gomorov, I. Klukvine, A. Antonov. (Muet. N.).

En 1912, en Russie, les ouvriers d'une usine métallurgique prennent la grève comme point de départ d'une action commune. Le patronat organise la riposte.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Orlando Furioso » (Vivaldi) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Soliste ;

13 h. 30, Musique sacrée orientale : l'Arménie, des origines au seizième siècle ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « L'aide-mémoire », de J.-C. Carrière, avec J. Toja et L. Mikael ; 15 h. 5, Musique sacrée arménienne ; 17 h. 30, Rencontre avec... R. Barjavel ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Claude Minière et Gérard-Georges Lemaire ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Il n'y a pas d'abonné au numéro que vous avez demandé », par J.-L. Rivière et J.-M. Fombonne ; 23 h., Black and Blue : A. Braxton ; 23 h. 50, Poésie : Marc Petit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Anon Delibes ; 7 h. 40, Le kiosque à musique : Lecocq, Auber, Massenet ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 10 h. 15, Première mondiale, en direct de Pékin, orchestre symphonique de la Société philharmonique centrale de Chine, dir. Han Zhong-jir, avec L. Che-kouen, piano : « Carnaval romain », ouverture (Berlioz), « Troisième Symphonie, Héroïque » (Beethoven), Poème symphonique d'après un poème du président Mao (C. Pei-xun), « Concerto pour piano, Typhon » (œuvre de L. Che-kouen, G. Zhi-hong, W. Zen-jiy, C. Wan-chun) ; 12 h. 40, Opéra Bouffon. (Lire nos « Ecoutez-voir. »)

13 h. 45, Jour « J » de la musique ; 14 h. La tribune des critiques de disques : « Sonate en si mineur » (Liszt) ; 17 h., Le concert égoïste de P. Sollers : Purcell, Monteverdi, J.-S. Bach, Haydn, Mozart ; 19 h., Musiques chorales : chœurs bulgares ;

20 h. 30, L'ensemble intercontemporain, direction P. Boulez. Au Théâtre de la Ville : « Souffles », Champs II (G. Tremblay) ; « Lost Lands » (M. Finissy) ; « Mars della Cita di Dite » (H. Dufourt) ; « l'Invitation au voyage » (T. Scherchen-Hsia) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Musique pour une semaine de bonté : « Rita Streich, le désir du chant » ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Musique pour une semaine de bonté : le compositeur Gérard Masson ; 1 h., Bizarre, bizarre.

Lundi 24 avril

CHAINE I : TF 1

19 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Série : Aux frontières du possible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Magazine : L'avenir du futur.

Débat sur les mystères du monde végétal. Avec les professeurs R. Gautheret, vice-président de l'Académie des sciences ; P. Champagnat, directeur du Phytotron ; René, professeur honoraire à la Faculté de pharmacie ; M. M. Schumann, de l'Académie française (en Candide).

21 h. 30, FILM : LA CHOSE D'UN AUTRE MONDE, de C. Nyby et H. Hawks (1951), avec K. Tobey, M. Sheridan, D. Martin, R. Cornthwaite, D. Spencer (N.).

Une sorte de soucoupe volante tombe à proximité d'une base scientifique américaine au pôle Nord. On en extrait un être mystérieux, pris dans un bloc de glace.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Le Magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... l'étranger ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Hommage à Joseph Delteil, par J.-M. Drot.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 30, Chefs-d'œuvre en péril.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Clément Rosset ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA BONNE SOUPE, de R. Thomas (1963), avec M. Bell, A. Girardot, F. Tone, C. Dauphin, S. Distel, F. Marten, B. Blier, D. Gélin, G. Blain, J.-C. Brialy, C. Marquand. (Rediffusion. N.)

L'histoire peu édifiante d'une femme mûre qui, depuis sa jeunesse, est passée d'homme en homme, à la recherche de l'argent, qui est, pour elle, « la bonne soupe ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 45, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La diaspora des Indo-Européens ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire... Cinéma et histoire : la guerre d'Espagne ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches vocales ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Que dites-vous que je suis ? », de R. Garaudy ; 14 h. 45, Les après-midi de France-culture... L'invité du lundi : le peintre G. Aillaud ; 17 h. 32, IRCAM, le temps musical : « les Noces » (Stravinski) ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthes ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Dalton, ou les petites serviettes pour les grands services », de H. Schloteiburg, avec A. Valmy, D. Volle, G. Tréjean ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Qui est le Zarathroustra de Nietzsche ? par P. Nemo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Voyage aller Bruxelles-Paris.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « L'école de Vienne soi-même » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

15 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Dvorak, S. Joly ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : M. Marais, R. de Visée, Hotteterre, Duphly, Gossec ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français... René Koering : Bach-Busoni, Berg, Koering ; 17 h., Postlude : Berezovski, Bortnianski, Glinka, Dargomizhsky, Sviridov, Tcherepnine ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Cycle d'orgue, en direct de l'église Saint-Louis des Invalides... récital Pierre Gazin, orgue : « Veni Creator » (J. Titelouze), « Récit de Tierce en Italie » (N. de Grigny), « Messe des couvents » (Couperin), « Fantaisie et fugue en sol mineur » (J.-S. Bach), « Choral en si mineur » (C. Franck), « Prélude et fugue en sol mineur » (M. Dupré), « Scherzo » (M. Duruflé), « Transports de joie d'une âme devant la gloire du Christ », extrait de « l'Ascension » (Messiaen), « Improvisation sur un thème donné » (P. Gazin) ; 22 h. 30, Musique pour une semaine de bonté : « Dialogue avec trente-trois variations de L. Van Beethoven sur une valse de Diabelli », par M. Butor, H. Pousseur, T. Pruges, avec C. Helffer, J.-F. Heisser et J. Koerner.

Les écrans francophones

Mardi 18 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Bannis ; 21 h., *Celui par qui le scandale arrive*, film de V. Minnelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La cloche tibétaine ; 21 h., *L'homme qui tua Liberty Valance*, film de J. Ford.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Mai 68-78. — R.T. Bis, 19 h. 55, Savoir vivre ; 20 h. 25, Le temps des as ; 21 h. 15, Françoise, Martine, Claire et les autres.

Mercredi 19 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Lancelot du lac*, film de C. Santelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mon ami le fantôme ; 21 h., *le Père Goriot* film de G. Jovie.

TELEVISION BELGE : 20 h., Réveillez-moi quand la guerre est finie. — R.T. Bis, 19 h. 55, *Mon oncle Benjamin*, film d'E. Molinaro.

Jeudi 20 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Le Serpent*, film de H. Verneuil.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *Un brin d'escroquerie*, film de G. Hamilton.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Contre une poignée de diamants*, film de Don Siegel. — R.T. Bis, 20 h., L'homme et les sortilèges.

Vendredi 21 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Van der Valk ; 21 h., *Iwo-Jima*, film d'A. Dwan.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *l'Homme au complet blanc*, film d'A. Machendrick.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 22 h. 5, *l'Angoisse du gardien de but à l'instant du penalty*, film de W. Wenders.

Samedi 22 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Mademoiselle et son bébé*, film de G. Kanin ; 21 h. 30, Concours Eurovision de la chanson 1978.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., Dessins animés ; 21 h. 30, Concours Eurovision de la chanson 1978.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Duel dans la poussière*, film de G. Seaton ; 21 h. 30, Concours Eurovision de la chanson 1978.

Dimanche 23 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jennie ; 21 h., *Dupont Lajoie*, film d'Yves Boisset.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Voyage au fond des mers ; 21 h., *le Temps d'un été*, film de M. Pallevic.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Clafoutis ; 22 h. 15, Ce diable d'homme.

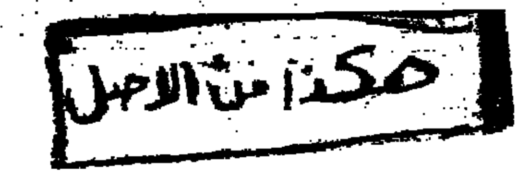
Lundi 24 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *la Colère du vent*, film de Mario Camus.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La légende des Strauss ; 21 h., *Shock Corridor*, film de S. Fuller.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Une petite femme aux yeux bleus*, film de T. Erbat ; 21 h. 25, Ce que parler veut dire. — R.T. Bis, 20 h., Plum... Plum... Tralala.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Mai 68.



POINT DE VUE

Le nivellement par le «très très»

ECOUTEZ-VOUS la radio ? Même sans l'écouter très très souvent ni très très attentivement, il est très très probable que vous aurez remarqué l'étrange maladie qui s'est répandue très très traîtreusement ces derniers temps, et contamine nombre de nos annonceurs et commentateurs.

Les événements dont ils nous parlent sont très très importants bien sûr. Ce qui est très très primordial, c'est de bien noter les éléments très très caractéristiques de certaines déclarations, sans oublier les détails très très signifiants inclus dans telle étude très très exhaustive. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs certaines prises de position très très regrettables.

La littérature ? A noter, sur un thème très très insolite, un bouquin, on peut le dire, très très génial. L'auteur : une personnalité très très fascinante. On peut escompter un succès très très fabuleux, et des tirages très très énormes.

Le cinéma : là, cet acteur — qui monte très très rapidement — a été incontestablement très très bon, bien que le scénario n'ait à la vérité rien de très très original.

L'opéra... passons. La chanteuse a été très très mauvaise, et l'orchestre, très très moyen.

Le monde des affaires : un P.-D.G. très très dynamique, aux idées très très ouvertes, qui sait s'entourer de jeunes cadres très très performants.

La vie mondaine : une ambiance très très décontractée, des robes très très adorables, une soirée très très trépidante...

La météo : le temps est triste, hélas ! Février et mars n'ont pas été très très beaux, c'est le moins qu'on puisse dire, et l'hiver a même été très très froid. Cela, avec tout le reste, n'est pas très très réjouissant.

Trois corollaires

Ces usages multiples, dont nous n'avons donné que quelques exemples, se résument dans la règle suivante :

— ce qui n'est pas très très quelque chose — n'importe quoi — n'existe pas ;

— ou proposition réciproque : tout ce qui compte, signifie, existe, est par définition très très... A vous de trouver.

On peut en déduire trois corollaires simples :

1) Très très ne signifie rien, absolument rien.

2) Très très s'applique à tout, y compris à des situations ou à des concepts qui par essence excluent le superlatif : c'est ainsi qu'on le trouvera lié à des termes tels que nul, inexistant, extraordinaire, monstrueux, exhaustif, universel, absolu...

3) Très très n'indique en rien un degré, ni ne donne une base de comparaison avec quoi que ce soit. Loin de différencier ou d'intensifier, il uniformise tout, au contraire, dans ce qu'on peut appeler le nivellement général par le très très.

Un trait trait d'union

Très très s'impose, en fait, comme l'antéfixe (qui manquait) de l'adjectif qualificatif. Il l'annonce, le présente, lui donne pour ainsi dire l'existence, comme le ferait une sorte de « deux points ouvrez les guillemets » spécialisé. De plus il sert au locuteur à prendre appui, et lui donne parfois le quart de seconde bien utile pour choisir judicieusement entre fabuleux et fascinant, entre fantastique et génial entre insurpassable et monumental.

(En passant : y faut-il un trait trait d'union ? On arrive à trétrébucher sur les choses les plus simples.)

Mais comment faire alors pour sortir de cette obsédante uniformité ? Quel moyen reste-t-il de souligner, de mettre en valeur, de signifier l'exception, de placer l'« emphasis » ?

Oh ! vous n'êtes pas sans avoir remarqué quelques tentatives timides, incertaines : c'est le procédé litotique qui use de l'adverbe modérateur pour suggérer, par détour, la superlativité à bout de souffle, et c'est la floraison insidieuse des « plutôt bien », ou « passablement extraordinaire », ou « assez fabuleux ». Mais quelle sera leur fortune ?

En confidence, il y a peut-être autre chose. Le moyen de percer le mur gris des très très ? Le secret du superlatif absolu, garanti contre toute dévaluation ?

Tentez le tour pour le tout : employez une fois un adjectif tout seul tout nu tel quel — et vous verrez. Osez ! Oui ! Dites, avec l'accent qu'il faut : un événement *important*, un homme *remarquable*, une idée *géniale*. Comme celle dont je vous fais part.

Louis RAMA.

LE CARMEL

On y croit ou on n'y croit pas...

C'EST à onze ans, pour cette femme qui en a aujourd'hui quarante-cinq, que tout s'est décidé. Trente-cinq ans après, rien n'a changé : rien ni personne n'a pu ébranler cette « certitude » qui s'est imposée à l'enfant qu'elle était et sur laquelle elle a joué sa vie, pour laquelle elle a renoncé à tout, et cela pour toujours. Mais c'est de la folie... « *Mais oui, c'est de la folie* », approuve, souriante et tranquille, mère X... (elle préfère qu'on taise son nom), carmélite depuis vingt ans et aujourd'hui supérieure d'un monastère de cette congrégation.

« *C'est un défi... On y croit ou on n'y croit pas, et, si on y croit, c'est contre toute apparence, contre toute absence de signes.* » Alors, c'est cela, la vocation ? Un appel irrésistible, une certitude absolue, telle qu'il n'y a place pour aucun doute. C'est en tout cas cela pour cette religieuse au visage lisse et reposé à faire pâlir de jalousie toutes les clientes des instituts de beauté.

« *J'ai su que je serais religieuse au moment de ma communion solennelle. Cela a été une certitude intérieure aussi nette que quelqu'un qui vous interpelle. Ça n'est pas une voix, je n'ai pas entendu des voix... Mais ça a été aussi clair que je vous vois devant moi ; c'est une certitude interne qui vous prend aux entrailles, comme quand on tombe amoureux. Quand je vois des gosses de onze ans, je me dis : ce n'est pas possible qu'à cet âge j'aie eu cette certitude si totale, si prégnante, qui n'était même pas à discuter, et c'est beaucoup plus fréquent qu'on ne croit. Un appel très précoce a une chance d'éclosion beaucoup plus grande. Les choses qu'on vit enfant sont très solides, car l'être est en pleine construction.* »

Rien au départ ne favorisait pourtant une telle vocation. Un milieu laïc, des parents catholiques par tradition mais pas pratiquants, des études au lycée. « *J'ai toujours évolué dans le sens d'une certitude qui imprègne toute l'existence ; je m'intéressais beaucoup aux autres ; j'avais un attrait très naturel, très spontané pour les pauvres. A cet âge-là, je pensais que je serais missionnaire en Afrique, j'étais attirée par ce qui est loin, l'aventure. Vers dix-sept ans, j'ai compris que ce ne serait pas assez et je me suis dit : il faut vivre ça à la racine. J'ai senti cet appel très net pour le Carmel. Je n'ai pas choisi ni cet appel ni mon orientation. Elle s'est dessinée peu à peu. Chaque être est profondément fait pour quelque chose et il faut que ça se découvre à lui.*

« J'ai été absolument libre »

» *Mais non, ça n'a pas violenté ma liberté, pas du tout, j'ai été absolument libre. C'est unique à quel point Dieu respecte les libertés. Autant des pressions humaines peuvent s'exercer sur une orientation, autant là il y a une liberté qui est non seulement préservée mais confirmée, accomplie. Peur ? Non, ça ne me faisait pas peur ; ça m'est apparu au contraire comme une sorte de plénitude, de quelque chose qui ne pourrait jamais me décevoir, comme un absolu vers lequel on marche et qui ne laisse pas place à une frustration quelconque. Ça ne m'est jamais apparu comme un sacrifice. Je me suis bien dit que toute femme était faite pour se marier, avoir des enfants et qu'il fallait choisir mais que je n'allais rien perdre de tout ça, que j'allais le réaliser autrement.* »

C'était plus sécurisant, vous aviez peur de la vie ? Mère X... ne semble guère ébranlée par mes arguments. « *Cela passe très vite, vous savez, ce sentiment sécurisant. On voit rapidement qu'on a pris un drôle de risque, presque une négation radicale de tout le reste. La vocation-refuge ne tient pas. Très vite, la religieuse se sent frustrée, marginale. Garder dans un monastère une vocation peu sûre, c'est la vouer à une vie de souffrances et, pour une communauté, c'est un poids.* »

Durant toutes ces années, pas le moindre doute, la moindre remise en question ? « *Non... Parce que c'est une certitude. Cela va peut-être venir, mais je pense que j'aurai la grâce si j'ai un doute. Je ne dis pas qu'on ne passe pas par des moments de difficulté, de tentations, et je pense que dans toute situation ça existe. C'est une épreuve qui est très bonne d'ailleurs. Mais une remise en question de tout ce que j'ai vécu depuis trente-cinq ans, non. Si c'était à recommencer, je ferais la même chose.* »

Et si Dieu n'existe pas ? « *Sainte Thérèse a dit : « Mon » Dieu, si vous n'existez pas, je » ne regrette rien de ce que j'ai » fait parce que, pour vous, je » l'aurais fait.* »

Les départs, au Carmel, sont très rares. Parce qu'accepter cette vie coupée du monde, où chaque jour se déroule suivant un rythme qui ne varie jamais, suppose qu'on y ait sérieusement réfléchi. « *Ce n'est pas pour se défendre contre le monde. Mais si on veut mener une vie de prière, il faut être en retrait, parce qu'il n'offre pas les conditions de solitude, de silence, propices à la méditation, à la réflexion. C'est plus facile d'être préservé du bruit, des conversations que d'y être mêlé. Toutes les religieuses qui viennent nous voir sont prises d'un mal de vie contemplative.* »

Avant de prononcer les vœux solennels, c'est-à-dire de s'engager pour la vie, la carmélite est, en quelque sorte, mise à l'épreuve pendant six ans. Et ce n'est qu'au bout d'un an qu'on l'autorise à vivre vraiment dans la communauté. « *Nous sommes très prudentes. Pendant au moins un an, nous sommes en relation avec la jeune fille qui veut entrer chez nous. Elle vient faire de petits séjours, on essaie de la mieux connaître. S'il semble sûr qu'elle ne s'est pas trompée, nous lui disons de venir faire un essai.* »

« Tout est plus facile que prier. »

La communauté exige qu'elle ait fini ses études et travaillé un an ou deux, qu'elle ait plongé dans la vie, eu des responsabilités jusqu'à vingt-cinq et parfois trente ans. Certains monastères, aujourd'hui, demandent même que les nouveaux membres soient soumis à un examen psychologique. « *Cela peut apporter un éclairage sur une personnalité, mais la vocation est d'un autre ordre. Il y a toute la richesse de la grâce. Ce qu'il faut peut-être détecter, ce sont des failles qui ne seront jamais compensées. Encore que, dans une vie spirituelle authentique, c'est par l'humilité et la confiance que beaucoup de choses peuvent se guérir.*

» *Le regard du psychologue a énormément d'importance. S'il n'a pas la foi ou ne sait pas ce qu'est la vie religieuse, on peut aller à des choses très malheureuses, à la limite fermer la porte à des vocations qui se heurtent à des difficultés psychologiques passagères tenant au moment, à la personnalité qui se construit. Le choix d'un bon psychologue est délicat. Je n'ai jamais eu à le faire sinon pour des cas qui, a posteriori, ont exigé un examen. Il y a des questions, vers la quarantaine, qui peuvent se dessiner avec plus de précision. On peut alors faire appel à un psychologue pour voir ce qui se passe, et qui était passé inaperçu, recouvert par la générosité d'un don.* »

A quoi servez-vous ? « *Mais nous ne servons à rien ! Et nous n'avons pas la prétention de servir à quelque chose ! Cette question, on nous la pose sans cesse. En entrant ici, nous le savions. Presque toutes, nous avions une profession et une profession sociale : infirmière, asistante sociale, etc... Nous y avons renoncé. C'est vrai qu'on pourrait aller faire des piqûres, remplir les papiers de Mme Untel. Mais on ne peut pas être carmélite et faire autre chose. Il faut choisir.*

» *On ne sert qu'à faire progresser le royaume de Dieu. Notre vie est une vie de prière. Nos familles nous écrivent quand quelque chose va mal. Elles disent : « Il faut qu'elle » prie. » Les gens nous découvrent quand ils n'ont plus de ressources humaines. Tout est plus facile que prier. Persévérer pendant vingt, trente, cinquante ans... dans une vie de foi où Dieu ne vous téléphone pas pour vous dire que vous avez raison... Pour les gens qui ont la foi, c'est différent ; mais pour les autres, nous sommes, à la limite, des parasites dans un monde où l'étalon est l'efficacité, la rentabilité. Mais la vie exige-t-elle d'abord qu'on serve à quelque chose ?* »

Propos recueillis par
ANNE GALLOIS.

LA VIE DU LANGAGE

CHACUN EN A SA PART

DE l'amour d'une mère, Hugo disait avec un bel optimisme, en parlant des enfants, que « *chacun en a sa part, et tous l'ont en entier* ». Peut-on étendre le propos à ces « enfants » d'une langue que sont par définition tous ceux qui l'ont en commun comme langue maternelle ? Ce serait également bien optimiste.

Jusqu'à une époque récente, et surtout dans le domaine français, la réflexion linguistique se préoccupait peu de la façon dont l'usage quotidien de la langue était vécu par des sujets réels, hommes, femmes, aux prises avec le problème incessant d'une communication toujours plus intense.

A cette indifférence, on peut trouver plusieurs raisons : le poids tout d'abord du dogme scolaire, qui dit que la langue (française) est démocratiquement une et indivisible, et en donne pour preuve qu'un petit-fils de paysan occitan peut devenir agrégé de lettres, écrivain et président de la République. Que répondre à cela ? Cette langue une vit de façon privilégiée (toujours dans la vision scolaire-universitaire) sous sa forme écrite et littéraire : le français de Racine est encore le nôtre, ou du moins le français de La Bruyère.

Il devient dès lors sacrilège de soupçonner derrière ce français statufié le grouillement d'avortons ou des monstres linguistiques prêts à réclamer leur place au soleil. Céline ? A la rigueur, celui du *Voyage* ; après quoi, il n'y a plus qu'un Céline fou, et d'ailleurs nazi, juste punition de son mépris de la langue normale.

Qu'on ajoute à cela l'absence de toute réflexion linguistique tout au long de la scolarité, l'exclusivité reconnue à des « études » littéraires qui ne mènent généralement qu'à des paraphrases bredouillantes ou à un impressionnisme de salon, et l'on comprendra qu'il ait été difficile, pour ne pas dire impossible, à des esprits curieux et libres d'ouvrir des chemins nouveaux en linguistique française.

En bonne règle du jeu, des études d'inspiration marxiste auraient dû ouvrir ces chemins. Mais le poids du dogme, ici aussi, a étouffé toute velléité de renouvellement. La réfutation « de bon sens » (c'est-à-dire sommaire) par Staline des thèses, jusqu'alors officiellement inattaquables de Marr (1950), avait fait basculer la linguistique marxiste d'un pôle à l'autre, sans la faire avancer pour autant.

Surcroît d'infortune : au dogme scolaire et au dogme stalinien s'est alors surimposé le triomphe de la linguistique *chomskyenne* en Europe. Nous y retrouvions avec quelque jubilation les parfums d'un cartésianisme rassurant : mise en *formules* et en *équations*, la langue (toute langue) devenait enfin, dans les interprétations françaises des travaux de Chomsky, un objet quantifiable et ordonnable.

A quoi sert la parole ?

Nous avons changé tout cela ; depuis trois ou quatre ans les études originales, les traductions, les bulletins de recherches ont poussé comme champignons après la pluie. Nous avons choisi de donner en vrac, ci-dessous, une bibliographie inévitablement très incomplète des travaux qui marquent ce renouvellement de l'intérêt linguistique en France. De la production traduite, on notera la qualité exceptionnelle des traductions (celles d'Alain Kihm pour les textes de Labov, et de Marina Yaguello pour le texte de Bakhtine, en particulier). Des textes français, on regrettera leur peu de souci d'être largement lus, et de faire pour cela un effort de simplicité langagière : entre l'affirmation des chercheurs, que toute discipline scientifique engendre un « technolecte » indispensable, et le désir des non-spécialistes de trouver des études à la fois substantielles et raisonnablement accessibles, il doit bien y avoir une voie intermédiaire, que diable ! Même si chacun doit faire un pas à la rencontre de l'autre !

Les œuvres recensées posent beaucoup plus de questions qu'elles ne fournissent de réponses préfabriquées. Ces questions ? Elles portent d'abord sur la fonction primordiale d'une langue. Est-ce la *représentation* du réel ? La formation de la pensée rationnelle ? L'expression des émotions ? Ou la communication entre membres d'un groupe social ? Ici les thèses s'entrecroisent, sans doute parce que l'usage réel de la langue ne sépare pas ces fonctions, dont aucune ne paraît incompatible avec une autre.

L'écueil que s'attachent à éviter les textes que nous citons est précisément celui des réductions simplificatrices. Le mot, l'arrangement syntaxique, sont bien des reflets de la réalité : *arbre* est le reflet simplificateur d'une réalité végétale ; la terre est mouillée *parce qu*'il a plu est le reflet de deux réalités successives. Mais ces mots et ces constructions sont aussi des fragments matériels de *notre* réalité. Le mot *arbre* préexiste nécessairement à son usage en discours ; mais il n'existe qu'à travers un énonciateur, dans un énoncé, et vers un destinataire.

C'est le jeu de tout « appareil idéologique d'Etat » de donner à penser qu'il *est* une (des) langues, système de formes neutre, ni (en termes marxistes) structure ni superstructure. Mais la langue n'est pas davantage un fait « collectif » que le langage n'est un fait « individuel ». L'acte de langage est inséparable, et de son contenu idéologique (au sens large, c'est-à-dire de son contenu de pouvoir), et des contraintes du système, qui assurent l'efficacité de la communication.

Central, le problème de la communication a bien des chances de le rester dans toutes les linguistiques possibles ; et de ne jamais être résolu. C'est que la langue est à la fois le *producteur de la communication* (ou au moins d'un certain type, extrêmement usuel, de communication), le *moyen* de cette communication (mais bien des modes de communication, ouverts par le langage, se poursuivent en dehors de lui) et le *produit* de la communication.

Dans cette direction, les recherches actuelles portent surtout sur le rapport entre la quantité d'information commune à des interlocuteurs préalablement à tout dialogue et le complément d'information apporté par le dialogue.

Parler, c'est parler à...

Il semble bien qu'on sous-estime encore l'importance du *donné* (selon la terminologie de Halliday dans *System and Functions in Langage*, Oxford 1976, malheureusement encore non traduit) ou du *support*, terme sans doute plus juste, par rapport au *nouveau* ou mieux à l'*apport*. Celui-ci seul constitue un acte informatif, de quantité nécessairement petite par rapport au stock d'informations déjà communes aux interlocuteurs.

Sans doute l'importance, en quantité et en diversité, du support commun à deux ou n... interlocuteurs est-elle la marque la plus pertinente du rapport de classe existant entre eux. A la limite, le même discours peut prendre deux sens (et apporter deux séries d'informations) très différents selon qu'un support commun joue ou ne joue pas entre deux catégories d'auditeurs.

Dans la pratique linguistique en effet, tout le monde convient bien que la langue est un fait social ; mais, note ironiquement L.-J. Calvet, cela posé, « *on passe aussitôt à tout autre chose, comme si la précision initiale dispensait d'approfondir plus avant les rapports entre langue et société* ». Le seul mot de *communication* est devenu trop ambigu pour servir de base à une analyse correcte ; il recouvre, semble-t-il, trois réalités distinctes : le présupposé d'une communication possible, et d'un rendement appréciable, d'abord ; l'entrée en rapport ensuite ; enfin et seulement la fourniture d'une information utilisable par le destinataire, et le rôle éventuel de stimulus que joue cet apport.

On voit combien sont multiples, intéressantes (et à l'occasion angoissantes), difficiles, les questions posées aujourd'hui par l'acte de langage. Au moins ce bouillonnement est-il plus stimulant que le discours traditionnel.

JACQUES CELLARD.

BIBLIOGRAPHIE

— BAKHTINE Mikhaïl (V. N. Volochinov), 1895-1975, *le Marxisme et la Philosophie du langage*, préf. de Roman Jakobson, trad. du russe et présenté par Marina Yaguello, 233 p., février 1977. Les Editions de Minuit, 37 F.

— FLAHAUT François, *la Parole intermédiaire*, préf. de Roland Barthes, 236 p., mars 1978. Le Seuil, éd., 55 F.

— LABOV William, *le Parler ordinaire*, « la langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis », trad. de l'anglais par Alain Kihm, mars 1978, tome I, 352 p., 60 F ; tome II, 184 p., 40 F. Les Editions de Minuit.

— MARX, ENGELS, LAFARGUE, STALINE, *Marxisme et linguistique*, textes précédés d'une étude de L.-J. Calvet, 208 p., sept. 1977. Payot, édit. (Col. « Langages et Sociétés »), 50 F.

— LANGAGE ET SOCIETE, papiers de travail, n° 3 (février 1978, ss la direction de P. Achard, trimestriel, abt un an 40 F. SMAC, Maison des sciences de l'homme, 54, bd Raspail, 75270 Paris Cedex 06.

— PRATIQUES n° 17, *l'Oral*, 137 p., cahier pédagogique, 25 F, 2 *bis*, rue des Bénédictins, 57000 Metz.

AÉRONAUTIQUE

Boeing veut associer la Grande-Bretagne à ses programmes

Londres (A.F.P.). — Le directeur général de la British Airways, M. Ross Stainton, s'est prononcé vendredi 14 avril pour une coopération étroite entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne en vue de la conception et de la production des avions de l'avenir.

A plus long terme, a-t-il ajouté, British Airways est favorable à la participation de la British Aerospace Corporation (BAC) et de Rolls Royce à la réalisation du projet de Boeing-757, dont le marché est estimé à mille deux cents appareils par M. Stainton.

Une coopération fructueuse pour les Anglais

La firme Boeing mène, en effet, une campagne pressante en faveur d'un rapprochement avec l'industrie aérospatiale d'outre-Manche. La firme de Seattle se déclare prête à associer, sur un plan d'égalité totale, le constructeur nationalisé British Aerospace Corporation à la réalisation du Boeing-757. Cet avion est destiné à occuper le « créneau » conquis sur le marché du moyen-courrier par le 727 (près de mille cinq cents exemplaires vendus) en attendant l'arrivée, au milieu de la prochaine décennie, des familles de bi et tri-réacteurs 767 et 777. Boeing exige une réponse à son offre avant le 15 mai, faute de quoi il se tournerait vers d'autres constructeurs américains, tels Northrop ou General Dynamics.

La proposition de Boeing place le gouvernement anglais dans une situation inconfortable, au moment où British Airways souhaite acheter des Boeing-737 (*le Monde* du 12 avril) pour remplacer ses moyen-courriers Trident et BAC-111, et alors que le motoriste Rolls Royce pousse à l'alliance avec les Américains, auxquels il espère vendre ses réacteurs. Les propositions européennes d'association au développement de la famille des Airbus sont tentantes, mais Boeing offre une garantie incomparable de sécurité. Selon le *Times*, l'investissement anglais dans le programme 757 (de l'ordre de 300 à 400 millions de dollars) serait rentabilisé en cinq cents exemplaires, tandis que les ventes pourraient rapporter 2 milliards de dollars. Techniquement, l'association se traduirait pour B.A.C. par une charge de travail importante : l'aile du 757 et plusieurs sous-ensembles seraient produits en Grande-Bretagne, et l'installation d'une chaîne d'assemblage d'avions pourrait même y être envisagée.

L'intérêt de Boeing dans une telle alliance n'est pas moindre : malgré ses dimensions financières et techniques, il ne lui serait pas possible de mener de front les trois programmes (757, 767 et 777) ; quant à une coopération avec un autre constructeur américain, elle risquerait de tomber sous le coup des lois anti-trusts. — J. Sr.

AUX ETATS-UNIS

L'achat de vingt-trois Airbus par Eastern Airlines fait l'objet de vives critiques

La sous-commission sur le commerce et les investissements internationaux du Congrès américain a critiqué, jeudi 13 avril, les méthodes de financement, jugées déloyales, qu'utilisent certains gouvernements pour financer leurs exportations, allusion à peine voilée à la récente vente de vingt-trois avions européens Airbus A-300 à la compagnie américaine Eastern Airlines. Dans un amendement à un projet de loi sur les activités de l'Export-Import Bonk, qui contrôle le crédit à l'exportation, les parlementaires demandent à l'administration d'engager des négociations avec les grands pays exportateurs afin qu'il soit mis fin à des pratiques assimilables à des subventions à l'exportation.

Ces attaques contre la percée de l'Airbus aux Etats-Unis font suite à une campagne menée par la société Boeing. Selon le *Wall Street Journal* du 13 avril, dans une récente intervention devant le sous-comité international du Congrès, M. Jack Pierce, directeur financier de Boeing, a affirmé que les contrats obtenus par le consortium Airbus Industrie doivent moins aux performances de l'appareil qu'au soutien des gouvernements français et allemand au financement de l'opération.

Critiquant le contrat passé avec Eastern, M. Pierce s'est étonné que les constructeurs de l'appareil n'aient rien perçu pour l'utilisation à l'essai de quatre Airbus, la firme européenne ayant même pris en charge les frais légaux d'enregistrement et diverses dépenses relatives à l'introduction de l'appareil dans la flotte du transporteur américain. Le directeur financier de Boeing a contesté de la même manière les conditions de vente d'Airbus à la compagnie thaïlandaise Thai International.

Le montant du contrat signé la semaine dernière (*le Monde* du 8 avril) est de 778 millions de dollars (3,7 milliards de francs) et recouvre d'une part l'achat de dix-neuf appareils et de l'autre l'acquisition en leasing à long terme des quatre Airbus déjà mis à la disposition d'Eastern par les constructeurs. Selon le transporteur, le financement sera assuré à concurrence de 552 millions de dollars (2,6 milliards de francs) par des prêts extérieurs, sur lesquels Airbus Industrie s'engage à garantir un crédit de 250 millions de dollars (1,2 milliard de francs) à 8,25 % d'intérêt sur dix ans, dans des conditions identiques à celles qu'observe l'Export-Import Bank pour les exportations de matériel américain.

Pour leur part, Airbus Industrie et General Electric, qui fournit les réacteurs, consentent une aide au financement représentant respectivement 96 et 45 millions de dollars (450 et 220 millions de francs), selon un intérêt qui sera fonction des résultats d'exploitation d'Eastern. C'est, semble-t-il, cette dernière qui paraît soulever les plus vives critique outre-Atlantique.

Les responsables d'Airbus-Industrie à New-York se sont déclarés surpris et choqués par ces attaques. M. George Warde, président d'Airbus Industrie pour l'Amérique du Nord, a souligné que l'industrie aéronautique américaine, y compris Boeing, est elle aussi fortement subventionnée par le gouvernement américain. Il a ajouté que le contrat d'achat de vingt-trois Airbus par Eastern Airlines n'était pas menacé. M Warde a souligné que la campagne menée par le constructeur américain ne vise pas à empêcher la percée de l'Airbus aux Etats-Unis, mais à convaincre l'Export-Import Bank d'accroître dans l'avenir son financement des ventes d'avions américains.

PRESSE

● *Par des arrêtés publiés au « Journal officiel »* les 30-31 janvier et 11 mars 1978, quatre revues homosexuelles sont désormais interdites de vente aux mineurs, ainsi que d'exposition et de publicité par voie d'affiches. Il s'agit de *Gaie Presse*, *Incognito Magazine* et *Dialogues homophiles*, parutions mensuelles, et de *In Magazine*, parution bimestrielle. Dans un communiqué, le Centre international d'information et de documentation sur l'homosexualité s'émeut des ces « *interdictions* ».

RELIGION

APRÈS LE « SOMMET » ŒCUMÉNIQUE DE CHANTILLY

L'intercommunion reste un problème difficile

Lors d'une conférence de presse réunie à Paris, vendredi 14 avril, au terme de la rencontre œcuménique de Chantilly (« le Monde » du 15 avril), les deux secrétaires des organismes qui ont pris l'initiative de la réunion, le docteur Williams, pasteur baptiste, pour la Conférence des Eglises chrétiennes (K.E.K.) et le Père Paul Huot-Pleuroux pour le Conseil des conférences épiscopales d'Europe (C.E.E.E.), ont commenté les textes rendus publics à Chantilly et fait le bilan des travaux.

Le pasteur Williams a qualifié cette rencontre d' « historique », adjectif peu banal dans la bouche d'un habitué des réunions œcuméniques, qui travaille au Conseil œcuménique des Eglises depuis dix-neuf ans.

« *A la grande surprise de tous, le message aux chrétiens d'Europe a été accepté à l'unanimité, sans poser de difficultés*, a déclaré le pasteur gallois, *et, s'il ne contient pas de grandes vérités nouvelles, il indique néanmoins que quelque chose d'extraordinaire s'est passé.* »

Ce « *quelque chose* » a consisté d'abord, selon le pasteur Williams, à se regarder, à assister aux liturgies réciproques — souvent pour la première fois — pour se rendre compte finalement qu' « *un évêque catholique peut avoir la foi* » et qu' « *un pasteur protestant n'est pas forcément le diable incarné* ».

Le message se termine par un appel à « *tous ceux qui s'engagent sincèrement au service de la paix et de la détente, de la sécurité et de la coopération en Europe à ne pas se résigner devant les difficultés du chemin et de faire de nouveaux pas à la suite des démarches déjà faites à Helsinki et à Belgrade* ». A ce propos, le pasteur Williams a rappelé que l'Europe compte environ trois cent cinquante millions de chrétiens qui pratiquent plus ou moins régulièrement leur religion, dont les trois quarts étaient « *représentés à Chantilly* » : ce qui correspond à « *une force non négligeable* ».

Si la prudence du langage utilisé pour évoquer les conférences d'Helsinki et de Belgrade montre combien est délicate la collaboration politique entre les Eglises qui forment ce qu'on a appelé l'« Europe violette », leur sensibilité doctrinale est tout aussi chatouilleuse, notamment pour ce qui concerne l'intercommunion. Les participants à la réunion de Chantilly n'ont pourtant pas esquivé les vraies questions. Dans le document final sur le thème « *Qu'ils soient un afin que le monde croie* », on lit sous le titre « *Intercommunion, un problème non résolu* » les questions suivantes :

« *Une identité parfaite de foi est-elle nécessaire pour partager le même pain ?*

» *Selon quels critères faut-il distinguer entre l'Eucharistie comme moyen de grandir ensemble dans l'unité, et l'Eucharistie comme signe de l'unité réalisée ?*

» *Si le Christ est l'hôte à la table de l'Eucharistie, pourquoi ne pouvons-nous pas répondre ensemble à son invitation ?* »

Et les auteurs du texte ont le courage de reconnaître que beaucoup de chrétiens, particulièrement les jeunes, « *ne sont pas intéressés par nos discussions œcuméniques* » et attachent peu d'importance à l' « *Eglise en tant qu'institution* ». Certains évêques, d'ailleurs, pratiquent l'intercommunion officieusement, et le primat anglican lui-même, à deux reprises, a récemment lancé un appel à l'intercommunion « *avec ou sans le consentement des autorités supérieures* » (*le Monde* du 2 mai 1977 et du 28 janvier 1978).

La rencontre œcuménique de Chantilly aura marqué un progrès certain sur le chemin de l'unité, même si elle n'a pas fait autre chose que de faire vivre expérimentalement aux chefs des Eglises le scandale de leurs divisions. Et ceux-ci l'ont reconnu loyalement dans leur message final : « *Nous souffrons de n'avoir pu nous approcher ensemble de la table du Seigneur.* » — A. W.

Mille jeunes à Lourdes

Lourdes. — Un millier de jeunes, cent soixante-cinq handicapés accompagnés par deux cents animateurs, dont une cinquantaine de prêtres et deux évêques, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, et Mgr Guy Deroubaix, évêque de Saint-Denis, ont passé la semaine du 10 au 14 avril à Lourdes pour le rassemblement interdiocésain des jeunes de la région parisienne, connu plus familièrement sous le nom de « Frat 78 ».

Une rencontre d'un autre type?

De notre envoyé spécial

C'est à la fois beaucoup et peu. Beaucoup, si on considère ce que représente pour des jeunes de seize à dix-huit ans de consacrer une semaine de leurs vacances à un « pèlerinage » essentiellement spirituel. Peu, vu de Lourdes, qui a l'habitude des grands rassemblements et accueille plus de quatre millions de pèlerins par an.

Comme chaque année, donc, des jeunes Parisiens arrivent, certains pour la première fois, dans la cité mariale. Et chacun réagit à sa manière. « *Bref, ici, à Lourdes, je prends mon pied, spirituellement autant qu'amicalement* », ainsi se termine l'article soumis par un enthousiaste au journal qui sera réalisé à la fin de la rencontre. Tandis qu'un autre écrit férocement : « *Le pire, c'est la laideur des gens, la laideur physique d'une foule de vieux, de malades, de gens marqués par les épreuves de la vie. Une laideur plate, même pas comique. Ce serait trop simple de dire qu'il faut aller au-delà, voir la dimension spirituelle des choses et des gens — trop simple et pas vrai ! Il n'y a rien à voir à Lourdes, mais, peut-être, beaucoup à recevoir.* »

Un fils de concierge, qui se trouve à l'hôtel pour la première fois de sa vie, est ébloui par le « *luxe bourgeois* », mais la grande majorité des participants, lycéens et lycéennes de milieu aisé, sont comme poisson dans l'eau — naviguant de célébration liturgique en carrefour et d'assemblée en proposition libre. La matière à discussion ne manque pas, au demeurant, puisque les vingt-deux thèmes proposés au libre choix des jeunes vont des miracles de Lourdes à la vocation religieuse, en passant par les travailleurs immigrés et la sexualité des jeunes.

« *C'est le dessus du panier, le gratin catholique des lycées parisiens* », estime Frédéric, vingt-deux ans, responsable laïc à l'aumônerie du lycée Chaptal, qui accompagne un groupe plus contestataire. Un membre de ce groupe, qui arbore deux « badges » sur son blouson où on lit, d'une part : « *Je suis punk* », et de l'autre : « *I am not a heterosexual* », déclare sans détours : « *Cette ville plastique est dé-mentielle ! Si on brûlait les boutiques à merde, les hôtels et les parcmètres, il ne resterait rien.* »

Pour Frédéric, le cadre de Lourdes, aussi bien son aspect commercial que le style de religion populaire qui y est encouragé, pose un problème réel. « *Le seul avantage que je trouve à Lourdes*, dit-il, *c'est le contact des jeunes avec les handicapés, et, même là, la tentation paternaliste est redoutable. Quant au « Frat », on a l'impression d'écouter des enfants sages qui récitent leur leçon. L'ambiance est bonne, mais il n'y a pas de véritable remise en cause ou de recul vis-à-vis de la foi.* »

Comme pour démentir ces paroles, une cinquantaine de ces enfanst sages — étrangers au groupe de Frédéric — ont lancé, spontanément, le lendemain, une manifestation à travers les rues de Lourdes. Le cortège silencieux, portant des inscriptions telles « *la Sainte Vierge n'est pas à vendre* » et « *la Vierge Marie est apparue pour être priée, pas vendue* », a défilé devant les yeux étonnés des commerçants de la ville et les applaudissements d'un groupe de religieuses.

Le garçon et la fille qui ont eu l'idée de la manifestation affirment qu'elle n'était nullement dirigée contre le « Frat ».

Les responsables de « Frat 78 » sont parfaitement conscients des problèmes posés par le lieu de la rencontre ; la contestation ne date pas d'hier. S'ils tiennent à Lourdes, c'est pour plusieurs raisons. Le sanctuaire demeure un haut lieu de pèlerinage ; il est bon que les jeunes voient l'Eglise dans toute sa diversité et ne soient pas isolés dans quelque serre spirituelle à l'abri de la réalité ; mais, surtout, la présence des malades et des handicapés — dont certains participent aux activités du « Frat » — est considérée comme une dimension essentielle de la rencontre.

A en juger par l'enthousiasme des participants — que ce soit pour écouter l'homélie du cardinal Marty ou les chansons de Jo et Mannick Akepsimas, — les jeunes font très bien la part des choses. Même si une minorité souhaite, selon un vœu émis lors de la première célébration à la basilique souterraine, « *une rencontre d'un autre type* ».

ALAIN WOODROW.

SPORTS

Football

Les quarts de finale de la Coupe de France

NICE BAT NETTEMENT NANTES (4 à 1) AU MATCH « ALLER »

Si les deux matches Sochaux-Marseille et Valenciennes-Nancy se sont terminés par un résultat nul (0 à 0), en quarts de finale « aller » de la Coupe de France, Nice a réussi à prendre un avantage sur Nantes qui devrait être déterminant.

C'est par 4 buts à 1 que les Niçois ont battu les Nantais sur la Côte d'Azur vendredi 14 avril, prouvant ainsi qu'ils étaient capables du meilleur comme du pire, ce que leurs résultats en dents de scie dans le championnat de France a d'ailleurs démontré depuis plusieurs années. L'irrégularité niçoise reste la seule chance nantaise de remonter un aussi fort handicap au cours du match « retour ». La quatrième rencontre des quarts de finale a lieu ce samedi 15 avril en Corse. Elle oppose Bastia à Monaco.

Résultats

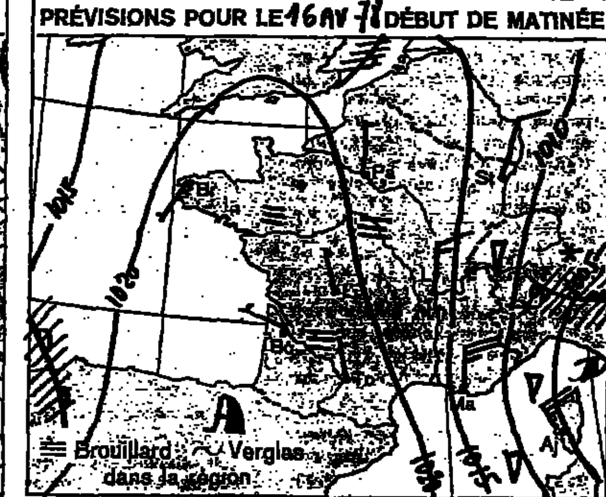
*Nice bat Nantes	4-1
*Sochaux et Marseille	0-0
*Valenciennes et Nancy	0-0

TENNIS. — *En quarts de finale simple messieurs du Tournoi de Monte-Carlo, Ramirez (Mexique) a battu Vilas (Argentine) 2-6, 6-0, 6-3, et Barazzuti (Italie) a battu son compatriote Panatta 6-2, 7-5.*

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 avril à 0 heure et le dimanche 16 avril à 24 heures.

La dépression de Méditerranée s'éloignera vers l'est, tandis qu'une zone de hautes pressions s'établira sur la majeure partie de la France. Nos régions seront généralement protégées de la zone active des nouvelles perturbations qui contournent la zone de hautes pressions. L'ancienne perturbation qui affectera encore samedi l'est de notre pays s'affaiblira progressivement.

Dimanche 16 avril, le temps sera souvent ensoleillé après la dissipation des brumes et des brouillards qui se produiront en début de matinée, principalement dans les vallées du Sud-Ouest, du Centre et de l'Ouest. On observera cependant quelques passages nuageux, notamment dans les régions du Nord et de l'Est, où de rares averses pourront encore se produire.

Le mistral deviendra moins fort dans les régions méditerranéennes. Partout ailleurs, les vents seront généralement faibles et variables en direction de secteur nord puis ouest dominant. Ils s'orienteront à sud-ouest en devenant modérés l'après-midi près des côtes atlantiques. Les températures minimales seront encore basses (gelées de 0 à — 2 °C dans l'intérieur), mais les températures maximales seront en hausse sensible.

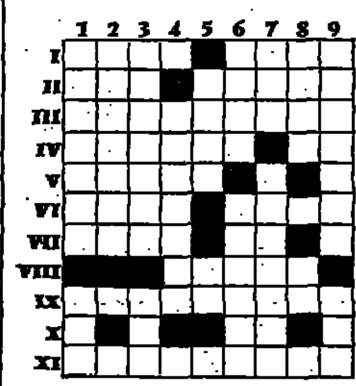
Samedi 15 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,3 millibars, soit 761,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 avril ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 12 et 5 degrés ; Biarritz, 10 et 3 ; Bordeaux, 8 et 1 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 8 et 3 ; Clermont-Ferrand, 6 et 1 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 7 et 3 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 6 et 2 ; Marseille, 11 et 6 ; Nancy, 7 et 2 ; Nantes, 9 et 0 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 7 et 2 ; Pau, 9 et 0 ; Perpignan, 10 et 4 ; Rennes, 8 et 0 ; Strasbourg, 11 et 3 ; Tours, 8 et — 1 ; Toulouse, 9 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 10 ; Amsterdam, 8 et — 1 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 9 et 3 ; Bonn, 7 et 1 ; Bruxelles, 8 et 1 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 7 et 2 ; Genève, 9 et 3 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 7 et 1 ; Madrid, 18 et 4 ; Moscou, 12 et 8 ; New-York, 14 et 6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 7 ; Rome, 14 et 7 ; Stockholm, 8 et — 2 ; Téhéran, 21 et 6.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 049



HORIZONTALEMENT

I. Partit en abandonnant une importante masse de chlorure ; Fait plaisir à voir. — II. Détenus ; Abandons momentanés à une vive attirance. — III. Que l'on aurait plaisir à envoyer au bain. — IV. Jeu sédentaire ; Symbole. — V. Dépend d'Albertville. — VI. Familier aux serviteurs de l'ordre ; Un jour sans lui, c'est vraiment très long ! — VII. Perdit sa femme dans un sac ; Peuvent se rouler. — VIII. Facteur de puissance. — IX. Ils auraient tendance à sucrer les fraises. — X. Fin de participe. — XI. Vieilles et ratatinées, elles ont encore les chances de plaire.

VERTICALEMENT

1. Imposa de nombreuses liaisons au chevalier d'Eon ; Pic. — 2. Souffle dévastateur. — 3. Un titre qui évoque toute une époque ; Tissu. — 4. Momentanément absent. — 5. Villa spacieuse ; En moins. — 6. Les meilleurs finissent toujours par être battus ; Passait aux actes. — 7. Ne peut être pure lorsqu'elle est mère ; Titre. — 8. Est vouée à une propension chorégraphique entre des mains indélicates ; Désigne une Reine. — 9. Diminuèrent de volume ; L'espoir de ceux qui ont échoué.

Solution du problème n° 2 048

Horizontalement

I. Apaisement ; Ader. — II. Maladie ; Aar, Ecu. — III. Il ; Nr ; Rires ; Hé ! — IV. Tee ; Eponges ; Mas. — V. Isère ; Ru ; Elliés. — VI. Solfège ; Loess. — VII. Ulite ; Pensée. — VIII. Masse ; Euros ; SS. — IX. Arès ; Errer ; Al. — X. Remua ; Utilité. — XI. Nets ; Sises ; Sûr. XII. Sol ; Ru ; Osées ; Sac. — XIII. Lebon ; Di ; U.S.A. — XIV. Aï ; Avisée ; Epiés. — XV. Sécheresse ; Ath.

Verticalement

1. Amitié ; Mains ; As. — 2. Pâles ; Car ; Eolie. — 3. Allées ; Sertie. — 4. Ia (aï) ; Rousses ; Bah ! — 5. SDN ; Elle ; Rove. — 6. Eire ; Fi ! ; Eu ; Unir. — 7. Me ; Prêteras ; S.E. — 8. Rougeur ; Iodés. — 9. Nain ; Réussies. — 10. Targe ; Portée. — 11. Réelles ; Issue. — 12. Ion ; Al ; Spa. — 13. Dé ; Mées ; Lissait. — 14. Echasses ; Tua ; Eh ! — 15. Rues ; Sesterces.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 15 avril 1978 :

UN DECRET

● Relatif aux attributions du ministre du travail et de la participation en matière de formation professionnelle.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le Printemps de Bourges à la Gaîté-Montparnasse.

Le Théâtre de la Gaîté-Montparnasse présente, du 17 avril au 6 mai, une partie de la sélection internationale du Printemps de Bourges : les 17, 18 et 19 avril, à 22 heures, Maria del Mar Bonnet, de Catalogne ; les 20, 21 et 22 avril, à 22 heures, les musiciens traditionnels du nord de la Suède ; les 24, 25 et 26 avril, à 22 heures, Djamel Allam et ses chansons berbères ; les 27, 28 et 29 avril, à 22 heures, Daniel Viglietti ; les 2, 3, 4, 5 et 6 mai, à 20 h. 30, le Hongrois Geza Orgon, la Roumaine Veronica Codolban, la Bulgare Kosta Kazansky.

Nouveaux albums.

— WINGS (London Town) : *Enregistré sur un bateau du côté des îles Vierges,* London Town, *travaillé avec infiniment de soin, est l'une des meilleures réalisations de Paul McCartney. Il y a dans cet album tout le charme un peu insouciant de l'ancien Beatles, la fraîcheur de mélodies sensibles, sophistiquées, la puissance d'imagination et d'improvisation d'un musicien doué pour qui le sentiment compte en premier lieu (33 tours. EMI C 068-60521).*

— MANFRED MANN (Earth Band) : *Les volumes sonores très forts, le jazz-rock et la voix très belle de Manfred Mann qui semble avoir trouvé définitivement son style (33 tours WEA. Filipacchi Music. B.R. 02024).*

— JIM CAPALDI (The Contender) : *A défaut de l'avoir entendu à Paris où il dut se décommander au dernier moment, Jim Capaldi, l'ancien complice de Stevie Winwood, s'affirme comme auteur-compositeur et interprète (Polydor. 33 tours. 2383 490).*

— *VICTOR JARA* (Te recuerdo Amanda) : *Ce disque-document permet d'aller à la découverte du chanteur chilien, mort il y a quatre ans dans un camp de concentration et qui fut une des grandes figures de la nouvelle chanson chilienne, un chroniqueur de son pays sous les gouvernements de Frei et de Salvador Allende (33 tours. ESC. 363).*

— ANGEL PARRA (A Paris) : *En exil depuis quatre ans, Angel Parra avait, dans les années 60 à Santiago-du-Chili, fait d'une « boîte », d'une auberge de la Pena, un lieu de rencontre entre chanteurs et public, entre auteurs-compositeurs venus des divers pays de langue espagnole d'où était née la « nouvelle chanson chilienne ».*

Accompagné par Isabel Parra, Tita Parra, Patricio Castillo, Sergio Arriagada et Jean Morlier, Angel Parra refait à travers ce double album tout son itinéraire depuis le 340, rue Carmen, à Santiago, où il chantait des chansons dédiées à des étudiants, à un ouvrier, ou encore écrites pendant la campagne électorale de Salvador Allende jusqu'au coup d'Etat de 1973, son séjour de plusieurs mois dans un camp de concentration où il composa une chanson, son exil en Europe, à Paris, où il reçoit en 1977 une chanson anonyme parvenue du Chili. (Double album ESC 359.)

— DJAMEL ALLAM (les Rêves du vent) : *Dans sa langue et avec la musique berbère qu'il modernise, qu'il enrichit par l'apport d'instruments non traditionnels, l'Algérien Djamel Allan chante des chansons vivantes et émouvantes. (33 t ESC 357.)*

Le calendrier du rock.

Queen au Pavillon de Paris le lundi 24 avril. Alvin Lee et le Ten Years Later au Pavillon de Paris le 25 avril, à Lyon, à la Bourse du travail, le 26 ; Chick Corea à Bordeaux le 20 avril, à Montpellier le 23, à la Bourse du travail de Lyon le 24 ; Motors au Bataclan le 26 avril ; David Rose à la salle des Cordeliers de Reims le 18 avril, au Palais des congrès de Nancy le 19, salle Familia de Dijon le 20, cinéma Rex à Chalon-sur-Saône le 21, Bus Palladium à Paris le 25 ; Kris Kristofferson au Pavillon de Paris le 3 mai ; Blue Oyster Cult au Pavillon de Paris le 8 mai.

Rock

Quatre garçons dans l'ombre

Il est difficile, voire dangereux, d'ironiser sur les Beatles, qui furent un groupe exceptionnel et le symbole d'une génération. Le pastiche exige beaucoup d'humour, bien sûr, mais aussi de talent, de précision, d'originalité et une parfaite connaissance du sujet. Autant de qualités qui ont été réunies par l'équipe de Monty Python pour mener à bien cette aventure sans tomber dans l'exercice de style, la vulgarité ou simplement l'ennui. Les Monty Python ont réalisé un show télévisé de soixante-quinze minutes, intitulé *All You Need is Cash* (sur le modèle de la chanson des Beatles : *All You Need is love*) qui ne verra sans doute jamais le jour en France, mais duquel ont été extraits un 33 tours et un luxueux livret qui en illustrent, photos, synopsis et interviews à l'appui, les différentes étapes.

Oublions donc les Beatles, John Lennon, Paul McCartney, George Harrison et Ringo Starr pour laisser place aux Rutles, Ron Nasty Dirk McQuickly, Stig O'Hara et Barry Wom. Ceux-ci ont remplacé ceux-là sur chacune des photos, que ce soient celles des films, des concerts ou des pochettes de disques, en jouant également sur les titres *Tragical History Tour, Sgt Rutters Darts Club Band, A Hard Day's Rut...* (qui rappellent *Magical Mistery Tour, Sgt Peppers and The Lonely Hearts Club Band, A Hard Day's Night*).

L'histoire des Rutles débute ainsi : « *Lorsque les Rutles trouvèrent leur premier manager, il fut très impressionné par leurs pantalons et les envoya aussitôt à Hambourg pour jouer dans un club. Pensant que Hambourg était juste à la sortie de Liverpool, ils acceptèrent. Il s'avère que Hambourg se situait non seulement en Allemagne, mais encore dans la pire région d'Allemagne et que le club se trouvait dans l'une des plus affreuses rues du monde.* » L'histoire se poursuit sur ce ton facétieux jusqu'à la séparation des Rutles, mettant en scène les caricatures de tous les personnages et situations qui ont émaillé leur carrière.

Mick Jagger et Paul Simon, dans leurs propres rôles, se prêtent à une interview : « *Mick, quand avez-vous appris, pour la première fois, l'existence des Rutles ?*

— Je suppose lorsque nous habitions dans un taudis à Londres et nous n'avions pas d'argent, et il y avait les Rutles à la télé avec des filles qui leur sautaient dessus, et nous pensions : ça ne doit pas être si difficile, nous devrions nous y mettre.

— Pensez-vous qu'ils se reformeront un jour ?

— J'espère que non. Paul, les Rutles vous ont-ils influencé ?

— Non. »

Les compositions qui figurent sur le disque sont, à la base, celles des Beatles, mais les mélodies, l'instrumentation, ont été quelque peu transformées, bien qu'il soit facile de les reconnaître : les titres et, bien sûr, les textes sont différents. On retrouve cependant tous les effets, les tics d'écriture, de réalisation, les arrangements spécifiques des Beatles, jusqu'aux voix qui découvrent des intonations similaires.

L'intérêt essentiel repose sur la pochette et le livret qui complètent le disque et regorgent de clins d'œil savoureux pour qui manie un peu l'anglais et connaît l'histoire (et ses anecdotes) des Beatles. D'ailleurs une étiquette collée sur le disque précise avec humour (c'est aussi le pastiche des pratiques des compagnies discographiques qui font l'inverse) : un disque gratuit avec ce livret de vingt pages.

ALAIN WAIS.

★ Rutles, Import Wea BS 3151.

L'adieu à la scène du Band

La dernière valse

Il y a déjà plus d'un an que le groupe rock le plus authentique, le plus uni et le plus singulier par son mode de vie simple, tranquille, campagnard, le Band a décidé de ne plus prendre la route, de ne plus tourner dans les salles de spectacle ou les stades, de renoncer au contact direct avec le public. Pour l'occasion, Bill Graham, qui découvrit dans les années 60 de nombreux héros de la musique rock et organisa pendant six ans des concerts quotidiens aux fameux Fillmore de San-Francisco et de New-York avant de fermer ces salles pour commercialisation abusive, imagina une soirée folle, un immense souper-concert auquel assistaient cinq mille personnes au Winterland de San-Francisco, là où le Band joua pour la première fois il y a dix-sept ans.

Ce soir-là, les images dansaient, se construisaient comme des phrases de musique. Le Band ne quittait pas la scène. Et ce qui se passait, c'était tout autre chose qu'un bon spectacle, c'était une célébration, la « dernière valse », comme semblaient la dire eux-mêmes Jaime Robbie Robertson, Richard Manuel, Levon Helm, Garth Hudson, Rick Danko, les cinq membres du groupe. La « dernière valse » d'un rêve de vie pour tous ceux qui avaient joué un rôle essentiel dans le rock, pour toute une génération, qui étaient présents au Winterland et participaient avec le Band à un gigantesque voyage-concert dans le temps, enregistré par la Warner-Bros et filmé par les caméras de Martin Scorsese.

Il y avait là Ronnie Hawkins, le premier musicien que le Band — qui se faisait alors appeler les Hawks — avait accompagné. Ensemble, ils jouaient Who do you love. *Il y avait Neil Young, Paul Butterfield, Eric Clapton, Dr John, Muddy Waters, Ron Wood, Van Morrison, Ringo Starr, Joni Mitchell, Emmylou Harris et Bob Dylan, magnifique comme tous les autres en cette occasion avec deux anciens titres* (Baby let me follow you down, I don't believe) *et aussi* Forever young *qu'il reprenait avec ce groupe rencontré en 1965, qui l'avait suivi dans ses tournées délirantes en Amérique, en Europe et dans sa retraite de Woodstock, où ils avaient ensemble enregistré pour le plaisir les* Basement tapes *avant que le groupe ne fasse sous son propre nom un premier album* (Music from Big Pink) *qui l'imposait d'emblée.*

Plus tard, en 1969 pour un jour à l'île de Wight, en 1974 pour 42 jours, 40 concerts et 700 000 spectateurs, Dylan et le Band, liés par une entente, une complicité étroite, avaient repris en commun, la route.

Bien sûr, au cours de cet adieu à la scène — car le groupe ne s'est pas pour autant dissous : il se consacrera exclusivement à des enregistrements — le Band interpréta la plupart de ses grands titres (Stagefright, Shape I'm in, Life is a carnaval). *Et à travers le triple album-témoignage de cette soirée qui paraît aujourd'hui — le film lui-même sera présenté en mai prochain à Cannes, — on peut encore une fois admirer ces musiciens tranquilles qui ont toujours joué sans le souci du commerce, du son trafiqué ou de l'effet insolite, qui ont cherché simplement au fil des jours et des humeurs à polir une musique qui exprime le grouillement de la vie, un univers de sensations à travers des climats sonores parfaitement structurés et changeants. Robbie Robertson et ses complices ont constamment montré durant leur aventure un sens aigu de l'harmonie instrumentale et vocale. Ils ont su faire en sorte que les images s'interpénètrent sans heurt et sans fièvre. Et ils ont travaillé en parfaite communion.*

« Il est bon de s'en aller un jour », *disait Robbie Robertson au Winterland. On ne les verra peut-être plus à présent. Mais de temps en temps ils nous offriront encore le résultat de leur travail d'artisans.*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Triple-album W.B. 66076.

Musique

PENDERECKI PRIX HONEGGER

Le prix Honegger 1977 a été décerné à Krzysztof Penderecki, dont le *Magnificat* a été choisi entre cent cinquante-trois œuvres présentées au jury. Une mention d'honneur a été décernée au compositeur israélien Ben-Zion Orgad.

Le grand compositeur polonais succède à Luigi Dallapiccola, Tadeuz Baird, Claude Ballif, Alain Louvier et Paul Mefano, qui avaient été couronnés les années précédentes.

Formes

Dialogue dans l'imaginaire

Exposés face à face (1), Christine Beumeester et Henri Goetz se livrent pour ainsi dire à un duo conjugal — duo d'autant plus pathétique que la voix de l'épouse nous parvient d'outre-tombe, tandis que celle du survivant, ne cessant de rendre hommage à la disparue, continue à se faire entendre, à s'exprimer en œuvres qui ont doublé le funèbre cap de 1971. Dialogue où se répondent, plutôt que ne s'opposent deux « façons de voir » différentes.

La délicatesse inouïe de Christine transparaît dans les peintures, les pastels, les aquarelles, qui sont le reliquat de plus de trente ans de travail depuis le moment où, vers 1938, elle abandonna la figuration pour explorer des abîmes autrement tentateurs et ramener des ténèbres leurs fabuleux gisements. Qu'on ne se méprenne pas, en effet, sur la légèreté aérienne de telles notations (ou prises pour telles). Elles fixent en réalité l'essence même de l'impondérable. Christine Boumeester peint en profondeur, ce qui semble plus évident aux visiteurs pressés lorsqu'elle donne le jour à de somptueuses symphonies où se fondent les rougeoiements d'un feu intérieur. Son registre s'étend à l'infini, toujours avec ce don de double vue pour lequel son admirateur Gaston Bachelard avait inventé le mot de *surension*. Libre à vous d'imaginer la texture d'une montagne, ou derrière, la matérialisation d'un élan vertical le glissement d'un nuage bleu, ciel inversé ; ou, mais là le titre est plus explicite, l'écho tragique de la guerre d'Espagne. Seulement à quoi bon ? La magie n'a nul besoin de pense-bêtes.

Pour Henri Goetz, dont les œuvres sur papier sont visibles rive gauche (2), les références illusionnistes sont aussi inutiles. Parce que dans sa dernière manière, qui remonte aux années 60, il s'est mis à peindre d'après nature. Rassurez-vous : aucun retour à un paysagisme quelconque.

En quelque site élu, Goetz se laisse pénétrer par l'environnement. Il ne le reproduit pas : il le traduit. Cette re-création totale, qui obéit d'ailleurs à des lois strictes (l'enseignement de Goetz a laissé des traces trop durables chez ses élèves), fait accéder le spectateur à un monde parallèle, tout aussi beau que l'autre : le nôtre que miraculeusement il retrouve. La verte lumière des feuillages, un profond estuaire écartant progressivement les terres qui l'enserrent, trois piquets profilés sur un ciel pur, c'est ça ou autre chose. Tout se réorganise autour d'une ossature secrétée à l'insu du créateur devenu médium. Un ton dominant régit ces richesses. Ce sont mille variantes d'un même Eden...

— Qui se prolonge avec autant de bonheur dans les aquarelles, les pastels et les œuvres graphiques. Il n'y a pas deux Goetz, le peintre et le graveur, inventeur, on le sait, du procédé de la gravure au carborundum ; et le grain du papier concourt au velouté des coloris rendus plus tactiles. Et puis, rue Guénégaud, je vous engage à regarder de près deux dessins à la pointe d'argent, subtilement ombrés, qui vous émeuvent comme si le poinçon sillonnait votre propre cœur.

Le climat nordique serait-il propice aux concrétions du rêve ? Les quatre artistes scandinaves enrôlés sous la bannière des « Formes de l'imaginaire » (3) ont beau suivre des routes divergentes, ils ne peuvent récuser une appellation commune. Et si mon goût me porte vers les extraordinaires paysages marins du Suédois Rune Jansson, suggérés le plus souvent par un simple trait de couleur d'une tension extrême, vers leur espace rythmé par les pulsations silencieuses de l'air et de l'eau, aucun des trois autres ne nous laisse vraiment indifférents. Les puissantes masses équilibrées de la Norvégienne Inger Sitter n'ont pas besoin, pour extérioriser leur violence, de celle de la palette luxuriante d'Ulf Trotzig, encore un Suédois, dont les explosions convulsives, défoulements d'une âme tourmentée, ont dû être influencées par le mouvement Cobra. Mais, une fois terminé le tour de la salle, sans oublier les expressifs petits bronzes du Danois Jörgen Haingen-Sorensen, un désir impérieux vous ramène vers le dépouillement comblé de Rune Jansson.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Bellechasse International, 28 bis, boulevard de Sébastopol.
(2) Simone Badinier, 15, rue Guénégaud.
(3) Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse.

MM. Lecat et Soisson exerceront « une double autorité » sur les maisons de la culture

Après la publication au *Journal officiel* d'un décret donnant autorité au ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (M. Jean-Pierre Soisson) sur la sous-direction des maisons de la culture et de l'animation culturelle « *dans l'exercice de ses attributions* » (*le Monde* du 15 avril), le ministère de la culture et de la communication, dont le titulaire est M. Jean-Philippe Lecat, nous a précisé que cette sous-direction continuera d'être placée « *sans aucune ambiguïté* » sous son autorité, comme elle l'était sous celle du ministère de la culture et de l'environnement. Mais une double autorité s'exercera pour les activités de loisirs, le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs pouvant, en tant que de besoin, et après concertation avec le ministre de la culture et de la communication, utiliser les maisons de la culture et les centres d'animation culturelle.

La publication du décret a entraîné plusieurs protestations. Les élus du SYNDEAC (Syndicat des directeurs d'entreprises d'action culturelle) et de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle), réunis en séance extraordinaire le 14 avril, « *considèrent que ce décret constitue la dernière et la plus grave agression contre l'ensemble d'un secteur fondamental de l'activité culturelle de la nation : la décentralisation* » et « *s'opposent fermement à une mesure autoritaire qui remet en cause vingt ans d'acquis dans le cadre de la politique impulsée par André Malraux* ». Ils « *appellent l'ensemble de la profession à se mobiliser pour exiger l'abrogation immédiate du décret* ».

Le SNETAS-C.G.T. (Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle) déclare que « *par-delà la forme autoritaire que revêt le décret pris sans aucune consultation des organisations intéressées (Union des maisons de la culture et syndicats de personnels), sans aucune consultation non plus des villes concernées, cette décision scandaleuse vise incontestablement à remettre en cause la mission culturelle de ces établissements telle que l'avait définie André Malraux.* »

M. Jack Ralite, député communiste de Seine-Saint-Denis, et la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle C.G.T. dénoncent également cette mesure, qui menace, selon eux, les missions des entreprises concernées et organise leur isolement.

[Il peut sembler secondaire que les maisons de la culture et les centres d'animation culturelle soient rattachés au ministère de la culture et de la communication ou à celui de la jeunesse, des sports et des loisirs (dont dépendent déjà les maisons des jeunes et de la culture). Cette question reflète cependant un important débat qui agite depuis de nombreuses années, et particulièrement depuis mai 1968, les milieux culturels et qui, schématiquement, oppose la création à l'animation, l'action culturelle à l'action socio-culturelle, le professionnalisme à l'amateurisme. Les responsables des maisons de la culture ont souvent reproché au gouvernement de sacrifier, par ses mesures d'austérité budgétaire, le premier terme de ces alternatives — et au P.S. d'encourager, au nom d'une idéologie « spontanéiste », la même tendance. La récente démission du directeur de la maison de la culture de Nevers (le Monde du 5 avril) a mis une nouvelle fois en lumière ce conflit.

La mise au point du ministère de la culture et de la communication n'est pas vraiment de nature à apaiser les professionnels. Même si les termes du prochain décret fixant les attributions de M. Jean-Philippe Lecat sont, comme l'affirme le ministère, « sans aucune ambiguïté », seul l'usage permettra de savoir comment interviendra M. Jean-Pierre Soisson. — T.F.]

Lettres

Pouvoirs et idéologies

(Suite de la première page.)

Thèse largement prouvée dans le cas des sociétés occidentales, peut-être moins évidentes dans le cas des cultures traditionnelles d'Asie — mais on ne peut pas être exhaustif, et il était normal que cette « Histoire des idéologies » soit centrée sur l'évolution des civilisations méditerranéennes.

Cela dit, il est impossible de résumer ici, même brièvement, la matière de ces douze cents pages réparties en trois sections principales : « Les mondes divins » (jusqu'au VIII[e] siècle de notre ère), « De l'Eglise à l'Etat » (du IX[e] siècle au XVII[e] siècle), « Savoir et pouvoir » (du XVIII[e] au XX[e] siècle). C'est impossible, d'abord, parce que les différents auteurs ont exprimé des points de vue personnels qui ne coïncident pas toujours : inutile de chercher à mettre d'accord André Glucksmann et Louis Sala-Molins, Pierre-François Moreau et Rafaël Pividal, Gérard Mairet et Ahmed Hasnawi, Francis Schmidt et Hélène Clastres — pour ne citer que quelques-uns d'entre eux.

D'autre part, il faut tenir compte de l'avertissement maintes fois répété par Châtelet au cours de ces trois tomes : il n'y a pas de « philosophie de l'histoire » ou plus exactement : « la seule leçon de l'histoire, c'est qu'il n'y a pas de leçon de l'histoire ». Bref, il faut savoir qu'un des traits les plus originaux de cette « Histoire des idéologies », l'un des plus intéressants aussi, c'est qu'elle se veut non idéologique, non orientée. Elle refuse d'aboutir à quelque conclusion que ce soit concernant le devenir des sociétés humaines ou bien l'avenir de la pensée. Elle laisse ouverte la porte de la liberté.

L'autre qualité principale de cette somme, c'est qu'elle arrive au bon moment : en ces temps où la notion de « pouvoir » donne lieu à bien des bouillonnements intellectuels, il était urgent de replacer les phénomènes de pouvoir dans leur contexte idéologique et culturel, bref de fournir à la recherche un cadre historique et concret sans lequel elle tomberait dans le journalisme ou dans l'ésotérisme. De ce point de vue — qui n'est pas négligeable, — cette « Histoire » devrait jouer un rôle crucial, d'autant que la clarté de sa présentation la rend parfaitement accessible à toutes sortes de publics. Il s'agit donc là, à tous égards, d'une œuvre majeure, et qui n'avait pas encore d'équivalent en langue française.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ Hachette édit., chaque volume, 52 F.

● ERRATUM. — Dans l'article de J.-C. Hahn paru dans *le Monde* du 15 avril, une erreur de transmission a fâcheusement déformé le sens d'une phrase. Notre collaborateur, rendant compte d'une émission sur Pierre Laval, avait écrit que « *la télévision d'outre-Rhin a largement prouvé à travers des centaines d'émissions consacrées à une analyse quasi clinique du nazisme qu'elle maîtrisait* — et non méprisait — *ce genre de problèmes* ».

Notes

Cinéma

« Commencez la révolution sans nous » de Bud Yorkin

Le Masque de fer pris entre les feux des révolutionnaires et de l'armée du roi, c'est le burlesque simple. Qu'il soit transformé en cible animée qui va et vient comme dans un stand de tir à la foire, c'est un degré au-dessus, une tradition d'humour qui pousse le gag vers l'absurde. « Commencez la révolution sans nous » (qui date de 1970) est de cette veine, de cette poésie-là.

Bud Yorkin n'est pas Mel Brooks, mais Gene Wilder et Donald Sutherland sont eux-mêmes. Ils interprètent chacun deux jumeaux qui ont tendance au triple jeu : deux frères corses redoutables et deux paysans pas malins, que de toute façon on a intervertis à la naissance. La France de Louis XVI est ainsi, pleine de situations renversantes et renversées. Traitée avec insolence, notre histoire ne s'y reconnaît plus. Marie-Antoinette est une méchante nymphomane, et Louis, bon bougre, n'a pas inventé la poudre qui va faire éclater son royaume.

Sans dépasser le niveau du divertissement gratuit, l'ensemble est allègre. Quelques belles scènes (ainsi celle du bal que le roi croyait costumé) font pâlir un peu les quiproquos qui s'emboîtent et se télescopent, mais cette aventure, qui, d'après les héros, aurait dû tourner autrement, est assez réjouissante.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

■ La chanteuse d'opérette Janine Menant est morte jeudi 13 avril, dans un hôpital de Neuilly, des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de cinquante-quatre ans. On l'avait vue pour la dernière fois sur une scène, l'été 1976, à Bobino, dans « Croisière d'amour ».

SPECTACLES

Samedi 15 - Dimanche 16 avril

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Walkyrie (sam., 18 h.).
Comédie-Française : les Femmes savantes (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h. 30).
Odéon : la Manifestation (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : la Nuit et le Moment (sam. et dim., 18 h. 30). Jean-Jacques Rousseau (sam. et dim., 21 h. 30).
T.E.P. : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T.E.P. : l'Arrière-Boutique (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; Libre parcours récital (sam., 17 h. 30) ; Yiddish Story (sam., 20 h. 30) ; la Thébaïde ou les Frères ennemis (sam., 21 h., dernière) ; la Vague (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Ville : Félix Blaska (sam., 18 h. 30) ; les Derniers (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : la Maison de l'inceste (sam., 18 h. 30) ; Parade (sam., 20 h. 30) ; les Amours de Jacques le Fataliste (dim., 18 h. 30 et 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : la Mouette (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Bouffes-Parisiens : le Petit-Fils du cheik (sam., 20 h. 45, dernière).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Centre Mandapa : Rêves sur le mont Geller (sam. et dim., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Daunou : les Coucous (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Fontaine : Y'a des jours comme ça (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : les Mirabelles (sam., 20 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : le Bluff (sam., 20 h.) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : Louise Michel (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et les Forêts (sam., 18 h. 30) ; la Belle Vie (dim., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Ecrits de Laure (sam. et dim., 22 h. 30). — Théâtre rouge : Boîte Mao boîte et Zoo Story (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Madeleine : Trois lits pour huit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : Miam-Miam (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : la Dame et le Fonctionnaire (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Lundi la fête (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : les Assiégés (sam., 20 h. 30, dernière).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Œuvre : Dom Juan (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : Esther (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des arts : Rufus (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Renaissance : le Journal d'un fou (sam., 15 h. et 21 h.).
Studio des Champs-Elysées : Ayacucho (sam. et dim., 19 h. 30).
Théâtre Adyar : les Mystères de Paris (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : Tueur sans gages (sam., 20 h. 45, dernière).
Théâtre Marie-Stuart : Gros câlin (sam., 18 h. 30) ; Gotcha (sam., 16 h. et 20 h. 45) ; Fragments d'un discours amoureux (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique : la Turista (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre de Paris : Hôtel particulier (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Saint-Jean : Fin de partie (sam., 21 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : la France, maison fondée en 843 (sam. 20 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B. : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : le Charlatan (sam., 21 h.).
Saint-Maurice : le Comte Obligado (dim., 15 h.).
Samoreau : Du vent dans les branches de sassafras (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Théâtre de chambre (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Les concerts

Conciergerie : Blandine Verlet, clavecin (Couperin) (sam. et dim., 17 h. 45).
Radio-France : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Constant (Debussy, Joïas, Haydn, Msiao) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Merri : F. Bernède (Bach, Mozart, Haydn) (sam., 21 h.) ; P. Brochard, orgue (dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : The Medicistring Quartet (Schubert, Dvorak, Ravel) (dim., 11 h.).
Notre-Dame de Paris : D. Matthieu-Chiquet (Frescobaldi, Bach, Mozart) (dim. 17 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : M. Geliot et J. Vandeville (Mozart, Bach, Haydn) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : G. Bernes et J.-C. Mara (Martin, Bernes) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : R. Miravet (Corette) (dim., 17 h. 45).
Galerie Nane Stern : D. Smeyers, K. Laskowsky et D. Simpson (Xenakis, Martinu, Lanzi, Boulez) (sam., 19 h.).
Centre culturel canadien : Musicroissant sur Orchestre mondial des Jeunesses musicales (dim., 11 h.).
Eglise américaine : P. Lindley (Fischer, Rameau, Bach, Stravinski) (dim., 18 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Foxy (sam., 22 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : P. Chatel (sam. et dim., 21 h. 30) ; Nico (sam. et dim., 22 h. 45).
American Center : Mama Bes Tekielski (sam., 21 h.).
Caveau de la Huchette : Stephan Guerault Quintet (sam. et dim., 21 h. 30).
Théâtre Mouffetard : Z. Kessler, J. Thollot (dim., 20 h. 30).
Petit Journal : Swing at Six (sam., 21 h. 30).
Gibus : Cortinas (sam., 23 h. 30).
Aire libre : Glibab's Follies (sam., 16 h.).

La danse

Espace Cardin : Chhau (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre de la Porte-Saint-Martin : Fiesta flamenca (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : le Joli Mai, de C. Marker ; 18 h. 30 : Cendres et Diamants, d'A. Wajda ; 20 h. 30 : Lola, de J. Demy ; 22 h. 30 : Feu de paille, de V. Schlondorff. — Dim., 15 h., Les grands comiques américains : H. Langdon, Laurel et Hardy, H. Lloyd, B. Keaton ; 18 h. 30 : Alexandre Newski, de S.M. Eisenstein ; 20 h. 30 : Lola Montes, de M. Ophüls ; 22 h. 30 : la Strada, de Fellini.

Les films nouveaux

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR, film français de René Richon : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225.47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (*) film français de Serge Leroy : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS, film américain de Bed Yorkin. V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FREDDY, film français de Robert Thomas : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).

LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES, film mexicain de René Cardona Jr. V.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; V. F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Omnia, 2e, en mat. (233-39-36) ; Balzac, 8e, en mat. (359-52-70) ; Diderot, 12e, en mat. (343-19-29).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Médicis, 5e (633-25-97) ; V.F. : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARBEROUSSE (Japon, v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71), jusqu'à J. ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52), jusqu'à J. ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LES DUELLISTES (A., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23 ; V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EQUUS (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40).
FAUX-MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (236-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Diderot, 12e (343-19-29), en soirée.
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Colisée, 8e (359-29-46).
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re partie). V.F. : Bilboquet, 8e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS DE NAZARETH (2e partie) V.F.-V.O. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; V.F. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.F. : Français, 9e (770-33-88).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; H. sp. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; H. sp.
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43), jusqu'à jeudi ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), jusqu'à jeudi.
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (325-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-77).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA TRAPPE A NANAS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-47-19 ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
VIOLANTA (Suis., v. it.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LA DECADE PRODIGIEUSE (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
DEDEE D'ANVERS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
DUEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LES INSECTES DE FEU (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE LIMIER (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MON ONCLE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES TROIS CABALLEROS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

Les festivals

J. TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot (sam.) ; Jour de fête (dim.).
F. TRUFFAUT : La Pagode, 7e (705-12-15) : Tirez sur le pianiste (sam.) ; les Quatre Cents Coups (dim.).
HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : la Mort aux trousses (sam.) ; Psychose (dim.).
C. B. DE MILLE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Naufrageurs des mers du sud (sam.) ; les Conquérants d'un nouveau monde (dim.).
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83). 15 h. : les Mille et Une Nuits. 17 h. : Satyricon. 19 h. : Casanova de Fellini. 22 h. : Fellini-Roma.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99). 12 h. 20 : India Song. 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
KAZAN-PENN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71). 14 h. 15 : le Dernier Nabab. 16 h. 30 : Mickey One. 18 h. 15 : la Fugue. 20 h. : Un tramway nommé Désir. 22 h. 15 : Missouri Breaks.
TERRE A TERRE v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Monterey Pop (sam.) ; Kashima Paradise (dim.).
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : le Sang du poète ; Villa santo sospir (dim.) ; Tire-au-flanc (dim.).
WESTERN : Classique et renouveau (v. o.). Olympic, 14e (542-67-42) : le Convoi sauvage (sam.) ; la Prisonnière du désert (dim.).
ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-85-78) : le Kid (sam.) ; les Temps modernes (dim.).
M. DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Morocco (sam.) ; Ange (dim.).
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) : 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 et S. à 0 h. 20 : Cabaret ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou ; V. à 0 h. 20 : A bout de souffle.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) : I : 13 h., Frankenstein Junior ; 15 h., le Lauréat ; 17 h., Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 19 h. 45, Cabaret ; 22 h., Chiens de paille ; 24 h., Délivrance. — II : 13 h., Lâche-moi les baskets ; 14 h. 30 (+ S., D., L., Mar. à 24 h.), Let it be ; 16 h., Easy Rider ; 17 h. 45, les Damnés ; 20 h. 15, Mort à Venise ; 22 h. 30, Phantom of the Paradise ; Mer., J., V. à 24 h., Un après-midi de chien.

Les séances spéciales

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 15.
AMARCORD (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'ANTOINE VITEZ (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e, à 16 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 et 24 h.
LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 14 h. 15 et 16 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10, 12 et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 et 24 h.
KING OF MARVIN'S GARDEN (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.), Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, à 20 et 22 h. 15.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 et 24 h.
OBSESSION (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10, 12 et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, à 12 et 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Angl., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à 13 et 24 h.
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (V. et S., à 24 h. 15).
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 et 24 h.



CARNET

Décès

— M. et Mme Hans Pauser et leurs fils,
M. Yves Becognée,
M. Jacques Becognée,
Mme Marcelle Paul,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BECOGNÉE,
conseiller honoraire à la Cour de cassation,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 13 avril 1978, à l'âge de soixante-dix ans.

Le service religieux sera célébré le lundi 17 avril 1978, à 10 h. 30, en l'église de Saint-Ferdinand des Ternes (27, rue d'Armaillé, Paris-17e) où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 heures, au cimetière de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers (Vienne) dans la sépulture de famille.

Jacques Becognée,
10, rue Froidevaux,
Paris (14e).

— M. et Mme Jean Planchais,
M. et Mme Louis Planchais,
M. et Mme Yves Planchais,
M. Michel Planchais,
ses enfants,
Anne, Christophe, Sophie, Isabelle, Cécile, Odile, Corinne, Marie-Anne, Nicolas, Laure et Emmanuelle Planchais, ses petits-enfants,
font part du retour à Dieu de

Mme Jacques PLANCHAIS,
née Suzanne Levassort,

survenu à Paris le 12 avril 1978, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques sont célébrées dans l'intimité familiale, le samedi 15 avril, à 15 heures, en l'église de Coulonges-sur-Sarthe (Orne), où a lieu l'inhumation.

— Mme Jean Rouzé,
M. et Mme Jacques Rouzé,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Jean ROUZÉ,

survenu le 14 avril 1978.

L'inhumation aura lieu le mardi 18 avril, à 10 h. 30, au cimetière de Vanves (92) (entrée, avenue Marcel-Martinie), où l'on se réunira.

45, boulevard Murat, 75016 Paris.
22, avenue des Fleurs, 06000 Nice.

— Mme René Tamet,
Michel, Annie et Gisèle Tamet,
font part du décès de

M. René TAMET,
expert-comptable.

Ses funérailles ont eu lieu le 12 avril 1978 dans l'intimité familiale. Saint-Etienne.

Remerciements

— Mme Jean Sainteny et ses enfants,
M. et Mme Philippe Sainteny et leur fils,
Et tous leurs parents et alliés,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de

M. Jean SAINTENY,

expriment ici leur reconnaissance très émue.

Visites et conférences

LUNDI 17 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30 : Cour d'honneur des Invalides, Mme Allaz : « Nécropole impériale et nationale ».

15 h. : Métro Saint-Denis basilique, Mme Bouquet des Chaux : « La basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois de France ».

15 h. : Marches de l'Opéra, Mme Legregeois : « L'Opéra, chef-d'œuvre du Second Empire ».

15 h. Boulevard Perhsing, entrée de la chapelle, Mme Pennec : « Chapelle de la Compassion, mémorial de la mort du duc d'Orléans » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. : 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h. : 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Histoire et Archéologie).

14 h. 30 : Musée des arts décoratifs : « Directoire, Empire ».

15 h. : Boulevard du Palais, devant les grilles : « Palais de justice et tribunal révolutionnaire » (Paris et son histoire).

12 h. 30 : 2, rue de la Bourse : « La Bourse en activité » (Tempila).

CONFERENCES. — 15 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience du calme intérieur » (Méditation transcendentale) (entrée libre).

19 h. 30 : 26, rue Bergère : « Problème de la souffrance, le livre de Job, Ma Suryananda Lakshmi » (L'homme et la connaissance).

20 h. : 65, quai d'Orsay, M. Serge Hutin : « Le secret de l'illumination libératrice » (Esprit et Vie).

SOCIÉTÉ TECHNIQUE DES PARFUMEURS DE FRANCE

La Société Technique des Parfumeurs de France organise chaque année un concours pour un prix de la Parfumerie.

Ce concours, ouvert à tout créateur, est destiné à couronner une création de parfumerie originale et de qualité.

Pendant plusieurs années, ce prix n'a pu être attribué, faute de création jugée digne de le recevoir. Cette année, le prix a été attribué à M. Jean LAVAULT. Ce prix, d'une valeur de 3.000 francs, sera remis au lauréat au cours d'un dîner qui clôturera l'Assemblée Générale de la Société Technique des Parfumeurs de France le 20 avril prochain.

Le Monde économie-régions

LES SYNDICATS APRÈS L'ÉCHEC DE LA GAUCHE

L'ENTRETIEN ENTRE MM. BARRE ET MAIRE

• La C.F.D.T. : un ton différent
• Matignon : très bon climat

Dans l'entourage du premier ministre, on était visiblement satisfait du climat dans lequel s'est déroulé l'entretien, vendredi 14 avril, entre M. Raymond Barre et la délégation de la C.F.D.T., conduite par M. Edmond Maire. « Ce fut une vraie réunion de travail comme il en existe rarement », confiait un conseiller de l'hôtel Matignon.

Pour sa part, M. Edmond Maire, tout en réaffirmant « l'hostilité » de son organisation à la politique suivie par le gouvernement, indiquait au micro de France-Inter : « Nous considérons que ce qu'il faut changer, c'est l'attitude, effectivement, des interlocuteurs. (...) Nous tirons de la période passée la nécessité de considérer qu'on peut changer les choses, qu'on peut obtenir des résultats. (...) Nous avons dit au premier ministre : maintenant, il faut passer aux actes, il faut que nous examinions ensemble comment nous pouvons engager les négociations. »

« *La discussion*, a déclaré M. Edmond Maire, à sa sortie de l'hôtel Matignon, *s'est engagée sur un ton différent de celui de notre première entrevue avec M. Barre en 1976. Ctte discussion s'est réellement poursuivie de façon approfondie. M. Barre a sûrement une idée plus claire de ce que nous voulons.* » « *Nous avons demandé d'entrée de jeu au premier ministre*, a poursuivi le syndicaliste, *que les procédures soient les plus rapides possible. Il va y avoir bientôt un mois que les élections ont eu lieu et il est temps d'entrer dans la phase des négociations. Une bonne partie d'entre elles devraient être terminées avant les vacances, vers la fin de juin, mais d'autres pourraient demander plus de temps.* »

« *M. Barre a avancé un certain nombre de suggestions de procédure que nous avons jugées positives, sur des thèmes qui nous tiennent particulièrement à cœur : bas salaires, SMIC — on peut envisager des étapes, — emploi, notamment celui des jeunes, réduction de la durée du travail, la retraite à soixante ans, l'amélioration des conditions de travail, la politique industrielle, les retraites, les prestations familiales, la simplification de la vie des gens, les conditions de travail.* »

Les conversations dans le secteur-public et nationalisé s'ouvriront au mois de mai, a indiqué M. Maire. Pour le reste, la C.F.D.T. attend le 26 avril, date du conseil des ministres qui traitera de ce sujet.

Dans son entretien avec les journalistes, le secrétaire général de la C.F.D.T. a développé les thèmes revendicatifs. Il a déclaré, d'autre part, que la politique économique du gouvernement n'étant pas changée « *une mobilisation des travailleurs dans les entreprises était indispensable* ». Elle confirmera la volonté populaire qui s'était exprimée le 12 mars.

M. Maire attend que M. Ceyrac ait été reçu par le premier ministre le 20 avril pour demander un rendez-vous au président du C.N.P.F.

« *Très bon climat* », déclare-t-on dans l'entourage du premier ministre. « *Cela n'a pas été une réunion au cours de laquelle le premier ministre s'est contenté d'écouter. Une discussion sur le fond s'est engagée sur les problèmes et sur les procédures dans un climat de recherche mutuelle de solutions constructives. Il a été convenu qu'à l'issue de l'entretien, au cours duquel on a avancé sur un certain nombre de sujets, on ne préciserait pas encore sur quels sujets des progrès ont été enregistrés, car le premier ministre souhaite rencontrer toutes les organisations syndicales avant de préciser ses intentions et la teneur des entretiens.* » M. Maire a donné son accord à cette procédure.

Remettre les montres à l'heure

(Suite de la première page.)

Voici donc les pouvoirs publics et les syndicats en train d'examiner comment faire redémarrer des négociations qui n'aboutissent pas qu'à des résultats de façade. On sait sur quoi les syndicats veulent d'abord faire porter l'effort : pourparlers sur la revalorisation du SMIC, et sur la révision des bas salaires, branche par branche. Le gouvernement n'est pas hostile, on le sait, à de sérieux « coups de pouce » dans ces directions. Encore faut-il qu'ils soient compatibles avec la poursuite du redressement économique, tâche prioritaire comme aiment à le répéter le premier ministre aussi bien que le président de la République.

C'est vers des computations serrées que l'on se dirige maintenant, et M. Edmond Maire a précisé que pour l'essentiel les négociations devraient aboutir avant la fin du mois de juin. Alors, il pourra juger sur pièces et envisager des actions s'il y a lieu sans qu'on puisse lui reprocher le procès d'intention.

Déjà, au conseil des ministres du 26 avril, le gouvernement devrait, après la déclaration de politique générale de M. Barre le 19 du mois, prendre les premières dispositions d'ordre social. En dehors de celles qui pourraient influer sur la ligne conjoncturelle, M. Barre sera tenté de pousser en avant les réponses aux revendications qualitatives qui, on le sait, intéressent de près la C.F.D.T. Dans le « programme de Blois », les promesses sur l'aménagement de la durée du travail, par exemple, n'ont sûrement pas été oubliées par M. Maire, qu'il s'agisse des possibilités de travail à temps partiel en fin de carrière, d'abaissement de la durée légale du travail de quarante à trente-huit heures pour les emplois pénibles, ou de l'extension des possibilités d'horaires variables.

Mais le gouvernement sera bien obligé là de passer le relais au C.N.P.F. Ce dernier sera-t-il dans des dispositions d'esprit qui permettront également à M. Maire de parler d'évolution « *dans le bon sens* » ? On verra. Des propositions patronales ont déjà été et seront sûrement avancées dans les jours à venir. Elles devront être d'autant plus sérieuses que M. Ceyrac a balayé d'un revers de main la cinquième semaine de congés payés souhaitée par Force ouvrière, en parlant d'un « gadget ».

Le patronat, lui aussi, devra « *remettre sa montre à l'heure* ».

PIERRE DROUIN.

ÉTRANGER

VIVE PROGRESSION EN MARS DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AMÉRICAINE (+ 1,4 %)

La production industrielle aux Etats-Unis a fait un bond important en mars, progressant — selon l'indice mensuel — de 1,4 % par rapport au mois précédent. Cette forte progression efface les mauvais résultats de janvier (— 0,8 % par rapport à décembre 1977) et de février (+ 0,3 %). Elle traduit une reprise de la production malgré le dur hiver et la longue grève des mineurs de charbon, qui ne s'est achevée que fin mars. Par rapport à mars 1977, la production industrielle est en hausse de 4,2 %.

Cette nouvelle a, comme on peut le penser, été bien accueillie à Wall Street, où les cours ont fortement progressé vendredi avec un niveau d'activité exceptionnel (voir page 21).

LA PRODUCTION D'ACIER JAPONAIS A DE NOUVEAU FLÉCHI EN 1977

Au cours de l'année fiscale qui s'est achevée le 31 mars 1978, la production d'acier du Japon a été la plus faible depuis six ans avec un peu plus de 100 millions de tonnes, soit 7 % de moins qu'en 1976 et 16 % de moins que les 120 millions de tonnes de 1973, année record.

En raison de la faiblesse de la demande, les aciéries japonaises ne travaillent qu'à 70 % de leur capacité, vingt-trois hauts fourneaux sur soixante-cinq ayant dû être éteints.

● *La Commission de la C.E.E.* a signé jeudi 13 avril un accord avec la Tchécoslovaquie limitant à 667 000 tonnes en 1978 les livraisons de produits sidérurgiques en provenance de ce pays, soit une diminution de 9 % par rapport à 1977.

AU CONGRÈS DE PRAGUE

La C.G.T. cherche à obtenir une ouverture de la Fédération syndicale mondiale

De notre envoyée spéciale

Prague. — Quelles que soient les formes qui se révéleront les plus propices aux courants unitaires — regroupements régionaux entre centrales syndicales ou rapprochements plus idéologiques, — il est certain qu'aucun progrès sensible ne sera acquis tant que les libertés ne seront pas garanties sans équivoque dans les pays de l'Est. C'est seulement à ce prix que pourra se construire l'unité syndicale internationale, qui permettrait aux travailleurs de mieux défendre leurs intérêts dans un « nouvel ordre économique mondial ».

En cinq ans, depuis le dernier congrès de la F.S.M. à Varna, en Bulgarie, le paysage économique s'est sévèrement assombri. Le caractère durable de la dépression n'est plus contesté ; la crise du système capitaliste se montre de plus en plus permanente ; les sociétés transnationales élargissent leur emprise. Jamais le chômage n'a atteint de tels niveaux et les écarts s'accroissent sur toute la planète, entre les nantis et les laissés-pour-compte du progrès, qu'il s'agisse des Etats ou des individus. Les syndicats sont impuissants à construire un barrage de défense, encore moins de mener une contre-attaque.

Initiative concrète

Pour la première fois, le 5 de ce mois, une initiative concrète, de portée internationale, a été prise par la Confédération européenne des syndicats. Dans la quasi-totalité des pays d'Europe, plus de trente syndicats ont lancé simultanément une pressante revendication pour le droit au travail. Ce début sera sans lendemain si le mouvement unitaire reste un mirage.

Or, les trois confédérations internationales existantes sont actuellement dépourvues de tout dynamisme. La F.S.M. est restée figée dans les stéréotypes de la guerre froide, mais la C.I.S.L., née de la scission, n'a pas su exploiter la situation. Elle n'a cessé de s'affaiblir, notamment en raison d'un anti-communisme stérilisant. Abandonnée, il y a dix ans, par les syndicats des Etats-Unis, elle résiste dans les pays de social-démocratie, mais n'a pu s'implanter dans ceux qui sont en voie de développement. Mieux accueillie chez ces derniers, la C.M.T. (Confédération mondiale du travail), ex-chrétienne, faible dans les pays industrialisés, est en train de perdre le principal pilier qu'elle y possédait en la personne de la C.F.D.T.

De la sorte, dans les deux pays occidentaux où la classe ouvrière est la plus contestataire, l'Italie et la France, les confédérations syndicales sont placées dans des situations ambiguës. De l'autre côté des Alpes, les trois centrales existantes sont proches de l'unité, mais divisées dans leurs adhésions internationales : la C.G.I.L. a maintenant quitté la F.S.M. (elle n'envoie à Prague que des observateurs) et envisagerait, semble-t-il, un rapprochement avec la C.M.T. ; les syndicats libres et l'U.I.L. adhèrent à la C.I.S.L., mais se retrouvent avec la C.G.I.L. à la C.E.S., en qui elles placent surtout leurs espoirs.

En France, la C.F.D.T., qui n'a pratiquement plus d'affiliation internationale, et F.O., membre de la C.I.S.L., appartiennent toutes deux à la C.E.S., mais elles ignorent l'unité « hexagonale ». Alliés des cédétistes, les cégétistes n'ont aucune attache commune avec eux sur le terrain international ; M. Séguy ne parvient même pas à franchir la porte de la C.E.S., à laquelle il sonne depuis près d'un lustre. La C.G.T. n'a d'ailleurs pas participé à la journée contre le chômage du 5 avril, évoquée plus haut. Elle n'adhère pas non plus aux secrétariats professionnels internationaux, organismes issus de la C.I.S.L. ou, en tout cas, en bonnes relations avec elle, qui, présentement, sont les seuls dans le monde à montrer une certaine efficacité par branche d'activité.

C'est aux organisations homologues de la F.S.M., peu dynamiques dans les pays occidentaux, qu'est affiliée la C.G.T. Le souci de la C.G.T. de rompre son isolement, sa volonté d'efficacité, son désir de poursuivre sa démocratisation, l'ambition d'affirmer son indépendance vis-à-vis du bloc soviétique... comme vis-à-vis du P.C., auraient pu inciter la centrale française à imiter sa sœur italienne : prendre ses distances avec l'Internationale de Prague, n'être plus qu'un membre associé, puis se retirer complètement.

Cette tactique a, entre autres, aidé la C.G.I.L. à franchir le seuil de la C.E.S. La C.G.T. a dit maintes fois qu'elle ne renierait pas la F.S.M. pour entrer dans le « Club européen » (qui, de plus, n'a jamais mis officiellement en avant cette exigence).

M. Séguy et ses amis ont choisi une voie plus ardue : amener la F.S.M. à sortir de la sclérose, du dogmatisme qui stérilise son action, la faire redevenir — mais le fut-elle jamais ? — une organisation indépendante, « libre », un interlocuteur valable pour les syndicats non alignés sur le bloc de l'Est. Après avoir été le fidèle soutien des syndicats soviétiques, la C.G.T., par petites touches d'abord, puis catégoriquement à l'automne dernier, n'a pas craint de dire tout haut le malaise, la contrainte ressentie avec une impatience grandissante çà et là dans les rangs de la F.S.M., qui, bloqué dans son monolithisme, apparaît comme l'instrument syndical des pays socialistes.

Non seulement les Italiens, mais aussi les Hongrois, les Roumains et, à un moindre debré, les Allemands de l'Est, les Malgaches et divers Africains, sont lassés d'un appareil qui maintient des schémas vieux d'un tiers de siècle : glorification des pays socialistes, ignorance systématique de leurs déficiences, conception léniniste de la subordination du syndicat au parti, absence de discussions internes authentiques, classification sommaire des syndicats entre bons et mauvais : ceux qui se réclament de la lutte des classes et des réformistes. Et aussi : analyse invariable sur la situation dans les pays capitalistes, orientation immuable, statuts stérilisants.

Une nouvelle charte des droits des syndicats

Tantôt par des contacts bilatéraux, tantôt dans les instances de direction de la F.S.M., la C.G.T. s'est efforcée d'inciter la grande machine — cent cinquante millions de syndiqués — à se mettre « *à l'heure de notr- temps* ». Elle est allée au bord de la menace quand M. Duhamel, secrétai › confédéral, disait, à l'automne dernier : « *Si la F.S.M. n'évolue pas, nous ne pourrons demander à notre camarade Pierre Gensous de rester secrétaire général.* » Quelques mois plus tôt, à Genève, M. Séguy n'avait pas hésité à porter certaines questions en dehors de la « famille » F.S.M. Lors d'une conférence réunissant des syndicats ouest et est-européens se réclamant de la C.I.S.L., de la C.M.T. comme de la F.S.M., le secrétaire général de la C.G.T. avait dit : « *Il se peut que, dans un certain nombre de pays de l'Est, toutes les libertés syndicales ne soient pas respectées.* »

Cette persévérance n'a pas été vaine. Certaines des propositions avancées par la C.G.T., présentées avec force lors de la réunion de Budapest en octobre 1977, ont été retenues dans le document de base du congrès qui concerne l'orientation et « *la charte universelle des droits des syndicats* ». Celle-ci déclare, notamment, que le droit de grève doit être explicitement reconnu et que les syndicats ont le droit d'exercer leurs activités sans ingérence ni contrôle des gouvernements ni des employeurs, aucune distinction n'étant faite entre les pays socialistes et les autres (*le Monde* du 14 avril 1978).

Ces textes ont été élaborés par une commission de rédaction à l'image des pays membres et comportant même des non-adhérents. Toutefois, ils ne constituent pas une fin -n eux-mêmes, à supposer qu'ils soient adoptés par le congrès sans modification. Les interdits concernant les pays de l'Est seront-ils levés durant les travaux du congrès ? Les textes seront-ils appliqués partout ?

Quand ses détracteurs disent de la F.S.M. qu'étant composée à 90 % de syndicats des pays socialistes, elle est soumise à une idéologie monolithique, il ne suffit pas d'affirmer que c'est faux. Il faut en faire la preuve.

« *Le IX[e] congrès de la F.S.M. ne serait pas pris au sérieux si son analyse de la situation internationale se réduisait à faire un tableau apocalyptique de la situation des travailleurs dans le monde capitaliste et apologétique dans le monde socialiste. Il y a les résultats économiques significatifs de la supériorité du socialisme mais aussi, dans divers domaines, des problèmes, des insuffisances, des défauts qu'il ne suffit pas de passer sous silence pour qu'ils disp...aissent. Quand la F.S.M. parle des aspirations des travailleurs, elle ne peut être crédible si elle n'évoque que celles des travailleurs des pays capitalistes ou du tiers-monde ; comme si ceux des pays socialistes n'en avaient aucune.* »

Ces lignes se trouvent sous la plume de M. Séguy, dans la revue de la F.S.M., et dans *le Peuple* (organe confédéral) du 6 avril. Elles disent assez que, pour l'heure, la C.G.T. ı entend pas se contenter de faux-semblants. A Prague, on lui reproche déjà de vouloir brûler les étapes, alors que le tournan+ n'est pas encore amorcé.

JOANINE ROY.

MATIÈRES PREMIÈRES

LA RÉUNION DU CONSEIL INTERNATIONAL DE L'ÉTAIN S'EST SOLDÉE PAR UN ÉCHEC

Le Conseil international de l'étain réuni à Londres du 12 au 14 avril s'est soldé, comme prévu, par un échec. (*le Monde* du 15 avril). Aucun acord n'a pu être conclu entre les principaux pays producteurs et les pays importateurs. Les premiers, la Malaisie et la Bolivie en tête, demandaient que les prix plancher et plafond de l'étain soient relevés respectivement de 1 200 à 1 400 et de 1 400 à 1 700 dollars malaisiens. Les producteurs réclamaient également des assurances concernant le volume et le rythme d'écoulement des stocks stratégiques que les Etats-Unis se proposent de vendre. Ils se sont heurtés à une opposition ferme des Etats-Unis, appuyés par les deux principaux importateurs : le Japon et la R.F.A. Une formule de compromis proposant de renforcer les pouvoirs d'intervention sur le marché du Conseil international n'a pu même être adoptée. Un comité d'experts se réunira du 12 au 16 juin à Bangkok afin de préparer des recommandations pour la prochaine session du Conseil en juillet. — (A.F.P.)

AUTOMOBILE

Fiat commence le renouvellement de sa gamme avec la Ritmo

Le groupe Fiat va lancer un nouveau modèle, la Ritmo, qui remplacera à terme la 128 actuelle et qui constitue pour la firme turinoise « le premier exemple de renouvellement complet » de sa gamme.

Elle sera commercialisée en Italie fin juillet et son lancement sur les autres marchés européens s'effectuera à l'occasion du Salon de l'automobile de Paris. Dans un premier temps, précise Fiat, elle se placera en parallèle avec la berline 128 (2 753 916 exemplaires construits à ce jour), qui restera en production.

Proposée avec deux carrosseries, trois ou cinq portes, et trois moteurs dont les puissances passent de 1 100 à 1 300 et 1 500 centimètres cubes, la gamme Ritmo s'articulera donc sur un total de douze versions qui pourront ultérieurement être encore diversifiées par des équipements tels que la boîte de vitesse à cinq rapports ou la boîte automatique.

Une étude soignée de l'aérodyn-misme de la Ritmo, qui lui confère un coefficient de pénétration (CX) de 0,38, autorise une consommation qualifiée de « particulièrement réduite » pour un véhicule de moins de 4 mètres de long, atteignant selon les versions, de 140 à 150 kilomètres-heure.

La Ritmo se distingue extérieurement par des boucliers (style R 5) protégeant l'avant et l'arrière, capables de résister à des chocs jusqu'à 5 kilomètres-heure. La carrosserie a été dessinée par le Centro Stile de Fiat, avec moteur avant placé transversalement.

L'ère de la carrosserie lourde

La montée du terrorisme en Europe n'a pas que des conséquences fâcheuses. Avec elle est née une industrie nouvelle, qui vivotait jusqu'alors au profit de certains chefs d'Etat et de quelques têtes couronnées. Ainsi, en Italie (ce qui n'étonnera plus personne), les frères Fontana, établis à Cunéo, doublent chaque année leur chiffre d'affaires depuis 1971, époque à laquelle ils commencèrent à transformer les voitures d'industriels menacés. Leur entreprise, jadis spécialisée dans la fabrication de fourgons blindés, produit aujourd'hui autant d'automobiles (presque une cinquantaine par mois) dont la carrosserie et les vitrages doivent protéger — c'est garanti — contre toutes les armes à feu légères, y compris les grenades. Coût de l'opération, de 30 000 F à plus de 150 000 F, selon le type du véhicule à modifier et le niveau de sécurité désiré.

Première en date des grandes firmes à commercialiser elle-même ces modèles très contemporains, Ford vient d'annoncer la sortie d'une Granada « anti-gang ». Les vitres ont une épaisseur de 29 mm, le réservoir et les pneus peuvent être traversés par des balles sans ennui majeur, une barrière électrique sous le seuil des portes interdit aux attaquants de retourner la voiture, une sirène peut être déclenchée à l'avant ou à l'arrière et un interphone permet de correspondre avec l'extérieur toutes portières bloquées. L'atelier où s'effectue la conversion (qui demande six à huit semaines) est tenu secret. Tout comme le prix. Il est vrai que cette Granada très spéciale n'est proposée qu'aux ambassades et aux figures très en vue du monde politique et industriel.

En attendant que d'autres constructeurs succombent, après la vogue du « tout-terrain », au désir de combler le créneau de la voiture « toute situation », les carrossiers font leurs choux gras d'une demande très conjoncturelle. En France, Chapron, qui s'illustra notamment dans la transformation des DS présidentielles, ne compte plus les « améliorations » apportées à certaines CX destinées à des dirigeants étrangers. D'autres se spécialisent dans le blindage des 604 et des R 30 TS dont l'apparence restera banale malgré un alourdissement notable (de 150 à 200 kg). Ainsi, sans ostentation, tout P.-D. G. peut apprécier le charme discret de la sécurité.

Mais si l'épate l'emporte sur le camouflage, le choix est encore possible entre le cabriolet, dont la capote est réalisée dans le matériau des gilets pare-balles, et le véhicule d'exception tel ce curieux Tag, récemment exposé à Genève, qui est un bureau ambulant et blindé auquel rien ne manque, pas même le téléscripteur et la machine à café. Le prochain salon de Turin — celui des grands carrossiers — peut réserver quelques surprises. Après la seconde guerre mondiale, les Mercedes d'Hitler (1) apparaissaient à beaucoup comme des curiosités de musée. La paix retrouvée, les « couturiers de l'automobile » s'en donnèrent à cœur joie dans le style, la finesse et l'élégance. Jusqu'à nos jours, où commence l'ère de la carrosserie lourde.

MICHEL BERNARD.

(1) La Mercedes-Benz 770 K Grosser de 1939, animée par un huit cylindres de 7,7 litres développant 400 ch. DIN, consommait 100 litres aux 100 kilomètres. Il est vrai qu'elle pesait 5 tonnes avec ses tôles traitées au chrome de 18 mm et ses glaces (épaisses de 43 mm) pesant chacune 80 kg.

RÉGIONS

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

M. Giscard d'Estaing se rendra prochainement sur les côtes sinistrées

Sous l'effet du vent du nord, la situation s'est encore aggravée sur les côtes bretonnes souillées par de nouvelles nappes de pétrole échappées de l'« Amoco-Cadiz ».

Dans les Côtes-du-Nord, c'est toute la partie ouest du littoral qui est atteinte. La marée noire — sous forme de pétrole brut ou de pétrole traité — menace maintenant la baie de Saint-Brieuc et des « traces » sont signalées en baie de Paimpol.

Dans le Finistère, les nappes repérées autour de l'île de Sein se sont déplacées vers le sud et dérivent au large des baies d'Audierne et de Douarnenez. Dans la rade de Brest, 7 000 mètres de barages flottants ont été mis en place.

Quatre compagnies de militaires sont arrivées le 13 avril, dans la soirée, sur les côtes ouest du Finistère. Trois autres ont été placées dans la zone la plus touchée, entre Portsall et la pointe Saint-Mathieu. Des renforts venant de Clermont-Ferrand sont attendus ce samedi.

La météo prévoit que le vent du nord doit tourner à l'ouest au cours du week-end. Les nappes qui se trouvent face à la rade de Brest et à la baie de Douarnenez risquent donc d'atteindre ces sites.

M. Giscard d'Estaing a rencontré, le vendredi 14 avril, à Courchevel (Savoie), où il séjourne jusqu'à lundi, quatre-vingts jeunes Bretons du canton de Portsall invités par la municipalité, l'office de tourisme et les hôteliers de la station. Le président de la République a annoncé qu'il se rendra prochainement, en famille, sur les côtes bretonnes atteintes par la marée noire, afin de montrer aux Français que la Bretagne reste prête à les accueillir.

Parlant devant les journalistes, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « Le problème n'est pas d'effacer la pollution mais de l'empêcher de se produire, car on peut, par la prévention, éliminer de tels risques d'accident. Nous devons, d'ici trois mois, avec les neuf pays européens, prendre des mesures dans ce sens. En fixant la route des pétroliers afin de les éloigner des côtes, nous aurons, en cas d'accident, le temps d'aller les chercher, de corriger leurs avaries et de se porter à leur secours. D'autre part, notre marine nationale sera dotée de tous les moyens d'intervention, car il s'agit là de problèmes non seulement propres à la Bretagne mais aussi internationaux, et ce pour un meilleur respect des règles de navigation. Enfin, nous proposerons que certains ports soient interdits aux navires ne respectant pas les conditions élémentaires de sécurité. »

M. J. Le Theule, ministre des transports, s'est entretenu le 14 avril, à Londres, avec M. Stanley Clinton Davis, secrétaire d'Etat britannique chargé des questions maritimes. L'entretien a porté sur la réunion du comité de sécurité de l'Organisation maritime consultative intergouvernementale (OMCI), qui s'ouvrira le 17 avril à Londres. Au cours de cette conférence, la France présentera un plan pour renforcer la sécurité maritime.

Le naufrage de l'« Henrietta-Bravo »

Refus d'assistance

De notre correspondant

Brest. — « L'« Henrietta-Bravo » disposait de tous ses moyens de navigation, de propulsion et de barre. Donc le remorquage n'était d'aucune utilité. » C'est dans ces termes que la marine nationale à Brest a justifié la non-intervention des deux bâtiments de guerre qu'elle avait dépêchés auprès du caboteur danois qui a sombré le jeudi 14 avril, peu avant midi, au large d'Ouessant avec une cargaison de 2 800 tonnes de goémon pollué par la marée noire de l'« Amoco-Cadiz ».

Ce drame illustre les difficultés qui ne manqueront pas de se poser à la marine nationale quand il s'agira pour elle de tenter de sauver un navire en difficulté contre le gré de son capitaine. Par deux fois, le commandant du « Henrietta-Bravo » a refusé toute assistance. Le remorqueur de haute mer « Tenace » et l'escorteur d'escadre « Dupetit-Thouars », qui se trouvaient à ses côtés, auraient-ils dû prendre le petit navire à l'abordage ? Une opération de sauvetage n'est assurément pas un acte de piraterie. Elle ne peut être menée à son terme que si l'équipage en difficulté accepte de coopérer avec le ou les remorqueurs dépêchés à son secours.

Quoi qu'il en soit, la marine nationale a fait observer que son intervention, rendue possible par la nouvelle réglementation de la circulation maritime sur le « rail », lui a permis de recueillir sains et saufs les treize membres d'équipage du caboteur danois. — J. R.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DES COTES-DU-NORD : il ne faut pas que les Bretons oublient

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — « *Il ne faut pas que les Bretons oublient. Le 15 mars, qui se souvenait du* Torrey-Canyon ? *Qui se souviendra dans dix ans de l'*Amoco-Cadiz ? »

La session extraordinaire du conseil général des Côtes-du-Nord a été ouverte par ces propos de son président, M. Josselin (P.S.), le vendredi 14 avril à Saint-Brieuc. Les élus du département veulent que l'on recherche des responsables, « *qui ne sont pas le commandant du navire ni même celui du remorqueur, mais plutôt ceux qui les emploient, les règles économiques qui nous gouvernent et un type de société qui prépare tranquillement son propre suicide* ».

De l'aveu même du préfet, qui faisait le point de la situation, il est encore trop tôt pour mesurer l'ensemble des dommages. Les fonds recueillis au compte « Marée noire » atteignent 910 000 francs, qui seront répartis par une « commission d'utilisation » de ces fonds. Une autre commission départementale sera chargée d'établir le montant des indemnités à accorder aux populations maritimes.

Le conseil général a pour sa part voté une subvention de 500 000 francs aux communes sinistrées et décidé de se porter partie civile, considérant « *que le département a subi un préjudice tant patrimonial que matériel du fait de cette catastrophe, et que la sauvegarde de ses intérêts implique que les causes de cette catastrophe soient recherchées à la fois pour permettre une juste et complète indemnisation et pour éviter le renouvellement d'un pareil accident* ». — J. V.

● *La direction départementale de la jeunesse et des sports de Paris* désirerait connaître les associations parisiennes disposées à accueillir des jeunes volontaires pour lutter contre la marée noire et constituer des groupes de trente personnes. Appeler la direction départementale de la jeunesse et des sports de Paris au 359-01-69, poste 317.

● RECTIFICATIF. — Dans son intervention sur la marée noire devant le Parlement européen (*le Monde* du 15 avril), M. Cointat (député R.P.R.) n'a pas demandé que l'aide de la Communauté aux sinistrés bretons soit augmentée d'un million de francs, comme le laissait entendre notre article, mais d'un million d'unités de compte européennes, soit 5 500 000 francs.

AGRICULTURE

LE « PRÉLÈVEMENT DE CORESPONSABILITÉ » SUR LE LAIT POURRAIT ÊTRE RÉDUIT a indiqué M. Gundelach aux professionnels européens

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Le 24 avril prochain à Luxembourg débutera la grande négociation agricole de printemps à l'occasion de laquelle doivent être adoptés les nouveaux prix de campagne. Vendredi 14, M. Gundelach, commissaire chargé des affaires agricoles, a reçu successivement M. Méhaignerie, venu lui répéter quelles étaient les priorités françaises (*le Monde* du 7 avril), puis les dirigeants du C.O.P.A. (Comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E.).

A ceux-ci, M. Gundelach aurait laissé entendre qu'il pourrait envisager, pour faciliter un accord sur les prix, de réduire le « *prélèvement de coresponsabilité* » qui est actuellement perçu sur les producteurs de lait. Cette taxe, très impopulaire en France, est égale à 1,5 % du prix indicatif du lait. L'objectif théorique de cette taxe est double : « *responsabiliser* » les producteurs en les associant aux dépenses de soutien du marché et freiner, par dissuasion, le développement de la production. Rien n'indique qu'il ait été atteint. Il avait été entendu que le produit de la taxe — plus d'un milliard de francs — ne se substituerait pas à des dépenses traditionnellement prises en charge par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A.) mais qu'il servirait à financer de nouvelles opérations visant à promouvoir la consommation ou l'exportation des produits laitiers.

Les professionnels ont obtenu de participer, au côté de la Commission, aux délibérations concernant l'utilisation des fonds. Or le « *groupe de coresponsabilité* », créé à cet effet, parvient difficilement à se mettre d'accord sur la manière de faire usage des crédits disponibles. A peine la moitié de ceux-ci ont trouvé une affectation. En clair, cette expérience d'association de professionnels à la gestion de l'Europe verte, tant voulue par les organisations agricoles, notamment françaises, a été jusqu'ici plutôt déprimante à observer.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Redressement du dollar

Redressement du DOLLAR à la veille du week-end ; bonne tenue du FRANC ; recul du DOLLAR CANADIEN ; tassement de la LIVRE STERLING. Tels ont été les faits marquants de la semaine sur le marché des changes.

Les rumeurs les plus contradictoires et les plus farfelues ayant circulé avant et même pendant le « sommet » de Copenhague, certains avaient pu penser que des décisions spectaculaires seraient annoncées à l'issue de la réunion, dans la capitale danoise, des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe des Neuf. En fait, il n'en a rien été et, dès lors, il n'est guère surprenant que, dans l'attente du discours que devait prononcer le président Carter mardi, les marchés des changes aient été fort calmes en début de semaine. Ce discours à peine prononcé, une baisse du DOLLAR s'amorçait sur le marché de New-York. Elle se poursuivait le mercredi sur les marchés européens, mais devait finalement être de courte durée. Mieux disposée jeudi, la devise américaine progressait même sensiblement à la veille du week-end, effaçant et au-delà ses pertes initiales.

Cette reprise a, semble-t-il, quelque peu surpris les spécialistes. Fait intéressant à signaler : elle s'est amorcée à New-York, qui, depuis de longs mois, donnait plutôt le signal de la baisse. Est-ce à dire que la tendance est en passe de se retourner durablement sur le DOLLAR ? L'affirmer serait sans doute aller un peu vite en besogne. Tout porte à croire en effet que ce mouvement est essentiellement lié à des considérations techniques. La déception provoquée par le discours du président Carter n'ayant entraîné qu'un recul, somme toute modéré, de la devise américaine, certains opérateurs, qui avaient pris position à la baisse du DOLLAR, ont sans doute jugé préférable de se dégager. Ces rachats auxquels sont venus s'ajouter des achats d'origine commerciale, jusqu'alors différés, expliquent certainement pour une très large part le redressement rapide du DOLLAR à la veille du week-end. Cela dit, il n'est pas indifférent de constater que les opérateurs sont manifestement devenus plus prudents. Comme le disait un cambiste en fin de semaine : « *La méfiance reste vive sur la devise américaine. De là à se porter vendeur...* »

Si le DOLLAR s'est redressé, le DOLLAR CANADIEN, à l'inverse, a vu son recul se poursuivre, son cours revenant jeudi à 0,87 dollar américain, soit son plus bas niveau depuis quarante-cinq ans. Les opérateurs, il est vrai, ont eu à connaître de bien mauvaises nouvelles sur l'évolution de la situation économique du Canada. Ainsi l'indice des prix du mois de mars a-t-il progressé de 1,1 % dans le même temps où le nombre de chômeurs pour ce même mois atteignait 938 000 (contre 901 000 en février).

La LIVRE STERLING est restée hésitante. Depuis plusieurs semaines déjà, le cours de la devise britannique tend à s'effriter. Sans doute faut-il voir dans ce mouvement un effet de la politique de la Banque d'Angleterre, qui, après avoir annoncé qu'elle laisserait flotter la LIVRE en hausse, a manifestement « cassé » le mouvement. De surcroît, il est clair que les milieux financiers n'ont pas accueilli avec enthousiasme un projet de budget qu'ils jugent trop laxiste. La situation de la LIVRE apparaît donc pour l'heure fragile. Fait significatif : le Minimum Lending Rate (qui correspond *grosso modo* au taux de l'escompte) a été porté de 6 1/2 à 7 1/2 %.

Le FRANC FRANÇAIS est resté soutenu bien que la Banque de France ait poursuivi sa politique de baisse des taux d'intérêt. Au sein du « serpent » européen, enfin, les devises scandinaves continuent d'occuper les dernières places. La disparition de cet instrument, considéré par certains comme dépassé, notamment à Paris, n'est plus, semble-t-il, à l'ordre du jour, les Allemands ayant fait clairement savoir qu'ils tenaient à le conserver. Le problème pour les Européens est donc de tenter d'établir des liens cohérents entre cet ensemble et les monnaies flottantes. Lourde tâche s'il en est.

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once du métal précieux s'est effrité, s'établissant vendredi après-midi à 178,50 dollars (contre 179,10 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,8605	8,4885	3,4847	3,7730	58,7918	4,0307	1589,79
	—	1,8735	8,5337	3,5034	3,7816	59,0339	4,0373	1595,00
New-York .	1,8603	—	21,9178	53,3902	49,3096	3,1645	46,1573	0,1170
	1,8735	—	21,9538	53,4759	49,5117	3,1735	46,4037	0,1171
Paris	8,4885	4,5625	—	243,59	224,97	14,4382	210,59	5,3393
	8,5337	4,5550	—	243,58	225,66	14,4557	211,36	5,3503
Zurich	3,4847	1,8730	41,0520	—	92,3570	5,9272	86,4528	2,1919
	3,5034	1,8700	41,0537	—	92,6430	5,9346	86,7749	2,1965
Francfort .	3,7730	2,0280	44,4493	108,2754	—	6,4177	93,6072	2,3733
	3,7816	2,0185	44,3139	107,9411	—	6,4059	93,6658	2,3709
Bruxelles .	58,7918	31,6080	6,9260	16,8713	15,5818	—	14,5857	3,6980
	59,0339	31,5100	6,9176	16,8502	15,6196	—	14,6218	3,7011
Amsterdam	4,0307	216,65	47,4849	115,6790	106,8293	6,8560	—	2,5351
	4,0373	215,50	47,3106	115,2406	106,7624	6,8390	—	2,5312
Milan	1589,79	854,50	187,28	456,21	421,35	27,0411	394,41	—
	1595,00	851,35	186,90	455,26	421,77	27,0184	395,05	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'étain, du cacao et du café

METAUX. — *Les cours du cuivre se sont effrités au Metal Exchange de Londres, malgré la nouvelle diminution des stocks britanniques de métal qui reviennent à 573 350 tonnes (— 1 875 tonnes). Si le Chili faisait un effort pour ajuster sa production aux besoins du marché en suivant l'exemple d'autres pays membres du CIPEC, il en résulterait un meilleur équilibre entre l'offre et la demande suivie d'une revalorisation des prix.*

Une reprise sensible des cours de l'étain s'est produite tant à Londres qu'à Pénang. Le Conseil international de l'étain réuni à Londres n'aurait pris aucune décision relative à un relèvement des prix plancher et plafond de l'accord demandé par certains pays producteurs. En outre, le conseil serait chargé de mettre au point avec la General Services Administration les modalités de la liquidation de 45 000 tonnes de métal excédentaires provenant des stocks stratégiques américains, de manière à étaler ses ventes et au besoin à réduire les quantités offertes en fonction de l'évolution des prix.

Raffermissement des cours du plomb. La demande se maintient dans de nombreux pays à un niveau satisfaisant et les stocks restent encore peu importants.

TEXTILES. — *Fluctuations peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Pour le premier semestre de la saison en cours, les exportations australiennes de laines ont fortement fléchi s'établissant à 1,60 million de balles contre 2,78 millions de balles pour le semestre correspondant de la saison précédente.*

DENREES. — *Raffermissement des cours du cacao. Les négociants redoutent une pénurie de disponibilités à court terme en raison de retards dans les expéditions de fèves au Ghana et en Côte-d'Ivoire.*

Légère progression des cours du sucre sur les différentes places. Les superficies consacrées à la culture de la betterave en Europe sont évaluées par une firme privée à 7,83 millions d'hectares, chiffre voisin de celui de 1977 (7,80 millions) et conforme aux prévisions du marché.

Améliorations des cours du café en corrélation avec la décision prise par les autres producteurs d'Amérique latine représentant 18 % de la production mondiale de poursuivre leur politique de suspension des ventes à l'exportation. La récolte colombienne est évaluée à 9,1 millions de sacs, niveau proche de celui de la précédente récolte.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 14 avril 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 695 (699,50) ; à trois mois, 710 (714) ; étain, comptant, 5 920 (5 890) ; à trois mois, 5 925 (5 850) ; plomb, 314,75 (309,50) ; zinc, 301 (304).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,80 (61,30) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 76,50 (83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (147-154).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 520 (1 513).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mai, 55,70 (56,52) ; juillet, 57,10 (57,76).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mai, 227 (225) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mai, 23,70 (23,85).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 605 (595).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 48,50-49,25 (46,25-48). — — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 206,75-207,25 (200,75-201,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mai, 165,10 (158) ; juill. 159,50 (153,10) ; sucre, mai, 7,88 (7,81), sept., 8,34 (8,36) ; Café, mai, 177,85 (172) ; juill. 156,75 (152,10).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mai, 104,60 (103,30) ; août, 109,20 (107,70) ; café, mai, 1 498 (1 434) ; juil. : 1365 (1 333) ; cacao, mai, 2 071 (1 965) ; juill., 1 995 (1 915). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 765 (1 685) ; sept., 1 720 (1 690) ; café, mai, 1 300 (1 270) ; sept. : 1 175 (1 160) ; Sucre (en francs par tonne), mai : 850 (875) ; août : 906 (905).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 313 (319 1/2) ; juill. 317 1/2 (320) ; maïs, mai, 257 1/2 (259 1/4) ; juill. 253 (257).

MARCHÉ MONÉTAIRE

La détente : oui... mais

Un nouveau cran à la baisse a été serré cette semaine sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour est revenu de 8 5/8 % à 8 3/8 %, à l'initiative de la Banque de France, qui a adjugé 1,5 milliard de francs au taux précisément de 8 3/8 %, contre 8 1/2 % la semaine précédente. La tendance est la même sur le marché à terme, où l'on a coté 8 1/8 % à 8 1/4 % à « un mois », 8 1/4 % à 8 3/8 % à « 3 mois » et 8 3/8 % à 8 1/2 % à « six mois ». Une certaine hésitation apparaît toutefois chez les opérateurs, qui se demandent si la Banque de France laissera « filer » les taux au-dessous de 8 %, comme beaucoup l'escomptaient il y a peu. Si le rythme de l'inflation ne diminue pas sensiblement dans les prochains mois, comme cela est à redouter, un coup de frein pourrait être donné.

De toute façon, une baisse des taux de base des banques est inscrite dans les faits, la réduction plus ou moins prochaine du taux d'escompte officiel devant en donner le signal.

A noter la première détente appréciable sur le taux du marché obligataire, où les deux prochains emprunts, notamment celui des P.T.T., seront émis à 10,90 % nominal, au-dessous de 11 % pour la première fois depuis longtemps.

A l'étranger, relevons que la Banque centrale des Pays-Bas a décidé d'abaisser son taux d'escompte, qui, à compter du 17 avril, reviendra de 4,5 % à 4 %. Cette décision est liée au ralentissement de l'inflation dans le pays, mais aussi à la baisse du loyer de l'argent sur le marché intérieur. — F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 7/4	COURS 14/4
Or fin (kilo en barre)	26500	26400
— (kilo en lingot)	26580	26405
Pièce française (20 fr.)	256	[illegible]
Pièce française (10 fr.)	201	203
Pièce suisse (20 fr.)	235	236
Union latine (20 fr.)	230	238
● Pièce tunis. (20 fr.)	180	176
Souverain	255 50	258 50
● Souverain Elizabeth II	277 10	277 90
● Demi-souverain	267	265
Pièce de 20 dollars	1212	[illegible]
— 10 dollars	[illegible]	573
— 5 dollars	408	418
— 50 pesos	1185	[illegible]
● — 20 marks	350	[illegible]
— 10 florins	252	264
● — 5 roubles	139	138

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Deux grands emprunts seront placés dans le public à partir de lundi : *P.T.T.* (900 millions à 10,90 %) et *Départements de l'Ouest de la France* (202,7 millions de francs à 10,90 % nominal, 11,05 actuariel).

	14 avril	Diff.
4 1/2 % 1973	787	+ 1,50
7 % 1973	2 795,50	+ 19,50
Empr. 10,30 % 1975	98,20	+ 1,25
10 % 1976	100	+ 0,35
P.M.E. 10,60 % 1976	98	+ 0,10
P.M.E. 11 % 1977	99,90	— 0,10
« Barre » 8,80 % 1977	103,40	— 0,30
4 1/4 % 1963	104	+ 0,20
4 1/4-4 3/4 % 1963	94,10	inchangé
5 1/2 % 1965	108,80	+ 0,85
6 % 1966	107,10	— 0,70
6 % 1967	101,85	+ 0,65
C.N.E. 3 %	2 899	— 26
Charbonnages 3 %	165	— 2

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les comptes de *Locafrance*, arrêtés à la date du 31-12-1977, laissent apparaître un bénéfice net de 11,4 millions de francs. Le dividende sera porté de 10 à 11 F par titre.

Schneider S.A. versera un dividende sensiblement majoré (12,20 F contre 11,50 F)

	14 avril	Diff.
Ball Equipement	180	inchangé
B.C.T.	118	+ 0,50
Cetelem	248,50	— 3,50
Cie Bancaire	335,50	— 20,30
C.C.F.	124,50	— 1,50
Crédit Foncier	334	— 1,50
Finance de Paris (1)	176,50	— 0,70
Locafrance	172,50	— 6
Prétabail	380,50	+ 10,50
U.C.B.	233,50	— 11,50
U.F.B.	290	+ 3
S.I.L.I.C.	206	+ 16
S.N.I.	415	+ 10
Cie du Midi	368	— 5,90
Eurafrance	231	— 20,30
Pricel	113,10	— 9,70
Schneider	151,20	+ 5,20
Suez	272	— 5

(1) Compte tenu du coupon de 13,30 F.

Alimentation

Le bénéfice net de « Nestlé » pour 1977 marque une diminution de 4,8 % à 830 millions de francs suisses.

Mais le chiffre d'affaires consolidé a pour la première fois dépassé le cap des 20 milliards de F.S., atteignant 20,1 milliards de F.S. (+ 5,4 %).

Les comptes consolidés de *Radar* dégagent pour 1977 un résultat net de 36,9 millions de francs (+ 17 %) pour un montant global de ventes de 5 858 millions de francs. Rappelons que le bénéfice net de la société mère *(Radar S.A.)* a atteint 17,82 millions de francs, et que le dividende reste fixé, comme l'an passé, à 20 F par titre.

Le groupe *Olida et Caby* a également publié ses comptes consolidés. Le chiffre d'affaires global (y compris *Fleury-Michon*) a représenté, en 1977, 2 690 millions de francs (H.T.) contre 2 429, le bénéfice net se situant à 13,85 millions de francs (contre 11,49). En ce qui concerne la « holding » cotée en Bourse *(Olida et Caby)*, le solde bénéficiaire s'est élevé à 6,01 millions de francs. Le coupon restera également inchangé à 8,50 F.

En 1977, le bénéfice net comptable de *S.I.A.S.* est revenu à 4,98 millions de francs (contre 9,13 en 1976), mais le montant du dividende sera porté de 12,50 F à 14 F ; un acompte de 10 F sera mis en distribution le 1er mai prochain.

	14 avril	Diff.
Beghin-Say	63	+ 1
B.S.N. G.-Danone	422,50	— 22,50
Carrefour	1 650	— 25
Casino	1 119	— 8
Moët-Hennessy	434	— 21,90
Mumm	350	— 20
Olida et Caby	136,50	— 4
Pernod-Ricard	255	— 4
Radar	343	— 21,50
Raf. Saint-Louis	70,90	+ 0,10
S.I.A.S.	289	— 26
Vve Clicquot	573	— 6
Viniprix	404	— 11,20
Martell	331	+ 7
Guyen. et Gascogne	270	— 25
Gle Occidentale	185,50	— 1
Nestlé	8 400	— 30

Bourse de Paris

SEMAINE DU 10 AU 14 AVRIL 1978

Une solide résistance

APRES avoir monté presque sans interruption des semaines durant, la Bourse de Paris s'est offert ces derniers jours un peu de répit, rétrocédant même, sous l'effet des ventes bénéficiaires, un peu du terrain qu'elle avait conquis. Conséquence de ce tassement : le courant d'échanges a constamment décru au fil des séances. Néanmoins, le marché a été résistant.

Le signal du glissement était donné dès lundi, journée marquée de surcroît par une nouvelle alerte à la bombe... plus profitable aux cafés voisins qu'aux charges d'agent de change. Le marché devait cependant se stabiliser le lendemain avant de recommencer à s'effriter mercredi et surtout *jeudi. A la veille du week-end, il* retrouvait un semblant d'équilibre, la tendance apparaissant beaucoup plus résistante. Bref, d'un vendredi à l'autre les différents indices ont fléchi d'un peu plus de 2 %.

Cette réaction était plus ou moins attendue, mais sa faible ampleur a surpris.

Depuis la liquidation de janvier, la montée des cours, en effet, dépasse maintenant 32 %. Cette hausse considérable, et surtout très rapide entre le 13 mars et le 14 avril (+ 14 %), appelait nécessairement une réaction technique. De fait, des engagements à terme pris au cours des trois derniers mois ont été dénoués et les titres revendus avec des gains souvent importants à la clé.

Logiquement, la Bourse aurait dû accuser le coup plus qu'elle ne l'a fait, d'autant que l'activité régnant autour de la corbeille s'est sérieusement ralentie. Or elle a bien résisté, ne prêtant même qu'une oreille très distraite au nouvel éclat provoqué par M. Jacques Chirac dans les rangs de la majorité. En d'autres temps, elle aurait trouvé là matière à baisser plus franchement, mais il est vrai que les nouvelles favorables n'ont pas manqué.

Une à une les moyennes et grandes entreprises annoncent de bons et souvent d'excellents résultats pour l'exercice écoulé et en même temps des majorations de dividendes parfois substantielles. Au surplus, après un premier trimestre plutôt maussade au plan conjoncturel, la croissance économique tend à repartir et la production industrielle à augmenter. A cela, il faut encore ajouter l'autorisation rendue aux compagnies d'assurances d'accorder des prêts aux sociétés. Bien sûr, le programme du troisième gouvernement Barre reste encore flou. A ce propos, les investisseurs voudraient bien savoir quelles intentions M. Monory, le ministre du budget, nourrit à l'égard de l'épargne. Cherchera-t-il à la mobiliser sur le marché des actions en portant, « enfin », l'avoir fiscal à 100 % ? Rien, vraisemblablement, ne filtrera avant le 19 avril prochain, date à laquelle le premier ministre doit parler à l'Assemblée nationale, mais qui coïncide aussi en Bourse avec le début des opérations de liquidation. Alors pourquoi se hâter quand l'espoir de gains nouveaux reste palpable ? Et à dire vrai, les vendeurs ne se sont pas rués pour céder leurs titres. Ce qui témoigne d'une certaine confiance en l'avenir et explique la relative aisance avec laquelle le marché a consolidé ses positions.

Il reste que la première détente des taux observée depuis longtemps sur le marché obligataire (voir ci-contre) risque peut-être, en ravivant l'intérêt pour les valeurs à revenu fixe à rendement encore élevé, de détourner des actions certains capitaux en quête de placement.

Mais ce facteur ne devrait pas constituer, à l'avenir, un véritable handicap pour la Bourse, si, bien sûr, les grandes options gouvernementales correspondent à ses voeux.

ANDRÉ DESSOT.

Bâtiment et travaux publics

De nouveaux résultats pour 1977 viennent d'être publiés. Ils sont assez inégaux.

Après l'« Auxiliaire d'Entreprises », « Bouygues » et les « Grands Travaux de Marseille », « Maisons Phénix » a à son tour enregistré une assez forte augmentation de son bénéfice net, qui passe de 63,6 à 74,5 millions de F. Le dividende global est cependant maintenu à 39,90 F ; mais il s'applique à un capital augmenté par attribution gratuite (3 pour 10). En plus, une autre attribution gratuite va avoir lieu (1 pour 1).

La *SCREG*, toutefois, n'a pas été aussi bien lotie. En raison de la récession enregistrée sur le marché français, le bénéfice consolidé du groupe tombe de 57,7 à 40,2 millions de francs. Les actionnaires encaisseront toutefois une somme globale de 12 F par action contre 11,10 F.

	14 avril	Diff.
Auxil. d'Entrep.	411,80	+ 2,80
Bouygues	831	— 44
Chim. et Routière	112,30	— 3,20
Ciments Français	109,90	— 0,10
Dumez	715	— 6
Ent. J. Lefebvre	273	— 25
Gén. d'Entrep.	192	— 15,20
Gds Trav. Marseille	267	— 12
Lafarge	164,90	— 3,10
Maisons Phénix	1 050	— 12
Pollet et Chausson	152	inchangé

Matériel électrique, services publics

Les dirigeants de « C.G.E. » estiment que l'exercice 1978 sera satisfaisant. La société-mère table sur des revenus de l'ordre de 150 millions de francs contre 136 millions l'an dernier. Pour l'exercice écoulé, compte tenu des plus-values et moins-values en capitaux, son bénéfice net ressort à 377 millions ; les actionnaires recevront un dividende net de 22,60 F (dont 1,60 F reporté de l'exercice précédent) contre 18,40 F. On prévoit une hausse de 25 % des résultats consolidés.

Le bénéfice net de *Matra* (société mère) a représenté, en 1977, 248 F par action contre 100 F un an plus tôt. Le dividende net s'élèvera à 35 F (dont 5,10 F reportés de 1976), contre 14,90 F.

Le bénéfice net consolidé de « Legrand » pour 1977 a progressé de 29,5 %. Le résultat net de la société-mère, sur des bases comparables, s'est accru de 67 %. La distribution d'un dividende net de 24,50 F, contre 21,30 F, au capital récemment augmenté de 20 % par attribution gratuite entraîne une amélioration globale de 38 % de la rémunération des actionnaires.

	14 avril	Diff.
Alsthom-Atlantique	73,30	— 1,50
C.E.M.	54	— 2
C.G.E.	368	+ 2,80
C.S.F.	217,50	— 9,50
D.B.A.	157	+ 18
Matra	1 710	— 160
Leroy-Somer	593	— 37
Machines Bull	32,35	— 2,05
Moulinex	179,50	— 12
M.E.C.I.	16,30	— 7,85
Radiotechnique	438	— 24
Thomson Brandt	191	— 8
Gle Eaux	517	— 26
Lyonn. des Eaux	441	— 8
S.U.D.A.C.	151	— 19

Filatures, textiles, magasins

Les *Filés de Fourmies* ont réalisé en 1977 un bénéfice proche de 900 000 F, alors qu'en 1976 la société accusait une perte de 3,36 millions de francs. Ce résultat, qui confirme le redressement de l'exploitation, n'autorise pas encore la reprise du dividende.

	14 avril	Diff.
Dollfus-Mieg	42	+ 2,60
Sommer-Allibert	479,50	— 20,50
Agache-Willot	610	+ 28
Fourmies	19,40	— 0,50
Lain. à Roubaix	57	+ 7,20
Saint Frères	92,60	+ 6,60
Vitos	189	+ 8,20
Ball Investissement	258	+ 8
C.F.A.O.	382,50	— 12,50
Gal. Lafayette	64,50	— 3
Nouv. Galeries	83,60	— 2,60
Printemps	76,70	+ 4,95
La Redoute	585	— 14
S.C.O.A.	78,50	— 2
Bon Marché	149,50	+ 3,50

Métallurgie, constructions mécaniques

La situation de « Saunier Duval » s'est améliorée en 1977. Pour un chiffre d'affaires accru de 6 %, le bénéfice d'exploitation atteint 8,4 millions de F (contre une perte de 0,6 million). Le résultat net passe de 0,8 à 5,4 millions de F. Aucun dividende cependant ne sera encore versé, les profits dégagés devant être employés à l'apurement des pertes antérieures. Pour 1973, dernier exercice à l'issue duquel le capital avait été rémunéré, les actionnaires avaient encaissé une somme globale de 16,50 F par action.

Virax a dégagé en 1977 un bénéfice net de 3,04 millions de francs contre 2,37 millions. Le dividende global reste inchangé à 9 F. Les actions gratuites (1 pour 4) distribuées l'an passé auront droit à ce dividende.

	14 avril	Diff.
Chiers-Châtillon	15,60	— 1,60
Creusot-Loire	73,30	+ 5,30
Denain-Nord-Est	32,50	— 1,50
Marine-Wendel	51,10	— 5
Métall.-Normandie	51	— 1,50
Pompey	75,50	— 1,50
Sacilor	30,80	— 0,70
Saulnes	38,80	+ 0,40
Usinor	21,50	— 1,70
Vallourec	85,20	— 4,80
Alspi	70	+ 1,50
Babcock-Fives	93,60	+ 0,10
Gén. de Fonderie	86	— 2
Poclain	213	+ 26
Sagem	508	— 22
Saunier-Duval	79,90	— 11,90
Penhoët	240	— 14,50
Peugeot-Citroën	372,50	— 2,50
Ferodo	428	— 25

Mines, caoutchouc, outre-mer

L'exercice 1977 a été mauvais pour *R.T.Z.* dont le bénéfice net revient de 91,7 à 41,9 millions de livres sterling.

Cette forte baisse des profits est imputable à la fois à la faiblesse des cours mondiaux du cuivre et à la hausse de la livre sterling, qui a occasionné d'importantes pertes de change.

Une attribution gratuite d'actions est cependant prévue en raison de l'amélioration des résultats durant le second semestre et ce, sur la base d'une action pour 0,031712 action détenue. Le dividende final est fixé à 6 pence (contre 4,82 pence), soit au total 9,5 pence contre 8 pence.

Des conversations viennent de s'achever entre Exxon et R.T.Z. en vue d'une prise de participation éventuelle du groupe pétrolier américain dans le capital du consortium minier (voir d'autre part).

	14 avril	Diff.
Imetal	60	+ 1,40
Penarroya	37,10	+ 0,20
Charter	10,90	+ 0,10
Inco	71,65	— 2,95
R.T.Z.	15,95	— 0,45
Tanganyika	11	+ 0,50
Union minière	108,50	+ 6,50
Z.C.I.	0,66	inchangé
Kléber	45,20	— 0,80
Michelin	1 375	— 35

Pétroles

Selon des informations recueillies par l'Agefi, « Esso SAF » majorerait son dividende pour 1977. Pour l'exercice précédent, les actionnaires avaient encaissé une somme globale de 5,60 F par titre.

	14 avril	Diff.
Aquitaine	483	— 4,50
Esso	69,40	— 1,40
Franç. des Pétroles	119,40	— 2,60
Pétroles B.P.	60	— 3,50
Primagaz	133	inchangé
Raffinage	71,10	— 3,90
Sogerap	78	— 0,20
Exxon	209,80	+ 2,30
Petrofina	599	+ 19
Royal Dutch	269	+ 1

Mines d'or, diamants

La « De Beers » vient de conclure un accord avec les autorités du Botswana pour l'exploitation d'une nouvelle mine de diamants à Jwaneng, dont la production devrait atteindre 3,5 millions de carats en 1982 et 6 millions vers la fin des années 80. Le coût de la mise en exploitation est évalué à 240 millions de dollars.

L'Etat de Botswana détiendra initialement une participation de 30 % dans la société exploitante, qui sera portée ultérieurement à 50 %. Quand cette mine sera opérationnelle, la production de diamants au Botswana atteindra 6 millions de carats par an, soit le dixième de la production mondiale (U.R.S.S. comprise) et la moitié environ de toutes les pierres précieuses que la « De Beers » extrait en Afrique australe. Ce pays deviendra ainsi l'un des plus grands producteurs de gemmes du monde.

La *West Driefontein* annonce pour ce premier trimestre une diminution de son bénéfice net, qui revient de 23,70 millions de rands (quatrième trimestre de 1977), à 22,18 millions de rands. La baisse est encore plus prononcée pour *East Driefontein* (20,44 millions de rands contre 25,14 millions).

	14 avril	Diff.
Amgold	94	— 2,50
Anglo-Americain	17,60	inchangé
Buffelsfontein	50,40	— 1,50
Free State	94	— 3
Goldfields	14,50	— 0,70
Harmony	20,55	— 1,45
President Brand	53,10	— 2,50
Randfontein	203	— 9,90
Saint-Helena	48	— 2,10
Union Corporation	17	— 0,40
West Driefontein	108,40	— 0,60
Western Deep	41,70	— 2,30
Western Holdings	99,30	— 4,50
De Beers	20,10	— 0,15

Produits chimiques

En partie grâce à une meilleure activité à l'exportation, le bénéfice net du *Laboratoire Roger Bellon* (groupe *Rhône-Poulenc*), pour 1977, s'établit en nette augmentation à 11,03 millions de francs contre 9,13 millions l'année précédente.

Pour 1977, les actionnaires avaient encaissé une somme glogale de 18 F par action.

Le montant du dividende n'a cependant pas encore été fixé.

	14 avril	Diff.
C.M.-Industries	211,50	— 16,50
Cotelle et Foucher	92,50	+ 1,50
Institut Mérieux	420	+ 3
Laborat. Bellon	200	— 4
Nobel-Bozel	57,20	+ 0,20
Pierrefitte-Auby	69,05	— 1,90
Rhône-Poulenc	73,10	— 0,80
Roussel-Uclaf	250	— 5
B.A.S.F.	309	+ 0,50
Bayer	313	— 3,50
Hoechst	296,20	+ 2,60
Norsk Hydro	170	— 5

Valeurs diverses

Malgré une conjoncture difficile, le bénéfice net de *STEMI* pour 1977 s'élève à 6,56 millions de francs contre 6,80 millions. Le dividende global est fixé à 25,50 F contre 23,10 F.

Le bénéfice net de « L'Air Liquide » a augmenté de 25,2 % en 1977 pour atteindre 168,78 millions de F (180,24 millions avec plus-values). Le dividende global est maintenu à 16,50 F, mais il s'applique à un capital augmenté par attribution gratuite (1 pour 4).

	14 avril	Diff.
L'Air Liquide	291	— 4
Bic	450	— 13
Europe 1 (1)	448,50	— 11,54
L'Oréal	618	— 20
J Borel	104	+ 2
Club Méditerranée	440	— 9,90
Arjomari	126,50	+ 11,50
Hachette	172	+ 7
Presses de la Cité	279	— 8,90
P.U.K.	82,60	— 1,90
St-Gobain P.-à-M.	141	— 10
Skis Rossignol	1 660	— 65
Chargeurs Réunis	176	— 6,80

(1) Compte tenu du coupon de 23,96 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	7 avril	14 avril
Indice général	88,4	87,6
Assurances	140	143,4
Banq. et sociétés financ.	82,4	81,9
Sociétés foncières	81,1	81
Sociétés investiss. portef.	88,2	88,5
Agriculture	80,5	80,6
Aliment., brasseries, distill.	78,3	77,3
Autom., cycles et l. équip.	113,7	111,1
Bâtim., matér. constr., T.P.	102,7	101,5
Caoutchouc (ind. et comm.	60,3	61,5
Carrières salines, charbon	84,7	84,9
Constr. mécan. et navales	77,6	77,8
Hôtels, casinos, therma.	106,8	104,5
Imprimeries, pap., cartons	62,3	65,5
Magas., compt. d'exportat.	88,2	89,2
Matériel électrique	105,5	103,2
Métall., com. des pr. métal	47,3	46,6
Mines métalliques	82,1	83,1
Pétroles et carburants	75,5	75,4
Prod. chimiq. et al.-mét.	93,4	92,9
Services publics et transp.	91,2	90
Textiles	110,4	115
Divers	107,7	104,2
Valeurs étrangères	99	99,9
Valeurs à rev. fixe ou ind.	125,5	N. C.
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	219,9	N. C.
Val. franç. à rev. variable.	612,8	607,1
Valeurs étrangères	731,7	738,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	72,8	71,5
Produits de base	44,2	43,4
Construction	102,9	101,6
Biens d'équipement	72,9	71,4
Biens de consom. durables	128	124,2
Biens de cons. non durabl.	64,1	63,4
Biens de consom. aliment.	73,8	72
Services	106	105
Sociétés financières	86	84,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	174,2	172,8
Valeurs industrielles	64,6	63,4
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	87,5	88,3

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre tit.	Capitaux
Michelin	17 610	24 434 910
C.N.E. 3 %	8 350	17 490 050
Schlumberger	53 975	16 891 239
Peugeot-Citroën	43 225	15 901 211
Franç. des Pétroles	125 725	15 223 857
Matra	7 500	13 047 800

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	10 avril	11 avril	12 avril	13 avril	14 avril
Terme	138 304 465	112 182 448	104 760 825	90 145 735	82 259 172
Compt. R. et obl.	102 936 717	110 688 834	131 729 586	113 913 727	140 869 081
Actions.	61 167 668	61 526 694	56 892 092	57 586 812	50 142 685
Total	302 408 850	284 397 976	293 382 503	261 646 274	273 270 938
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)					
Franç	123,7	124,5	124	123,1	123,2
Etrang.	97,6	97,6	97,3	96,8	97,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)					
Tendance.	126	126,8	126,2	125,4	125,5
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	71,9	72,2	71,9	71,6	71,5

Bourses étrangères

NEW-YORK

« Boom » à la veille du week-end

Une véritable frénésie de hausse s'est subitement emparée du marché de New-York à la veille du week-end. Déjà bien amorcé jeudi, après trois séances neutres et sans grand intérêt, le mouvement de reprise s'est brutalement amplifié et l'indice Dow Jones des industrielles a monté d'un coup de 19,92 points à 795,13 (contre 789,58 le 7 avril). Il s'est accompagné d'un gonflement considérable du volume des transactions, à telle enseigne que tous les records historiques ont été battus avec 52,28 millions de titres échangés. Le précédent record avait été établi le 24 février 1976. Ce jour là 44,5 millions d'actions avaient changé de mains.

Autour de Big Board, l'on se perdait un peu en conjectures sur les raisons de ce « boom » aussi subit qu'inattendu. L'augmentation de 1,4 % de la production industrielle en mars, la plus forte enregistrée depuis près d'un an ? La meilleure tenue du dollar ? La croissance modérée de la masse monétaire ? Pêle-mêle, tous ce motifs étaient invoqués sans satisfaire vraiment personne. Il y a un mois à peine, Wall Street était tombé à son plus bas niveau depuis trois ans et quarante-huit heures auparavant le discours du président Carter sur l'inflation avait franchement déçu les milieux d'affaires, les investisseurs de leur côté continuant d'appréhender un renchérissement des taux d'intérêt.

Quelle mouche a donc bien pu piquer les opérateurs ? Pour l'essentiel, et d'après les informations disponibles, ce sont, semble-t-il, les investisseurs institutionnels, en possession d'énormes liquidités, qui se sont portés massivement acquéreurs d'actions en prévision, disait-on, d'un redressement « durable » du dollar tombé, de l'avis de beaucoup, à un niveau peu réaliste et à partir duquel il devrait désormais remonter (?).

Au total, les échanges hebdomadaires ont porté sur 160,11 millions de titres contre 120,14 millions.

	Cours 7 avril	Cours 14 avril
Alcoa	40 7/8	41 1/2
A.T.T.	61 3/4	62
Boeing	34 7/8	37 1/2
Chase Man Bank	28 3/4	31 1/8
Du P. de Nemours	104 5/8	110
Eastman Kodak	43 3/8	45 5/8
Exxon	45 1/8	46 3/4
Ford	46 3/8	48 3/8
General Electric	47	48 1/4
General Foods	27 7/8	28 3/8
General Motors	61 5/8	64 1/2
Goodyear	17 1/4	17 5/8
I.B.M.	240 7/8	243 1/2
I.T.T.	29 1/4	30 3/8
Kennecott	28 1/4	25 1/2
Mobil Oil	61 1/4	62 7/8
Pfizer	27 3/8	28
Schlumberger	67	68 3/8
Texaco	25 5/8	26 1/8
U.A.L. Inc.	22 1/8	24
Union Carbide	38 7/8	40
U.S. Steel	25 3/4	26 5/8
Westinghouse	18 1/4	19 1/2
Xerox Corp.	43	46 1/4

FRANCFORT

Léger tassement

Un léger tassement s'est opéré en début de semaine en grande partie imputable au climat d'insécurité régnant sur les marchés des changes. Par la suite, toutefois, le marché s'est stabilisé, remontant même un peu, mais sans parvenir à effacer ses pertes initiales.

Indice de la Commerzbank du 14 avril : 793,6 contre 800,4.

	Cours 7 avril	Cours 14 avril
A.E.G.	90	88,80
B.A.S.F.	138	137,90
Bayer	142	140,30
Commerzbank	239,70	238,30
Hoechst	131,80	132,70
Mannesmann	170,30	169,50
Siemens	283,50	280,80
Volkswagen	210	203,70

LONDRES

Moins 4,2 %

Une tentative de reprise a tourné court cette semaine et les cours ont fortement baissé, l'indice des industrielles accusant vendredi une baisse de 4,2 %.

Après avoir favorablement accueilli les mesures de relance économique décidées par le chancelier de l'Echiquier dans le cadre du nouveau budget, le marché, révisant son jugement, a trouvé lesdites mesures trop laxistes et propices à relancer une inflation déjà difficilement contenue. L'annonce vendredi d'un déficit de la balance des paiements courants a contribué d'autre part à ébranler l'optimisme déjà fragile des opérateurs.

Indices « Financial Times » du 14 avril : industrielles, 447,4 (contre 467,1) ; mines d'or, 147 (contre 153,9) ; fonds d'Etat, 71,50 (contre 73,86).

	Cours 7 avril	Cours 14 avril
Bowater	185	184
Brit. Petroleum	760	744
Charter	130	124
Courtaulds	116	109
De Beers	323	325
Free State Geduld*	21	20 15/16
Gt Univ. Stores	288	286
Imp. Chemical	358	330
Shell	518	508
Vickers	183	179
War Loan	35 3/8	34 3/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Redressement

Après une nouvelle baisse, le marché s'est redressé, comblant et même au-delà son retard initial, avant de se stabiliser à l'approche du week-end. Trois compartiments ont retenu l'attention des opérateurs : les pièces détachées pour auto, les instruments de précision et la pharmacie.

Une intense activité a continué de régner et une fois encore, plus de 1,6 milliard de titres ont changé de mains.

Indices du 14 avril : Nikkei Dow Jones, 5 503,55 (contre 5 472,02) ; indice général, 411,06 (contre 408,99).

	Cours 7 avril	Cours 14 avril
Canon	480	517
Fuji Bank	277	278
Honda Motors	572	590
Matsushita Electric	700	745
Mitsubishi Heavy	140	140
Sony Corp.	1 710	1 800
Toyota Motors	892	920

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* a reçu, vendredi 14 avril, dans les locaux de sa permanence de candidat à la députation à Lyon, MM. Florent Nove-Josserand, président des chambres d'agriculture régionale et départementale, Edmond Lacroix, président de la fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles, et Claude Berger, président de la F.D.S.E.A.

● *Grève de la faim sur l'esplanade du Trocadéro.* — M. Christian Athanassou, d'origine roumaine, réfugié en France, depuis août 1977, fait depuis le vendredi 14 avril une grève de la faim pour tenter d'obtenir la venue de sa femme en France. L'ambassade roumaine, dans une lettre à la Ligue des droits de l'homme, affirme, pour sa part, ne pas être au courant du mariage de M. Athanassou. Il a eu lieu pourtant, le 18 juillet dernier, en Roumanie.

● *Un facteur attaqué à Paris.* — Un facteur, âgé de vingt-six ans, M. Charles Charrier, qui effectuait sa tournée rue de Provence, dans le neuvième arrondissement, le vendredi 14 avril, a été attaqué par deux individus qui après l'avoir légèrement blessé à la main avec un couteau, lui ont dérobé sa sacoche contenant 1 000 F. Un employé de l'E.D.F., M. Christian Carton, vingt-huit ans, qui tentait de s'interposer, a été blessé d'un coup de couteau au cou et a été admis à l'hôpital Saint-Louis où son état est jugé sérieux.

○ *Le trente-cinquième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie* sera célébré le dimanche 16 avril, au cours d'une matinée commémorative organisée au Palais des arts (325, rue Saint-Martin, Paris-4e) sous la présidence de M. Pierre Paraf, président du M.R.A.P., et avec la participation de MM. Michel Calef, secrétaire général adjoint de la Ligue des droits de l'homme, Pierre Durand, journaliste, Gilles Perrault, écrivain, et Michel Monikowski, directeur de *Presse nouvelle-Hebdo*.

PETITE RÉVOLUTION SUR LA PROMENADE DES ANGLAIS

Le Palais de la Méditerranée fermé et occupé par son personnel

Dans un jugement qui faisait suite au dépôt de bilan de l'établissement, décidé la veille par le conseil d'administration (« le Monde » du 14 avril), le tribunal de commerce de Nice, statuant en audience spéciale sous la présidence de M. Charles Costamagna, a prononcé vendredi 14 avril le règlement judiciaire de la société anonyme du Palais de la Méditerranée.

Le tribunal, qui a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 13 avril, a nommé M. Clément Arnello comme juge commissaire, et M. Jean-Claude Roaldès comme syndic. Il a, de plus, ordonné l'apposition des scellés dans le casino qui a fermé ses portes vendredi en début d'après-midi et a été immédiatement occupé par le personnel.

Les trois cents salariés de l'entreprise, dont cent quatre-vingts employés de jeux, devraient être licenciés pour cause économique, en attendant qu'une éventuelle solution soit trouvée pour la reprise de l'activité.

Nice. — *« Que se passe-t-il ? Le Palais est fermé ? C'est une honte ! »*, s'indignaient dans l'après-midi de vendredi les habitués du casino de la Promenade des Anglais, dont certains voulaient faire circuler des pétitions demandant la réouverture de l'établissement. Pendant ce temps, à l'intérieur de l'immense bâtiment art-déco et *« le plus grand monument moderne de la France »*, disait Jules Romains, le syndic et le juge commissaire, désignés le matin même par le tribunal de commerce de Nice, procédaient méthodiquement à la collecte des fonds se trouvant dans les différents coffres ou caisses et à la mise des scellés. *« La poursuite de l'exploitation des jeux, avec tous les risques qu'elle pouvait présenter s'agissant d'une activité de hasard, était incompatible avec nos fonctions judicaires »*, expliquaient le syndic et le juge-commissaire.

De notre correspondant régional

L'un et l'autre avaient primitivement envisagé que continuent à fonctionner le théâtre du casino — où l'on devait jouer le soir-même *l'Idiote*, de Marcel Achard — et le restaurant. Les représentants du comité d'entreprise s'y sont opposés, en faisant valoir que l'ensemble des activités de l'établissement dépendait des jeux et que cette décision eût créé une discrimination injuste parmi les employés.

Dans une déclaration faite le matin à la presse, les syndicats C.G.T. et F.O. des employés de jeux de Nice et le comité d'entreprise du Palais de la Méditerranée avaient dénoncé avec vigueur les conditions dans lesquelles était intervenu, la veille, le dépôt de bilan de l'établissement. « *Nous avions l'intime conviction*, ont-ils notamment déclaré, *que, après la prise de contrôle de l'entreprise opérée le 30 juin 1977 par M. Jean-Dominique Fratoni, le P.-D. G. du Ruhl, établissement voisin et concurrent, le Palais de la Méditerranée était condamné à mort à plus ou moins brève échéance. Sous prétexte de prudence, la nouvelle direction s'est attachée à asphyxier systématiquement l'activité des jeux et l'on peut dire même qu'il a été procédé, sous nos yeux, à l'assassinat pur et simple de l'établissement* » (1).

Une solution de rechange ?

Comme ils l'ont fait devant le préfet des Alpes-Maritimes, M. Pierre Lambertin, qui les a reçus dans l'après-midi, les responsables syndicaux et du comité d'entreprise ont souligné que la direction du Palais s'était refusée à examiner le plan de redressement qu'ils avaient eux-mêmes établi avec le concours d'un expert-comptable. Ils ont exprimé néanmoins leur confiance dans les décisions de justice qui doivent intervenir à la suite d'actions engagées par l'ancienne présidente-directrice, Mme Renée Le Roux, principale actionnaire de la société, évincée par le groupe Fratoni lors de l'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 1977.

Les représentants des salariés du Palais ont, d'autre part, laissé entendre qu'une « *solution de rechange* » pouvait avoir été préparée par ceux-là même qui ont décidé de fermer le casino. « *Nous devons tout d'abord établir la nature et l'importance exacte du passif*, a déclaré M. Roaldès (2). *Le sort de l'entreprise est lié à l'intérêt des propositions que nous recevrons, mais il est évident qu'une gérance libre serait à même d'assurer au mieux la continuité de l'activité.* » M. Roaldès a également indiqué que le rachat de l'établissement par la municipalité de Nice « *faisait partie de l'éventail des solutions* ».

M. Jacques Médecin, maire (P.R.) de Nice, avait en effet déclaré que la ville était intéressée par l'aménagement dans le Palais de « *salles d'expositions et de conférences* », mais la municipalité a présenté depuis un projet de palais des congrès moderne à l'emplacement de l'ancien casino municipal — fermé le 31 octobre 1969 — sur la place Massena.

GUY PORTE.

(1) Du 1er novembre 1977 au 12 avril 1978, le casino a réalisé 6 546 000 F de recettes brutes au lieu de 16 313 141 F durant la même période de l'exercice précédent, soit une diminution de près de 10 millions de francs.

(2) Le bilan au 31 octobre faisait apparaître une perte de 10 231 492 F, et l'excédent des dettes à court terme sur les valeurs réalisables et disponibles était de 16 430 000 F.

Casino Ruhl : cinq des neuf croupiers inculpés ont été écroués

Après la découverte de « *manipulations délictueuses* » au casino Ruhl, à Nice (*le Monde* du 15 avril), cinq croupiers ont été inculpés d'escroquerie et d'abus de confiance et écroués. Il s'agit de MM. Jean Demaria, 56 ans, Patrick Michaux, 26 ans, Patrick Tripodi, 23 ans, Nicolas Dususini, 23 ans, et Secondo Silvestro, 36 ans. Quatre autres également inculpés ont été laissés en liberté : MM. Jean-Marc Scaparo, 23 ans, Séverin Fiamma, 26 ans, Jacques Decaprio, 28 ans, Jacques Guiglione, 24 ans.

Le montant des détournements commis au détriment de l'établissement de la promenade des Anglais n'est pas connu avec exactitude, mais les sommes soustraites atteindraient quelque six millions de francs. Echanges ou subtilisations de plaques, mises imaginaires, etc., se sont exercés sur tous les jeux, de la roulette au « black-jack » en passant par le « 30 et 40 », le « chemin de fer », le « craps ».

D'après les policiers du service central des courses et des jeux de Paris, les détournements effectués sur une telle échelle nécessitaient la « *collaboration* » de nombreux complices et l'on s'attend à d'autres inculpations. Seul, en effet, disent les enquêteurs, un système bien structuré a pu permettre une fraude organisée simultanément autour des quinze ou dix-sept tables qui fonctionnent au casino. A la direction, on précise que ces malversations n'ont, en aucun cas, lésé les joueurs. — (*Corresp.*)

« Soudure » à froid dans les fruits et légumes

On en avait presque pris l'habitude : chaque fois que le ciel se couvrait, que le thermomètre montait, que le vent soufflait, immanquablement les prix, soit des fruits, soit des légumes, valsaient. Nul n'a oublié le quadruplement de la pomme de terre après l'été trop sec de 1976, ou encore l'envolée des petits légumes au début de l'année passée après quelques jours de gel. Telle était, assurait-on, la dure loi de l'offre et de la demande : dès que les approvisionnements viennent à faire défaut, les cours montent.

Dès lors, depuis quelques jours, le pire était possible : trop d'eau, pas assez de degrés en arrière-garde de l'hiver, bref, toutes les conditions étaient réunies pour une nouvelle valse des étiquettes puisque, de surcroît, certains produits disparaissent peu à peu du marché et que les primeurs n'ont pas encore pris le relais. Autrement dit, la « soudure » aurait dû se faire à chaud.

Or c'est le calme, ou presque. Pas de tempête sur la carotte, pas d'affolement sur le poireau, pas de panique sur l'endive. A Rungis, c'est quasiment la morosité. « Offre moyenne, demande normale », *annonce le service des marchés. Et dans le détail rien qui ne soit le train-train des cotations, rien qui paraisse annoncer quelque flambée dévastatrice les « haricots du Sénégal par avion » sont très chers, mais les navets et les pois sont en baisse.*

On est presque tenté de crier au miracle. Enfin, Rungis aurait exorcisé ses démons de l'inflation et de la spéculation ! Enfin Rungis ne pratiquerait plus le « coup de fusil » ! L'expérience prêche en faveur d'une plus grande prudence. Il ne faudrait pas que l'hiver traîne trop longtemps encore, sinon les artichauts violets, les asperges ou bien les choux-fleurs de saison augmenteront inéluctablement dans des proportions non négligeables.

Toutefois, force est bien de constater que, pour cette fois, le négoce se montre raisonnable. C'est vraisemblablement qu'il a tiré la leçon des dernières expériences : la taxation des marges des grossistes et la réorganisation du marché parisien ont été ressenties comme un avertissement par une profession qui a pris sur elle de se policer. Au moins momentanément.

Au reste, la carte de la pénurie — qui est l'atout maître de la spéculation — n'a pas été jouée. Les insuffisances de la production française — liées ou non à des raisons climatiques — ont largement été compensées par des importations. En février, dernier mois pour lequel on dispose de statistiques complètes, la France a importé 124 000 tonnes de légumes et 197 000 tonnes de fruits. La semaine dernière, 68 000 tonnes de légumes ont été traitées à Rungis dont 23 000 tonnes importées et sur les 59 000 tonnes de fruits, 46 000 tonnes viendraient de l'étranger. En outre, les pouvoirs publics ne veulent pas prendre de risque : au grand dam des producteurs français, l'autorisation vient d'être donnée pour l'importation de 25 000 tonnes de pommes de terre primeurs d'Afrique du Nord.

Alors, si le ciel y met un peu du sien, on peut espérer qu'il n'y aura pas une nouvelle affaire des fruits et légumes ce printemps.

ALAIN GIRAUDO.

● *La société Mégifrance* vient d'être mise en liquidation judiciaire. Cette société, qui avait succédé à la Mégisserie du Limousin, employait quarante-trois salariés à Saint-Junien (Haute-Vienne). Dans le même département, la société Joyon, de Saint-Yrieix, qui fabrique des pantalons, vient de licencier trente-neuf de ses salariés pour réduction d'activités.

LA CONTRIBUTION DE PARIS AUX DÉPENSES DE POLICE EST FIXÉE AUTORITAIREMENT

Elle s'élèvera à 292 millions de francs

Un arrêté ministériel publié au *Journal officiel* du 14 avril fixe le montant de la contribution de la Ville de Paris aux dépenses de la préfecture de police. Il s'agit d'une somme de 292 millions de francs. Le cabinet du maire a exprimé, en l'absence de M. Jacques Chirac, sa surprise « *devant une mesure inhabituelle et dans la forme et dans le calendrier* ».

[Cette procédure exceptionnelle s'explique par le différend qui oppose la municipalité à l'État. Faute d'avoir abouti à temps à un compromis avec le gouvernement, M. Chirac, qui estime que le budget de la Ville supporte des charges indues, avait limité à 150 millions la participation de la capitale (le Monde des 7 et 14 décembre 1977). De son côté, le préfet de l'Ile-de-France, M. Lucien Lanier avait demandé 292 millions de francs, en application de la règle fixant à 25 % la participation des municipalités aux dépenses de la police d'État.

Une commission a été mise en place pour régler la question des relations financières entre l'État et la Ville, mais, au début décembre, M. Lanier avait précisé qu'elle ne saurait déboucher sur des suites concrètes avant le budget 1979. « D'ici là, a-t-il ajouté, le budget de la Ville doit continuer à être établi selon les règles en vigueur. »]

Le numéro du « Monde » daté 15 avril 1978 a été tiré à 548 713 exemplaires.

LES « DOSSIERS NOIRS » SUR FR 3

Le secret d'une flamme

Le 23 novembre prochain, il y aura quinze ans que retentissaient trois coups de feu dans le ciel bleu de Dallas. Le président Kennedy était assassiné. Qui avait tiré ? Lee Harvey Oswald ? Tout seul ? Avec d'autres ? Trois questions qui vont, jusqu'à nos jours, mener une ronde infernale dans la mémoire des peuples. Entre-temps, le dossier de ce crime historique n'a cessé de grossir sans pourtant qu'à aucun moment on ait eu la sensation de frôler la vérité, d'entrevoir le « fin mot » de cette très ténébreuse affaire. D'enquête en contre-enquête et en super-enquête, des pans d'ombre reculent légèrement : ils ne laissent pas filtrer le moindre rayon de lumière. On patauge dans les « invraisemblances », les « reconstitutions », les « témoignages » plus ou moins tardifs, mais, dans le meilleur des cas, l'énorme littérature produite par l'événement ne parvient qu'à ronger des présomptions pour leur substituer des conjectures tout aussi fragiles.

Il était fatal que les trois émissions de Jean-Michel Charlier sur « le mystère Kennedy » obéissent à la loi du genre. La première, à l'enseigne de « Un certain Lee Oswald », présentée vendredi soir sur l'écran de FR 3, loin de nous offrir, comme nous l'annonçait avec aplomb le générique, « des documents jamais révélés au grand public », puisait dans l'immense réservoir des dépositions, redites et récapitulations, filmées ou recueillies oralement, des figurants du drame — puisque ses acteurs, Kennedy, Oswald, Ruby, se sont tus à jamais — et de ses interprètes.

La matière en est si abondante que le réalisateur se laisse quelque peu déborder par elle et n'a pas le temps de justifier sa sélection. Comment le téléspectateur non préparé aura-t-il pu faire le partage entre ces personnages qu'il voyait sans doute pour la première fois, distinguer — parmi beaucoup — un Kenneth O'Donnel, vieux routier de l'équipe Kennedy, un Frank Mankiewicz, fils du célèbre cinéaste et assistant de Robert Kennedy, ministre de la justice plusieurs mois avant et après le meurtre de son frère (ce qu'il n'eût peut-être pas été superflu de rappeler...), d'un Jim Garrison, ex-procureur de la Nouvelle-Orléans, instigateur d'un loufoque « procès Oswald », d'un Mark Lane ou d'un Harold Weissberg, véritables industriels de l'exploitation des « contradictions » du rapport Warren — conclusion, plus prudente qu'on ne le dit, de l'enquête officielle ordonnée par le président Johnson et expédiée en dix mois, — voire d'un « détective privé », Perry Jones, dont nous ignorons les titres de créance, mais dont nous apprendrons, lors d'une des prochaines émissions, que, d'après ses calculs, il a fallu « neuf tueurs » pour abattre J.F. Kennedy ?

Et pourquoi pas neuf, en effet ? Dès que l'on minimise le rôle d'Oswald — hypothèse de travail obligatoire à toute critique « révisionniste » du rapport Warren — pour en faire sinon un innocent, du moins un comparse légèrement aboulique et passablement manipulé, il n'y a aucune raison de s'arrêter dans le dénombrement des « vrais auteurs », directs et indirects, de l'assassinat de J.F. Kennedy. Aucune... puisque, à cette date, aucun ne s'est démasqué ou n'a pu être identifié avec certitude.

Une légende dorée

Alors, on sort le grand jeu des soupçons, on invoque les « groupes » qui avaient intérêt, paraît-il, à supprimer Kennedy. Hier soir, nous avons pu entendre — sans en croire nos oreilles — qu'au moment de sa mort le président martyr s'apprêtait à prendre de « courageuses décisions », et, en particulier, à crucifier « les grands patrons dont il entendait taxer les bénéfices colossaux ». Ce thème béatificateur s'amplifiera tout au long de l'émission finale, où les velléités et les bonnes intentions qu'on attribue rétrospectivement à « J.F.K. » seront magnifiées comme s'il s'agissait d'accomplissements légués à la postérité. Héros fauché en pleine ascension, il voulait imposer l'intégration raciale (?), retirer les troupes américaines du Vietnam (??), faire rendre gorge aux trusts (???) — et, ce qui est indéniable, enterrer la guerre froide, mais non pas — tout au contraire ! — sabrer dans le budget du Pentagone. Plus qu'il n'en fallait, selon cette légende dorée, pour que les fusils à lunettes télescopiques descendent tout seuls de leur râtelier. Moins palpitante sans doute, la conjoncture de ce sinistre automne 1963 était plus sombre encore que ces visions catastrophiques. Dans l'entourage de Kennedy, on en était à miser sur la réélection de novembre 1964 pour que le président, jusque-là contré et contrarié de toutes parts, puisse enfin donner sa juste mesure. Quelle était cette mesure, ce « potentiel », comme disent les Américains ? On ne le saura jamais. C'est ça, et non les spéculations débridées sur la ou les mains qui avaient juré sa perte, le vrai « mystère » Kennedy. C'est ce secret qui brûle sous la « flamme éternelle » qui danse sur la tombe du cimetière d'Arlington.

ALAIN CLEMENT.

Accusé d'avoir enlevé sa fillette

M. ANDRÉ DULONG EST ACQUITTÉ

M. André Dulong, qui s'était volontairement livré le 23 janvier 1978 à la justice canadienne, qui l'accusait d'avoir enlevé sa fillette de cinq ans, Lucienne, a été acquitté vendredi 14 avril par la cour royale provinciale de Colombie britannique.

Ressortissant français, M. André Dulong avait été arrêté dès son arrivée à l'aéroport de Mirabel (Montréal), avant d'être libéré sous caution quinze jours plus tard. Divorcé d'une Canadienne, Mme Lorédana Weichel, il s'était vu confier la garde de Lucienne par la justice française, tandis que son ex-épouse obtenait un jugement identique en sa faveur de la part de la justice canadienne. M. Dulong avait alors enlevé sa fille en 1975 et l'avait ramenée en France.

A son tour, Mme Weichel faisait enlever Lucienne en plein Paris. Une cour de Colombie britannique avait lancé contre M. Dulong un mandat d'arrêt pour rapt d'enfant, crime puni au Canada d'une peine allant jusqu'à quinze ans de prison.

Au cours du procès, l'avocate montréalaise de M. Dulong, Me Parizeau-Popovici, est parvenue à faire la preuve que son client, ne parlant pas anglais, n'avait pas eu une connaissance claire de sa situation juridique en 1975 avant de ramener sa fille en France. M. Johnson, juge de la cour royale provinciale, a indiqué dans son jugement que l'ex-épouse de l'accusé avait incité son mari à venir s'installer au Canada, deux ans après leur mariage, pour plaider la garde de leur enfant devant une cour qui lui était plus familière.

● *Rallye des « bradés » à Chambéry.* — Les « Pilotas » et les employés d'autres entreprises savoyardes en difficulté ont participé vendredi après-midi 14 avril, à l'appel de la C.G.T., à un Rallye des bradés, qui a rassemblé environ huit cents personnes dans les rues de Chambéry. (*Corresp.*)